Le Monde

www.lemonde.fr

55e ANNÉE – No 17066 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

JEUDI 9 DÉCEMBRE 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties

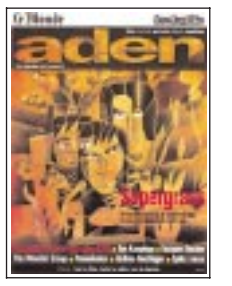

Les défis du Japon

■ La récession bouleverse le marché du travail nippon

■ L'« emploi à vie » de plus en plus menacé

■ Licenciements de masse et drames sociaux se multiplient

■ Pour l'OCDE, la mutation économique et sociale durera au moins trois ans

Lire page 2

Les nouveaux visages de la famille française

● Quatre enfants sur dix naissent hors mariage, soit deux fois plus qu'en 1985 ● L'union libre est devenue un « mode de vie durable », selon l'Institut national des études démographiques ● La France est un des pays d'Europe où l'on se marie le moins ● L'INED parie sur le succès du PACS

LA FAMILLE FRANÇAISE n'en finit pas de changer. La France fait partie des pays où le mariage est devenu le plus rare en Europe, juste derrière la Finlande, la Norvège et la Suède. La proportion des naissances hors mariage ne cesse d'augmenter : 6 % du total des naissances en 1967, 20 % en 1985, 40 % en 1997. Et plus de la moitié des femmes (53 %) qui mettent leur premier enfant au monde ne sont pas mariées. Tels sont les principaux résultats du rapport annuel de l'Institut national d'études démographiques. Selon l'INED, le trait majeur de la vie en couple est aujourd'hui l'installation de l'union libre comme *« mode de vie durable »*. Parmi les couples de concubins qui se sont formés vers 1990, 30 % sont encore en union libre près de dix ans plus tard. Pour l'INED, le mariage a cessé d'être *« l'acte fondateur du couple »*. Le rapport estime que, dans ces conditions, la demande de pactes civils de solidarité (PACS) pourrait être très élevée : 30 000 à 40 000 couples par an selon une hypothèse basse, 150 000 à 200 000 selon une hypothèse haute, chiffres auxquels il faudrait ajouter les couples homosexuels. L'INED remarque aussi que le mouvement de hausse des divorces est stoppé depuis 1995 et que le nombre de couples où la femme ne travaille pas est tombé de 3 millions à 2,4 millions entre 1990 et 1999.

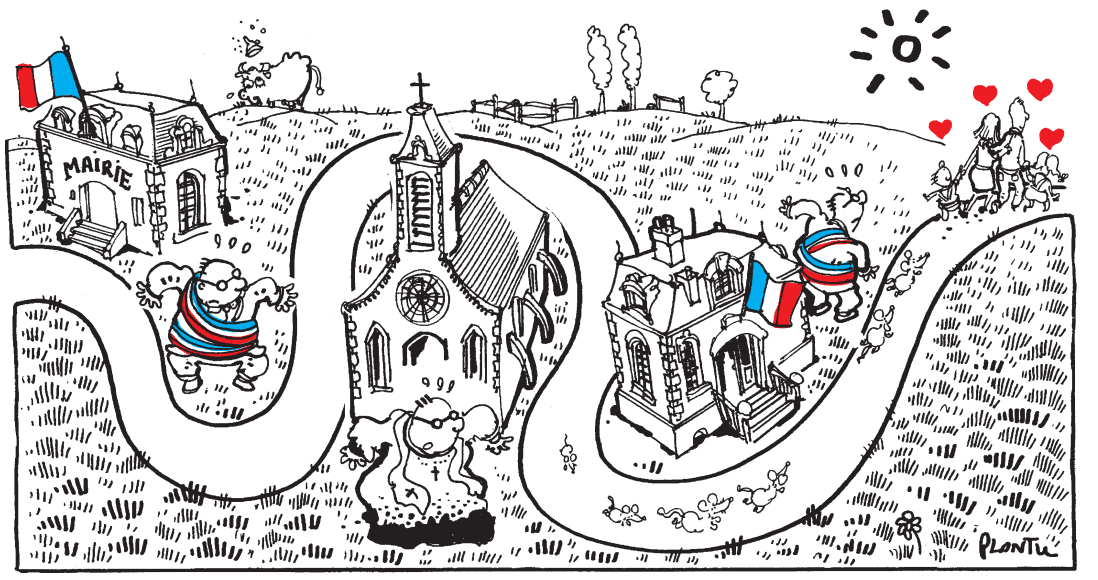

Lire page 10 et la chronique de Pierre Georges page 36

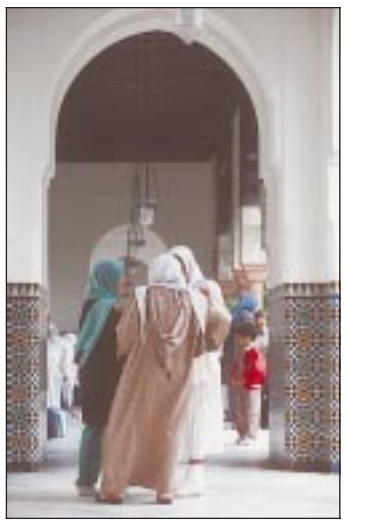

FACELLY/SIPA PRESS

RELIGIONS

Les convertis de l'islam

Alors que commence, jeudi 9 décembre, le ramadan, *Le Monde* est allé à la rencontre de quelques-uns des 50 000 Français convertis à l'islam. Parmi eux, des intellectuels appelés à jouer un rôle dans la construction d'une instance représentative de l'islam. D'autres sont des jeunes des cités qui se convertissent par solidarité avec les musulmans victimes du racisme.

p. 11 et notre éditorial p. 17

Les choix de Microsoft

Accusé par la justice américaine d'abus de position dominante, Microsoft, le numéro un mondial du logiciel, est prêt à négocier avec le gouvernement, affirme Steve Ballmer, le directeur général de l'entreprise, dans un entretien au *Monde*. Sans attendre l'issue du procès, l'*alter ego* de Bill Gates a pour mission de réinventer l'entreprise. Le modèle autour duquel s'est construit le géant de Seattle est remis en cause par le développement effréné d'Internet. Microsoft doit désormais s'habituer à proposer ses produits sur le Web, au lieu de les vendre en coffrets, et développer les services à l'utilisateur. *« C'est une véritable révolution que je demande à mes employés »*, assure M. Ballmer.

Lire page 18

Deux cents ans après, le mètre étalon croît et prospère sans grandir

CE FUT une immense révolution. Une révolution des esprits et une révolution des mœurs. Deux siècles plus tard, une petite plaque de marbre en témoigne encore. Elle fut scellée à l'époque en un de ces endroits – l'actuel numéro 36 de la rue de Vaugirard, dans le 6e arrondissement de Paris – *« assez apparents pour attirer la curiosité et assez solides pour résister aux injures de l'air et aux atteintes de la malveillance »*. Trois autres de ces étalons – deux en banlieue, à Sceaux (Hauts-de-Seine) et à Croissy-sur-Seine (Yvelines), et un au numéro 13 de la place Vendôme, à gauche de l'entrée du ministère de la justice – attestent toujours de la volonté farouche de la République issue de la Révolution de 1789 de doter la France d'un système de mesure universel, le mètre, pour en finir avec l'anarchie des poids et des mesures que Charlemagne avait en son temps vigoureusement dénoncée.

A la veille du 19 frimaire an CCVIII (10 décembre 1999), la « paix métrique » s'est imposée à cent trente pays. Seuls résistent encore quelques irréductibles Anglo-Saxons qui raisonnent en pouces, en pieds et en miles. Un entêtement qui a valu récemment aux Américains de perdre la sonde Mars Climate Orbiter en raison d'une incompréhension entre le Jet Propulsion Laboratory, qui pensait en mètres, et l'industriel Lockheed-Martin, qui raisonnait en pieds ! Que le dieu des poids et mesures préserve la France de telles erreurs, elle qui doit à une commission de savants où siégeaient Borda, Lagrange, Laplace, Monge et Condorcet d'avoir proposé, en mars 1791, *« de rapporter toutes les mesures à une unité prise dans la nature »*. Un système qui avait l'avantage, disait-elle, de n'appartenir *« exclusivement à aucune nation »* et de pouvoir ainsi être *« adopté par toutes »*.

Sitôt dit, sitôt fait, l'Assemblée adoptait *« la grandeur du quart du méridien terrestre pour base du nouveau système de mesures »*, la dix millionième partie de cet arc devant devenir la nouvelle unité de longueur. L'Académie des sciences confiait aussitôt à ses astronomes Delambre et Méchain le soin de calculer la valeur de ce mètre à partir de la mesure de l'arc de méridien reliant Dunkerque à Barcelone. Mais, en 1792, le premier fut arrêté, alors qu'il arpentait, par des citoyens et des gardes nationaux *« inquiets »*. Il fut relâché sur intervention de l'Assemblée avant d'être radié de la Commission des poids et mesures pour *« tiédeur républicaine »*. Quant au second, il fut longtemps bloqué à Barcelone du fait de la guerre entre la France et l'Espagne. Pragmatique et impatiente, la Convention n'attendit pas le retour de ses arpenteurs et instaura un mètre provisoire défini à partir de mesures du méridien vieilles de cinquante ans et évalué... en toises du Pérou.

C'est sur les bases de ce mètre qui n'était pas le mètre qu'a été défini le système métrique décimal. Il y a dix ans, on avait établi que le mètre de la place Vendôme mesurait 1,0021 mètre. Pas si mal pour un vieillard de deux siècles qui avait déjà été remplacé le 4 messidor an VII (22 juin 1799) par un étalon en platine déposé aux Archives de la République. Pourtant, ce n'est que le 10 décembre 1799 (19 frimaire an VIII) que la loi définira le mètre. Pour en arriver là, dix ans avaient été nécessaires. Mais il en fallut quarante de plus pour que cet étalon s'impose aux Français.

Jean-François Augereau

G. UFÉRAS/RAPHO

REPORTAGE

Mille et une nuits d'Opéra

Danseurs, chanteurs, choristes, musiciens, chorégraphes, mais aussi machinistes, éclairagistes, pompiers, costumières : ils se côtoient, se croisent, s'engueulent, au Palais Garnier ou à la Bastille, pour faire vivre, la plupart du temps au bord de la crise de nerfs, l'Opéra de Paris. Dominique Le Guilledoux a passé des semaines à leur côté, lors des répétitions, des spectacles ou des pauses à la cafétéria.

p. 14-15

Le chancelier rebondit

GERHARD SCHRÖDER

LE CHANCELIER Gerhard Schröder a été réélu à une large majorité, mardi 7 décembre, à la tête du Parti social-démocrate allemand (SPD). Il efface ainsi des mois de difficultés, en s'appuyant notamment sur une conjoncture économique favorable.

Lire page 5

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1209 - 7,50 F

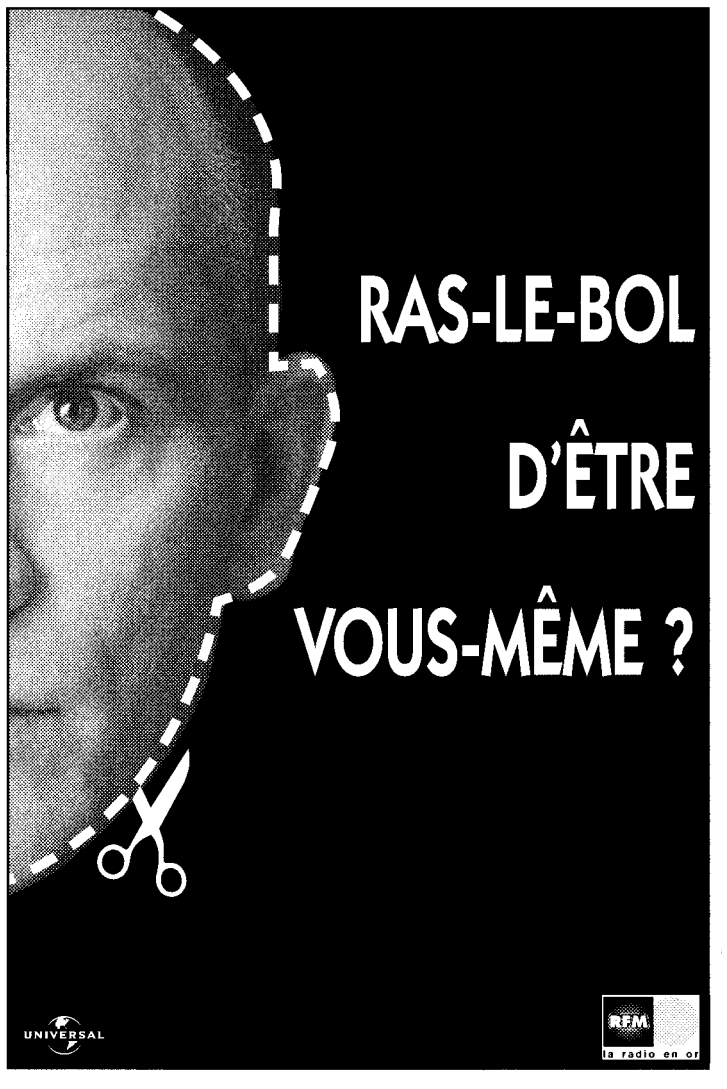

L'OMC, otage des élections américaines

LA TRADITION américaine veut qu'un président en fin de second mandat soit comme un « canard boiteux », affaibli et incapable d'imposer ses volontés. Le fiasco de la conférence ministérielle de l'OMC – que Bill Clinton avait voulu voir se dérouler sur le sol américain –, quelques semaines après l'échec de la ratification par le Sénat du traité d'interdiction totale des essais nucléaires (CTBT) montre que, du moins en politique étrangère, le locataire de la Maison Blanche est en fin de bail.

Ces initiatives, sur lesquelles il comptait pour redorer son image après le scandale du « Monicagate », se sont embourbées. Le cocher semble avoir perdu la main et les chevaux ne répondent plus. C'est d'autant plus catastrophique que la politique commerciale internationale est le terrain de prédilection de M. Clinton, depuis le jour où il a fait voter l'Alena (Association de libre-échange nord-américaine, avec le Canada et le Mexique) et contribué à la montée en puissance de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique), jusqu'au récent accord avec Pékin sur l'entrée de la Chine à l'OMC.

Et voici que l'on assiste à un désastre dont il n'est pas le moindre responsable : c'est lui qui a monté en épingle la réunion de l'OMC à Seattle auprès d'Américains dont la plupart n'en connaissaient même pas le sigle ; c'est encore lui qui a voulu injecter dans les débats une dose de droits du travail et de protection de l'environnement, considérés par les gouvernants du tiers-monde comme un chiffon rouge.

On ne peut certes blâmer la Maison Blanche d'avoir préconisé un minimum de garanties pour les populations des pays en voie de développement, souvent réduites à des salaires de misère par des multinationales à la recherche du plus bas coût. La liberté ne se divise pas, comme le faisaient remarquer les syndicalistes africains, asiatiques ou latino-américains qui se trouvaient à Seattle la semaine dernière pour le congrès de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL). Mais l'arrogance paternaliste et le manque de préparation qui ont marqué l'attitude américaine rendaient tout succès aléatoire.

Patrice de Beer

Lire la suite page 17

G. P. BARBIERI

VOYAGES

Bora Bora a le « fiu »

Le développement du tourisme donne parfois le *fiu*, le vague à l'âme, aux habitants de la « perle du Pacifique », qui retrouvent le goût de pratiques ancestrales, comme le tatouage *(photo)*, un temps interdit par les missionnaires en Polynésie française.

p. 26 à 28

International	2	Aujourd'hui	25
France	6	Météorologie-Jeux	29
Société	10	Culture	30
Régions	13	Guide culturel	32
Horizons	14	Carnet	33
Entreprises	18	Kiosque	34
Communication	21	Abonnements	34
Tableau de bord	22	Radio-Télévision	35

LeMonde Job: WMQ0912--0002-0 WAS LMQ0912-2 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 10:58 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 15Fap:100 N°:0366 Lcp:700 CMYK

EMPLOI Au Japon, les annonces de suppressions d'emplois se multiplient. Tous les secteurs, classes d'âge et sociales sont touchés. Le chômage a atteint les 5 %, un niveau jugé *« acceptable »* mais que le pays n'avait pas connu depuis quarante ans. ● LA PÉRIODE de restructuration et d'ajustement que traverse le pays après la grave récession de 1997-1998 pourrait durer *« de trois à cinq ans »*, estime l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) dans un rapport publié le 8 décembre. ● APPLAUDIES par les analystes étrangers qui estiment que le Japon se normalise en renonçant à l'« emploi à vie », ces réductions d'emplois entament le mythe de l'appartenance des Nippons à une vaste classe moyenne. ● LE PATRONAT est conscient que ces « dégraissages » risquent de rompre le « pacte social » japonais. L'évolution démographique devrait cependant limiter les dommages.

Les restructurations mettent à mal le « modèle » social japonais

Après deux années de grave récession économique, l'Archipel peine à sortir de la crise. Les licenciements massifs opérés par les grandes entreprises pour relancer la compétitivité des secteurs bancaire et industriel bouleversent le marché traditionnel de l'emploi

TOKYO
de notre correspondant

Les Japonais doivent s'habituer à deux phénomènes qu'ils n'avaient pas connus depuis le début de l'expansion des années 60 : une plus grande précarité de l'emploi et le chômage. Deux phénomènes appelés à durer qui entament l'un des mythes sur lesquels s'est construite cette expansion : l'appartenance de la majorité à une vaste classe moyenne.

Au cours de l'exercice budgétaire 1999 (qui s'achève en mars 2000) 500 000 emplois devraient être supprimés, trois fois plus qu'au cours des trois années passées, estime le quotidien des milieux d'affaires *Nihon Keizai*, se fondant sur un sondage auprès d'un millier d'entreprises cotées en Bourse. Quant au taux de chômage, il est appelé à se maintenir aux alentours de 5 %, niveau jugé « socialement » acceptable par le patronat et les syndicats, mais que le Japon n'avait pas connu depuis quarante ans.

Les annonces de suppressions d'emploi se multiplient : 21 000 chez Nissan et chez NTT, le géant des télécoms ; 10 000 chez Mitsubishi Motors ; 15 000 chez NEC ; 17 000 chez Sony... Il n'y a plus de « sanctuaires » : tous les secteurs sont touchés. Et si, entre 1995 et 1996, les cadres de plus de cinquante ans ont été frappés, le phénomène s'étend à d'autres classes d'âge et aux non-cadres.

Pour l'instant, ces « dégraissages » ne provoquent pas de mouvements de protestation importants. Ils s'opèrent, dans les grandes entreprises du moins, sans licenciements mais par des mises à la retraite anticipée et une réduction drastique des embauches. Le coût social des restructurations sera néanmoins élevé. Moins chez les grands noms du capitalisme japonais, qui n'emploient qu'une minorité des salariés (un tiers) et portent l'étendard du « contrat social » nippon fondé sur une implicite garantie de l'emploi que dans celui, moins visible, des petites et moyennes entreprises. Le plan de restructuration de Nissan-Renault menacerait ainsi 70 000 à 80 000 emplois dans les PME.

GESTION À L'AMÉRICAINE

Ces réductions d'emploi sont applaudies par les analystes étrangers qui les interprètent comme le signe que le Japon se « normalise » en renonçant à l'« emploi à vie » et au « salaire à l'ancienneté » pour adopter les méthodes de gestion à l'américaine. S'il y a bien évolution, celle-ci est progressive et loin d'être « révolutionnaire ».

L'expression « emploi à vie » est la source de bien des méprises. Aucune disposition légale ni contractuelle ne stipule en effet que l'entreprise s'engage à garder ses employés jusqu'à la retraite. Le maintien d'un salarié dans une même entreprise au cours de sa carrière est une pratique qui s'est développée parce que la formation maison encourageait le patronat à fixer sa main-d'œuvre. Pour leur part, les employés avaient intérêt à lui être « fidèles », car en la quittant ils perdaient leurs avantages et ne retrouvaient pas un travail équivalent. L'entreprise ayant besoin de flexibilité, elle emploie aussi des salariés temporaires (lot des femmes, mais pas uniquement) qui peuvent travailler de manière quasi permanente (mais avec des contrats à durée limitée renouvelables). Plus la taille de l'entreprise diminue et moins s'appliquent les principes « vertueux » de la gestion à la japonaise. S'il est vrai qu'il est difficile de licencier, la loi de l'offre et de la demande a toujours été le facteur déterminant.

Le système a l'avantage pour le patronat de scinder le salariat en deux : une « aristocratie » (essentiellement mâle) défendue par le syndicat maison et une « piétaille » (les deux tiers du salariat) non syndiquée ne bénéficiant pas des mêmes avantages. Cette division est l'une des raisons de l'absence actuelle de conflits sociaux : les salariés syndiqués ne sont pas victimes de mises à pied brutales et savent que les restructurations sont inévitables pour rendre l'entreprise plus profitable et maintenir ainsi leurs avantages.

L'encouragement au départ « volontaire » n'est pas un phénomène nouveau. Ce qui est nouveau, c'est que les incitations à partir (par des méthodes encore moins amènes que par le passé) sont devenues systématiques, exacerbant une politique qui vise à réduire l'« aristocratie » des salariés et pour remplacer ceux qui partent par des employés à contrat à durée limitée et moins rémunérés.

Relativement « douce » dans les entreprises qui se portent bien, où il n'est pas procédé à ce que les Japonais nomment des « décapitations à vif » (licenciements), la restructuration est en revanche sans merci chez les « perdantes ». Conjuguée à une stagnation, voire une régression du revenu, elle entame le « mythe » de l'appartenance des Japonais à une vaste classe moyenne. Si, au cours des années de croissance, chacun a constaté, en dépit de disparités, une amélioration de son niveau de vie qui a donné à la majorité l'impression d'une relative égalité dans la distribution du revenu, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

INÉGALITÉ GRANDISSANTE

L'agence de planification n'a pas encore admis cette inégalité grandissante de peur d'entamer la stabilité sociale. Mais une partie du patronat est conscient des risques sociaux de « dégraissages » à tout-va. Le président du conseil d'administration de Toyota, Hiroshi Okuda, qui préside Nikkeiren (organisation patronale chargée des relations avec les employés) a rappelé que *« les entreprises qui renvoient leurs employés simplement parce qu'elles traversent une phase difficile perdent la confiance de l'opinion et risquent de perdre aussi la bataille de la compétitivité »*. Outre le souci d'éviter une rupture brutale du « pacte social » nippon, le patronat estime que l'entreprise a besoin de conserver un noyau d'employés hyperqualifiés aux normes maison.

L'évolution démographique est un dernier facteur pesant dans la volonté des dirigeants d'entreprise de conserver un noyau d'employés permanents. Le Japon est en train de passer de la situation de sureffectifs à celle de pénurie de main-d'œuvre. A partir de 2005, la population active va décroître d'un million par an. La part des jeunes de 15-29 ans va passer de 24 % en 1998 à 20 % en 2005, puis à 18 % en 2010. Le Japon risque de se trouver à court de main-d'œuvre. Il aura alors trois solutions : s'ouvrir à l'immigration, offrir davantage de carrières aux femmes et réutiliser les salariés âgés. C'est vers les deux dernières solutions que se tourneront vraisemblablement les dirigeants par crainte d'effets déstabilisants d'une forte immigration. La période de transition qui s'ouvre n'en risque pas moins d'être douloureuse.

Ph. P.

Les six mille jours de protestation de Tetsuro Tanaka

Chaque matin, coiffé d'un chapeau de cow-boy et s'accompagnant à la guitare, il chante devant la porte de l'usine Oki Electric à Hachijoji, dans la banlieue de Tokyo. Tetsuro Tanaka appelle les salariés de son ancien employeur *« à ne pas oublier »* que, même s'ils se dévouent à l'*« entreprise-famille »*, un beau jour celle-ci les remercie sans états d'âme. Ce fut son cas en 1981 et, depuis plus de... six mille jours, il est fidèle à ce rendez-vous matinal pour dénoncer les méthodes sournoises de la direction pour contraindre les salariés au départ volontaire. Oki reste dans l'histoire du capitalisme japonais un cas « exemplaire » de licenciement abusif.

M. Tanaka, qui avait refusé une mutation, a fait un procès mais l'a perdu. En revanche, soixante-dix-huit de ses compagnons licenciés pour avoir refusé un départ volontaire ont obtenu en justice l'annulation de leur renvoi. Un précédent qui reste dans la mémoire du patronat nippon et que rappelle la complainte solitaire de Tanaka-san.

Interrogations sur la solidité de la reprise

TOUT LE MONDE s'interroge sur la solidité de la reprise économique au Japon. A commencer par l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), qui note *« un équilibre ténu entre les forces positives et les forces négatives »*, parle d'une *« modeste reprise »* et souligne qu'*« on peut s'interroger sur sa solidité »*, dans son rapport annuel sur le Japon, paru mercredi 8 décembre à Paris. Certes, les effets des relances budgétaires, depuis un an et demi, ajoutés à la restructuration des banques et à la faiblesse des taux d'intérêt, ont fini par ramener la confiance des consommateurs et des investisseurs. *« Un nouveau climat d'optimisme »* est perceptible à tous les niveaux de l'économie. Mais l'OCDE pense que la période d'ajustement que traverse actuellement l'archipel après la grave récession de 1997-1998 *« doit prendre de trois à cinq ans »*.

L'OCDE estime que la croissance japonaise pourrait atteindre 1,5 % pour 1999 (même chiffre pour l'an 2000), alors que ses prévisions antérieures tablaient sur une croissance zéro il y a encore quelques mois. Pourtant, les chiffres du troisième trimestre, publiés lundi 6 décembre à Tokyo, ne sont pas bons : l'économie s'est contractée au cours de la période de juillet à septembre (une baisse de 1 % par rapport au trimestre précédent) après avoir manifesté une surprenante vigueur au premier semestre. Les autorités japonaises, prudentes, continuent néanmoins à afficher un objectif de croissance de 0,6 % pour l'exercice en cours s'achevant en mars 2000.

LE MORAL DES MÉNAGES

Des facteurs d'expansion sont en place. Les mesures d'accompagnement de la reprise par le gouvernement commencent à porter leurs fruits. Ensuite, l'OCDE perçoit une reprise dans le secteur du bâtiment, notamment parce que celle de la demande favorise la construction de maisons individuelles. Enfin, le contexte mondial s'améliore.

« La stabilité financière est revenue », constate l'OCDE, qui souligne que les banques, en cours d'assainissement, *« vont pouvoir investir dans les technologies nouvelles »*. L'OCDE prévoit, l'année prochaine, une nouvelle disponibilité des entreprises japonaises pour les prises de risque et les investissements dans les secteurs dynamiques.

Mais les handicaps de l'économie japonaise ne sont pas tous écartés : surinvestissement, surcapacités et surendettement des entreprises dominent encore le paysage. Les restructurations sont à l'ordre du jour. A en croire l'OCDE, elles doivent être suffisamment efficaces pour relancer la compétitivité japonaise mais suffisamment étalées dans le temps pour ne pas briser le moral des ménages. La charge de l'ajustement est lourde, notamment en matière d'emploi, ce qui pèse sur la demande intérieure et la croissance. Heureusement, souligne l'OCDE, les restructurations ont lieu dans les grandes entreprises, qui emploient seulement 20 % de la main-d'œuvre totale. Pour l'OCDE, les petites entreprises innovantes sont la base de l'expansion économique future.

Lucas Delattre

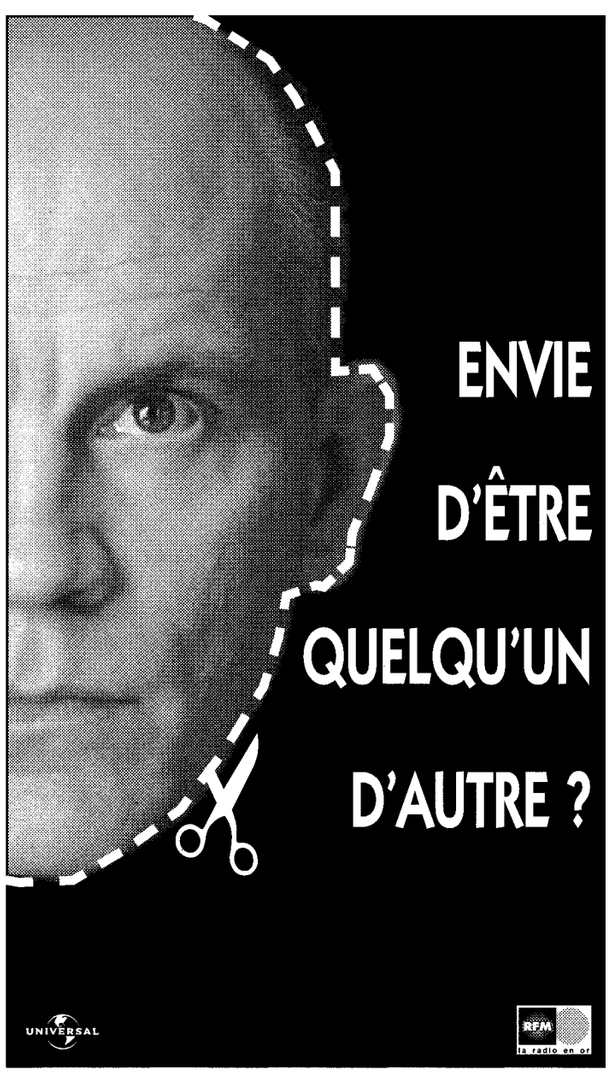

TROIS QUESTIONS À...

KATHY MATSUI

1 En tant qu'économiste en chef de Goldman Sachs Japan, pensez-vous que le coût social des restructurations au Japon sera aussi douloureux qu'en Europe ?

Il y aura moins de « casse » sociale au Japon en raison de l'évolution démographique. Le nombre de travailleurs entrant sur le marché diminue et, au milieu de la prochaine décennie, le Japon sera le seul pays du G 7 à souffrir d'une pénurie de main-d'œuvre. Les ressources humaines restent donc ici un « actif » important des entreprises. C'est pourquoi elles sont prudentes avec les programmes de départs volontaires, qui peuvent se retourner contre elles en se traduisant par une perte sèche de cadres ou d'ingénieurs de « gros calibre ». Le problème auquel est confronté le Japon est moins de se défaire de ses salariés que de les déplacer de secteurs en perte de vitesse vers ceux qui sont porteurs (software, télécommunications, métiers liés à Internet, etc.).

2 Attendez-vous des restructurations rapides ?

Le processus engagé est réel mais évolutif en raison d'une pression plus faible qu'aux Etats-Unis ou en Europe de la part des actionnaires. Celle-ci se renforce, mais les participations croisées entre entreprises (tombées de 52 % en 1992 à 41 % en 1999) constituent un frein encore important.

3 Les concentrations dans le secteur bancaire vont-elles accélérer les restructurations industrielles ?

Certainement, comme ce fut le cas, par exemple, à la suite de la fusion Deutsche Bank - Bankers Trust. Le portefeuille boursier de la mégabanque en gestation, Sakura-Sumitomo, est évalué à 88 milliards de dollars (autant d'euros) : c'est le plus gros investisseur de la place. Cet établissement aura des participations de plus de 10 % dans une centaine d'entreprises et il fournira un tiers du total des prêts aux plus grandes. La situation de dépendance de ces entreprises ne peut qu'accélérer une restructuration dans des secteurs qui souffrent d'excès de capacités (sidérurgie, construction navale, chimie). Je pense que ces entreprises vont se restructurer pour anticiper les pressions de la mégabanque.

Propos recueillis par Philippe Pons

A l'Agence pour l'emploi, il y a désormais des hommes en complet-veston...

TOKYO
de notre correspondant

Il a donné autant de coups qu'il en a reçus, mais un l'a mis au tapis : la faillite de sa petite « boîte » d'électroménager. Et l'ancien boxeur professionnel a repris les gants pour rembourser ses dettes. Non sur un ring mais dans l'arène de béton cernée d'enseignes de cinéma et de lumières tapageuses de cette place rectangulaire au cœur de Kabukicho, dans le quartier chaud de Shinjuku à Tokyo.

Chaque soir, coiffé d'un casque en cuir, il hèle les badauds : *« Allez, venez taper ! »* Akira Hareruya ne se bat pas. Il se contente de sautiller, d'esquiver les coups que lui porte l'homme qui s'est offert ce punching-ball vivant. Hareruya est devenu une sorte d'antihéros symbole des temps difficiles que traverse l'archipel et de cette vertu que les Japonais admirent entre toutes : l'endurance.

Il ne se passe pas un jour sans qu'un article, une lettre dans le courrier des lecteurs des journaux ou une histoire glanée dans un bistrot n'apporte son amère moisson des petits drames du Japon des restructurations : des couples qui divorcent, des pères qui sombrent dans l'alcool, des femmes abandonnées qui se démènent seules pour élever les enfants, des suicides. Des « faits divers » : des faits de vie de gens « sans importance » ignorés des chroniques, à moins que leur existence ne se mue en tragédie.

A cinquante-deux ans, Kazuhiko Ogasawara, l'ouvrier, pouvait espérer devenir autre chose que gardien de cimetière. Il ne se souvient même plus combien de fois il a changé de boulot au cours de son existence. Lorsque l'économie « ronflait », il travaillait de douze à quinze heures par jour dans des petits ateliers de métaux. Il a ensuite été embauché dans une imprimerie. Mais elle a fait faillite, et il s'est mis à feuilleter les fiches des offres d'emplois. Sur presque toutes, il est écrit : *« Moins de cinquante ans. »* Autrefois, à l'Agence pour l'emploi, on ne voyait que des ouvriers. Désormais, il y a des hommes en complet-veston. Des mois sont passés, puis s'est présenté le travail au cimetière. Au moins, ce serait calme. Même pas : il y a les suicides – deux en un seul mois –, les sans-abri...

« LA GRANDE ILLUSION »

Certains se révoltent, comme Masaharu Nonaka, un autre antihéros du Japon de la restructuration. Il avait loyalement servi le fabricant de pneumatiques Bridgestone, il avait gravi les échelons de la hiérarchie. Puis ce que l'on nomme au Japon la « tape sur l'épaule » – l'encouragement à quitter l'entreprise – lui arriva par e-mail. Alors Nonaka, l'employé modèle, se fâcha. Lui aussi, il avait enduré : d'abord en acceptant une mutation ; puis en découvrant que son salaire avait été réduit. Aujourd'hui, on le remerciait. Toute sa vie, on lui avait dit que l'entreprise était *« sa »* famille et qu'elle prenait *« soin de ses employés »*, qui ne devaient avoir qu'un souci en tête : *« travailler dur »*. C'est ce qu'il avait fait pendant près de quarante ans, et il se sentait soudain trahi. Un beau matin, il fit irruption dans le bureau du président, exigeant d'être traité comme un loyal *« soldat de l'entreprise »*. Sa demande fut rejetée, et, sous les yeux de son patron, il se trancha la gorge avec un couteau de cuisine.

La loi d'airain des restructurations a un effet décapant et fait voler en éclats « la grande illusion » de la bienveillance de l'entreprise qui gouverna la vie de bien des salariés. M. Nonaka n'avait pas été plus mal traité que ses collègues mais, lui, il n'a pas accepté de se sentir berné, de ne pas être payé en retour pour sa fidélité. Il n'est pas le seul à ne pas supporter que, soudain, l'horizon se bouche : les suicides ont augmenté de 35 % en 1998, pour se chiffrer à 35 755. Au point que les assureurs ont décidé de rendre plus sévères les conditions de versement des assurances sur la vie. Une bonne part de ces suicides seraient dus à la détérioration de la situation économique. L'année dernière, 13 771 hommes et 4 294 femmes entre 25 et 59 ans avec un enfant à charge se sont donné la mort, faisant 12 000 orphelins de moins de 18 ans.

Ph. P.

LeMonde Job: WMQ0912--0003-0 WAS LMQ0912-3 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 15Fap:100 N°:0367 Lcp:700 CMYK

Israël et l'Algérie multiplient discrètement les gestes en vue d'un rapprochement

Une ouverture de bureaux de représentation est envisagée

Les indices d'un rapprochement entre Israël et l'Algérie se multiplient depuis quelques mois, même si le président Abdelaziz Bouteflika conditionne tout accord officiel à la conclusion de la paix entre Israël et les Palestiniens. Dans le Maghreb, l'Etat juif, qui dispose de bureaux de représentation au Maroc et en Tunisie, a déjà noué, il y a un mois, des relations diplomatiques avec la Mauritanie.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Entre l'Algérie et Israël, il y avait jusqu'ici les gestes publics, telle la spectaculaire poignée de main du président algérien, Abdelaziz Bouteflika, et du premier ministre israélien, Ehoud Barak, le 25 juillet, à Rabat, lors des obsèques du roi Hassan II ; ou encore les pratiques plus discrètes, comme les ventes de médicaments et de matériel médical israélien à l'Algérie. Mais désormais – témoignage de relations en voie d'amélioration sensible – il y a les échanges de visites, telle, la dernière, effectuée en Algérie, du 15 au 25 octobre, par une délégation israélienne de haut niveau.

Composé de cinq Israéliens, le groupe des visiteurs a été reçu à Sidi Bel Abbès, Maghnia, Constantine et Alger où ils se sont entretenus avec les deux conseillers qui, pour le compte du président Bouteflika et du ministre des affaires étrangères, couvrent le dossier des relations bilatérales. Ils ont également rencontré les responsables de divers ministères ainsi que plusieurs généraux qui, au dire des Israéliens, se seraient montrés particulièrement intéressés par la nature des relations politico-militaires nouées avec la Turquie. Une délégation algérienne de même rang devrait se rendre en Israël dans les prochaines semaines, juste après le ramadan.

Outre divers sujets commerciaux et militaires, Israéliens et Algériens ont surtout discuté de l'ouverture éventuelle de bureaux de représentation réciproques à Alger et à Tel-Aviv. Selon les premiers, leurs interlocuteurs en auraient accepté le principe, mais en posant une condition qui est une constante maintes fois rappelée par le président Bouteflika : rien ne sera officiellement scellé tant qu'un accord de paix définitif entre Israéliens et Palestiniens ne sera pas conclu. Selon les mêmes sources, les Algériens auraient également demandé la prééminence dans les rapports qu'Israël entretient au Maghreb. Pour le moment, Israël a ouvert un bureau de représentation au Maroc et un en Tunisie qui servent de consulat. L'Etat hébreu a aussi noué des relations diplomatiques complètes avec la Mauritanie.

Depuis plusieurs mois, les indices d'un rapprochement entre Israéliens et Algériens se sont multipliés, comme en témoigne la présence de l'ambassadeur d'Algérie à Paris, Mohamed Ghoualmi, au dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), le 13 novembre. En septembre, alors qu'il était à NewYork pour prendre part à l'Assemblée générale des Nations unies, le président Bouteflika avait, de son côté, cherché à rencontrer les dirigeants américains du Congrès juif mondial. L'entrevue, longuement préparée à Paris, n'a finalement pas eu lieu, apparemment du fait des Américains, qui semblent en avoir mal apprécié l'importance.

Enfin, à Palma de Majorque, en octobre, tous les participants d'un colloque international sur l'avenir des pays bordant la Méditerranée ont pu observer les longs conciliabules qu'ont eus, lors du dîner de gala, le président algérien et l'ancien premier ministre israélien Shimon Pérès. Selon ce dernier, Abdelaziz Bouteflika lui aurait dit qu'il *« soutenait les Palestiniens »*, mais que son pays n'en était pas pour autant *« contre Israël »*.

AMBITIONS RÉGIONALES

Le développement des relations israélo-algériennes est certes le résultat de l'avancée du processus de paix. Mais il découle aussi d'un choix fait par certains cercles dirigeants israéliens qui entrevoient désormais l'avenir de leur pays dans le développement de fortes relations avec leurs voisins du Moyen-Orient et du bassin méditerranéen, et non plus exclusivement avec l'Europe ou les Etats-Unis.

Selon les analystes regroupés autour de Dany Yatom, très proche collaborateur d'Ehoud Barak et ancien chef du Mossad, le service secret israélien, l'Algérie devrait occuper une place importante dans ce nouveau tableau des ambitions régionales israéliennes. Selon eux, en effet, l'Algérie, qui n'est pas encore tout a fait sortie d'une cruelle guerre civile, a besoin d'aide pour sa reconstruction.

Traditionnellement méfiante à l'égard de la France, toujours soupçonnée de vouloir mener à son égard une politique néocoloniale, et, par extension, de l'Europe accusée, lorsqu'il s'agit du Maghreb, de suivre aveuglément les initiatives de Paris, l'Algérie – pensent les Israéliens – pourrait chercher vers eux les moyens de sa reconstruction et de son développement. *« Nous n'avons aucun conflit avec l'Algérie,* souligne-t-on à Jérusalem, *et, contrairement à la France, nous n'avons aucune nostalgie à l'égard de ce qu'était ce pays lorqu'il était colonisé. Pour les Algériens qui nous l'on dit, c'est plus qu'un avantage. »*

De leur côté, les Algériens ont tendance à penser qu'entretenir de bonnes relations avec l'Etat juif équivaut à ouvrir la bonne porte en direction des Etats-Unis et, plus généralement, à s'attirer la sympathie des médias internationaux rapidement jugés dominés par les juifs.

L'amélioration des relations bilatérales pourrait toutefois créer quelques problèmes au régime de M. Bouteflika. Pariant sur leur caractère encore tabou, une douzaine de personnalités algériennes, parmi lesquelles Abdelhamid Mehri, ex-secrétaire général du FLN, viennent de lancer un appel à la création d'une association contre leur *« normalisation »*, invitant leurs compatriotes à *« poursuivre l'action de soutien au peuple palestinien et à résister au développement de l'influence sioniste dans les pays arabes »*.

Georges Marion

Mme Albright « plus confiante » sur les rapports israélo-syriens

Arrivée mardi 7 décembre, en Israël en provenance de Damas, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright devait s'entretenir, mercredi, avec le premier ministre israélien, Ehoud Barak. Selon une source autorisée américaine, elle a obtenu du président syrien, Hafez El Assad, de *« nouveaux éclaircissements sur des points importants »* concernant le retrait israélien du Golan, la nature des futures relations entre la Syrie et l'Etat hébreu et le calendrier d'un accord de paix et des arrangements de sécurité. *« Je quitte* (la Syrie) *beaucoup plus confiante que je ne l'étais quand j'y suis arrivée »,* a déclaré Mme Albright après trois heures de discussions avec M. El Assad et le chef de la diplomatie, Farouk El Chareh. Les pourparlers israélo-syriens sont gelés depuis avril 1996, la Syrie exigeant de l'Etat hébreu de faire sien un engagement pris, selon elle, par l'ancien premier ministre, Itzhak Rabin, de faire évacuer le Golan occupé jusqu'aux lignes du 4 juin 1967.

Abassi Madani retire son soutien au président Bouteflika

LE CHEF HISTORIQUE du Front islamique du salut (FIS, dissous), Abassi Madani, ne fait plus confiance au président Bouteflika, dont il avait soutenu, au mois de juin, le projet de réconciliation nationale. Dans une longue lettre adressée, fin novembre, à plusieurs responsables islamistes et dont une copie traduite a été communiquée à plusieurs journaux, dont *Le Monde*, M. Madani, qui vit en résidence surveillée, estime que *« l'entêtement du pouvoir dans son monologue démontre sa mauvaise foi et sa non-disponibilité à la solution de la crise, même au prix de l'extermination pure et simple du peuple dans sa totalité et de la destruction complète du pays »*.

Le chef de l'Etat, rappelle M. Madani, *« avait pris l'engagement de faire sortir le pays de la crise par une solution politique, démarche que nous avions cautionnée s'agissant d'arriver à une solution définitive sans léser quelque partie que ce soit dans la perspective d'une véritable réconciliation »*. Mais le gouvernement *« a renié tous ses engagements »*. Ce constat fait, le numéro un de l'ex-FIS confirme que, *« s'il n'est plus possible d'accepter les manœuvres dilatoires »*, il reste ouvert à un *« dialogue sérieux »* qui réunirait *« toutes »* les parties responsables (dont le FIS).

Adressée aux principaux chefs des groupes armés, la lettre de M. Madani a été rendue publique à la veille de l'ouverture du ramadan dans un climat de recrudescence de la violence. Depuis le début du mois de novembre, plus de 200 personnes ont trouvé la mort, ce qui fragilise encore un peu plus l'espoir d'un retour de la paix qui était né avec le référendum de septembre initié par le chef de l'Etat.

Pour autant, selon des sources proches du FIS, citées par *Interface*, un journal consacré à l'Algérie et diffusé sur Internet, le pouvoir pourrait mettre à profit le ramadan pour appliquer l'accord secret conclu avec l'Armée islamique du salut (AIS), le bras armé du FIS, et qui avait conduit à une trêve des armes à l'automne 1997.

Les troupes de l'AIS (plusieurs milliers de combattants), selon *Interface*, seraient amnistiées par étapes. Certains combattants pourraient être intégrés dans un nouveau corps spécialisé dans la lutte contre les groupes armés, un peu sur le modèle des groupes de légitime défense opérationnels depuis plusieurs années.

J.-P. T.

Adieux à la marocaine pour Driss Basri

CE FUT une cérémonie *« un peu terne »*, sans chaleur ni grand discours – de l'avis de l'un des participants. *« C'est un scandale, une insulte aux Marocains »*, s'insurge un militant des droits de l'homme. Le *« thé d'adieu »*, offert à sa résidence officielle, lundi soir 6 décembre à Rabat, par le premier ministre marocain, le socialiste Abderrahmane Youssoufi, au ministre d'Etat ministre de l'Intérieur, Driss Basri, à l'occasion de son départ du gouvernement, a choqué plus d'un Marocain.

C'est que M. Basri, brutalement limogé le 9 novembre par le jeune roi Mohammed VI, n'était pas un ministre comme un autre. Serviteur zélé du trône alaouite pendant des décennies, il symbolisait les années les plus sombres du long règne de Hassan II. Et les associations des droits de l'homme le tiennent pour responsable des dérives sécuritaires. Une plainte pour *« crimes contre l'humanité »* a d'ailleurs été déposée récemment contre lui en Belgique.

La personnalité de M. Basri, son rôle passé, expliquent la gêne de la classe politique et d'une bonne partie de la presse. Ainsi est-il impossible de savoir avec précision qui était présent à la cérémonie des adieux et qui avait refusé d'en être. Certains ministres socialistes, comme le porte-parole du gouvernement, Khalid Alioua, ont eu la chance de pouvoir échapper à *« la corvée »*, retenus qu'ils étaient en dehors de la capitale par des obligations officielles.

DES ARRIVÉES DISCRÈTES

D'autres ministres minimisent la portée de ce *« pot d'adieu »* dont ils étaient. *« C'était un geste sans portée politique. Une réunion semblable avait été organisée à l'occasion du départ du gouvernement de l'ancien premier ministre Abdellatif Filali au printemps dernier »*, raconte l'un des « poids lourds » du gouvernement, sous couvert d'anonymat. D'autres, enfin, ont purement et simplement boycotté l'invitation. C'est le cas des ministres du parti de l'Istiqlal, le principal allié des socialistes au gouvernement. Et celui aussi de Mohamed El Yazghi, ministre de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Le dirigeant socialiste, selon son entourage, aurait plaidé auprès du premier ministre qu'il lui était moralement interdit d'être présent : opposant, il avait été emprisonné et maltraité, et, dans le milieu des années 70, l'explosion d'un colis piégé à son domicile, probablement envoyé par les services de sécurité, l'avait sérieusement blessé.

Avant d'arriver à la résidence du premier ministre, protégée par un important cordon de sécurité, les invités – ministres et conseillers royaux – avaient pris soin de tirer les rideaux de leur limousine. Et pour cause : alertés, les militants des droits de l'homme avaient pris position à proximité. Aux cris de *« Non à l'impunité. Driss doit être jugé ! »* ils avaient allumé des bougies en signe de deuil et brandissaient des pancartes condamnant le geste du premier ministre. *« M. Youssoufi doit nous présenter des excuses »*, clamaient certains manifestants.

A défaut d'entendre les explications du chef du gouvernement, les Marocains devaient avoir droit, mercredi soir, à une première : un débat en direct à la télévision entre le nouveau ministre de l'intérieur, Ahmed Midaoui, et le public. Jamais M. Basri n'aurait accepté de s'y prêter.

Jean-Pierre Tuquoi

Selon l'ONU, pas de référendum au Sahara occidental avant 2002

NEW YORK. Le référendum d'autodétermination au Sahara occidental prévu pour juillet 2000 ne devrait pas être organisé *« avant 2002, voire au-delà »*, a indiqué, mardi 7 décembre, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Le référendum d'autodétermination du Sahara (indépendance ou rattachement au Maroc), qui vise à mettre fin à un conflit de vingt-quatre ans, a déjà dû être repoussé à plusieurs reprises par l'ONU, qui doit organiser la consultation.

L'identification des électeurs est le principal obstacle à un vote. A ce jour, 79 000 personnes ont formé des recours après avoir été rejetées par la commission d'identification de l'ONU qui a examiné les cas de 190 000 personnes depuis 1994. L'ONU, qui devrait achever à la fin de l'année l'identification de quelque 65 000 personnes appartenant à trois tribus dites *« contestées »*, s'attend à une nouvelle avalanche de recours, car très peu de membres de ces tribus ont été retenus par la commission, dit M. Annan. *« Dans cette situation,* a-t-il ajouté, *la perspective d'organiser le référendum dans un délai raisonnable, au lieu de se rapprocher, s'est encore éloignée. »* – *(AFP.)*

Une croissance encore fragile dans les pays en développement

WASHINGTON. Les pays émergents et les pays en développement ont connu un rebond économique en 1999, même s'ils sont encore loin d'avoir retrouvé les rythmes de croissance affichés au début des années 90, selon les *Perspectives économiques globales* publiées par la Banque mondiale, mardi 7 décembre. Les pays en développement vont connaître une croissance de 2,7 % en 1999 et de 4,2 % en 2000. Cette reprise tient pour beaucoup au dynamisme *« phénoménal »* de l'économie américaine, qui, par la vigueur de sa demande et de ses importations, a considérablement aidé ces pays à se redresser. Mais la reprise a ses laissés-pour-compte. Dans les pays en développement, particulièrement en Afrique subsaharienne et en Amérique latine, *« le progrès de la réduction de la pauvreté restera lent et en dessous des objectifs »*, écrit Joseph Stiglitz, principal économiste de la Banque. – *(AFP, Reuters.)*

Tension entre La Havane et Washington autour des problèmes d'émigration

LA HAVANE. Un bateau de pêche aurait été détourné, lundi 6 décembre, par des Cubains désireux de gagner les Etats-Unis, ont annoncé, mardi, les autorités cubaines. Les candidats à l'émigration auraient pris en otage l'équipage et blessé deux marins. Le bateau a été ensuite intercepté par les garde-côtes américains.

Cet incident ajoute à la tension entre Washington et La Havane, provoquée par les problèmes d'émigration, en particulier par l'affaire du petit Elain Gonzalez, recueilli au large des côtes de Floride après un naufrage dans lequel sa mère a péri. Le père d'Elain, un militant communiste qui vit à Cuba, demande le retour de son fils, soutenu par une importante mobilisation organisée par le régime castriste. L'un des principaux dirigeants de la dissidence intérieure cubaine, Elizardo Sanchez, a également demandé la restitution d'Elain à son père. – *(AFP, AP.)*

DÉPÊCHE

■ **LIBYE : les deux accusés libyens de l'attentat** contre un avion de la PanAm au-dessus de Lockerbie (Ecosse) – qui avait fait 270 morts en 1988 – ont comparu pour la première fois publiquement mardi 7 décembre, lors d'une audience préliminaire devant une cour écossaise réunie aux Pays-Bas. La défense des suspects, Abdel-Basset Ali El Megrahi et Al Amin Khalifa Fhima, a demandé à la cour d'abandonner les charges de *« complot »* retenues contre les deux hommes. Leur procès doit s'ouvrir en principe en février 2000 et pourrait durer plus d'un an. – *(AFP.)*

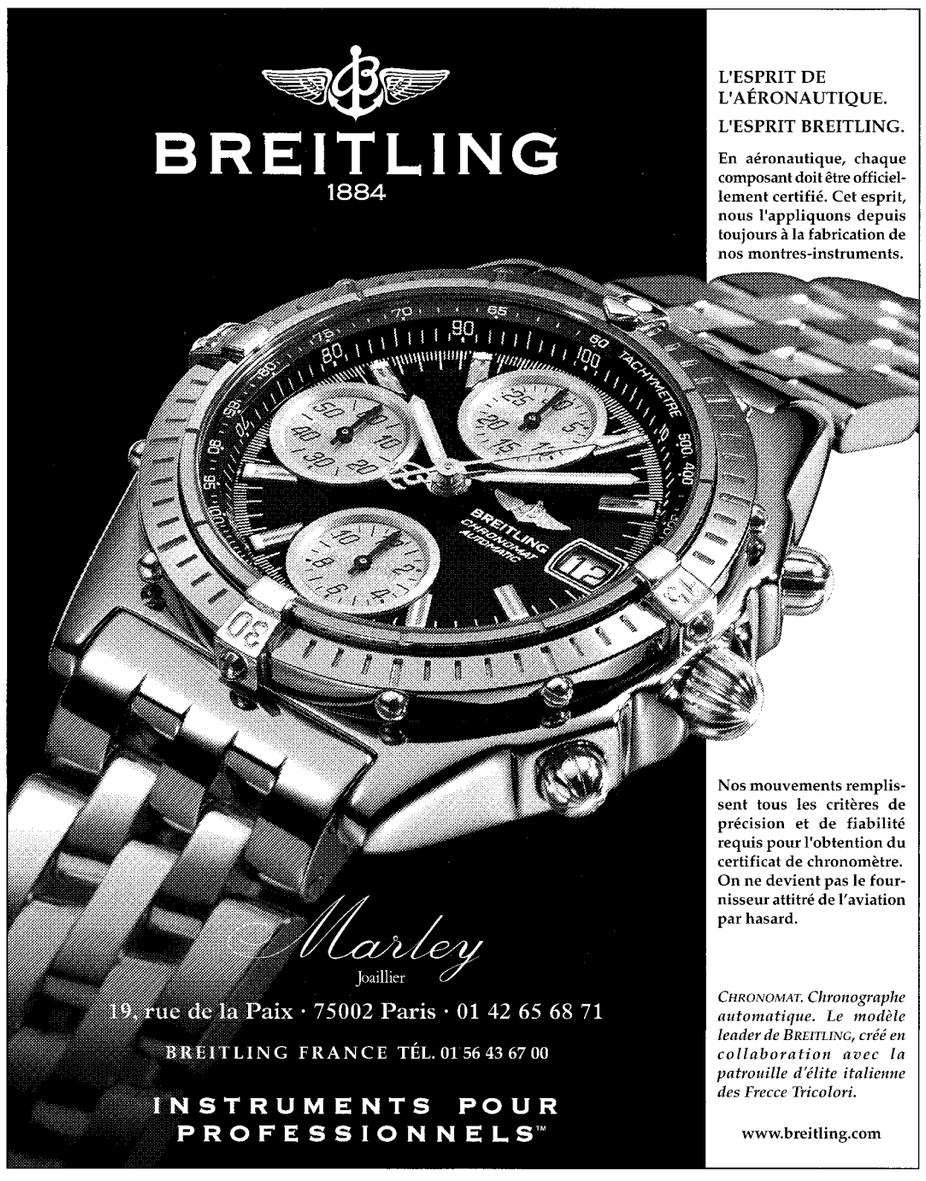

LeMonde Job: WMQ0912--0004-0 WAS LMQ0912-4 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 10:55 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 15Fap:100 N°:0368 Lcp:700 CMYK

Moscou rejette les critiques occidentales contre l'ultimatum sur Grozny

Des responsables russes ont laissé entendre que les habitants de la capitale tchétchène pourraient quitter la ville au-delà de la date-butoir du 11 décembre, mais le gouvernement Poutine a réitéré son intention de mener l'opération militaire « jusqu'au bout »

La Russie a rejeté, mardi 7 décembre, l'ensemble des critiques occidentales formulées contre l'ultimatum que ses forces armées ont lancé aux habitants de la capitale tchétchène, Grozny, leur donnant cinq jours pour quitter la ville. Moscou a qualifié les réactions de la communauté internationale de *« langage des diktats »*. Des responsables russes ont toutefois précisé que l'*« avertissement »* s'adressait aux *« bandits et non aux civils »*. Qualifiant l'ultimatum russe d'*« inacceptable »*, les Occidentaux ont accentué leur pression sur Moscou mardi. Plusieurs pays, dont la France, la Grande-Bretagne et le Canada, ont même évoqué d'éventuelles sanctions contre la Russie. Les Etats-Unis ont condamné les attaques russes contre des civils, mais précisé qu'ils n'interrompraient pas leur programme d'assistance à Moscou. Le Fonds monétaire international a suspendu ses versements à la Russie sans lier cette mesure à la crise tchétchène. Par ailleurs, l'OSCE a annoncé l'envoi, les 14 et 15 décembre, d'une mission dans le Nord-Caucase.

MOSCOU
de notre correspondant

Face au concert de protestations occidentales, les autorités russes ont tenté, mardi 7 décembre, une laborieuse explication de texte concernant l'ultimatum russe adressé aux habitants de Grozny, qui leur donne jusqu'au 11 décembre pour quitter la capitale tchétchène. Les tracts largués par avion sur la ville sont explicites : *« Ceux qui resteront à Grozny seront considérés comme des terroristes et seront anéantis par l'aviation et l'artillerie. »* Le premier ministre, Vladimir Poutine, a pourtant soutenu, mardi, qu'il *« n'avait pas entendu d'ultimatum. Il y a une déclaration de nos militaires inquiets pour le destin des civils. Ils feront tout ce qui est possible pour protéger la population. »*

« JUSQU'AU BOUT »

Responsable des opérations militaires, le général Viktor Kazantsev a également récusé le terme d'*« ultimatum »*. *« C'est un avertissement aux civils qui veulent fuir les bombardements pour leur dire qu'un corridor de sécurité leur sera garanti »*, a-t-il expliqué. Ces précisions russes tiennent autant aux avertissements de l'Occident qu'à la situation sur le terrain. De nombreux réfugiés ayant fui Grozny ces deux derniers jours ont expliqué ne pas avoir eu connaissance de l'ultimatum. Il resterait entre 20 000 et 50 000 personnes dans la ville, vivant dans des caves, sans électricité.

Le correspondant de la chaîne russe NTV, autorisé par l'armée à se rendre à Piervomaïskaïa, point de contrôle du « corridor de sécurité », a pu constater qu'aucun habitant ne l'avait franchi, mardi. Ce poste est d'ailleurs en cours d'aménagement. Le ministre de l'intérieur, Vladimir Rouchaïlo, a inspecté ces préparatifs pour déclarer : *« Nous commencerons à utiliser ce poste le 11 décembre »*, soit le jour de l'expiration de l'ultimatum. L'offensive finale sur la ville pourrait être donc différée, d'autant que les troupes russes semblent subir de nombreuses contre-attaques des combattants tchétchènes.

Vladimir Poutine était-il au courant de l'ultimatum lancé par ses généraux ? Rien n'est moins sûr, tant les militaires bénéficient depuis le début de cette guerre de larges marges de manœuvre. Le premier ministre a répété que *« l'opération sera menée jusqu'au bout »* et que les autorités russes demeuraient prêtes à *« intensifier leurs contacts politiques »*, à deux conditions : la libération de tous les otages, et l'élimination *« des bandits et des terroristes internationaux responsables de la mort de nos citoyens au Daghestan, à Moscou et dans d'autres villes »*. *« Si les pays occidentaux sont tellement préoccupés par la situation dans le nord-Caucase, qu'ils utilisent leur influence pas seulement pour faire pression sur la Russie mais pour que les bandits libèrent les otages »*, a-t-il ajouté.

PRÉOCCUPATIONS PARTAGÉES

Le premier ministre a également précisé que la famille d'Aslan Maskhadov, *« l'homme qui se considère comme le président de la Tchétchénie »*, se trouvait en Russie chez des amis et *« sous la protection du FSB* [ex-KGB] *pour éviter tout acte terroriste contre eux »*, manière de signifier que les ponts n'étaient pas entièrement coupés avec les autorités tchétchènes. Pendant que le ministère des affaires étrangères mettait en garde l'Occident, expliquant que *« le langage des sanctions économiques et des diktats était inacceptable »*, M. Poutine s'est voulu plus conciliant envers les Etats-Unis, jugeant *« compréhensible »* la réaction de Bill Clinton et assurant que la Russie partageait les préoccupations de l'opinion internationale *« sur la situation humanitaire »*. Le premier ministre, qui a construit toute sa popularité sur cette nouvelle guerre, n'estime avoir commis qu'un faux pas : *« Notre erreur est de ne pas avoir suffisamment informé l'opinion internationale des réalités du nord Caucase. »*

François Bonnet

L'appel de « Mémorial » contre l'« extermination massive »

La plus importante organisation russe de défense des droits de l'homme, Mémorial, une des rares voix en Russie à s'élever contre le conflit tchétchène, a appelé mardi 7 décembre *« le gouvernement et toutes les forces politiques russes, ainsi que les organisations internationales de l'ONU, l'OSCE, le Conseil de l'Europe, à tout faire pour ne pas permettre l'extermination massive de la population civile de Grozny »*. *« Il est évident que le commandement fédéral* (russe) *renonce publiquement au respect des droits de l'homme »*, estime dans un communiqué cette organisation fondée par le dissident soviétique Andreï Sakharov. – *(AFP.)*

Les Occidentaux qualifient l'« avertissement » russe d'« inacceptable »

● **La France, l'Allemagne et l'Italie** ont qualifié d'*« inacceptable »* l'ultimatum russe. *« Les Russes se trompent totalement »* en Tchétchénie, a estimé le Haut représentant de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union européenne, Javier Solana. Selon Paris et Londres, des mesures pourraient être discutées au sommet européen d'Helsinki prévu vendredi 10 et samedi 11 édécembre, concernant l'assistance de l'Union européenne à la Russie. Le Quai d'Orsay a souligné que *« la lutte contre le terrorisme ne peut en aucun cas justifier qu'on vide toute une ville de l'ensemble de ses habitants »*.

● **Le secrétaire général de l'OTAN,** George Robertson, a jugé que l'ultimatum russe ne pouvait être *« toléré par des gens civilisés »*. Il a a toutefois précisé, à l'issue d'un entretien avec Bill Clinton, que les Etats-Unis, comme l'OTAN, ne souhaitaient pas envoyer *« un message hostile »* à la Russie sur la Tchétchénie, mais simplement offrir *« des conseils constructifs »*.

● **Washington a critiqué l'offensive russe** mais s'est refusé à évoquer des mesures concrètes contre Moscou, affirmant que l'aide américaine à la Russie servait la sécurité des Etats-Unis. Tandis que le secrétaire américain à la défense, William Cohen, dénonçait les *« tueries aveugles de civils innocents sur une échelle assez considérable »*, le porte-parole de la Maison Blanche, Joe Lockhart, déclarait : *« si l'on regarde l'assistance que nous fournissons à la Russie, la plus grande partie sert à nous rendre la vie plus sûre. Elle sert à réduire leur menace nucléaire. Je ne sais pas à ce point quels bénéfices nous tirerions en mettant fin à cette aide »*.

● **Le Fonds monétaire international** (FMI) a indiqué, mardi 7 décembre, qu'il bloquait de nouveaux versements à la Russie, en attendant la mise en place par Moscou de *« mesures économiques structurelles »*. Le directeur général du FMI, Michel Camdessus, n'a pas évoqué la crise tchétchène pour justifier ce délai dans l'octroi d'un prêt de 640 millions de dollars. Pour Moscou, le blocage des fonds constitue une *« décision à l'évidence politique »*, a estimé mardi le premier vice-premier ministre Viktor Khristenko.

● **L'OSCE** (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) a annoncé qu'elle enverrait une mission dans le Nord-Caucase les 14 et 15 décembre. Conduite par le président de l'OSCE, le Norvégien Knut Vollebaek, elle devrait se rendre en Tchétchénie, au Daghestan et en Ingouchie. Le principe d'une telle mission avait été acquis lors du sommet de l'OSCE à Istanbul en novembre, mais les autorités russes avaient jusqu'à présent empêché qu'elle pénètre sur le territoire tchétchène.

● **Le Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR),** Mme Sadako Ogata, a déclaré mardi 7 décembre que le sort des civils tchétchènes, était devenu sa *« préoccupation numéro un »*. *« Il s'agit de la pire crise humanitaire en Russie depuis la guerre de Tchétchénie de 1994-1996 »*, affirme un communiqué du HCR, regrettant que des difficultés *« bureaucratiques et sécuritaires »* l'aient empêché d'agir dans la région pour porter secours aux populations. Le Haut commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, Mary Robinson, a estimé que l'ultimatum sur la reddition de Grozny était *« particulièrement préoccupant »*. Elle s'est également alarmée de la situation de milliers de civils coincés dans le district de Chatoï, dans le sud de la Tchétchénie, où ils ne peuvent échapper aux attaques aériennes russes.

● **La Chine,** où le président russe, Boris Eltsine, est attendu jeudi 9 décembre pour une visite officielle de deux jours, est le seul pays à avoir déclaré mardi *« comprendre et soutenir »* l'intervention de l'armée russe en Tchétchénie. – *(AFP, Reuters.)*

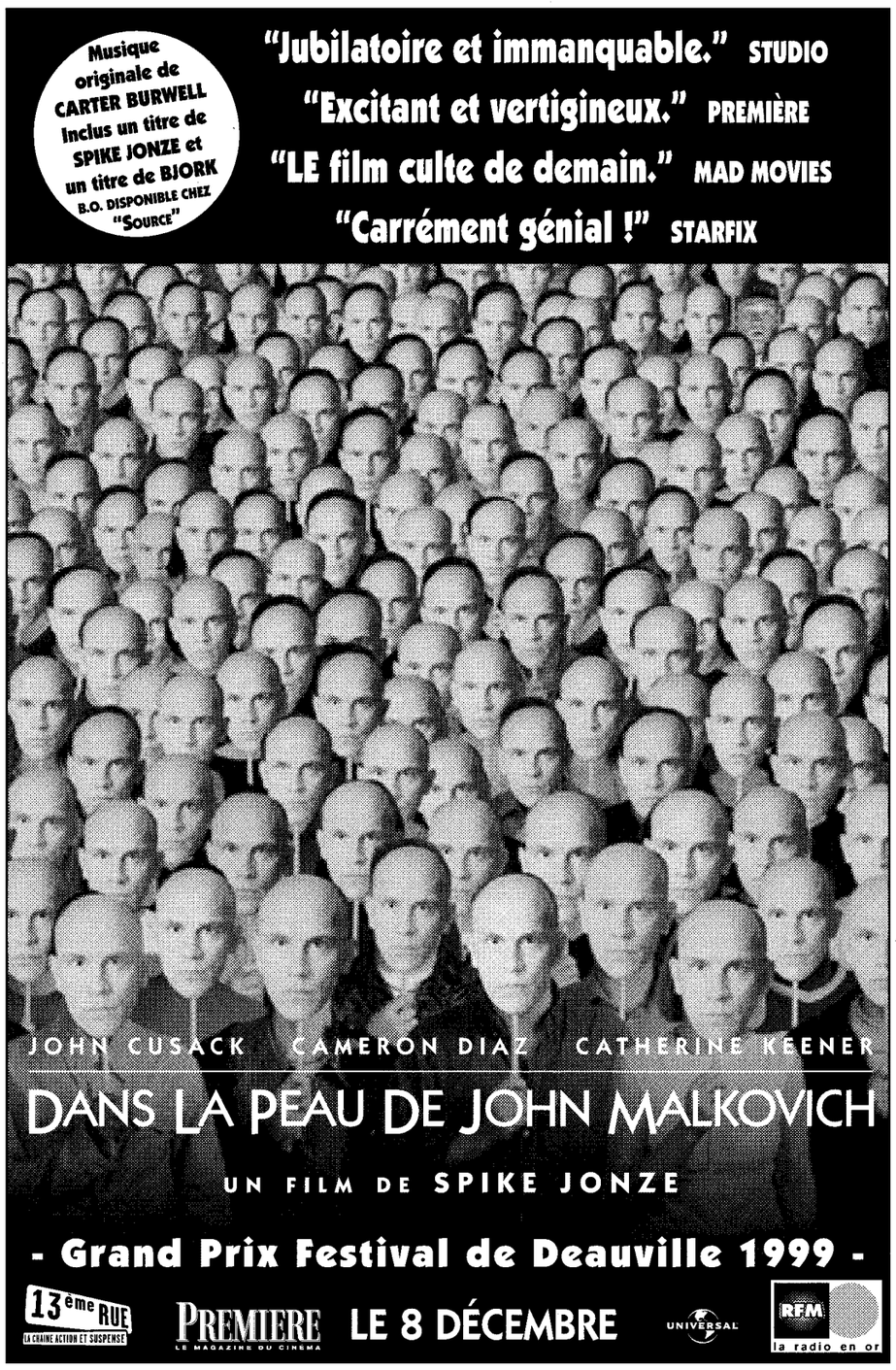

La Lituanie est en proie à un vif débat sur son avenir énergétique

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Producteur d'énergie nucléaire civile et voie de passage du pétrole russe dont elle dépend énormément, la Lituanie est en proie à un vif débat sur son avenir énergétique. Crise gouvernementale, pressions russes et européennes, irritation croissante de la population : la situation n'est pas des meilleures pour mener à bien son ancrage à l'Ouest – adhésion à l'Union européenne (UE) et à l'OTAN. Afin d'atteindre cet objectif stratégique, considéré comme prioritaire par la très grande majorité de la classe politique, l'ex-république soviétique doit-elle consentir des sacrifices aux répercussions sociales peu prévisibles ? Le gouvernement peut-il risquer de susciter dans la population un sentiment anti-occidental, allant à l'encontre de sa politique ? Autant de questions qui se posent aux dirigeants lituaniens.

Le 3 novembre, le Parlement de Vilnius a approuvé la nomination d'un nouveau premier ministre conservateur, Andrius Kubilius. Son prédécesseur avait démissionné pour protester contre les conditions de la privatisation du complexe pétrolier de Mazheikiu Nafta (raffinerie, oléoduc et terminal). Générant près d'un quart des revenus fiscaux du pays, il avait été promis, il y a dix-huit mois, au groupe américain Williams.

DÉPENDANCE RUSSE

Pour 150 millions de dollars, ce dernier a obtenu 33 % de l'entreprise et son contrôle opérationnel, avec une option sur une part majoritaire. Les négociations avaient toutefois failli échouer lorsque l'ex-premier ministre conservateur, Roland Paksas, se prononça, en octobre, contre la vente à William, pour une raison de coût. Le contrat prévoit que l'Etat injecte quelque 350 millions de dollars dans le groupe déficitaire, au prix d'un creusement de son déficit budgétaire. Or l'économie ne s'est pas encore remise de la crise russe d'août 1998.

Fort de l'appui du président Valdas Adamkus, ex-citoyen américain, le gouvernement décida d'ignorer M. Paksas et de conclure les négociations avec Williams, en dépit des critiques de l'opposition et de petites manifestations de rue. La portée politique, voire stratégique, d'un telle vente à une multinationale américaine l'a visiblement emporté sur des considérations économiques. Car la Lituanie est très dépendante du pétrole provenant de la Russie voisine.

Celle-ci s'en était servie comme moyen de pression au début des années 90, au moment du retour du pays balte à l'indépendance. Et au début de 1999, le robinet pétrolier fut coupé par les Russes pendant plusieurs semaines, dans ce qui avait été interprété comme une tentative d'imposer l'entrée d'un groupe russe dans le capital de Mazheikiu Nafta. Confier cette dernière à un groupe américain revient aussi, pour les partisans de Williams, à renforcer les liens du pays avec le plus important membre de l'OTAN, les Etats-Unis.

C'est dans le même esprit que Vilnius a accepté de fermer sa centrale nucléaire civile. Aucun pays au monde ne dépend autant que la Lituanie de son énergie nucléaire : plus de 80 % de ses besoins en électricité proviennent des deux réacteurs de la centrale d'Ignalina, construite du temps de l'ex-Union soviétique. Après la dissolution de l'URSS, ce pays balte hérita de la centrale, située à 120 km de Vilnius et construite sur le même modèle que la centrale ukrainienne de Tchernobyl.

Il apparut assez vite que les Lituaniens ne pourraient pas faire l'économie d'un plan de fermeture du site s'ils voulaient espérer un jour adhérer à l'UE. Vaste dilemme. D'un côté, Ignalina, contrôlée de très près par des experts suédois, représente une source non négligeable de devises, même si l'un des principaux clients, la Biélorussie, ne paie pas ses factures. L'économie lituanienne n'est pas assez florissante pour se passer aisément d'une telle vache à lait. D'un autre côté, les pressions se sont faites de plus en plus insistantes de la part de Bruxelles et de membres de l'UE, désireux de voir les réacteurs fermer au plus vite. Difficile de passer outre, même si cette clôture ne fut jamais présentée officiellement comme une condition *sine qua non* à l'entrée dans l'Union. *« Ces derniers mois, le dossier d'Ignalina a monopolisé 50 % de mon temps »*, constatait récemment Rytis Martikonis, le directeur pour l'intégration européenne au ministère des affaires étrangères.

CALENDRIER DE FERMETURE

Le gouvernement finit par adopter un calendrier de fermeture, que le Parlement avalisa le 5 octobre. Le premier réacteur, le plus ancien, sera mis hors service d'ici 2005. Un an avant cette date butoir devra être fixé le sort de la seconde unité de production, dont il semble entendu qu'elle cessera de fonctionner vers 2009. Les députés en appelèrent à l'UE pour qu'elle apporte désormais une *« aide financière essentielle »* au pays. Car fermer Ignalina coûtera très cher : sans doute plus de 1 milliard de dollars. Les estimations restent encore imprécises et varient selon les paramètres inclus. Ce qui est sûr, c'est que le prix du kilowattheure augmentera et que le Lituanien moyen paiera plus cher sa facture d'électricité. Nombreux sont ceux qui ne comprennent pas que leur gouvernement se soit plié de la sorte à cet *« ultimatum »* extérieur.

Faut-il y voir la cause d'une montée de l'euroscepticisme ? Certains experts et responsables politiques l'affirment. A en croire un récent sondage, le nombre de Lituaniens qui se prononceraient contre l'adhésion du pays à l'UE (31 %), si un référendum avait lieu *« demain »*, est devenu supérieur à celui des personnes qui voteraient pour (30 %). Un sondage qui ne fait qu'accentuer une tendance observée depuis près d'un an.

A la suite de sa décision de fermer Ignalina, la Lituanie a reçu les louanges des Quinze. Le 13 octobre, la Commission de Bruxelles recommanda que le pays puisse, avec cinq autres, commencer à son tour à négocier son adhésion à l'UE.

Antoine Jacob

LeMonde Job: WMQ0912--0005-0 WAS LMQ0912-5 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 11:04 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 15Fap:100 N°:0369 Lcp:700 CMYK

Largement réélu à la tête du SPD, M. Schröder sort renforcé par le recentrage de sa politique

Le chancelier attaque violemment son prédécesseur

Aidé par une bonne conjoncture économique et les déboires de son prédécesseur, Helmut Kohl, accusé d'avoir financé la CDU par des caisses noires, le chancelier Gerhard Schröder semble pour la première fois sorti de sa période noire. Un an après son arrivée au pouvoir, il a été réélu, le 7 décembre à Berlin, avec une très forte majorité, à la présidence du Parti social-démocrate. Lionel Jospin était venu lui apporter son appui.

BERLIN
de notre correspondant

Le succès est au-delà des espérances. Le chancelier Gerhard Schröder a été réélu, mardi 7 décembre, président du Parti social-démocrate (SPD), recueillant 86 % des voix des délégués réunis en congrès à Berlin. C'est dix points de mieux qu'en avril, quand M. Schröder avait été élu, en pleine guerre du Kosovo, à la tête d'un parti traumatisé par le départ de son président Oskar Lafontaine.

Petit à petit, le SPD, qui n'a jamais aimé M. Schröder, se réorganise de manière plus favorable pour lui. Franz Müntefering, organisateur de la campagne électorale de 1998, a été élu avec 94 % des voix des 522 délégués au poste nouvellement créé de secrétaire général, tandis que le ministre-président de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Wolfgang Clement, proche de Gerhard Schröder et des milieux économiques, fait son entrée au présidium. En revanche, le ministre de la défense, Rudolf Scharping, qui s'était posé un peu vite en successeur de M. Schröder au cours des dernières semaines, est sanctionné : il n'a été réélu vice-président qu'avec 73 % des voix, contre 92 % lors du dernier scrutin.

CÔTÉ SOCIAL

Comment Gerhard Schröder est-il parvenu à opérer un tel retournement ? D'abord, le parti a fait définitivement son deuil de M. Lafontaine, absent du congrès. M. Schröder, qui a même pu se permettre de qualifier la manière dont il avait claqué la porte en mars d'*« inacceptable »*, est aujourd'hui le seul qui puisse redresser un parti en perte de vitesse. Il essaie de parler au cœur des délégués et a défendu le côté social de ses réformes.

Sur le fond, la *Süddeutsche Zeitung* accuse le chancelier d'avoir *« changé de message politique comme le caméléon de couleur »*. Après avoir pris un virage centriste, M. Schröder tient de nouveau un discours flou, tempérant ses convictions modernes par des accents de gauche. Défendant le plan d'austérité de son ministre des finances, il a expliqué que *« nous ne réduisons pas les déficits publics parce que les analystes boursiers nous le conseillent,* [mais...] *pour que nos enfants reçoivent une bonne formation »* au lieu de devoir payer des intérêts. Pris *« dans la poche du contribuable, des petites gens »*, ceux-ci atterrissent dans *« les banques et les compagnies d'assurances »*, a accusé le chancelier.

Il a défendu l'impopulaire hausse de 6 pfennigs du prix de l'essence, censée financer les retraites, en expliquant que la hausse du carburant depuis un an était due à *« un cartel »*, l'OPEP, et aux *« majors pétrolières »*, qui ont *« ramassé à la pelle l'argent dans les poches »*. Enfin, le chancelier a défendu le sauvetage du groupe de BTP en faillite Holzmann, qui lui a valu un regain de popularité. Ce sauvetage a beau ne pas correspondre au politiquement correct de l'économie mondiale, M. Schröder estime que *« la politique a le devoir d'aider à éviter les crises existentielles »*. Il tente ainsi de se poser comme celui qui va adapter la gauche à une mondialisation inéluctable, mais entend, par son pragmatisme, protéger l'Allemagne de ses excès.

CODE DE LA NATIONALITÉ

Certains sujets ont été soigneusement évités, comme la guerre au Kosovo, impopulaire dans un SPD longtemps marqué par le pacifisme. En revanche, M. Schröder a tenté d'esquisser un projet de société. Pour la première fois, il a défendu la réforme, peu populaire, du code de la nationalité, jusqu'à présent fondée exclusivement sur le droit du sang. *« Nous avons enfin réformé le code de la nationalité pour que l'Allemagne puisse de nouveau être connectée à la réalité européenne »*, a revendiqué le chancelier, qui s'en est pris vivement à la pétition à relents xénophobes organisée début 1999 par les chrétiens-démocrates (CDU) contre cette réforme.

Profitant des déboires de Helmut Kohl, qui a dû reconnaître l'existence de caisses noires dans son parti, la CDU, M. Schröder s'en est d'ailleurs vivement pris à son prédécesseur. L'accusant d'avoir *« mis l'Etat au bord de la faillite »*, il a ajouté : *« La seule chose qu'ils aient assainie, ce sont les caisses de leur parti. » « Quelle conception de l'Etat se fait Helmut Kohl quand il dit : les règles formelles – donc les lois qu'il a décidées lui-même – seraient pour lui moins importantes que les amitiés particulières ? Cela veut dire en clair : il se fiche du respect des lois. Il accorde plus d'importance au copinage personnel. »* Les applaudissements des délégués étaient garantis.

Arnaud Leparmentier

Le SPD sponsorisé par Volkswagen et Philip Morris

Alors que la CDU se débat dans un scandale de corruption, le sponsoring est plus puissant que jamais au SPD. Lundi 6 décembre, le chancelier Gerhard Schröder a inauguré la soirée de la presse qui se tenait sur la prestigieuse avenue Unter den Linden, dans le salon d'exposition de Volkswagen. Un membre de la direction de Volkswagen, qui sponsorisait la soirée, a ensuite tenu un petit discours aux côtés du chancelier. Au congrès du SDP, le lendemain, c'est l'américain Philip Morris qui faisait règner la loi : seuls les journalistes munis d'une petite rosette aux couleurs du fabricant de cigarettes passaient sans encombre le barrage des gorilles à l'entrée du centre de presse. Les contrôleurs refoulaient sans ménagement les journalistes ne pouvant présenter que l'accréditation du SPD pour le congrès. Ceux-ci se retrouvaient au service de presse du parti où une grappe de mécontents ne mâchait pas ses mots, le stand n'ayant plus aucun des précieux laisser-passer. – *(AFP.)*

Lionel Jospin a reçu un accueil chaleureux du SPD

BERLIN
de notre correspondant

Son discours a été interrompu une bonne douzaine de fois par les applaudissements des délégués sociaux-démocrates (SPD) réunis en congrès à Berlin. Le premier ministre français Lionel Jospin, invité d'honneur, a réchauffé le cœur des délégués allemands juste avant que l'on ne procède à l'élection de Gerhard Schröder à la présidence du parti. *« Cela a aidé »*, confiait M. Schröder dans la foulée de sa large réélection.

Après les vagues soulevées par le document Blair/Schröder, la venue du premier ministre britannique aurait pu diviser les militants SPD. En revanche, l'aide de M. Jospin était la bienvenue. Il incarne, pour la gauche du SPD, le modèle de celui qui peut réussir sans renier ses valeurs. Mais c'est surtout en homme d'Etat, en premier ministre de la France, qu'il s'est exprimé... Pour la plus grande joie de Gerhard Schröder, qui cherche désormais à éviter les sempiternelles comparaisons entre Blair, Schröder et Jospin. Le premier ministre français a clos le sujet : *« Chacun de nos mouvements*, a-t-il dit, *recherche la modernité. Il le fait à sa façon. Avec ses références. Avec son histoire nationale. Avec sa culture politique. Et c'est très bien ainsi. »*

FIN DU MÉPRIS MUTUEL

M. Jospin a expliqué que l'amitié franco-allemande était *« une amitié exigeante, qui dépasse les clivages politiques, car elle concerne directement nos peuples »*. Le premier ministre a estimé que celle-ci *« doit nous permettre, grâce à une volonté politique partagée, de construire l'Europe du plein emploi »*, une Europe fondée sur les valeurs de la famille social-démocrate. Pour M. Jospin, le congrès du SPD était aussi une occasion d'affirmer son rôle dans le dialogue franco-allemand. Le premier ministre a souvent été gêné par sa cohabitation avec le président de la République. La chancellerie a longtemps misé sur Jacques Chirac, qui a le dernier mot dans les sommets européens. Les choses évoluent, surtout depuis que Gerhard Schröder a compris, cet été, que la France était un partenaire incontournable.

M. Jospin n'a pas encore avec Gerhard Schröder des liens comparables à ceux qui unissaient De Gaulle et Adenauer, Schmidt et Giscard d'Estaing ou Kohl et Mitterrand. Mais depuis leur rencontre à Genshagen en septembre, les relations entre les deux hommes se décrispent. Ils ont mis fin au mépris mutuel qui les animait. Ils sont soucieux d'essayer de se comprendre, même s'ils ne savent pas comment se prendre l'un l'autre, tant leurs caractères sont différents. A cet égard, M. Schröder reste plus proche de M. Chirac.

Ar. Le.

Une reprise économique peu créatrice d'emplois

FRANCFORT
de notre correspondant

Coïncidence heureuse pour le chancelier Schröder, le congrès du SPD bat son plein au moment où l'Allemagne affiche un incontestable regain de forme économique. La reprise semble bien amorcée, avec une hausse de + 0,7 % du produit intérieur brut au troisième trimestre en glissement trimestriel (selon des statistiques publiées mardi 7 décembre). Alors que la principale économie de la zone euro avait enregistré une croissance quasi atone au deuxième trimestre (+ 0,1 %), le climat des affaires s'est amélioré de mois en mois cet automne, même si le changement d'état d'esprit est surtout sensible à l'ouest du pays.

Après les mauvais résultats du début d'année, puis le tournant de l'été, la Bundesbank confirme dans son dernier rapport mensuel que *« l'économie allemande se trouve à nouveau dans un net mouvement à la hausse »*. Une fois encore, ce sont les exportations qui tirent la croissance, grâce à la bonne tenue des Etats-Unis et à la résorption des difficultés survenues dans certains pays émergents.

« La faiblesse actuelle de l'euro a également un effet positif, en réduisant le prix des produits allemands », indique Christoph Hausen, économiste à la Commerzbank. La bonne tenue de l'activité dans l'industrie est déterminante, alors que le bâtiment et les services, malgré une amélioration dans le commerce de détail, sont encore à la traîne.

« L'Allemagne sort des difficultés, mais lentement », nuance Udo Ludwig, de l'institut de conjoncture IWW, à Halle. Les derniers chiffres sur l'évolution du PIB sont plutôt dans le bas de la fourchette attendue par les économistes. En octobre, les six principaux instituts de conjoncture tablaient sur une croissance de 1,4 % cette année, mais *« cela semble encore très optimiste actuellement »*, constate M. Ludwig. Même si la demande intérieure se renforce, elle est encore handicapée par des investissements modestes et par le faible recul du chômage, qui reste élevé avec 4 millions de personnes concernées (10 % de la population active). En un an, l'Allemagne a créé à peine 30 000 emplois.

Néanmoins, la tendance est à l'optimisme pour l'an 2000. Les six principaux instituts de conjoncture attendent une croissance de 2,5 %, tout comme le gouvernement. La demande intérieure devrait relayer avantageusement les performances des exportateurs. Reste à savoir si ce dynamisme se traduira en emplois supplémentaires, question déterminante pour l'avenir de Gerhard Schröder.

Philippe Ricard

L'OCDE critique le gouvernement allemand

L'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) prévoit que l'Allemagne aura une croissance de + 1,5 % en 1999 et de + 2,25 % en l'an 2000. Dans une étude sur l'Allemagne publiée mercredi 8 décembre à Paris, l'OCDE émet un certain nombre de critiques à la politique du gouvernement Schröder, qui n'a pas encore indiqué clairement quelles étaient ses intentions notamment en matière fiscale : *« Les modalités de la réforme de la fiscalité des entreprises restent indécises. »* La baisse du taux global de l'impôt sur les sociétés, si elle est adoptée comme prévue, a été conçue pour replacer l'Allemagne dans une position médiane par rapport aux autres pays de l'OCDE.

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuirs - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M° Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M° Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

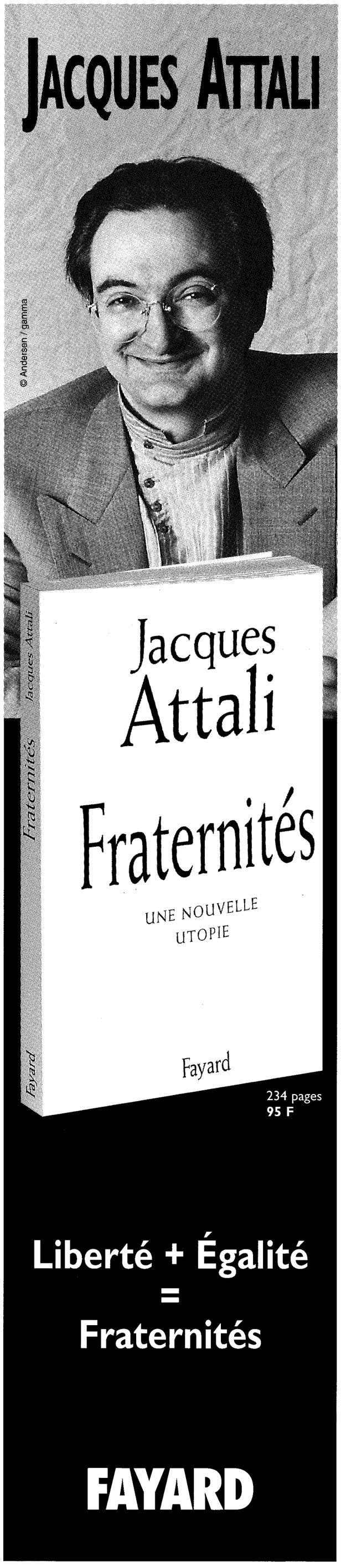

LeMonde Job: WMQ0912--0006-0 WAS LMQ0912-6 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 10:56 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 15Fap:100 N°:0370 Lcp:700 CMYK

BUDGET L'Assemblée nationale engage, mercredi 8 décembre, l'examen du « collectif » de fin d'année. La principale controverse que suscite ce projet de loi de finances rectificative porte sur les dividendes de la croissance, la droite faisant grief au gouvernement de minorer les rentrées fiscales. ● L'OPPOSITION évoque une *« cagnotte »* de 30 à 40 milliards de francs. Le communiste Robert Hue avance un chiffre comparable et demande au gouvernement de *« mettre la main à la poche »*. ● LES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES, à la charge du ministère de la défense, intégrant en particulier la présence militaire française dans les Balkans, coûteront 4,6 milliards de francs en 1999. ● LE MINISTÈRE DES FINANCES bruisse de rumeurs, après la démission du directeur général des impôts, sur un possible remplacement du directeur du budget. L'affaire est suivie de près par l'Elysée.

La droite accuse le gouvernement de dissimuler une « cagnotte » budgétaire

Alors que les députés engagent, mercredi 8 décembre, l'examen du « collectif » de fin d'année, la controverse sur les dividendes de la croissance prend de l'ampleur. Les communistes réclament des gestes supplémentaires en faveur des chômeurs

LA DROITE, que Dominique Strauss-Kahn avait tournée en dérision au cours de la première lecture du projet de loi de finances pour 2000, à l'Assemblée nationale, en octobre, a retrouvé un peu de sa virulence à l'encontre des socialistes sur les sujets économiques. Mais sur un thème qu'elle n'a, jusqu'ici, pas eu l'occasion d'exploiter. Lors de la discussion sur le collectif budgétaire qui débute mercredi 8 décembre, les députés de l'opposition vont monter au créneau pour accuser le gouvernement de cacher aux Français l'existence d'une *« cagnotte »*. Les motions de procédure du RPR, de l'UDF et de DL tourneront autour de ce sujet.

« Les socialistes ont changé. Avant, ils dépensaient l'argent qu'ils n'avaient pas. Maintenant, ils en planquent. Comme dirait Obélix, ils sont fous ces socialistes », ironise Jean-Jacques Jegou (UDF, Val-de-Marne), qui conteste les chiffres du projet de loi de finances rectificative pour 1999. D'après celui-ci, les recettes encaissées par l'Etat en 1999 sont supérieures de 13 milliards de francs (1,98 milliard d'euros) à ce qui était programmé dans la loi de finances initiale pour 1999. Elles serviront à faire face à des dépenses imprévues, et à réduire légèrement le déficit budgétaire, à 234,2 milliards de francs fin 1999 au lieu des 236,6 milliards initialement pronostiqués.

« Selon nos calculs, le surplus de recettes devrait dépasser les 40 milliards de francs cette année », explique Charles de Courson (UDF, Marne). Même son de cloche chez DL, où François d'Aubert (Eure-et-Loir) considère que *« les plus-values fiscales sont en fait de 30 à 40 milliards de francs »*. Au RPR, Philippe Auberger (Yonne) les estime entre *« 20 et 30 milliards de francs »*. Tous citent la situation du budget de l'Etat que Bercy publie au fil des mois.

SILENCE À GAUCHE

Selon les derniers chiffres en date, divulgués le 6 décembre, les recettes fiscales nettes enregistraient à fin octobre une progression de 9,7 % par rapport à fin octobre 1998, notamment grâce aux bonnes rentrées de l'impôt sur les sociétés. Le collectif budgétaire prévoit que ces recettes nettes seront en hausse de 7,2 % sur l'ensemble de l'année. Pour la droite, cela ne fait aucun doute : la tendance constatée sur les dix premiers mois de l'année devrait se poursuivre jusqu'en décembre. *« Les mois de novembre et décembre sont de très gros mois en matière fiscale. Et il y a des aléas sur ces mois-ci, notamment en matière d'impôt sur les sociétés »*, argue Bercy, qui poursuit : *« Le rebond de l'activité économique tient essentiellement à la reprise des exportations et de l'investissement. Ce qui pour les caisses de l'Etat n'est pas, dans l'immédiat, très enrichissant. »*

A gauche, le sujet « cagnotte » fiscale fait peu débat. Seuls les Verts s'en emparent. *« Bercy essaie de minimiser sa cagnotte, qui se situe aux alentours de 40 milliards. La prime de Noël et la revalorisation des minima sociaux, pour 2,7 milliards de francs, auraient pu être plus importantes »*, estime Yves Cochet (Val-d'Oise). Mais celui-ci sera au perchoir, mercredi, et son courant ne sera probablement pas représenté dans l'Hémicycle. *« Il y a sûrement plus d'argent dans les caisses de l'Etat que ne le dit le gouvernement. Mais c'est impossible de le savoir précisément »*, considère, de son côté, le communiste Christian Cuvilliez (Seine-Maritime).

Les députés socialistes, eux, sont silencieux sur le sujet. Le gouvernement leur a donné les assurances minimales qu'ils attendaient. Il a fait un geste envers les plus démunis, en annonçant une prime de Noël et une revalorisation des minima sociaux. Et, conformément à leur demande, il s'est engagé, si les comptes définitifs de l'année 1999 le permettaient, à engager une réforme de la taxe d'habitation dès l'automne 2000, c'est-à-dire... à la veille des élections municipales. *« Implicitement, le gouvernement a déjà reconnu qu'il aurait au moins environ 10 milliards de plus que ce qu'il prévoit dans le collectif budgétaire »*, estime Raymond Douyère (Sarthe, PS). *« L'exécution de la loi de finances pour 1999 se fera sur une base un peu meilleure que ne le prévoit le collectif »*, admet Bercy.

Le sujet de la « cagnotte » fiscale est politiquement dangereux. Annoncer que les caisses de l'Etat se remplissent plus que programmé constitue une bonne nouvelle.

DES GESTES PRÉÉLECTORAUX

Mais il y a un revers à cette médaille : si les recettes fiscales sont supérieures à ce qui était envisagé, les prélèvements obligatoires (impôts, impôts locaux, prélèvements sociaux) ainsi que leur poids dans le produit intérieur brut (PIB) le seront également. Bercy, qui avait promis, il y a un an, que la pression fiscale diminuerait en 1999, a déjà dû revenir par deux fois sur sa parole : après avoir annoncé qu'elle serait stabilisée, à défaut d'être réduite, il a dû reconnaître, à la rentrée, qu'elle augmenterait, pour atteindre en 1999 le taux record de 45,3 % du PIB, contre 44,9 % un an avant. Difficile, dans ces conditions, de revoir une nouvelle fois à la hausse ce chiffre, même si sa progression est largement imputable à la bonne conjoncture.

« Le gouvernement a également intérêt à ne pas exciter la gourmandise de ses alliés de la majorité plurielle », estime M. de Courson. *« Il aura des difficultés à financer les 35 heures, notamment dans la fonction publique. Son matelas ne lui sera pas inutile »*, considère M. Jegou. Et s'il reste de l'argent, il pourra toujours servir à faire un geste fort envers les contribuables en 2001, à la veille des élections législatives.

Virginie Malingre

Robert Hue demande des mesures sociales « fortes »

EST-CE la préparation du 30e congrès ? La grogne persistante d'une partie des députés du groupe communiste à l'Assemblée nationale ? Ou seulement un signal avant la manifestation du 11 décembre sur le thème de l'emploi ? Toujours est-il que Robert Hue entend hausser le ton à l'égard du gouvernement. Lundi 6 décembre, le secrétaire national du PCF a interpellé plus particulièrement *« Martine Aubry et le gouvernement »* qui *« doivent mettre la main à la poche de façon plus significative »* pour répondre aux revendications des chômeurs. Signe de l'accent qu'il entend mettre sur cette exigence, M. Hue, qui s'exprimait en même temps que la ministre de l'emploi et de la solidarité, est revenu à deux reprises sur le sujet.

Place du Colonel-Fabien, on met en regard les excédents du budget de l'Etat – entre 20 et 30 milliards de francs, selon le chiffrage communiste – dus à la reprise économique et le coup de pouce annoncé par le gouvernement en faveur des chômeurs, et on estime que le fléau de la balance ne penche pas du bon côté. *« Quand on a 30 milliards de recettes fiscales, on ne mégote pas »*, explique M. Hue, qui demande que 5 milliards de francs soient immédiatement consacrés aux plus démunis. L'enveloppe des mesures d'urgence pour les chômeurs présentée par Mme Aubry ne s'élève qu'à 2,7 milliards de francs (*Le Monde* du 8 décembre). En se faisant le chantre de mesures plus sociales, le secrétaire national du PCF se veut à la fois l'aiguillon et la conscience de gauche du gouvernement. *« Eh bien, je dis "prenons une décision forte, bien à gauche" »*, a-t-il lancé, lundi, à l'adresse de Lionel Jospin.

« AGIR À GAUCHE »

Dans la foulée, le secrétaire national du PCF plaide aussi pour deux autres mesures de gauche : une proposition de loi afin de rendre plus onéreux le recours au travail précaire pour les employeurs *(lire page 8)* et un engagement de l'Etat à partir du 1er janvier 2000 afin de permettre la *« transformation des emplois-jeunes en emplois stables »*. Toutes ces demandes sont, pour le numéro un communiste, *« légitimes »* et doivent servir de réponse *« à l'arrogance et aux chantages provocateurs de M. Seillière, qui se comporte en fer de lance de l'opposition et en parti des patrons »*.

Par ce discours, M. Hue veut montrer que les manifestations qui doivent se tenir, samedi 11 décembre, à Paris et en province, ne sont pas dirigées contre le gouvernement mais ont pour but de le pousser à *« agir plus à gauche »*. Si, à Paris, la manifestion verra le PCF défiler derrière les associations de défense de chômeurs (AC !, Apeis, MNCP), les rassemblements en province se situent dans le prolongement de la manifestation du 16 octobre et verront la réédition d'un tête-à-tête entre le PCF et les partis d'extrême gauche (LO et LCR). Lutte ouvrière, qui a fait l'impasse sur les manifestations anti-OMC du 27 novembre, mise beaucoup sur cette nouvelle échéance afin de courtiser les cadres et les militants du PCF.

Alain Beuve-Méry

L'Elysée veille sur le sort du directeur du budget

LE MINISTÈRE des finances vit, décidément, des jours agités. Alors qu'un nouveau directeur des impôts doit être désigné, la direction du budget est une source potentielle de conflit avec l'Elysée.

On sait que le directeur général des impôts, Jean-Pascal Beaufret, a présenté sa démission pour devenir, début décembre, directeur financier adjoint d'Alcatel (*Le Monde* daté 28-29 novembre). Alors que cette administration est au cœur du projet de modernisation du ministère, Christian Sautter, qui a succédé à Dominique Strauss-Kahn, a un choix difficile à faire pour trouver un haut fonctionnaire capable de continuer le travail, sans susciter un jeu de « chaises musicales » trop compliqué. Tous les candidats dont les noms sont étudiés ont des responsabilités importantes à Bercy : chef du service de l'Inspection générale des finances, Thierry Bert est sur les rangs, mais ses chances seraient limitées ; directeur général de la comptabilité publique, Jean Basseres serait aussi intéressé, de même que Bruno Parent, qui était l'un des bras droits de M. Beaufret : enfin, Hervé Le Floc'h-Louboutin, directeur de la législation fiscale, assure actuellement l'intérim.

La direction du budget est au centre d'un maelström encore plus compliqué. Avant la démission de M. Strauss-Kahn, Denis Morin, qui était directeur du cabinet de M. Sautter, alors secrétaire d'Etat au budget, avait fait savoir qu'il aimerait mettre fin à ses fonctions et changer d'affectation. On avait donc imaginé qu'il pourrait quitter le cabinet pour devenir directeur du budget. Encore fallait-il que l'actuel détenteur du poste, Christophe Blanchard-Dignac, nommé par Alain Juppé, accepte de libérer la place. En juin, M. Sautter lui avait donc proposé un poste, mais, se sachant sous la protection de l'Elysée, le directeur du budget avait décliné cette première proposition. Acceptant tout de même de partir, M. Blanchard-Dignac avait émis un autre souhait, que le gouvernement n'avait pas satisfait.

On est donc entré, depuis, dans une situation de blocage. Sollicité pour trouver un poste d'ambassadeur à l'intéressé, le Quai d'Orsay n'a pas encore manifesté beaucoup d'empressement. Ce qui a conduit à un épilogue inattendu : devenu ministre de l'économie et des finances, M. Sautter a fait savoir à M. Morin qu'il aurait, tous comptes faits, du mal à se passer de ses services et qu'il souhaitait le garder à ses côtés comme directeur adjoint du cabinet, chargé des questions budgétaires. Pour combien de temps ? Nul ne le sait. M. Blanchard-Dignac a appris, lui, dans l'intervalle, qu'il est sur un siège éjectable.

Laurent Mauduit

Défense : le coût des opérations extérieures a doublé en 1999

LE MINISTÈRE de la défense a fait ses comptes : le coût des interventions extérieures de la France dépassera les 4,6 milliards de francs (701 millions d'euros). Soit plus qu'un doublement par rapport aux 2,1 milliards de francs engagés pour de telles opérations en 1998. Il faut remonter à 1996 pour avoir une évaluation d'un montant comparable.

La présence militaire dans les Balkans est à l'origine de cette augmentation sensible des coûts. La contribution de la France en Bosnie (3 980 hommes au titre de la SFOR), au Kosovo (4 000 hommes au sein de la KFOR) et en Macédoine (850 hommes) entraîne une dépense – selon les armées, un *« surcoût »* par rapport à ce qu'auraient été les dépenses habituelles en métropole – de l'ordre de 2,9 milliards de francs. On notera cependant que cette somme reste assez en deçà des prévisions avancées en juin (entre 3 et 3,5 milliards de francs), du fait d'une réduction du contingent français déployé hors des frontières. Cette diminution des effectifs devrait continuer, l'année prochaine, en Bosnie, où l'on ne comptera plus que 2 600 Français au printemps 2000.

Outre ces deux opérations extérieures majeures, la France est présente au Timor-Oriental, avec 560 hommes, pour un coût de 71 millions de francs. Ce dispositif est en cours de démontage, avec le retour en France de l'antenne chirurgicale et d'un transport de chalands de débarquement. Les 1,7 milliard de francs restants concernent essentiellement le coût des opérations sous contrôle de l'ONU (au Liban, au Sahara occidental, en Angola, en Sierra Leone et au Congo), sous commandement français en Afrique (au titre des accords de défense ou de coopération) ou en mission de médiation entre l'Erythrée et le Yémen pour la surveillance des îles Hanish. Certaines de ces actions ne seront pas reconduites en 2000.

En Afrique, la France a commencé à diminuer ses effectifs militaires prépositionnés, qui compteront 5 600 hommes dans quelques mois, au lieu de 6 300 aujourd'hui. L'essentiel de ce dispositif, soit 3 000 hommes recensés à la fin de l'année, est stationné à Djibouti, selon un accord de défense qui interdit aux forces françaises d'utiliser la base pour se « projeter » sur un autre théâtre d'opérations mais qui les oblige à protéger la ville et le port de Djibouti contre toute agression sans, toutefois, devoir prendre part à la lutte du gouvernement contre certains mouvements de dissidence interne au pays. En dehors de Djibouti, la France maintient 1 150 hommes au Sénégal, 975 au Tchad, malgré de graves divergences de vues avec N'Djamena, 580 au Gabon et 570 en Côte d'Ivoire.

Les cadres s'estiment victimes des économies budgétaires

D'une manière générale, la baisse des coûts, dans la plupart de ces déploiements, est obtenue par des économies pratiquées sur les soldes et les charges sociales de militaires mobilisés par les actions extérieures. Le ministère de la défense reconnaît, par exemple, que la rémunération d'un capitaine (marié, avec deux enfants) a diminué en 1999 de 27 % au Liban, de 14 % dans les Balkans et de 13 % en Centrafrique. Une telle politique budgétaire a provoqué de vives contestations dans les armées, chez les cadres, qui s'estiment victimes de disparités de rémunération excessives entre les différents corps engagés et les théâtres extérieurs.

Jacques Isnard

LeMonde Job: WMQ0912--0007-0 WAS LMQ0912-7 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 11:03 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 15Fap:100 N°:0371 Lcp:700 CMYK

Gauche et droite se renvoient la responsabilité de la rigueur imposée aux hôpitaux parisiens

La grève à Paris s'explique par les mesures d'économies imposées depuis 1996

Alors que la grève s'étend à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, Jacques Chirac a mis en garde le gouvernement, mardi 7 décembre, contre *« les logiques de planification aveugle »* qui sont *« toujours à l'œuvre »*. Jean Tiberi a demandé à Martine Aubry d'ouvrir le dialogue. La ministre de la solidarité a affirmé qu'elle a infléchi la rigueur imposée aux établissements parisiens par le plan Juppé sur la Sécurité sociale.

LA GRÈVE dans certains établissements de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a donné lieu, mardi 7 décembre, à une belle partie de *« patate chaude »* : le gouvernement et l'opposition se sont rejeté la responsabilité des mouvements sociaux qui, partis de Saint-Louis et de Saint-Antoine, gagnent peu à peu plusieurs centres hospitaliers de la capitale *(lire ci-dessous)*. Ces grèves ne sont que la conséquence de la rigueur budgétaire – particulièrement sévère en Ile-de-France – imposée par la réforme hospitalière mise en place par Alain Juppé en 1996, et à peine adoucie par Lionel Jospin depuis 1997. En ouvrant, mardi, le colloque sur *« L'hôpital au XXIe siècle »* organisé à l'occasion des cent cinquante ans de l'Assistance publique, Jacques Chirac a donc été obligé de jouer sur un double registre. Celui, économique, d'une rigueur maîtrisée. *« Il importe plus que jamais de poursuivre »* la réforme inscrite dans l'ordonnance du 24 avril 1996, a prévenu le président de la République. M. Chirac a estimé qu'il fallait *« offrir les services nécessaires là où ils sont nécessaires, maîtriser les coûts, veiller à ce que chaque franc dépensé soit réellement utile à la santé des malades »*. Il s'est donc réjoui que, depuis quatre ans, une péréquation budgétaire ait permis un début de rééquilibrage des crédits en faveur des régions les moins bien dotées. Même si, selon lui, *« beaucoup de chemin reste à faire pour que l'organisation hospitalière garantisse l'égalité de tous devant la santé »*.

Sur un registre plus politique, le chef de l'Etat a pourtant regretté que *« les logiques de planification aveugle* [soient] *toujours à l'œuvre »*. *« Une certaine péréquation est indispensable, mais elle doit être conduite avec beaucoup de discernement »*, a-t-il prévenu, avant de défendre implicitement les hôpitaux parisiens : *« Affaiblir ce qui fonctionne pour pouvoir augmenter les dépenses ailleurs sans garantir un profit direct pour les malades serait de mauvaise méthode. »*.

MAUVAISE FOI

Cette défense n'est pas étonnante. Depuis trois ans, c'est l'Ile-de-France – et surtout l'AP-HP, CHU le mieux doté de France – qui fait les frais de cette politique. Or le conseil d'administration de l'AP-HP est présidé par le maire de Paris, Jean Tiberi, et sa direction générale est assurée depuis mai 1997 par Antoine Durrleman, proche de M. Chirac et qui fut le conseiller social de M. Juppé à Matignon entre 1995 et 1997. Martine Aubry, qui redoute une extension du conflit, lui a répondu, l'après-midi, à l'Assemblée nationale. La ministre de la solidarité a souligné qu'elle *« partage le point de vue des urgentistes de l'hôpital Saint-Antoine, qui travaillent dans des conditions extrêmement difficiles »*, tout en précisant qu'elle avait inversé la tendance à la baisse des budgets hospitaliers de la région depuis 1998. *« L'AP de Paris a eu un budget en baisse de 0,34 % en 1997. Nous l'avons augmenté de 1 % en 1998, 1,5 % en 1999 et encore plus de 1 % en 2000, même si nous devons réduire les inégalités au sein de l'Ile-de-France et si l'AP doit participer à ce mouvement »*, a-t-elle prévenu.

A un peu plus d'un an des élections municipales de 2001, les hôpitaux vont devenir un enjeu électoral. M. Tiberi a écrit à Mme Aubry pour lui faire part de ses *« inquiétudes »*. Présent aux côtés de M. Chirac au colloque de l'AP-HP, le maire de Paris a dit partager l'inquiétude des grévistes et des patients. *« La rigueur est certes un mal nécessaire*, a-t-il déclaré, *mais il vient un moment où remettre en cause les moyens, c'est remettre en cause les missions »*. Mardi, le président du groupe PS du Conseil de Paris, Bertrand Delanoë, a rappelé qu'il avait alerté le maire, dès octobre, à propos des sous-effectifs aux urgences de l'hôpital Saint-Antoine, et lui a demandé d'*« ouvrir le dialogue légitime attendu »* avec les grévistes. Non sans quelque mauvaise foi, puisque la négociation ne relève pas du maire, mais du gouvernement.

Jean-Michel Bezat

A Paris, les agents de Lariboisière manifestent leur « ras-le-bol » général

UNE INFIRMIÈRE de nuit pour soixante-quinze malades ; des journées de seize heures ; une maternité qui « explose » ou des urgences transformées en « usine à soins »... A entendre les témoignages des trois cents employés qui ont envahi, mardi 7 décembre, la cantine du groupe hospitalier parisien Lariboisière pour une assemblée générale, *« le ras-le-bol est général »*, *« l'inacceptable est atteint »*, tant dans la dégradation des conditions de travail que dans la prise en charge des malades. *« La fonction publique hospitalière se paupérise sans qu'on s'en aperçoive,* résume Jacques Fortias, cadre du département d'anesthésiologie. *Nous n'acceptons pas la politique de restructurations mise en place avec les ordonnances Juppé de 1996. »*

REPORTAGE

« On tourne en rond, on court tout le temps, le personnel crève »

Après une heure de débats, un appel à la grève est voté à main levée, au terme de la plus importante assemblée générale, dans cet hôpital, depuis les mouvements de 1991. Un cortège enthousiaste de blouses bleues et blanches traverse la grande cour de l'hôpital sous le regard interloqué des visiteurs, pour aller s'engouffrer dans le bureau étroit de la directrice. *« Nous déclarons l'hôpital en grève pour le 9 décembre, date à laquelle nous nous rendrons au ministère pour exiger des emplois, une hausse du budget et dire "non" à la précarité et à la flexibilité »*, indique la motion lue par Frédérique Lecoq (CGT) au nom de l'intersyndicale (CGT, FO, CFDT, CFTC, SNCH), sous les applaudissements de l'assistance.

Le mouvement de grève lancé, il y a un mois, par les médecins urgentistes de l'hôpital Saint-Antoine, rejoints le 22 novembre par leurs collègues de Saint-Louis, fait tâche d'huile dans les autres établissements de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et s'étend désormais à toutes les catégories de personnel. A Lariboisière, premier service d'urgences de la région parisienne, ce sont les paramédicaux (secrétaires médicales, infirmières, techniciens, administratifs) qui ont appelé à la grève, à laquelle les personnels des hôpitaux Robert Debré, La Pitié-Salpêtrière, Hôtel-Dieu, Ambroise-Paré, Clemenceau, Tenon et Saint-Vincent-de-Paul devraient également se joindre. L'AP-HP n'est pas la seule concernée : l'agitation gagne Quimper, Montpellier, Marseille et Auxerre.

A Lariboisière comme dans les autres établissements de l'AP-HP, le personnel gréviste dénonce les difficultés quotidiennes qu'entraîne *« la gestion uniquement comptable de l'hôpital »*. *« On nous demande de faire 5 millions de francs d'économies sur le budget de fonctionnement 2000, alors que nous sommes déjà en déficit de 6 millions sur le budget de cette année,* soupire une infirmière. *Comment allons-nous faire pour soigner les gens, quand nous tournons déjà pratiquement au service minimum ? »* Chaque matin, les cadres doivent *« boucher les trous »* en affectant une partie de leurs troupes dans des spécialités pour lesquelles elles ne sont pas forcément formées. *« Une infirmière supplémentaire, c'est le bol d'air. Dès qu'il y en a une, elle est systématiquement déplacée »*, rapporte Mme Lecoq.

Conséquence : le rythme de travail augmente, les journées s'allongent, le plafond des heures supplémentaires et de l'intérim explose. Les *« petits jeunes »*, aux salaires les plus bas et soumis à notation, *« sont toujours volontaires pour faire des double vacations, c'est-à-dire des journées de seize heures »*, rapporte Joël Heuze, cadre infirmier CFDT. *« En gérontologie, c'est l'enfer*, ajoute-t-il. *Il y a quatre aides-soignantes pour faire quarante toilettes. En trois mois, on rend une personne âgée incontinente. Parce qu'il n'y a pas assez de personnel pour changer tout le monde, on les met systématiquement en couches. » « Au lieu de les soigner, notre système grabatise les personnes âgées »*, déplore l'infirmier, qui s'est vu reprocher, affirme-t-il, un dépassement de 35 francs sur le budget des couches.

« ÉPUISEMENT »

Dans ces conditions, l'absentéisme se développe, que les employés attribuent à *« l'épuisement professionnel »*. *« Ici, personne ne va bien,* soupire une infirmière. *Ce système de réduction budgétaire nous culpabilise. Quand on rentre le soir à la maison, on est frustrés parce qu'il a fallu dire : "Attendez ! " à un malade qui demandait à boire. On tourne en rond, on court tout le temps, le personnel crève. »*

Ecartelée entre sa mission et les revendications du personnel, la directrice de l'hôpital, Françoise Quessada, ne cache pas son malaise. *« L'Assistance publique et les hôpitaux de Paris sont dans une situation extrêmement contrainte,* déplore-t-elle. *Nous sommes dans un système où nous devons obéir à nos autorités de tutelle. C'est pourquoi nous sommes obligés de tenir un discours comptable, financier, très rigoureux. Malgré ça, je me sens proche des équipes. »* Aussi, Mme Quessada a-t-elle tenu à recevoir personnellement les grévistes.

Alexandre Garcia

L'exécutif de Corse renonce à la concurrence pour les liaisons aériennes

Une grève paralyse le trafic avec l'île

AJACCIO
de notre correspondant

A trois jours de l'attribution des lignes aériennes des services publics au départ de Marseille et Nice à destination de l'île par l'Assemblée de Corse (*Le Monde* du 6 novembre), le climat social s'est considérablement dégradé dans l'île. Dans ce contexte, Jean Baggioni (RPR), président de l'exécutif, a annoncé, mardi 7 décembre, que l'instance qu'il préside demandera à l'Assemblée de Corse, jeudi 9 décembre, l'annulation de la procédure d'appel d'offres concernant la desserte de l'île. A l'issue d'une réunion de plus de trois heures avec l'intersyndicale de la Compagnie Corse Méditerranée (CCM), gestionnaire de ces lignes, M. Baggioni (RPR) a expliqué sa décision par le fait que l'île se trouve désormais *« dans une situation réellement préjudiciable à son économie et à l'ordre public »*.

Mardi, les sections locales du Syndicat national des mécaniciens au sol de l'aviation civile ont déclenché une grève à Ajaccio, Bastia et Calvi, alors qu'un préavis de grève avait été lancé pour le vendredi 10 décembre par les syndicats de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM), qui seront confrontés en 2000 à la procédure d'appel d'offres sur les lignes maritimes ; ils sont soutenus par les organisations syndicales de la Compagnie méridionale de navigation. Dix traversées seront supprimées ce jour-là. Réunis en assemblée générale, les personnels de la CCM ont décidé la grève alors que les forces de l'ordre avaient pris position autour de leur base à l'aéroport d'Ajaccio. Seul l'aéroport de Figari devait rester ouvert.

L'emploi des 470 agents de la CCM, société d'économie mixte dans laquelle la collectivité territoriale est majoritaire à 60 %, et de la centaine d'agents d'Air France qui assurent la maintenance et le service passagers de la compagnie régionale, cesserait d'être menacé dans l'hypothèse de l'annulation de la procédure. Air Littoral, avec une offre de 20 millions de francs (3,049 millions d'euros) pour 34 mois à compter du 1er janvier 2000, s'est déclaré prêt à assurer le service public dans les conditions définies par l'Assemblée de Corse. La CCM et Air Liberté demandent, en revanche, le double. Faisant siennes les propositions de la commission d'appel d'offres, l'exécutif avait estimé que la loi lui faisait obligation de retenir le moins-disant. D'où l'émotion qui a rapidement gagné les personnels de la CCM, lesquels avaient fait grève, jeudi 2 décembre, et manifesté dans les rues d'Ajaccio avec plusieurs centaines de personnes.

Si, comme on peut le penser, l'Assemblée de Corse annule la procédure d'appel d'offres *« en raison des risques de troubles, et uniquement pour cela »*, a précisé M. Baggioni, les lignes de bord à bord seront, à partir du 1er janvier, ouvertes à toute compagnie volontaire, donc à la concurrence. Mais la subvention par passager transporté permettant d'abaisser les tarifs dans le cadre du service public ne sera versée qu'aux compagnies ayant satisfait aux nouvelles obligations arrêtées avant la fin de l'année par les élus territoriaux.

Paul Silvani

LeMonde Job: WMQ0912--0008-0 WAS LMQ0912-8 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 15Fap:100 N°:0372 Lcp:700 CMYK

Michèle Alliot-Marie donne le « la » à l'assaut de l'opposition contre la parité

Le conseil des ministres adopte le projet de loi contraignant les partis à présenter 50 % de femmes

La présidente du RPR a renouvelé, mardi 7 décembre, son hostilité au projet de loi sur la parité, en déclarant que les quotas sont *« insultants pour les femmes »*. L'élection de Michèle Alliot-Marie conforte les opposants, notamment RPR, au texte proposé par le gouvernement, qui contraint les partis à présenter 50 % de candidates aux élections et prévoit, dans certains cas, des sanctions financières.

« MIROIR, MIROIR, dis-moi qui est la plus moderne, la gauche ou la droite ? » Assise sur le rebord de son strapontin, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, Michèle Alliot-Marie lit les messages de félicitations qui atterrissent sur son pupitre. Mardi 7 décembre, la députée des Pyrénées-Atlantiques ne fête pas seulement son élection à la présidence du RPR. A la veille de la présentation en conseil des ministres du projet de loi sur la parité – *« favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives »* –, mercredi matin, la maire de Saint-Jean-de-Luz tient là l'occasion d'expliquer pourquoi elle *« déteste »* Lionel Jospin.

Le premier ministre *« fait semblant de vouloir attirer les femmes à la politique »*, avait-elle affirmé sur RTL, le 25 novembre, avant de dénoncer une réforme *« parfaitement hypocrite et inapplicable »*. Le projet de loi contraint les partis à inscrire 50 % de femmes sur les listes pour les scrutins à la proportionnelle – dès les élections municipales de 2001 – sans toutefois préciser l'ordre de présentation des candidats. Pour les législatives, une pénalisation financière sanctionnera les partis qui n'auront pas respecté la parité (*Le Monde* du 3 décembre).

Les quotas sont *« insultants pour les femmes »*, proteste, mardi, Mme Alliot-Marie, qui n'avait pas pris part au vote sur la révision constitutionnelle, le 28 juin, à Versailles. *« Je n'ai jamais vu une opposition aussi tranchée »*, s'étonne Nicole Péry, secrétaire d'Etat aux droits des femmes, qui envisage de rencontrer la nouvelle élue. L'un des meilleurs défenseurs de la réforme est... Alain Juppé (RPR) : *« Je suis tout à fait favorable au texte »*, confie le maire de Bordeaux, mercredi matin, sur France-Inter, qui précise que *« les plus importants de* [ses] *adjoints sont des femmes. Si l'on ne fait pas cela, il ne se passera rien »*, explique l'ancien premier ministre.

L'élection d'une femme à la tête du parti gaulliste ? C'est le meilleur argument des opposants à la réforme. *« Michèle Alliot-Marie n'a pas eu besoin de quota ni de parité pour réussir »*, note Christine Boutin (app. UDF, Yvelines). *« Elle prouve qu'une femme qui se bat y arrive »*, souligne la secrétaire nationale du RPR aux droits des femmes, Marie-Jo Zimmermann. Envolés les complexes d'une opposition réputée machiste ! Mardi 7 décembre, c'est la « journée de la femme de droite ». *« L'Observatoire de la parité ? C'est Alain Juppé qui l'a mis en place ; l'accession des femmes à l'ENA, c'est Michel Debré »*, rappelle Mme Zimmermann. L'opposition a joué le jeu de la féminisation, ajoute-t-elle : *« En 1998, on a eu 30 % de femmes RPR élues aux élections régionales ; en 1999, on a fait le mille-feuille homme-femme aux européennes. »*

« COUP DE TRIQUE »

Et pour l'an 2000... le RPR a « MAM ». Mme Zimmermann relaie pleinement les critiques de la nouvelle élue en dénonçant, comme elle, l'*« hypocrisie du gouvernement »*. Tout en reconnaissant qu'il y a un *« vivier de candidates au RPR »*, la députée assure que *« 50 % dès 2001, ce n'est pas gagné. Car on ne peut pas virer tout le monde »*. Anne-Marie Idrac (UDF, Yvelines) critique le *« coup de trique de la pénalisation. C'est ça, la méthode socialiste ! »*, soupire-t-elle. Il faut lever des tabous, dit-elle, en prévoyant des *« formations spécifiques pour les femmes, sur la prise de parole en public, par exemple. Elles en ont plus besoin que les hommes, tout simplement parce qu'il y a moins d'élues »*.

Tout va bien, pour la droite, quand Pascal Clément (DL, Loire) dénonce la décision du gouvernement d'autoriser les infirmières scolaires à délivrer, sous certaines conditions, la pilule du lendemain. Patatras ! Ségolène Royal s'en donne à cœur joie en rappelant que certains, à droite, ont été *« contre la loi Neuwirth, contre la loi Veil, contre la loi Roudy... »*. *« Ouh ! »* crie la gauche, ravie, qui applaudit à tout rompre la ministre déléguée à l'enseignement scolaire. Mme Idrac est déçue. Vraiment, faire ça le jour où l'opposition comptait marquer un point dans le match des anciens contre les modernes... L'homme a un peu gâché la fête.

Clarisse Fabre

Mme Guigou se dit prête à renforcer la défense des justiciables

Le PS soutient la ministre de la justice

POUR défendre sa réforme de la justice devant le bureau national du Parti socialiste, mardi 7 décembre, Elisabeth Guigou n'est pas venue les mains vides. Dans une longue intervention, la garde des sceaux a envisagé de modifier son texte sur la présomption d'innocence, dont la deuxième lecture est prévue au printemps 2000. Devant des responsables socialistes encore secoués par la démission de Dominique Strauss-Kahn, Mme Guigou s'est dite prête à *« interdire qu'une mise en examen puisse se faire par courrier »*, à raccourcir les délais d'instruction – *« le secret d'instruction étant mort »* –, et à permettre un débat entre le juge et le justiciable avant sa mise en examen. Une personne *« cernée par la justice »*, au travers de la presse, devrait aussi pouvoir demander à être *« entendue »* par un juge sans être mise en examen.

La ministre de la justice a aussi insisté sur la responsabilité des magistrats qui *« ne doivent plus être intouchables »*. Elle a affirmé qu'elle n'entendait pas renoncer à son pouvoir, le garde des sceaux pouvant toujours donner des directives générales au parquet et engager des poursuites, en lieu et place du procureur, en vertu de son droit d'action propre. *« Il n'est pas question de désarmer l'Etat ! »*, a-t-elle lancé. Mme Guigou a jugé *« complètement incohérent »* que la droite puisse ne pas voter la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), lors du congrès de Versailles le 24 janvier 2000, rappelant que *« 687 députés et sénateurs ont voté pour et seulement 64 contre »*. François Hollande s'en est aussi pris à une droite qui, a-t-il dit, *« ne fera pas de cadeaux »*.

Le débat s'est révélé plus consensuel que prévu. Chargée des questions de société au secrétariat national, Adeline Hazan, ancienne présidente du Syndicat de la magistrature, a estimé que la réforme était *« équilibrée »* et ne conduisait pas à un *« gouvernement des juges »*. Tout en apportant son *« soutien plein et entier »*, Frédérique Bredin a invité la ministre à *« aller plus loin »* sur la présomption d'innocence et à permettre la saisine directe du CSM par la commission nationale d'examen des plaintes des justiciables instaurée par la réforme. Ancien garde des sceaux, Henri Nallet s'est déclaré *« enthousiaste »*, mais a noté qu'*« il resterait difficile de mettre en cause la responsabilité des magistrats »*. *« La présomption d'innocence est morte »*, a assuré M. Nallet, favorable à *« un durcissement des conditions de la mise en examen, avec un vrai débat contradictoire »*.

Ancien ministre délégué à la justice, Michel Sapin a salué une *« bonne réforme »*, *« équilibrée entre la garantie des droits, l'indépendance et la responsabilité »*. Il s'est ainsi réjoui de la possibilité de mettre en cause *« la responsabilité des magistrats, en évitant la vindicte des justiciables »* et a plaidé pour *« un élargissement de la responsabilité pénale de la personne morale publique »*. Plus dubitative, Laurence Rossignol, au nom de la Gauche socialiste, s'est interrogée sur l'effet de la réforme et sur l'état d'esprit de magistrats qui *« vivent dans leur monde »*.

Michel Noblecourt

Photo Louis Allard - devarrieuxvillaret

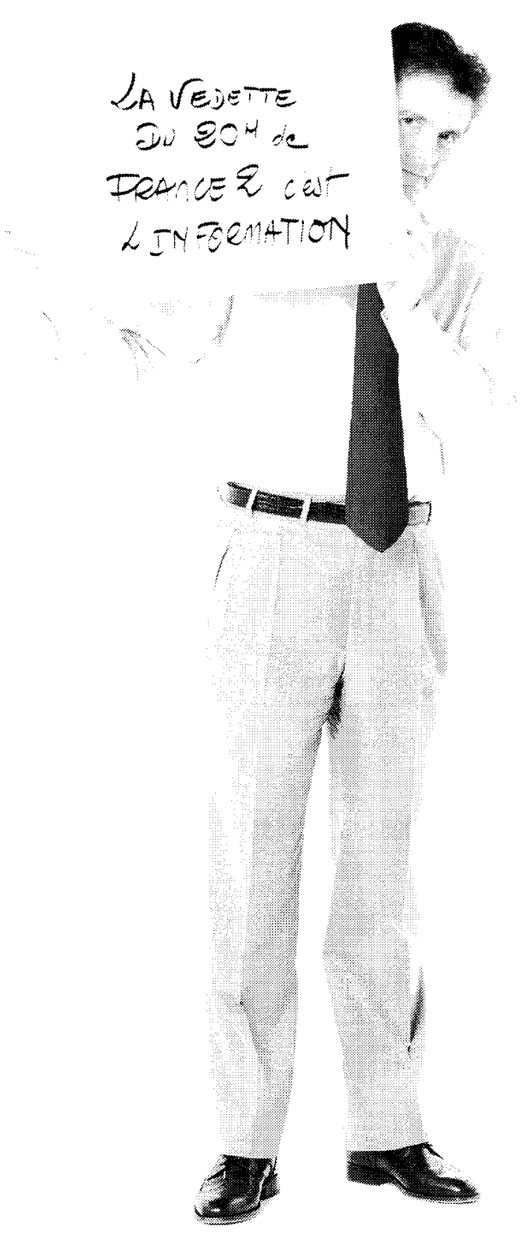

ÉCOUTER LE MONDE, ALLER VOIR PLUS LOIN, TOUCHER LA RÉALITÉ DU DOIGT, SENTIR CE QUI BOUGE, GOÛTER AUX DIFFÉRENCES. REPORTAGES, DIRECTS, INVITÉS.

Les députés communistes veulent légiférer sur les licenciements

LE DÉBAT entre alliés a tourné court. Sollicité par le gouvernement et le PS pour présenter une proposition de loi, en janvier, sur le travail précaire, le PCF a préféré, mardi 7 décembre, s'en tenir à son projet sur les licenciements. C'est non, ont tranché les députés communistes lors d'une réunion de leur groupe. Quelques heures plus tôt, au cours d'un petit déjeuner, le président du groupe, Alain Bocquet, avait prévenu Martine Aubry. Après un vote « contre » du PCF sur le financement de la Sécurité sociale évité de justesse, le 3 novembre, l'épisode marque un nouveau bogue à gauche et reflète des tiraillements au sein même du PCF. Les négociations, bien accueillies par Robert Hue, avaient en effet commencé depuis plusieurs semaines.

En plein débat sur les 35 heures, dans les coulisses du Palais-Bourbon, des conseillers de la ministre de l'emploi ont rencontré à plusieurs reprises des députés communistes, dont Muguette Jacquaint (Seine-Saint-Denis), éventuelle rapporteuse du projet. De son côté, Jean Le Garrec, président (PS) de la commission des affaires sociales, a entrepris de convaincre Maxime Gremetz (PCF, Somme). A ce point absorbés dans leur conversation, les deux hommes en sont venus à mélanger par inadvertance leurs pipes. *« Nous avons fumé le calumet de la paix »*, croit pouvoir plaisanter alors le socialiste. L'objectif est de persuader les communistes d'utiliser leurs « niches » parlementaires des 18 et 25 janvier 2000 pour présenter un texte sur la précarité *« votable par la majorité »*. En septembre, Lionel Jospin a de nouveau promis un texte sur le sujet. Mme Aubry milite pour que les communistes portent ce projet. Le gouvernement veut aider l'« ami Hue » avant le 30e congrès du PCF, prévu pour mars 2000. Son groupe doit, en contrepartie, renoncer à sa proposition sur le contrôle des licenciements économiques, déposée le 15 avril.

Pour le PS, il s'agit là d'une *« concession »* importante. Plusieurs socialistes voient en effet d'un mauvais œil la précarité leur échapper. *« Il faut bien partager. Nous ne pouvons pas tout prendre »*, confiait, il y a quelques jours, le président du groupe socialiste de l'Assemblée, Jean-Marc Ayrault. Du côté communiste, les discussions sont compliquées. *« Le gouvernement nous a bien fait comprendre que notre texte sur les licenciements ne passerait pas »*, soupire André Lajoinie (Allier). La ligne de fracture apparaît clairement, le 2 décembre, au cours des débats en deuxième lecture sur les 35 heures. Face au PCF, qui, avec l'aide des Verts et du MDC, tente d'introduire des amendements « Wolber » – du nom d'un sous-traitant de Michelin promis à la fermeture –, Mme Aubry et le PS refusent clairement de s'engager dans un contrôle des licenciements. Deux écoles s'affrontent alors au PCF, entre ceux qui préfèrent défendre, coûte que coûte, leurs couleurs et les partisans de l'*« efficacité »*.

« URGENCE SOCIALE »

Lundi, malgré les appels de MM. Hue et Bocquet en faveur du texte sur la précarité, les députés communistes ont tranché contre les propositions du gouvernement : pénaliser, via les charges sociales, les entreprises qui abuseraient de l'intérim et des contrats à durée déterminée, *« c'est très insuffisant. Et il n'y a rien sur la fonction publique alors que c'est là qu'on trouve le plus de précaires »*, justifie M. Gremetz. Rayonnant, il explique que *« l'urgence sociale, c'est les licenciements. Nous présenterons telle quelle notre proposition élaborée avec d'éminents spécialistes »*. M. Hue se console en mettant en avant son projet d'observatoire de contrôle de l'utilisation des fonds publics, qui sera présenté dans une des niches communistes. Vexés, les socialistes indiquent leur intention de reprendre à leur compte, probablement en février, le thème de la précarité. *« Déjà qu'on s'était fait violence... »*, déclare Alfred Recours (PS, Eure).

Isabelle Mandraud

LeMonde Job: WMQ0912--0010-0 WAS LMQ0912-10 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 10:54 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 15Fap:100 N°:0374 Lcp:700 CMYK

DÉMOGRAPHIE Dans son rapport annuel, présenté au Parlement lundi 6 décembre, l'Institut national d'études démographiques (INED) constate que le mariage a cessé d'être l'acte fondateur du couple. Sur dix couples mariés, neuf vivaient déjà ensemble auparavant. ● L'UNION LIBRE est devenue *« un mode de vie durable »*, constate l'INED. Parmi les couples formés dans les années 90, 30 % sont encore en union libre dix ans après. L'INED prévoit 150 000 à 200 000 demandes de pactes civils de solidarité (PACS) par an. ● LES NAISSANCES hors mariage, qui étaient marginales dans les années 60, n'ont cessé de croître : leur part est passée de 6 % en 1967 à 40 % en 1997. Plus de la moitié des femmes mettant au monde leur premier enfant ne sont pas mariées, *« proportion qui aurait été inconcevable pour leurs mères »*, souligne l'INED.

Le mariage a cessé d'être l'acte fondateur du couple

Dans son rapport annuel, l'Institut national d'études démographiques constate que, sur dix couples mariés, neuf vivaient déjà ensemble auparavant. Marginale dans les années 60, la part des naissances hors mariage ne cesse d'augmenter : elle est passée de 6 % en 1967 à 40 % en 1997

LES GREFFIÈRES des tribunaux d'instance ont quelques raisons de s'inquiéter. Dans sa vingt-huitième édition, le rapport annuel de l'Institut national d'études démographiques (INED) sur la population française, présenté au Parlement lundi 6 décembre, s'essaie à une estimation chiffrée des couples susceptibles d'opter pour le PACS. Résultat : *« La demande de pactes civils de solidarité pourrait être considérable puisque la très grande majorité des unions se constitue d'abord hors mariage. L'hypothèse qu'entre un tiers et la moitié des 450 000 couples de concubins qui se constituent chaque année donnent lieu à un PACS conduirait à 150 000-200 000 demandes par an »*, notent les rapporteurs. Contingents auxquels il conviendra sans doute d'adjoindre, toujours selon l'INED, quelque 10 000 demandes d'enregistrement de PACS émanant de couples homosexuels, soit un tiers des couples de même sexe existants. Les chercheurs de l'INED ajoutent néanmoins prudemment que, *« si la souscription et la résiliation d'un PACS s'avéraient presque aussi compliquées que dans le cas du mariage »*, il pourrait n'intéresser qu'une fraction de 5 à 10 % des concubins, soit une hypothèse cinq fois plus faible que la précédente, mais qui concernerait tout de même 30 000 à 40 000 couples par an.

Car les rangs des concubins ne cessent de grossir. Sur 29,6 millions de personnes vivant en couple, 24,8 millions sont mariées et 4,8 ne le sont pas. Jusqu'à l'âge de vingt-six ans pour les femmes et de vingt-huit ans pour les hommes, les cohabitants dépassent en nombre les mariés. Au-delà du constat démographique, le rapport 1999 de l'INED dresse un portrait fouillé du couple contemporain, dont le trait majeur est l'installation de l'union libre comme *« mode de vie durable »*. Parmi les couples de concubins qui se sont formés vers 1990, 30 % sont encore en union libre près de dix ans après. *« Sur six couples*, lit-on, *cinq sont mariés, un ne l'est pas. »*

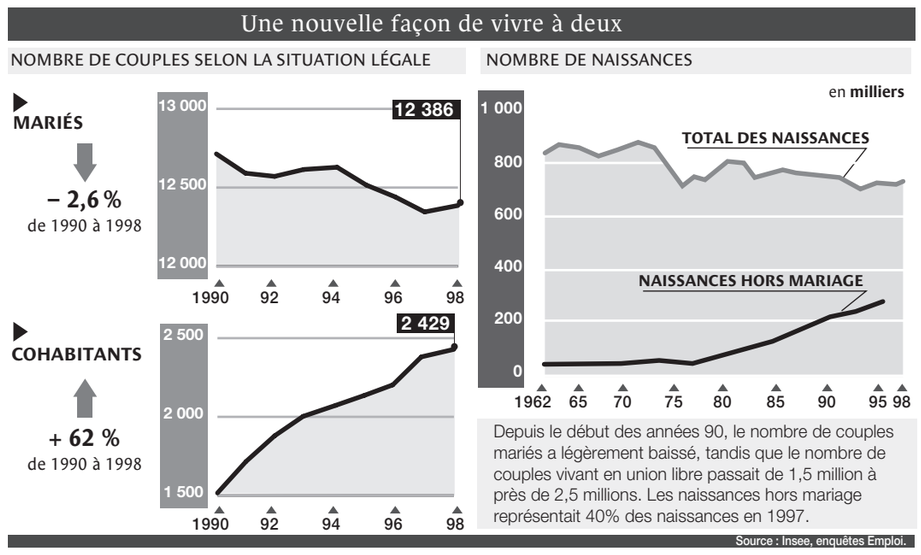

Pour l'INED, le mariage a cessé d'être *« l'acte fondateur du couple » : « Le plus souvent, il consacre simplement la transformation d'un couple non marié en couple marié. »* Les mariages sans cohabitation préalable ne représentent qu'une mise en couple sur neuf. Après deux années de sursaut (1996, 1997) liées à l'amendement du député Charles-Amédée de Courson, qui a rendu moins favorable la fiscalité des parents concubins, le mariage a de nouveau reculé en 1998. Quand 417 000 couples passaient devant le maire en 1972, ils ne sont plus désormais que 280 000. *« Si l'argument fiscal soutient la nuptialité aujourd'hui, il est fort probable que le vote de la loi sur le PACS, qui prévoit l'imposition commune des concubins ayant conclu un pacte, provoquera une nouvelle chute des mariages »*, anticipe l'INED. Avec près de trois femmes sur dix nées en 1965 restant célibataires, la France fait partie des pays où le mariage est devenu le plus rare en Europe, juste derrière la Finlande, la Norvège et la Suède.

Marginale jusqu'aux années 60, la part des naissances hors mariage n'en finit pas d'augmenter : 6 % du total des naissances en 1967, 20 % en 1985, 40 % en 1997. La moitié (53 %) des femmes mettant au monde leur premier enfant ne sont pas mariées, *« proportion qui aurait été inconcevable pour leurs mères »*. Ce sont près de 300 000 enfants « naturels » qui naissent chaque année, enfants qui, pour la plupart, sont reconnus par leur père dès la naissance : c'est le cas de trois enfants nés hors mariage sur quatre, contre un sur deux en 1980. Et l'INED d'assurer : *« L'immense majorité des naissances survient chez des couples établis qui, s'ils ne sont pas mariés, ont reconnu leurs enfants. Les liens juridiques ont beau paraître se dissoudre dans une relation informelle, le couple n'en reste pas moins le fait dominant. Il est donc pour le moins rapide de prendre appui sur le développement de la cohabitation hors mariage pour diagnostiquer la fin de la famille. »*

Les couples sont de plus en plus souvent bi-actifs. Entre 1990 et 1999, le nombre de couples où la femme est au foyer est tombé de 3 millions à 2,4 millions. Parmi les femmes de vingt-cinq à quarante-neuf ans, celles qui vivent seules, celles qui vivent en couple sans enfant et celles qui vivent en couple avec un enfant sont aujourd'hui actives dans la même proportion (85 à 90 %). Le mouvement de hausse des divorces est stoppé depuis 1995, de même que, depuis peu, la tendance à toujours plus de précocité de ces divorces. Quelque 120 000 jugements sont tout de même prononcés chaque année et 39 % des mariages se terminent par un divorce. Les hommes se remarient ensuite plus fréquemment que les femmes. La part des remariages (de veufs et de divorcés) dans l'ensemble des mariages a plus que doublé depuis 1970. Un quart des mariages impliquent au moins un divorcé.

Ces séparations génèrent un grand nombre de familles monoparentales, qui *« ont cessé d'être stigmatisées »*, assure l'INED : les foyers abritant un ou des enfants avec un seul de leurs parents, divorcé, veuf ou célibataire, représentent environ 10 % des ménages avec enfants (contre 8 % en 1985), soit un million de familles. 10 % des enfants ne vivent qu'avec un parent. Les chefs de famille monoparentaux ont divorcé dans 60 % des cas. Et cette solitude est *« loin d'être transitoire »* : l'ancienneté moyenne dans cette situation de monoparentalité est de huit années et demie. Autre effet induit, en partie, par les divorces, les recompositions familiales. Quelque 11 % des hommes et 3 % des femmes formant une union vivent avec un enfant de leur conjoint. A partir des résultats du recensement de 1990, il avait été estimé que 950 000 enfants de moins de vingt-cinq ans (sur 15 millions) vivaient avec un beau-parent et que, sur 7,8 millions de couples avec enfants, il y avait 660 000 familles recomposées. Il est vraisemblable, selon l'INED, que le recensement de 1999 fera apparaître une amplification du phénomène.

> « Il est pour le moins rapide de prendre appui sur le développement de la cohabitation hors mariage pour diagnostiquer la fin de la famille »

Pascale Krémer

Les « PACS » à l'étranger

Dans son rapport annuel, l'Institut national des études démographiques (INED) dresse un bilan des trois « PACS » créés en Europe ces dernières années. Trois pays scandinaves ont adopté, à quelques années d'intervalle, des textes législatifs reconnaissant les unions homosexuelles dans des termes voisins du pacte civil de solidarité, en créant un statut proche du mariage, qui exclut la cérémonie religieuse et les droits à la parentalité. Le Danemark l'a fait en 1989, la Norvège en 1993 et la Suède en 1994.

Dans ces trois pays, les unions se sont avérées majoritairement masculines (65 %). Partout, la fréquence des ruptures d'unions ne diffère guère de celle des divorces pour les mariés. La légalisation du mariage homosexuel au Danemark a suscité, les trois premières années, un millier de demandes. Par ailleurs, aux Pays-Bas, où depuis le 1er janvier 1998, les municipalités peuvent enregistrer les unions homosexuelles, 1 300 couples homosexuels se sont unis durant les huit premiers mois de l'année, pour une population quatre fois moins nombreuse que celle de la France.

Le Mur des Lamentations et le Dôme de la Roche / © René Mattes

ULYSSE JÉRUSALEM
CULTURE-ARTS-HISTOIRES
VOYAGE CULTUREL
DANS LA CAPITALE DES MILLÉNAIRES

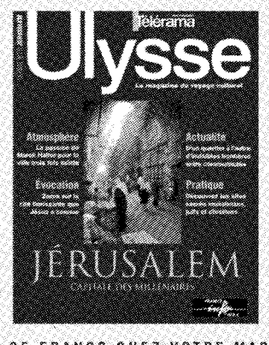

ULYSSE JÉRUSALEM : 35 FRANCS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Ulysse coédité par Télérama

Les Françaises ont l'espérance de vie la plus élevée d'Europe

LA FRANCE métropolitaine comptait 59 millions d'habitants au 1er janvier 1999 (61,3 millions avec les départements d'outre-mer). La croissance totale de la population est de 239 900 personnes par rapport à 1998.

● **Excédent naturel :** la natalité est légèrement repartie à la hausse en 1998 (+ 1,9 % par rapport à 1997), après un léger fléchissement l'année précédente. L'indicateur conjoncturel de fécondité, qui mesure le nombre moyen d'enfants par femme, s'établit à 1,75 en 1998, contre 1,71 en 1997. Mais le nombre de décès a également augmenté (+ 9,5 %), du fait du vieillissement de la structure par âge de la population, et malgré une mortalité en baisse à tous âges. Tant et si bien que l'accroissement naturel ne dépasse pas 200 000 personnes en 1998.

● **Migrations :** l'accroissement migratoire est estimé à 40 000 personnes en 1998, comme en 1995 et 1997. Mais cette estimation est susceptible d'être réévaluée après les résultats du recensement de 1999, puisqu'elle ne prend pas en compte les régularisations opérées en 1998.

● **Structure par âges :** la répartition de la population par classes d'âge fait apparaître une légère baisse des jeunes de moins de vingt ans au profit des personnes âgées de soixante-cinq ans et plus. Les jeunes de zéro à dix-neuf ans représentent 25,7 % de la population, les adultes de vingt à cinquante-neuf ans comptent pour 53,9 %, les soixante ans et plus pour 20,4 % (et parmi eux, les plus de soixante-cinq ans représentent 15,8 % de la population). Ce mouvement de vieillissement est *« appelé à se poursuivre avec l'arrivée aux âges de la procréation des générations peu nombreuses nées après 1973 »*, indique l'INED.

● **Longévité :** la durée de vie moyenne (82,2 ans pour les femmes, 74,6 ans pour les hommes) n'a guère évolué en 1998. Mais depuis 1990, l'espérance de vie des hommes a gagné 1,8 an, celle des femmes 1,3 an. Les Françaises ont ainsi la durée de vie la plus élevée d'Europe avec les Suissesses, tandis que leurs congénères masculins n'occupent qu'une position médiane.

L'écart entre hommes et femmes reste le plus élevé d'Europe. L'INED souligne par ailleurs une légère détérioration de la mortalité des femmes entre trente et quarante ans, qui *« pourrait être l'effet de l'adoption par les femmes de comportements à risque jusque-là plutôt réservés aux hommes, et d'une augmentation de leur consommation d'alcool et de tabac »*. La mortalité infantile, quant à elle, a sensiblement diminué en France depuis le début des années 90, pour atteindre 4,8 pour mille.

Ensemble plus longtemps

Le veuvage est en constante régression, conséquence du recul, à chaque âge, de la probabilité de décéder pour chacun des membres du couple. L'âge d'entrée dans le veuvage se trouve donc sans cesse différé. En 1975, les hommes étaient veufs en moyenne à 67,7 ans et les femmes à 63,5 ans. En 1995, les hommes devenaient veufs quatre ans plus tard, à 71,6 ans, et les femmes trois ans plus tard, à 66,4 ans.

Le couple survit donc plus longtemps. La vie à deux concerne donc une fraction de plus en plus importante de la population âgée : c'était le cas de 55,8 % des soixante ans et plus en 1982, contre 58,6 % en 1990. En revanche, lorsque son conjoint décède, la personne âgée vit de plus en plus seule, la cohabitation avec d'autres proches allant décroissant. En 1962, plus de la moitié des femmes de quatre-vingt-cinq ans et plus habitaient avec un proche, tandis que 28 % vivaient seules. Les proportions sont désormais inversées.

LeMonde Job: WMQ0912--0011-0 WAS LMQ0912-11 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 11:08 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 15Fap:100 N°:0375 Lcp:700 CMYK

Voyage parmi les convertis à l'islam

Ils seraient 50 000 en France à avoir choisi la religion musulmane, et tentent de jouer un rôle de médiateur alors que débute, jeudi, le mois de ramadan

Le mois du ramadan qui débute, jeudi 9 décembre, est un enjeu particulier pour les convertis à l'islam qui sont invités à témoigner de leur identification à la religion qu'ils ont choisie. En France, le nombre de convertis est estimé à 50 000. Entre 1992 et 1998, la seule Grande Mosquée de Paris a enregistré une centaine de conversions par an dont une majorité était le fait de Français, surtout des hommes issus des professions intermédiaires. Un tiers environ des conversions sont liées à un mariage, à un voyage, les autres obéissant à des motifs de conviction personnelle. Parmi ces derniers convertis, d'anciens chrétiens tentent de garder des liens avec leur religion d'origine, considérant l'islam comme un *« approfondissement »* de leur formation initiale. Très différent est l'itinéraire de certains jeunes de cités, des Français qui embrassent collectivement l'islam par solidarité avec des jeunes musulmans victimes du racisme (*lire aussi notre éditorial page 17*).

IL EN A ASSEZ de s'entendre appeler par un sonore *« mon frère Ali »* quand on attend de lui un service, mais par un sec *« Didier »*, son prénom chrétien, quand on veut lui faire sentir qu'un converti est un musulman de seconde zone, voire un *« pilleur d'islam »*, un *« colonisateur »*, un *« indicateur »* et autres noms d'oiseaux qui, à l'entendre, volent encore dans la communauté musulmane à propos des convertis. Didier-Ali Bourg, qui a embrassé l'islam en 1988, entame son douzième ramadan, mais le nom d'Ali commence à lui peser. Il veut rester Didier. La femme chrétienne copte du Prophète n'avait-elle pas gardé son prénom de Maria ? Et, depuis le Mondial, de petits « chrétiens » français ne se font-ils pas appeler... Zidane ?

A-t-il seulement rompu avec sa foi d'origine ? Didier Bourg, enseignant de trente-neuf ans, est représentatif de cette génération de néo-convertis qui, comme leurs prédécesseurs, ont découvert l'islam grâce à la mystique soufie en particulier, mais qui ne renient pas leur christianisme passé, pas plus que leur engagement laïque. Sans doute certains règlent-ils encore des comptes avec la religion dominante en Occident. Mais pour beaucoup, explique Didier Bourg, l'islam est d'abord un *« complément »*, un *« approfondissement »* de leur formation chrétienne. Les convertis sont séduits par *« la continuité de la révélation divine et de la tradition prophétique »*, autant que par *« la dimension intérieure et spirituelle de l'islam »*.

La conversion n'est donc pas une rupture. Eric Geoffroy, professeur d'arabe et d'islamologie à l'université Marc-Bloch de Strasbourg, a été élevé dans une famille et dans des écoles catholiques. Il a volé comme un *« papillon »* à la recherche d'une voie de sagesse et de maturité. Il a fréquenté des monastères chrétiens en France et en Grèce, s'est initié au soufisme et à la langue arabe grâce aux lectures du philosophe René Guénon, a séjourné dans deux temples tibétains de Savoie et de Bourgogne, a pratiqué le zen, a conversé avec Eva de Vitray-Meyerovitch, l'islamologue récemment décédée qui était une référence pour beaucoup de convertis.

MAURICE BÉJARD OU CASSIUS CLAY

« En entrant dans l'islam, ajoute ce « nomade » religieux, *je n'ai fait que parachever des évolutions antérieures. »* Il a vécu en Syrie et en Tunisie. Il a épousé une musulmane et élevé ses enfants dans la religion de Mahomet. Mais, bien loin de rejeter Jésus et Marie, il s'apprête à célébrer en famille la fête de Noël qui coïncide cette année avec le ramadan. Pour le musulman, l'islam récapitule les deux premières religions monothéistes, judaïsme et christianisme. *« Pourquoi,* demande Eric Geoffroy, *rejetterais-je ces traditions, l'art des cathédrales et la musique sacrée d'Occident ? »*

Le phénomène des conversions a toujours embrasé les imaginations. Les noms de Maurice Béjart, du chanteur pop Cat Stevens devenu Yusuf Islam, de Cassius Clay le boxeur, converti sous le nom de Mohamed Ali, et du cosmonaute Neil Amstrong sont souvent cités. Parfois à tort comme pour le premier homme sur la lune qui, selon une légende arabe, aurait entendu là-haut le chant d'un muezzin ! Quoi qu'il en soit, pour les convertis, le mois de ramadan qui commence représente un enjeu plus fort encore que pour les autres musulmans. Il s'agit de donner la preuve de *« leur identification à l'islam avec le corps, avec la chair »*, écrit Stefano Allievi dans *Les Convertis à l'islam, nouveaux musulmans d'Europe* (L'Harmattan, janvier 1999)

Les estimations les plus folles sur leur nombre ont circulé dans les années 80. En pleine psychose anti-islamiste, on parlait d'un demi-million de convertis en France. La conversion à l'islam est plus facile que pour n'importe quelle autre religion. Seule la *shahada* (profession de foi) prononcée dans une mosquée sert d'authentification. Autant dire que les chiffres sont sujets à caution. Le plus raisonnable approcherait les 50 000. De 1992 à 1998, à la seule Grande Mosquée de Paris, quelque six cent quatre-vingt-cinq conversions ont été enregistrées – soit une centaine par an –, dont une majorité de Français (629), issus des professions intermédiaires (employés, agents de maîtrise, instituteurs ou étudiants). Les hommes (488) se convertissent plus facilement que les femmes. Un tiers environ des conversions sont liées à un mariage, à un voyage, mais les autres obéissent à de purs motifs de conviction personnelle.

S'il n'est pas quantitativement significatif, le phénomène s'est élargi. Les conversions d'hier passaient par des lectures ou des voyages quasi initiatiques. Les noms de Michel Chodkiewicz, Maurice Glotton, Eva de Vitray, Yacoub Roty symbolisent cette vague de la découverte de l'islam par l'érudition. Le militantisme pro-arabe, les rapports avec le tiers-monde, les crises de la décolonisation ont aussi initié des hommes comme Roger Raja Garaudy à un « islam des pauvres ». Mais aujourd'hui les conversions se font plutôt *« par frottement »* avec la réalité musulmane au Maghreb et en Europe.

Les conversions de circonstance demeurent. *« Celle du jeune qui tombe amoureux d'une beurette dans le HLM d'en face »*, explique Didier Bourg. Mais on rencontre également chez les néo-convertis des chefs d'entreprise comme Paul Ali Bontemps ou Chantal Victor qui a découvert l'islam lors d'un chantier au Maroc pour son entreprise de marbrerie de luxe. Ou des jeunes de cités, des Français (parfois d'origine portugaise, italienne ou antillaise) qui embrassent collectivement l'islam. Un « islam de copains » émerge, que les sociologues interprètent comme une forme de solidarité avec des jeunes musulmans victimes du racisme. L'attraction viendrait aussi du caractère simple et dépouillé des cinq prières quotidiennes et du ramadan. Mais l'islam peut être aussi un refuge intérieur et les convertis en « rajoutent » parfois dans la visibilité de leur pratique (barbe, djellaba, voile islamique, etc.).

CONTRE LES CLICHÉS

Paradoxalement, la médiatisation négative de l'islam favorise une curiosité plus grande qu'hier. Contre les clichés, la demande de formation croît. A l'initiative de municipalités, d'établissements scolaires ou de groupes islamo-chrétiens, les convertis sont sollicités pour donner des conférences et répondre à des questions, jugées obsessionnelles par les musulmans, sur la charia, le statut de la femme, le djihad ou la fatwa et même sur l'excision comme si elle figurait dans le Coran !

Si la majorité préfère la discrétion, les convertis sont appelés à jouer un rôle croissant dans un islam français qui se cherche des porte-parole et des médiateurs. *« Ils maîtrisent plus facilement les codes culturels de la France »*, explique Didier Bourg. Celui-ci a été porte-parole de la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF), a dirigé l'Institut d'études islamiques de Paris, avant de présider, à Versailles, la Ligue des droits de l'homme et de devenir vice-président de la Fédération des conseils de parents d'élèves des Yvelines. Les convertis sont aussi présents dans les milieux de la communication et de l'édition.

Les livres d'initiation à la prière d'un Yacoub Roty ont beaucoup de succès. Quant à l'universitaire Eric Geoffroy, il a été appelé au conseil d'administration de l'association Vivre l'islam, en charge de la nouvelle émission islamique du dimanche matin sur France 2, succédant à un autre converti, Abd Al-Haqq Guiderdoni, chercheur au CNRS, qui était l'un des animateurs de « Connaître l'islam ».

A ceux qui pensent qu'il faut avoir le cœur bien accroché pour se convertir à la religion des talibans ou du GIA, les convertis répondent qu'ils sont les mieux placés pour jouer un nécessaire rôle de « pont » entre l'islam et la France. Pont avec les milieux intellectuels et médiatiques. *« Même à l'université, les peurs et les phobies sont nombreuses »*, explique Eric Geoffroy. Pont avec les laïques. Pont au sein de la communauté musulmane elle-même dont les divisions exaspèrent les convertis. Pont, enfin, entre l'islam populaire des mosquées et celui, plus intellectuel et mystique, des soufis.

H. T.

Les responsables communautaires réservés à l'égard des projets de M. Chevènement

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT, ministre de l'intérieur chargé des cultes, a créé une belle pagaille dans la communauté musulmane de France. En prenant l'initiative d'une *« consultation »* de quelques représentants de l'islam de France et en soumettant à leur signature un texte de parfaite conformité à la laïcité, il a fait éclater divisions et contradictions. Le ministre veut encourager – sans l'imposer – un processus d'unification de la communauté musulmane, capable de déboucher un jour sur l'autodésignation de représentants et d'interlocuteurs des pouvoirs publics. Mais ainsi qu'en témoigne l'entretien ci-contre avec Soheib Bencheikh, les premières réactions enregistrées relèvent plus du soutien critique que de la franche adhésion.

Les ténors de la communauté – la Mosquée de Paris, l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF), le mouvement *Tabligh* (Foi et pratique), la grande mosquée de Lyon, celle de la rue de Tanger à Paris – approuvent *« le principe »* d'une telle initiative gouvernementale. Ils ont pris conscience des conséquences de leurs rivalités internes qui paralysent tout mouvement de rapprochement et de représentation.

Mais l'obligation, imposée par le ministre à toute personnalité consultée, de signer une *« déclaration des droits et des devoirs du fidèle musulman en France »* passe mal (*le Monde* du 19 novembre). *« Injonction »*, *« humiliation »* : ces termes reviennent le plus souvent dans la bouche de porte-parole musulmans qui ne comprennent pas pourquoi on leur demande de prouver leur qualité de bons citoyens français, avant de prétendre à participer au processus d'organisation de l'islam de France. *« On nous demande de nous mettre au garde-à-vous devant l'Etat,* souligne l'un d'eux. *On exige de l'islam ce qu'on n'oserait exiger d'aucun autre responsable religieux. »*

Le but de l'opération est clair. Jean-Pierre Chevènement réclame une loyauté complète par rapport à la France des futurs cadres de l'islam, actuels gestionnaires de mosquées et d'associations « filiales » de l'étranger (la mosquée de Paris est financée par l'Algérie, la FNMF par le Maroc, l'UOIF par l'Arabie saoudite...). Ces responsables font déjà savoir qu'ils ne signeront pas, dans son état actuel, un document dont ils craignent qu'il les amène à devoir cautionner des décisions qu'ils ne partagent pas. Ainsi, ils redoutent de se trouver liés par un engagement écrit dans les polémiques sur le voile islamique.

« QUERELLES TRIBALES »

Reste un désaccord sur les modes de représentation mis en évidence par l'initiative de Jean-Pierre Chevènement. Les autorités théologiques insistent sur la compétence religieuse. Soheib Bencheikh, mufti de Marseille, très minoritaire dans sa ville, parle d'une représentation *« savante »*. Larbi Kechat, recteur de la mosquée Ad'Dawa de la rue de Tanger à Paris, dégage trois critères, *« la connaissance théologique, la piété, l'honorabilité sociale »*. Mais les instances fédératives (UOIF, FNMF, mosquée de Paris) resserrent les rangs devant la menace qui pèsent sur leur pré carré. Elles se sont concertées, lundi 6 décembre, pour récuser déjà d'éventuels rivaux. La Fédération nationale des musulmans de France (qui revendique environ 400 associations) conteste le choix du ministre de consulter tel gestionnaire de mosquée, un représentant de l'ambassade de Turquie ou encore le mouvement *Tabligh* : *« Il faut organiser l'islam à partir des fédérations d'associations cultuelles »,* plaide son président. Dans ce contexte, Larbi Kechat fait figure de sage quand il déclare que le préalable à toute organisation de l'islam est la fin des *« querelles tribales »*.

H. T.

Soheib Bencheikh, théologien

« Traitons les musulmans comme des citoyens »

« Vous êtes docteur en sciences religieuses et mufti de Marseille. Quel message souhaitez-vous faire passer dans la communauté musulmane à l'occasion de ce dernier ramadan du siècle ?

– Une invitation à la droiture et à la responsabilité. Les musulmans sont les ambassadeurs en France d'une tradition vieille de quatorze siècles, d'une foi qui représente un milliard d'hommes sur terre. Pendant un mois, ils sont sous le regard de la société française et, à cet égard, la moindre erreur leur coûte parce qu'elle entretient les préjugés. Il faut donc saisir l'occasion du ramadan pour montrer que la pratique musulmane n'est pas un danger pour la France.

– Que pensez-vous de la consultation organisée par le ministère de l'intérieur afin de jeter les bases d'une représentation nationale de la communauté musulmane ?

– On ne peut que saluer cette voie de la consultation qui devrait aboutir à doter les quatre millions de musulmans d'interlocuteurs vraiment représentatifs. Notre besoin le plus pressant est celui d'une autorité nationale, qui pourra nous aider, par exemple, à définir un statut des imams ou à recruter des aumôniers pour les hôpitaux ou les prisons. Que l'Etat intervienne ne me choque donc pas. Mais je voudrais que cette intervention soit seulement un accompagnement provisoire et que les interlocuteurs choisis soient autonomes. Cette reconnaissance ne doit pas venir de la seule volonté d'un ministre, quel que soit son sens républicain. Les musulmans ont déjà fait l'expérience de tels engagements de ministres de l'intérieur qui s'achèvent avec leur mandat. La reconnaissance passe par la durée et celle-ci par le décret ou la loi.

– Que pensez-vous de la méthode qui oblige tout responsable musulman à signer, avant tout accès à l'instance de représentation, une déclaration des droits et obligations ?

– Jean-Pierre Chevènement a toutes les chances pour réussir. Les républicains ne mettent pas en cause son credo laïque. Pas plus que les musulmans ne doutent de sa sympathie arabo-islamique. Alors pourquoi nous soumettre à cette épreuve humiliante, aussi discourtoise qu'inefficace ? Si on veut faire des musulmans de bons citoyens, traitons-les comme des citoyens. Souvenons-nous de la Constitution civile du clergé en 1793. Ce sont les prêtres réfractaires que l'histoire a retenus. Ce ne sont pas les prêtres jureurs qui avaient fait allégeance à l'Etat !

– Sur le fond, comment voyez-vous la représentation de l'islam dans la République ?

– Il y a deux manières de représenter l'islam. Ou on privilégie une représentation savante dont la seule tâche est d'adapter l'islam à la France. Une tâche surtout pédagogique : sortir de la situation actuelle qui est anarchique, qui conjugue obscurantisme, superstition et sentiment de revanche. C'est la meilleure voie, celle qui donne aux représentants de l'islam une légitimité religieuse. Celle qui transmet aux musulmans une connaissance sûre et les immunise contre toute dérive. La force des théologiens est qu'ils savent que, en matière religieuse, les choses ne sont jamais arrêtées une fois pour toutes. Cette voie est donc celle de l'ouverture. La deuxième voie consiste à chercher à refléter la diversité du terrain musulman, à chercher des porte-parole de tel ou tel courant.

» M. Chevènement ne me semble pas avoir arrêté son choix entre ces deux méthodes. Il consulte des dirigeants de grandes fédérations d'associations, des gestionnaires de mosquées et des personnalités d'influence. Le risque est d'ouvrir la voie à une représentation hétérogène, où chacun passera son temps à surveiller l'autre.

– Comment faire émerger cette représentation savante de l'islam que vous appelez de vos vœux ?

– Si des théologiens fiers de leur foi musulmane, bien intégrés dans la République et également navrés par l'image donnée de l'islam en France parviennent à se regrouper, il leur sera facile de s'imposer. Quelle que soit la méthode mise en œuvre, la représentation nationale à venir des musulmans de France devra s'imposer par elle-même, par la qualité de sa réflexion et par la force de ses propositions. »

Propos recueillis par Henri Tincq

■ **JUSTICE : Gilbert et Serge Trigano,** anciens dirigeants du Club Méditerranée, ont été renvoyés pour *« homicides et blessures involontaires »* devant le tribunal correctionnel de Paris à la suite de l'accident aérien du Cap Skirring (Sénégal) qui avait fait 30 morts et 26 blessés graves le 9 février 1992. La justice leur reproche d'avoir été informés des conditions dangereuses du transport et d'avoir maintenu un flux touristique important vers le club sans avoir pris les mesures nécessaires.

■ **Le juge aux affaires familiales de Nantes** a décidé, mardi 7 décembre, que la petite Mégane Renaud pourrait garder son prénom. Le procureur avait engagé un recours en raison de l'*« effet préjudiciable »* que pourrait avoir pour l'enfant un rapprochement avec l'un des modèles du constructeur automobile Renault. Selon l'avocat des parents, le juge a estimé que l'enfant *« ne sera scolarisée que dans deux ans et que les gammes de voitures évoluent rapidement »*.

■ **POLICE : Le SGP-FO a dénoncé les risques de création d'une police municipale** à Paris, lors d'un rassemblement de plusieurs centaines de policiers, mardi 7 décembre, à la Mutualité. En avançant le projet d'une police municipale dans la capitale, Jean Tibéri a décidé *« de tirer dans le dos de la police nationale »*, a affirmé Xavier Beugnet, le porte-parole du SGP.

■ **ÉDUCATION : la ministre déléguée à l'enseignement scolaire,** Ségolène Royal, a vivement défendu, mardi 7 décembre, l'autorisation de délivrer la pilule du lendemain dans les établissements scolaires. Répondant à l'Assemblée nationale à Pascal Clément (DL), Mme Royal a accusé le député et son mouvement d'être *« contre toutes les libertés »* en matière de contraception. *« Aucun ordre établi n'est incontestable, et il existe en revanche une morale universelle qui nous demande de soulager la souffrance humaine »*.

■ **VIOLENCE : près de 2 000 personnes ont défilé en silence**, mardi 7 décembre, dans les rues de Landerneau (Finistère) après l'incendie et le saccage du lycée technique Saint-Joseph dans la nuit du 26 au 27 novembre. Les enquêteurs privilégient la piste d'une vengeance d'un ou de plusieurs élèves ou anciens élèves. Une déclaration contre les actes de violence a été signée par le directeur du lycée ainsi que par l'ensemble des responsables des collèges et lycées privés et publics.

■ **UNIVERSITÉS : six établissements publics du Nord de Paris et de l'Ile-de-France,** dont la Cité des sciences et de l'industrie, le Conservatoire national des arts et métiers et deux universités, ont créé, mardi 8 décembre, un pôle scientifique et technologique destiné à mettre en commun leurs stratégies de développement.

SICAV SEVEA | FCP SERELIA

INDOCAM, la société de gestion de portefeuille du Crédit Agricole, vous informe des modifications suivantes dans la gamme des OPCVM éligibles PEA.

SEVEA
La gestion de la Sicav SEVEA s'adapte au nouvel environnement financier européen et va progressivement être modifiée d'ici la fin de l'année sous deux aspects :
- le champ d'investissement, auparavant limité à la France, est élargi à la zone euro
- l'exposition au marché actions est augmentée à 50 % ; auparavant la priorité était donnée à la protection contre les mouvements de baisse.

L'évolution de la valeur liquidative de la Sicav, dans sa nouvelle configuration, sera davantage liée à celle des marchés d'actions françaises et des autres pays de la zone euro. L'ampleur des fluctuations sera néanmoins réduite de moitié par rapport à un investissement 100 % actions.

Pour marquer cette nouvelle orientation des gestion, la Sicav change de nom pour s'appeler **INDICIA MEDIAN**.

SERELIA
Le FCP change de dénomination et s'appellera **INDICIA PROTECTION**. La gestion du FCP n'est pas modifiée.

INDOCAM Asset Management — *La Société de Gestion du Crédit Agricole*

LeMonde Job: WMQ0912--0012-0 WAS LMQ0912-12 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 11:00 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 15Fap:100 N°:0376 Lcp:700 CMYK

Les précisions de Bernard Bosson sur le financement du CDS

« Tout le parti savait », a déclaré l'ancien ministre

Au cours de la deuxième journée, à Paris, du procès des fonds occultes du Centre des démocrates sociaux, Jacques Barrot a déclaré être *« tombé des nues »* en découvrant le financement occulte du parti. Pierre Méhaignerie a déclaré pour sa part qu'il lui était *« impossible de donner une précision »*.

LA PREMIÈRE journée avait été celle des présentations. La deuxième fut celle des premiers pièges. Pierre Méhaignerie et Jacques Barrot, deux des trois anciens ministres renvoyés devant le tribunal correctionnel de Paris dans l'affaire des fonds occultes de l'ex-Centre des démocrates sociaux (*Le Monde* du 8 décembre), ont commencé à s'expliquer, mardi 7 décembre, sur leur connaissance du circuit de financement mis en place, à la fin des années 80, par François Froment-Meurice, ex-secrétaire général adjoint du CDS et principal ordonnateur du système.

PROCÈS

La présidente de la onzième chambre, Sophie Portier, souhaitait que les cas de MM. Barrot et Méhaignerie ne soient évoqués que mercredi après-midi, au troisième jour d'audience, mais tout procès a sa part d'imprévu. Il suffit d'un rien pour que tel ou tel prévenu se dévoile avant l'heure. Mardi, les deux hommes ont donc parlé. Pas bien longtemps – quelques minutes chacun –, mais suffisamment pour se retrouver en posture délicate.

Savaient-ils, à l'époque (1986-1992), que des « dons » versés par des sociétés françaises transitaient par deux comptes suisses et revenaient au CDS par virement ou en espèces ? Jacques Barrot, secrétaire général du parti de 1983 à octobre 1991, a toujours affirmé ignorer les méthodes de M. Froment-Meurice. *« Je ne me considérais pas en charge des problèmes financiers »*, a répété M. Barrot, certifiant être *« tombé des nues »* en découvrant *« tout cela »*. Cette thèse a cependant été mise à rude épreuve. Pressé de questions, Robert Parenty, l'ancien trésorier du CDS, a fini par lâcher, à propos de M. Froment-Meurice : *« Tout le monde au CDS parlait de l'argent suisse. Il y avait une sorte de légende, d'aura, mais personne n'avait de précision. Cela avait un côté mythique et rassurant. »*

Ce *« tout le monde »* incluait-il M. Barrot et M. Méhaignerie, président du CDS de 1982 à 1994 ? Sans doute, si l'on en juge par les propos de Bernard Bosson, le troisième ancien ministre poursuivi pour *« recel d'abus de confiance »*. D'après lui, *« tout le parti savait que François Froment-Meurice gérait un compte en Suisse »*. Comme emporté par son élan, M. Bosson confia même que les jeunes centristes avaient pour habitude d'entonner le couplet suivant, sur l'air du *« Petit Papa Noël » : « Petit Froment-Meurice, quand tu reviendras de Suisse avec tes millions par milliers, n'oublie pas nos petits souliers ! »*

RELIQUAT DE « FONDS SECRETS »

La salle a bien ri, la présidente aussi. M. Méhaignerie, lui, a sans doute pris la mesure du problème : comment continuer à soutenir qu'il savait que *« des entreprises préféraient passer par l'étranger »*, mais ignorait *« totalement »* l'existence des comptes helvétiques ? N'était-il pas le président du CDS, cet homme d'autorité que tous les autres, aujourd'hui encore, regardent avec admiration ? M. Bosson s'empressa toutefois de préciser qu'à ses yeux, et à ceux des autres membres du parti, l'argent en question était *« propre » : « Si j'avais connu l'origine des fonds, je ne les aurais jamais pris. »*

M. Bosson, tout comme Albert Kalaydjian, ex-directeur des services financiers du CDS, a déclaré avoir questionné M. Méhaignerie à propos de l'origine de ces fonds. Ce dernier aurait répondu qu'il s'agissait d'un reliquat de *« fonds secrets »* versés par le gouvernement Chirac entre 1986 et 1988. Devant le tribunal, M. Froment-Meurice a lui-même détaillé cette pratique qui, selon lui, ne tombe pas sous le coup de la loi mais requiert un minimum de discrétion : de tels fonds permettraient au premier ministre, quel qu'il soit, de renflouer les partis amis.

Dans l'esprit de M. Bosson, auquel il est reproché d'avoir utilisé au moins 800 000 francs en espèces afin de payer les quarante salariés du parti au début de l'année 1992, l'argent suisse provenait donc d'une *« réserve »* de fonds secrets. La présidente a aussitôt demandé à M. Méhaignerie s'il avait effectivement avancé cette explication ou s'il avait été question de « dons » d'entreprises. *« Votre réponse, jusque-là, n'a pas été très claire »*, a prévenu la magistrate en fixant du regard l'ancien garde des sceaux.

M. Méhaignerie a d'abord esquivé la question puis la présidente a insisté et il a répondu : *« Il m'est impossible de donner une précision. »* Mercredi après-midi, M. Méhaignerie devait justement fournir des *« précisions »* sur ce qu'il qualifie de *« période difficile »* dans l'histoire politique française. Un temps où les partis, faute d'aide publique, n'avaient, à l'en croire, guère d'autre choix s'ils ne voulaient pas *« mettre la clé sous la porte »*...

Philippe Broussard

Un rapport dénonce l'inadaptation de l'accueil des étrangers en préfecture

Le ministre de l'intérieur devrait décider une simplification des formalités : les étrangers seraient notamment convoqués dans les préfectures et les mairies au lieu des commissariats

L'ACCUEIL des étrangers en préfecture doit être amélioré. C'est pour faire passer ce message que Jean-Pierre Chevènement devait réunir, mercredi 8 décembre, les responsables des services des étrangers des préfectures, à Lognes (Seine-et-Marne). Ce séminaire, première initiative du genre, devrait permettre au ministre de présenter les conclusions du rapport qui lui a été remis par Marianne Bondaz, inspectrice générale de l'administration et François Darcy, administrateur civil, et d'insister sur la nécessité d'*« apporter une amélioration réelle du service rendu aux usagers »*.

À la demande du ministre, les deux rapporteurs ont mené une enquête dans une vingtaine de préfectures pour étudier leur fonctionnement concernant tant l'accueil des étrangers que le traitement des dossiers. L'étude, qui n'a pas été rendue publique, n'est pas tendre pour les services inspectés.

Le texte dresse en premier lieu un tableau des dysfonctionnements relevés. L'accueil est ainsi qualifié d'*« inadapté »* dans bon nombre de préfectures. Files d'attente interminables, étroitesse des halls d'accueil, rendez-vous répétitifs, absence d'information sur les pièces à fournir, agressivité de certains agents : autant de défaillances, maintes fois dénoncées par les associations, qui semblent avoir frappé les deux rapporteurs. Ils préconisent la mise en place de *« services de pré-accueil »* ou de *« guichets rapides »* permettant d'orienter les étrangers dans les méandres des procédures. Ces services pourraient traiter aussi bien les simples demandes d'information que délivrer des convocations avec la liste des documents à apporter ou opérer une pré-instruction des dossiers.

Le rapport préconise également de supprimer l'accueil dans les commissariats, en vigueur dans la moitié des départements visités par les deux chargés de mission. Opéré dans des *« lieux inadéquats pour accueillir des demandeurs de titre de séjour »*, cet accueil est *« source de confusion des genres »*. Les policiers y font montre d'un *« zèle intempestif »* ou d'une *« application sans nuance de la réglementation »*. Il doit donc être remplacé par un service en mairie pour tous les dossiers *« où l'admission au séjour est quasi automatique »*, c'est-à-dire pour les résidents européens et ceux qui renouvellent leur carte de dix ans. Les autres dossiers doivent être traités par les services préfectoraux.

RITUEL DES BORDEREAUX

Pour les rapporteurs, l'urgence est d'*« alléger les tâches des services pour accélérer le traitement des dossiers »*. Ils soulignent l'ineptie du système de délivrance des récépissés aux étrangers dont le dossier est en cours d'instruction. Pour la seule année 1997, le nombre de récépissés produits a atteint le million alors qu'il n'aurait pas dû dépasser 150 000 , note le rapport qui dénonce un *« perfectionnisme luxueux »*.

La *« suppression »* de ces documents provisoires est donc préconisée pour les résidents et les ressortissants européens. Le rapport propose de les remplacer par une *« convocation-retrait »*, ouvrant aux mêmes droits, notamment en matière de prestations sociales et familiales. Ces étrangers pourront également faire leur demande par voie postale.

Pour les autres demandeurs, la démarche doit être simplifiée : l'étude propose de cesser d'exiger des demandeurs des pièces d'état civil (fiches individuelles, fiches familiales, acte de naissance) et de se contenter de la présentation du passeport, sauf en cas de changement dans la situation familiale ; les justificatifs d'emploi devraient être remplacés par une simple déclaration.

Le traitement des demandes doit également être *« accéléré »*. Dans certaines préfectures, le délai entre la demande et la réception du titre de séjour peut atteindre neuf mois. Selon les rapporteurs, les agents sont souvent enclins à tout enregistrer dans de *« grands registres noirs (...) tenus plus par habitude que par utilité »*. Registre des visas, registre du regroupement familial, registre des récépissés... des procédures inutiles qui font perdre du temps aux dépens de l'étude au fond des dossiers.

Le rapport souligne ainsi que *« le rituel des bordereaux tient plus de place que l'ordonnance de 1945* [qui régit l'entrée et le séjour des étrangers] *et la déontologie »*. L'ensemble des modifications demandées aux préfectures devrait supprimer jusqu'à 50 % de *« travail inutile »*. Une petite *« révolution »*, selon un spécialiste.

Sylvia Zappi

Recours contre la circulaire sur les reconduites d'étrangers

Le groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti) vient de demander au Conseil d'Etat l'annulation de la circulaire du ministre de l'intérieur du 11 octobre enjoignant les préfets d'accélérer les reconduites à la frontière (*Le Monde* du 28 octobre). Constatant un *« niveau anormalement bas »* du nombre de reconduites à la frontière, le ministre avait réclamé des préfectures la mise en place d'une *« action méthodique et organisée »* et demandé aux services de police des contrôles d'identité *« répétés dans les endroits où se concentrent les irréguliers »*. Pour le Gisti, en créant cette *« inédite et inquiétante notion de "*lieux où se concentrent les irréguliers" », le ministre pousse les policiers à pratiquer des *« contrôles au faciès »*. *« En incitant à des contrôles illégaux, le ministre brave l'idéal républicain »* et fait *« fi de la loi »*, estime le Gisti. Le 20 novembre, trente associations avaient écrit au premier ministre pour protester contre le *« traitement purement répressif »* de la situation des sans-papiers.

Banlieue parisienne : enseignants en grève contre la violence

ILS SONT AGRESSÉS, se sentent *« isolés »* et veulent exprimer publiquement leur inquiétude. Contre la violence, les enseignants du lycée professionnel Moulin-Fondu de Noisy-le-Sec, en Seine-Saint-Denis, sont en grève depuis le 1er décembre. Ils devaient être reçus au ministère de l'éducation nationale mercredi 8 décembre. Pour les mêmes raisons, dans le Val-d'Oise, leurs collègues du lycée polyvalent Romain-Rolland de Goussainville ont débrayé lundi 6 décembre. Tout comme ceux du collège Henri-Wallon de Garges-lès-Gonesse.

A Noisy-le-Sec, c'est un incident sérieux survenu dans l'établissement le 30 novembre qui a déclenché le mouvement. Ce jour-là, quatre jeunes venus de Saint-Denis, dont deux élèves du lycée, ont sauté par-dessus les grilles et pénétré dans une classe dans le but de régler un compte avec un élève. Ce dernier est alors sorti dans le couloir, armé d'un fusil à balles plastiques, et a menacé de tirer, avant d'être agressé à coups d'extincteur. Plusieurs adultes, tentant de s'interposer, ont reçu eux aussi des coups.

Enseignants et direction de l'établissement ont porté plainte. Alors que des bagarres entre bandes rivales de Rosny et Noisy-le-Sec avaient déjà provoqué des incidents dans l'enceinte du lycée à la mi-novembre, les professeurs de Moulin-Fondu ont jugé que la coupe était pleine. L'inspection académique a tenté de calmer les esprits en octroyant au lycée deux aides-éducateurs, un surveillant supplémentaire, et des heures destinées à dédoubler les classes. Les enseignants dénoncent un *« saupoudrage »*. Ils réclament, avec le soutien de la mairie communiste de Noisy-le-Sec, le classement immédiat du lycée en zone d'éducation prioritaire (ZEP).

INSULTES ET MENACES

A Goussainville, l'incendie volontaire de la bibliothèque du lycée, le 2 décembre, a déclenché la grève, la deuxième en quelques semaines. Début novembre, Romain-Rolland avait subi, comme son homologue Moulin-Fondu, les conséquences de bagarres entre jeunes de plusieurs cités du Val-d'Oise. Les enseignants réclament depuis *« les garanties nécessaires permettant aux élèves de travailler en toute sécurité »*. Ils évoquent notamment la pose de clôtures et le filtrage des entrées, une demande formulée depuis plusieurs années. Ils dénoncent aussi *« les insultes et menaces physiques »* dont ils font l'objet. A Garges-lès-Gonesse, un élève du collège a agressé d'un coup de poing une enseignante, événement vécu comme *« la goutte d'eau qui a fait déborder le vase »*. Avec Henri-Wallon, plusieurs établissements de la ville avaient protesté, vendredi 3 décembre, contre *« les menaces, insultes et violences continuelles dans tous les établissements depuis huit mois »*.

Plusieurs chefs d'établissement de la région parisienne font état d'une recrudescence des faits de violence depuis plusieurs semaines. Ces faits, comme les actions de grève qu'ils déclenchent de la part des enseignants, n'épargent cependant ni la capitale (à Paris, le collège Guillaume-Budé a observé plusieurs jours de grève en novembre), ni la province, où des mouvements de protestation ont eu lieu dans le Doubs, les Bouches-du-Rhône, le Finistère, l'Hérault et le Nord.

Les élèves ne sont pas en reste. A Moulin-Fondu certains ont réagi, à chaud. *« Une grande majorité d'élèves refuse cet état de fait et l'image de délinquant, voire de déchet, qui colle aux élèves de lycée professionnel »*, ont-ils écrit le 2 décembre. Un poème, rédigé pour l'occasion, exprime leur exigence impérieuse de sécurité : *« Quand il y a violence, nous sommes tous en transe. Nous sommes au lycée pour apprendre, et non pour se faire descendre. Pour qu'il n'y ait plus de larmes, il faudrait plus d'alarme, pour ne plus voir d'armes. Nous avons besoin de moyens humains en surplein. Et surtout plus d'argent pour moins de sang. Il faudrait des caméras pour ne plus voir de* « cailleras ». *Imaginons une balle perdue et notre vie est foutue. »*

Nathalie Guibert

Les mésaventures locatives de Valérie et Mohamed

UNE FOIS n'est pas coutume, une plainte pour discrimination raciale a peut-être une chance d'aboutir. L'histoire est celle d'un banal refus de location par un propriétaire privé. Ce qui l'est moins c'est qu'il est survenu... après la signature du bail, qu'il y a eu violation de domicile et que des propos ouvertement racistes ont été proférés devant l'agent immobilier qui avait conclu l'affaire.

L'histoire commence le 19 juin. Jean-Pierre Delhay, employé dans l'agence de gestion et de vente immobilière (AGVI) de Compiègne (Oise) fait visiter à Valérie Joncoux et Mohamed Ouazzani un logement situé à Gournay-sur-Aronde, un village de cinq cents habitants. C'est le coup de foudre : le logement est situé dans l'aile d'un château ouvrant sur un parc et le loyer est raisonnable. Valérie Joncoux est responsable d'un service culturel, Mohamed Ouazzani est technicien supérieur, ils gagnent correctement leur vie. Sans les rencontrer, la propriétaire, Maryvonne Destinay, donne la préférence à ce jeune couple sur un autre candidat, l'affaire est donc vite conclue.

L'euphorie des heureux élus sera de courte durée. Cinq jours plus tard, alors qu'ils commencent à emménager avec quatre membres de la famille de Mohamed Ouazzani qui sont, comme lui, d'origine marocaine, le couple croise la fille de la propriétaire et son mari, Pierre Lejeune, conseiller municipal à la mairie de Compiègne. Stupeur : on leur demande ce qu'ils font là, on leur commande de déguerpir. Dans la soirée, l'agent immobilier est contacté par les Lejeune. Selon le témoignage de l'agent, porté au dossier, ces derniers tiennent des propos ouvertement racistes à l'égard de Mohamed Ouazzani et de sa famille. Lorsqu'ils veulent, trois jours plus tard, s'installer dans leur nouveau logement, Valérie Joncoux et Mohamed Ouazzani ne peuvent pas entrer. Les serrures ont été changées et un écriteau est fixé sur la grille avertissant que la propriétaire a *« prévenu la gendarmerie »*. Le lendemain, ils déposent plainte pour *« violation de domicile »* et *« discrimination »*.

« VIOLATION DE DOMICILE ET DISCRIMINATION »

Dans un premier temps, le parquet n'entend pas poursuivre. Le procureur de la République du tribunal de Compiègne, Christophe Kapella, signifie d'abord aux plaignants qu'il classe la plainte, la propriétaire, Mme Destinay, n'ayant *« accompli aucun acte positif contribuant à la réalisation de l'infraction de refus de prestation pour motif racial »*. Autrement dit, la propriétaire n'est pas impliquée, n'ayant pas elle-même proféré d'injures racistes. Mais le jeune couple n'en reste pas là et contacte le MRAP et SOS-racisme.

Le procureur ordonne finalement un complément d'enquête et décide de poursuivre les trois personnes incriminées pour *« violation de domicile et discrimination »*. L'audience, fixée au mardi 7 décembre a été renvoyée au 4 janvier 2000, Maryvonne Destinay ne s'étant pas présentée. En attendant, le juge des référés du tribunal de grande instance de Compiègne a exigé de la propriétaire qu'elle restitue les clés. Mohamed Ouazzani et Valérie Joncoux ont préféré se mettre en quête d'un nouveau logement.

Christine Garin

MNEF

Des années 70 aux années 90, enquête sur l'histoire d'une génération

Du jeudi 9 décembre au samedi 11 décembre

Le Monde daté 10

LeMonde Job: WMQ0912--0013-0 WAS LMQ0912-13 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 09:47 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 15Fap:100 N°:0377 Lcp:700 CMYK

Les régions pyrénéennes réclament le ferroutage pour soulager un trafic saturé

Après avoir privilégié les transports routiers, les élus des régions limitrophes de France et d'Espagne veulent une liaison ferrée combinant passagers et camions. Dans les Alpes, le projet de liaison Lyon-Turin avance à grands pas depuis l'accident du Mont-Blanc

TOULOUSE
de notre correspondant

« Je ne vois pas pourquoi on ne ferait pas pour les Pyrénées ce qu'on fait pour les Alpes », s'est exclamé Jean Glavany. Le ministre de l'agriculture et de la pêche était venu spécialement, mais en tant que conseiller général du canton de Maubourguet (Hautes-Pyrénées), à une rencontre internationale organisée à Toulouse, le 3 décembre, pour apporter son soutien au projet de la Transpyrénéenne : une traversée centrale des Pyrénées par un tunnel ferroviaire de basse altitude. L'idée d'un tel ouvrage, comparable au projet de liaison transalpine Lyon-Turin, a déjà été le sujet de nombreuses études et colloques depuis une dizaine d'années, et suscite aujourd'hui quelques impatiences. Car il y a urgence, estiment les élus pyrénéens, qui réclament un rééquilibrage des transports vers le rail pour lutter contre l'engorgement des axes routiers transpyrénéens, devenus aux yeux de M. Glavany des *« couloirs de la mort »*.

Les chiffres du trafic routier entre la France et l'Espagne sont préoccupants : en 1995, avec plus de 11 000 passages de camions par jour, il était supérieur en volume et en fréquentation à celui des Alpes françaises. Les compteurs sont aujourd'hui à près de 15 000 poids lourds par jour, et les prévisions font état d'un doublement (30 000/jour) d'ici à 2015. Cette explosion du trafic, constante depuis l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans l'Union européenne en 1986, se concentre essentiellement aux deux extrémités de la chaîne pyrénéenne, dans les corridors autoroutiers basques et catalans, qui frisent l'asphyxie. On recense actuellement un camion toutes les trois minutes à Biriatou (Pyrénées-Atlantiques) et toutes les quatre minutes au Perthus (Pyrénées-Orientales). La cadence pourrait même monter jusqu'à un camion toutes les six secondes à Biriatou en 2015 !

Les élus, français et espagnols, ont donc demandé solennellement à Bruxelles l'inscription dans le réseau transeuropéen de transports, qui doit être révisé en 2000, d'une *« liaison ferroviaire continentale Sud-Europe - Pyrénées consacrée prioritairement au transport de marchandises et compatible avec le développement du transport des voyageurs »*.

Pour peser davantage, les régions les plus concernées (Aragon, Midi-Pyrénées et Aquitaine) ont décidé d'élargir leur lobby aux régions portugaise (Alentejo), espagnole (Extremadura) et française (Limousin) intégrées comme elles à la *« diagonale continentale »* reconnue par les instances communautaires. Ces six régions demandent enfin à leurs Etats respectifs de mettre en place *« une structure transnationale opérationnelle, à l'instar de ce qui existe pour la relation Lyon-Turin »*.

Si les élus français et espagnols ont le sentiment d'être les oubliés de Paris, Madrid ou Bruxelles en matière d'infrastructures de transports, ils n'ont longtemps juré que par la route : en 1997, les trains ne représentaient que 5 % des volumes de marchandises passant la frontière. Et la perméabilisation des Pyrénées, voulue par des Espagnols impatients d'effacer physiquement une frontière qui disparaissait administrativement, faisait la part belle aux projets et aux tunnels routiers. Le vent semble avoir tourné. A l'exception d'une autoroute réclamée par la Navarre et le conseil général des Pyrénées-Atlantiques dans la vallée basque des Aldudes, tous les futurs passages franco-espagnols envisagés le sont par le fer.

La lutte des écologistes contre le percement du tunnel du Somport, terminé mais toujours pas en service, a remis sur les rails le projet de réouverture de la ligne Pau-Canfranc, fermée en 1970 suite au déraillement d'un train. Elle présente l'avantage d'être la plus rapidement opérationnelle, même si elle n'apparaît pas techniquement performante aux yeux de certains spécialistes.

LIGNES NOUVELLES

Le raccordement de l'Espagne au réseau TGV européen doit aussi permettre la création de lignes nouvelles : le Barcelone-Perpignan est annoncé pour 2005 et pourra aussi accueillir des trains de marchandises, même si les trains de voyageurs seront prioritaires. Et la liaison TGV de la côte basque pourrait être terminée à la fin de la prochaine décennie.

Tous ces projets de liaisons ferroviaires risquent de renvoyer dans un futur lointain l'idée d'un grand tunnel central dédié au « ferroutage ». Même ses plus ardents défenseurs n'osent pas espérer une ouverture avant le milieu du siècle prochain. Les difficultés tiennent au financement des travaux, dont le coût est estimé à environ 27 milliards de francs (4 milliards d'euros), mais aussi à la rentabilité du projet.

« Il n'y a pas de solution miraculeuse », aime à rappeler Dominique Becker, chargé par le gouvernement français d'une mission d'étude du transit international à travers les Pyrénées. Cet ingénieur général des Ponts et Chaussées ne rendra ses premières conclusions qu'au premier trimestre 2000. Mais il a déjà prévenu les partisans du grand tunnel lors du colloque de Toulouse-Labège : *« Il ne suffit pas d'avoir un bon tuyau, il faut aussi s'assurer que les marchandises l'utiliseront. »* A ses yeux, le futur tunnel sous le Perthus servira de test. Il faudrait que le trafic ferroviaire soit multiplié par cinq grâce à ce nouvel équipement pour que le fer retrouve une crédibilité dans les Pyrénées.

Comme tous les fonctionnaires français qui ont étudié le projet, M. Becker n'oublie pas également de mettre la voie ferrée en concurrence avec les voies maritimes, qui représentaient encore 22 % des volumes d'échange entre la France et la péninsule Ibérique en 1997 (mais seulement 4 % en valeur). Les Pyrénées peuvent en effet être contournées par ses façades méditerranéenne et atlantique. Les grands ports espagnols de Barcelone, Tarragone ou Bilbao ne manquent pas de le rappeler. Les puissantes autonomies basque et catalane sont d'ailleurs remarquablement absentes du lobby de la Transpyrénéenne.

Stéphane Thépot

Un projet évalué à 27 milliards de francs

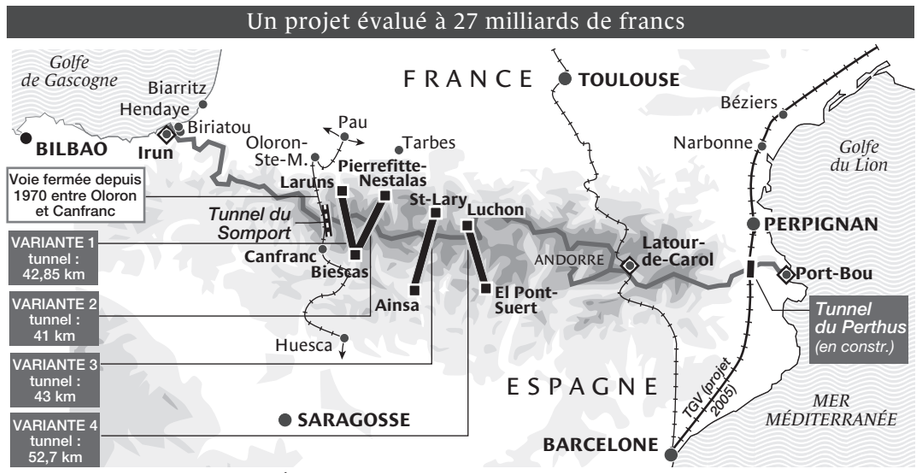

Lyon-Turin : décisions définitives à la fin 2000

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Décidée au sommet franco-italien de Rome, en novembre 1993, inscrite parmi les quatorze grands projets européens un an plus tard, la transalpine ferroviaire Lyon-Turin serait-elle enfin sur les rails ? Affichant leur volonté de tirer *« toutes les conséquences »* de l'accident du Mont-Blanc, les gouvernements français et italien ont pour la première fois fixé des échéances précises à l'issue du sommet de Nîmes le 24 septembre, et annoncé *« des décisions définitives »* lors de la prochaine rencontre binationale prévue au second semestre 2000.

L'essentiel des études devrait être achevé au début de l'année 2000 et être présenté en mars à Modane (Savoie), lors d'une réunion interministérielle en présence du ministre des transports Jean-Claude Gayssot et de son homologue italien.

« Le projet avait effectivement connu des périodes de sommeil. Il a fait un grand bond en avant depuis l'accident du Mont-Blanc », reconnaît Michel Rivoire, directeur du groupement d'intérêt public (GIP) Transalpes. Ce groupement réunit autour de la région Rhône-Alpes et de la SNCF les principaux acteurs de la multimodalité ainsi que le groupement européen d'intérêt économique (GEIE) Alpetunnel. Ce dernier est en charge des études et sondages géologiques lancés dans la partie internationale du projet, et en particulier ceux du tunnel de base franco-italien de 52 kilomètres.

Sur la section française Lyon-sillon alpin, près de 220 millions de francs ont été engagés depuis 1993, auxquels s'ajoutent quelque 600 millions d'études sur la partie internationale. Mais nombre de questions restent en suspens : qu'il s'agisse des différentes options de tracés (devant intégrer les dimensions fret et voyageurs) ou du financement global de la transalpine évalué à 70 milliards de francs (11 milliards d'euros). Côté français, par exemple, l'importance du trafic nécessite de traiter en partie séparément les futures dessertes voyageurs et marchandises. La première entre Lyon-Satolas et le sillon alpin (Savoie), la seconde à partir d'Ambérieu-en-Bugey (Ain). Aux contraintes environnementales s'ajoutent les préoccupations parfois contradictoires des élus locaux d'Isère et de Savoie. Les études de diverses variantes se sont ainsi multipliées, risquant de rendre difficiles les arbitrages à venir.

« Le Lyon-Turin permettra de multiplier par quatre le trafic marchandises sur le rail », affirme encore M. Gayssot. Comme la réalisation de ce grand projet nécessitera quinze à vingt ans, le ministre des transports a décidé le lancement d'un programme de travaux pour améliorer les conditions d'acheminement des marchandises sur la ligne actuelle Ambérieu-Turin. Objectif : doubler en dix ans le tonnage du fret transporté. La société chargé de gérer les voies de la SNCF, Réseau ferré de France (RFF), et son homologue italien pensent investir près de quatre milliards de francs d'ici à 2005. Pour l'heure, les deux sociétés ont engagé 200 millions de francs d'investissements dans l'aménagement des tunnels entre Modane et Turin afin d'élargir l'offre de transport combiné. Reste à convaincre les chargeurs. La fermeture du Mont-Blanc n'a pas profité au rail. Malgré les trains supplémentaires mis à disposition de ses clients, la SNCF n'a pas récupéré les parts de marché perdues en 1998 au profit de la route. 9,3 millions de fret transitent aujourd'hui par Modane contre 10,1 millions en 1997.

Philippe Révil

Jusqu'à 6 000 camions par jour sous le tunnel de Fréjus

La préfecture de la Savoie envisage d'ici à février 2000 de durcir le dispositif de régulation des poids lourds, opérationnel depuis septembre à l'entrée de la vallée de la Maurienne (Savoie) dans le sens France-Italie. Depuis la fermeture du Mont-Blanc, entre cinq et six mille camions empruntent en effet les jours de pointe – et dans les deux sens – le tunnel du Fréjus, désormais seul axe international de franchissement des Alpes. Pour respecter les mesures de sécurité décidées le 12 avril par le ministre des transports, limitant notamment la circulation dans le tunnel à 140 poids lourds par heure, une aire de stockage a été aménagée à Aiton, à une soixantaine de kilomètres de Fréjus. A certaines heures, les chauffeurs sont contraints d'y stationner avant de franchir le tunnel. Mais *La Vie du rail,* dans son édition du du 1er décembre, révèle que ce dispositif n'est pas respecté. D'autant que les autorités italiennes n'ont rien prévu pour limiter l'accès à l'ouvrage. – *(Corresp.)*

Conflit entre les communaux et la mairie à Rennes

EN GRÈVE depuis dix jours, les agents municipaux de la ville de Rennes devaient décider, mercredi 8 décembre dans la matinée, de la poursuite de leur mouvement. Les grévistes, qui occupent la mairie, réclament une prime mensuelle uniforme de 1 000 francs en application d'un décret de 1997, prévoyant l'attribution d'une prime, dite « de préfecture », aux fonctionnaires du ministère de l'intérieur et pouvant également être octroyée par les collectivités locales à leur personnel. Mardi, Edmond Hervé, maire (PS) de Rennes, leur avait accordé une prime annuelle de 5 000 francs. Plusieurs grévistes s'étaient déclarés *« insultés »* par ce qu'ils considèrent comme une volte-face du maire qui s'était, selon eux, engagé à entamer des négociations sur la base souhaitée par les syndicats. – *(Corresp. rég.)*

DÉPÊCHES

■ **AGRICULTURE : une centaine d'éleveurs de moutons de la Confédération paysanne ont occupé** mardi 7 décembre des bâtiments du ministère de l'agriculture et de la pêche à Paris pour alerter les pouvoirs publics sur la crise que traverse ce secteur. Reçus par le directeur de cabinet du ministre, Jean Glavany, ils ont demandé que ce dossier soit *« repris en main par les politiques »* et qu'il échappe *« aux diktats des marchés »*.

■ **MONACO : le prince Rainier a inauguré** la nouvelle gare de Monaco, mardi matin, en présence de Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, et de Louis Gallois, président de la SNCF. Construit sous terre, cet équipement, de cinq cents mètres de long, avec une voûte de treize mètres de haut, a coûté 1,6 milliard de francs, pris en charge par l'Etat monégasque. M. Gayssot a rappelé que les études pour le prolongement du TGV-Méditerranée jusqu'à la Côte d'Azur ont été relancées, mais que rien ne pourrait être engagé avant huit ou dix ans. – *(Corresp.)*

LeMonde Job: WMQ0912--0014-0 WAS LMQ0912-14 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 09:09 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 15Fap:100 N°:0378 Lcp:700 CMYK

REPORTAGE

Les mille et une nuits de l'opéra

Dominique Le Guilledoux s'est promené dans les coulisses du Palais Garnier et de l'Opéra Bastille, où se côtoient grand et petit monde, machinistes et maestros, deuxièmes violons et danseurs étoiles. A la manière des Marx Brothers ou du Truffaut de « La Nuit américaine », petites histoires édifiantes sur la condition d'artistes et de petites mains au bord de la crise de nerfs

PRÈS des ascenseurs et dans les couloirs de l'Opéra, une note signée par la secrétaire adjointe du comité hygiène et sécurité informe qu'une amazone a été victime d'un malaise lors d'une représentation de *Turandot* à Bastille. *« Elle n'a pas été secourue immédiatement faute d'alerte instantanée. Aussi, après investigation, nous signalons aux artistes de la scène que dans une telle situation l'artiste qui constate la perte de connaissance peut sortir discrètement pour avertir le plus rapidement possible le régisseur ou le directeur de scène. »*

Une deuxième note tente de rassurer les musiciens. Lors d'une autre représentation de *Turandot*, un intrus s'est hissé au niveau des projecteurs et a lancé des pièces métalliques dans la fosse d'orchestre, blessant un violoniste à la tête. L'an passé, des crachats étaient tombés sur les musiciens. Un soir, un homme s'est présenté au guichet d'accueil de l'entrée des artistes. L'homme exigea un orchestre *« tout de suite »* pour mettre en musique ses poèmes, qu'il tenait à la main.

Sur la scène de Bastille, des choristes voient les décors glisser devant eux, s'en émerveillent, *« c'est la sixième dimension »*, *« j'ai l'impression de bouger »*. Un machiniste contemple la salle et n'aime pas ses hauts murs noirs, *« on aurait pu mettre du bleu »*. Au-dessus d'une console, on a écrit à la craie *« la liberté ou la mort »*. Certains choristes ont encore la phobie des décors qui bougent, sursautent au moindre bruit, s'accrochent au bras de leur collègue. On ne peut pas oublier ce jour du 16 juillet 1992 où, à Séville, tout s'est écroulé au théâtre de la Maestranza, un collègue tué, quarante autres blessés, *« on ne peut pas oublier »*.

A l'Opéra Garnier, c'est le deuxième jour de représentation des *Indes galantes*. La critique est mitigée. *Libé* titre « Les Indes gavantes ». *« Oh, la vache »*, s'écrie Laurence, la maquilleuse. *« Tu as lu cet assassinat »*, demande un choriste à un autre tout en se faisant poudrer. *« Le prologue est raté, il est d'une vulgarité »*, lui répond l'autre. Un chariot de supermarché traîne dans les coulisses. Les costumes sont accrochés à des cintres bizarres, sorte de mannequins sans jambes, au torse et aux bras surdimensionnés, tatoués comme dans les foires. Les maquilleuses s'activent, une centaine d'artistes défilent sous leur pinceau. Elles dînent d'une salade au-dessus des poudres et des fonds de teint.

Deux danseurs marchent lentement, prennent la pause. Ils vivent leurs premières heures à l'Opéra. *« Comment vas-tu ? »*, dit l'un. *« Inoubliable »*, répond l'autre. Le ballet de l'Opéra ne danse jamais dans les productions lyriques, on embauche de jeunes artistes à l'extérieur. L'un d'eux, en révolte contre sa chorégraphe, voudrait faire circuler une pétition. *« Elle n'a aucun vocabulaire chorégraphique, elle a fait un simple agencement. C'est la seule fois de notre vie qu'on se produira à l'Opéra de Paris, on a honte de ce qu'on danse. »* Le jeune homme est seul, déplore de n'être pas suivi.

Un machiniste s'amuse avec l'arc de Cupidon. L'ascenseur de scène marche-t-il ? *« Oui, il marche, tout à l'heure quelqu'un l'a pris, de toute façon on en a quatre autres »*, se rassure Clive Thomas, le stage-man. L'ascenseur descend des cintres une soliste pendant le spectacle. Clive Thomas s'installe à la console, prend son crayon de bois et griffonne des notes sur sa partition. *« Si on pouvait gagner quelques secondes ici, ça faciliterait l'entrée sur une trappe de Mme Dessay* [une soliste], *elle me l'a demandé. »* Un choriste, habillé et poudré, dit : *« C'est incroyable l'effet que ça fait d'être en costume, on ose dix fois plus. »* Un autre grille une cigarette avant de chanter : *« C'est un mythe, le chanteur qui ne fume pas ou qui vivrait à l'écart des endroits enfumés. »*

José, le chef machiniste, communique avec les cintriers à l'aide de son micro HF. *« Il y a 52 effets de machinerie, on s'attend à tout. »* Qui a oublié d'accrocher le rocher inca ? Les volcans ont pris feu hier, il faut supprimer certains effets de fumée. Un machiniste accourt, affolé : *« Il n'y a qu'un chef d'équipe, côté jardin. » « Ça va bien se passer »*, lui répond José. Clive Thomas annonce au micro, en français et en anglais : *« Mesdames et messieurs, préparez-vous, la représentation commence dans trente minutes. »* Des chanteurs observent, silencieux, à travers un trou dans le rideau le public se placer. D'autres entonnent le refrain de « L'Aziza » de Daniel Balavoine en s'envolant dans les aigus.

Un machiniste s'affaire près de quatre gros cylindres qui, en pivotant, créent l'illusion d'une mer démontée. *« Normalement, c'est pas à nous de brancher les prises, c'est pas not'boulot. »* Mais il s'exécute en marmonnant. Les figurants portant des grosses têtes sont arrivés, le spectacle peut commencer. Clive Thomas se concentre au-dessus de sa console, la véritable tour de contrôle du spectacle. C'est ici que tous les effets de lumières, les mouvements de toits, de trappes ou d'ascenseur sont mémorisés.

Clive Thomas ne quitte pas des yeux son livre. Dès lors il ne parle qu'en messages codés aux techniciens : *« Pour le m 3, top. Pour le m 5, attention, on se prépare... Top ! Le 33 et 35 enchaînés. »* Une choriste prépare son entrée sur scène, ajuste son chapeau, un gigantesque bateau doré transportant une lyre et des bijoux : *« Je sors de mon tonneau,* s'exclame-t-elle. *Une copine chanteuse fêtait hier ses quarante ans, il y avait des musiciens, c'était super. Je n'ai jamais bu autant de champagne en une journée. » « T'as revu tes notes, j'espère »*, lui lance un collègue. *« Oui, j'ai tout revu, mes entrées sur scène, tout. »*

Un danseur fait des sauts de gorille, les bras ballants, puis affronte la lumière, droit comme un « i » et marche d'un pas élégant. Un chanteur regarde les deux seins proéminents sculptés dans sa cuirasse et dit d'un air las : *« Dieu sait si on me les touche. »* Nathalie, une habilleuse, scrute les réactions du public, déteste les silences, *« quand j'entends les applaudissements, c'est comme si j'étais sur scène »*. Un cintre est en panne, le « chien de garde informatique » a tout bloqué par mesure de sécurité, le public n'a rien vu. *« Si on ne fait pas attention, il y a très vite dix responsables sur un problème »*, ironise un régisseur. Un machiniste enduit au pinceau les torches d'une pâte à feu. On entend au loin un technicien discuter avec un collègue : *« Tu rigoles, lui, il est en CDI. »* Un autre pense à Chicago, aux méthodes de travail totalement différentes, *« là-bas, ils montent le décor, installent les éclairages trois mois avant, puis ils démontent tout pour ne reprendre que quelques jours avant la représentation »*.

> « Elle n'a aucun vocabulaire chorégraphique, elle a fait un simple agencement. C'est la seule fois de notre vie qu'on se produira à l'Opéra de Paris, on a honte de ce qu'on danse »
> **Un danseur à propos de sa chorégraphe**

LES choristes sont eux aussi des « invités de l'extérieur ». Ils font partie de la formation baroque des Arts florissants. Jean-Christophe admire ses homologues de l'Opéra de Paris, *« leurs voix sont solides, ils se paient 18* Turandot *d'affilée, moi, au bout de deux, je serais mort. C'est un autre métier, nous, on est peut-être plus agiles »*. Jean-Henri, le régisseur, s'arrache les cheveux : des choristes se prennent en photo au flash dans les coulisses. C'est lui qui donne le signal d'entrée sur scène aux artistes, exige le silence, *« et quand je dis silence, je peux toujours rêver »*, puis soupire en rigolant devant autant de gaieté : *« moyenne d'âge, douze ans et demi »*.

Un choriste sort de scène en boitant, suivi par une collègue qui fait mine de triompher, *« c'est moi qui lui ai fait mal »*. Un chanteur tape dans ses mains et exécute un flamenco avec une danseuse. Clive Thomas chronomètre chaque séquence pour déceler la cause d'un retard. Un technicien n'a pas entendu un *« Top »* et aujourd'hui, ce n'est pas tout à fait propre. L'opéra est un spectacle digne des superproductions de Broadway. Anne-Marie, qui a supervisé la fabrication des 474 costumes, est émue dans les coulisses, elle danse sur la musique, applaudit, crie *« bis »* avec le public.

Pascal, un figurant, fait le poirier sur un cube, *« je suis danseur, et avec nos horaires, j'ai du mal à prendre des cours le matin, je m'entraîne ici »*. André, un autre figurant, a fait un disque de variétés qui *« a moyennement marché »*. Ils se serrent les coudes avec Nestor à l'entracte lorsque l'assistante de mise en scène vient les trouver pour les critiquer : *« Vous nous direz quand ça se passe bien,* rétorque Nestor. *Non, parce qu'il y a plein de fois où ça se passe bien quand même. »* Tous les deux sont convaincus d'être les maillons faibles, *« quand ça va mal, c'est toujours le figurant qui prend »*. Un autre, habitué de l'opéra, goûte la différence et les subtilités de la musique de Rameau, *« pour un peu, on se sentirait perdu avec cette musique légère »*.

Les rouleaux qui composent les vagues ne tournent plus à la même vitesse. Un machiniste lance à un autre : *« Tu peux venir à la fête demain soir ? Tu dis à ta meuf :* "je rentre plus tard"*. »* Célia, l'habilleuse des danseurs, a toujours en poche des prospectus des concerts gratuits de « frenchy pop blues » qu'elle donne au Cavern'café à Paris. *« Je chante une fois par mois. Il le faut, sinon je vais m'aigrir ici. »* C'est sa passion : *« par n'importe quel moyen, faire n'importe quoi mais quelque chose dans le spectacle »*, croit-elle. A côté, Guillaume, le coiffeur, se souvient de son entrée à l'Opéra : *« Les trois premières semaines, c'est le bonheur, après on est comme tout le monde, on se blase, c'est dommage. »* Il aime les *« délires de coiffures, de changements rapides »*, le mouvement et le mélange des genres. *« Si on n'est pas dégourdi, on le devient ici. »* A côté, son collègue Lorenzo, *« lui, c'est autre chose, c'est un artiste, il fabrique le beau »*. Il se souvient qu'autrefois *« des pythies grecques montaient par dizaines dans les ascenseurs, l'une d'elles avait une liaison avec un pompier, ils se roulaient des patins dans les cordages »*. Une danseuse est en colère : *« On m'a obligée de suivre un danseur qui n'avait pas le tempo, j'ai raté mon saut. »* Elle veut se défendre, réclame qu'on visionne les vidéos, *« on pourra constater que je saute aussi haut qu'un garçon »*. Les uns après les autres, les artistes défilent devant un photographe. Les images des maquillages et des costumes seront soigneusement archivées. *Les Indes galantes* sont entrées dans le répertoire. Il s'agit d'en garder la mémoire.

A quelques kilomètres de là, à l'Opéra Bastille, on distribue volontiers un plan au visiteur des costumières. Il faut prendre l'ascenseur jusqu'au 6e étage, emprunter un long couloir orné de six têtes de taureaux, vestiges d'un *Carmen* du début du siècle, longer la cordonnerie, puis prendre un second ascenseur pour descendre au 4e. *« Si, malgré tout, vous vous perdez, appelez le secrétariat au poste 1779 »*, indique-t-on sur le plan. L'Opéra compte 35 kilomètres de couloirs, 18 000 néons.

On a maintenu, vestige du passé, la caisse, ce guichet où autrefois on distribuait les cachets aux chanteurs et la paye aux techniciens. Un hold-up a été commis par des voyous grimés. Ces derniers ont pu prendre la fuite facilement. *« Des gens grimés, on en voit tous les jours »*, raconte le secrétaire général. De longs filets sont accrochés le long des murs à l'extérieur : les blocs de pierre se fissurent et risquent de tomber. Une boîte en carton pend à une ficelle entre deux étages de l'administration, *« comme si on voulait garder un moyen rudimentaire pour notre courrier »*, commente un employé. Il n'est pas rare de voir un vieux fauteuil, une chaise *« de Garnier »*, *« on ne sait pas comment ils sont arrivés »*.

Un chanteur râle : *« Il faut monter six étages pour boire un café. »* A la cafétéria, des machinistes et des constructeurs de décor évitent d'envenimer la discussion : des codes ont été inversés et le montage d'un décor a été paralysé. *« C'est pas normal, faut se parler dans ces cas-là »*, déplore le machiniste. Sur le plateau, l'équipe du génie scénique scrute les vérins du décor de *La Dame de pique*. Sur une surface plane de 400 m², les élévateurs ne peuvent supporter plus de 12 millimètres d'écart entre quatre points différents.

Six étages en dessous, des chariots équipés de nacelles s'agitent le long du décor de *Falstaff*. Quand tout sera prêt, celui-ci sera hissé sur le plateau par des machines dont la technologie a été empruntée aux élévateurs des porte-avions. *« C'est une entreprise de l'Utah qui les fabrique et quand rien ne marchait, au début, on se disait que c'était une secte de mormons »*, plaisante Michel Bieisse, le régisseur général des services techniques. La salle du public apparaît comme une excroissance au regard de l'immensité du volume qui lui fait face. Seul, dans le vide, un jeune homme joue un air triste et slave au piano. Il est figurant et il attend.

Chérubin (Kristina Hammarström) est dans l'avion de Stockholm, la Comtesse (Mélanie Diener) est bloquée à Vienne, malade d'une trachéite, Marcelina (Della Jones) arrive de Londres avec des valises et des valises de toilettes. *« J'ai payé 26 livres d'excédents »*, dit-elle.

Le grand confort de l'Opéra Bastille, c'est de pouvoir répéter dans le décor. Sur le plateau, les spectacles en préparation sont répartis dans des niches insonorisées.

GÉRARD UFÉRAS/RAPHO

LeMonde Job: WMQ0912--0015-0 WAS LMQ0912-15 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 09:09 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 15Fap:100 N°:0379 Lcp:700 CMYK

GÉRARD UFFÉRAS/RAPHO

A l'Opéra Garnier. « Les trois premières semaines, c'est le bonheur, après on est comme tout le monde, on se blase », raconte un coiffeur.

« Vous êtes comme moi, vous vous sentez mieux quand vous disposez de toutes ces choses. Mon fils, lorsqu'il était enfant, me glissait une râpe à gruyère dans mes bagages pour se moquer de moi », rassure Jeanine Reiss, le professeur de rôle.

Les répétitions des *Noces de Figaro* commencent. Le chef d'orchestre, le Suisse Armin Jordan, a déjeuné avec le directeur de l'Opéra, Hugues Gall, et, cet après-midi, il ne jure que par l'armagnac qu'il aimerait savourer dans un café. Il contemple Jeanine Reiss, sa complice, lui murmure : *« Vingt ans ! Vingt ans qu'on est ensemble. »* Le professeur de rôle lui jette un regard ironique. Les chanteurs sont là. Finalement, la comtesse est arrivée d'Autriche, la voix blanche, enfile une jupe sur son jean et marche en Nike.

C'est le luxe, le grand confort de Bastille : pouvoir répéter dans le décor, une des multiples bonbonnières posées aux quatre coins du plateau. Plus loin, en effet, ce sont les artistes de *La Dame de pique* qui évoluent dans leur décor. Ceux de *Lulu* se sont rassemblés dans une troisième niche insonorisée par de grands rideaux de fer. *« C'est le néon et le néant ici »*, grogne Jeanine Reiss, qui voudrait un projecteur pour réchauffer l'atmosphère. *« Je veux bien râler, mais le problème de cette maison, c'est qu'on ne sait jamais contre qui »*, ajoute-t-elle. Le maestro ne parvient pas à allumer son pupitre et prend son accent suisse pour demander : *« Il arrive par où le courant, en France ? »* Il se tourne vers Jeanine Reiss et répète : *« On pourrait boire un armagnac. »* Jeanine Reiss, habillée d'un tailleur Chanel, a fait répéter les plus grandes cantatrices, de la Callas à Teresa Berganza en passant par Mady Mesplé. Elle est là *« pour porter la bonne parole »*, dit-elle aux chanteurs, les faire travailler sur les nuances, le timbre, les couleurs des voix.

Elle écoute les premiers récitatifs, les yeux rivés sur sa partition, un peu désespérée. *« Aucun ne se rapproche des valeurs écrites. »* Le maestro cherche à la faire bondir, commente le résultat des élections autrichiennes pendant que les chanteurs ajustent leurs déplacements. *« Y'en a marre de cette démocratie »*, lui lance-t-il une première fois. *« La dictature, c'est la justice sociale, il n'y a que des pauvres à l'arrivée »*, tente-t-il une deuxième fois.

Jeanine Reiss, elle, se concentre sur l'arietta de Chérubin, ne peut s'empêcher de penser à Berganza, *« il fallait entendre ce qu'elle faisait de cet air-là, elle vous tirait les larmes des yeux, pathétique dans son désir de sortir de l'adolescence, il ne faut pas connaître la grande cuisine, parce qu'après… »*. Le maestro poursuit ses provocations : *« S'il y en a un qui est de droite, c'est bien le Bon Dieu »*, ou bien : *« Vous savez, Jeanine, Hitler n'est pas mort. »* Jeanine Reiss explose : *« Je ne sais si je dois vous répondre, je ne sais plus quoi faire avec vous. »* Le chef d'orchestre regarde Humbert Camerlo, l'ancien assistant de Georgio Strehler, régler les mouvements de la mise en scène que lui a léguée son maître. *« On disait que c'était chiant de poinçonner des tickets de métro. Ce n'est pas plus intéressant d'être ici. »* Jeanine Reiss tient bon : *« Jusqu'au bout, je me dis que je pourrai quelque chose. »*

LA Comtesse chante à voix basse, à la limite de l'inaudible, elle bute sur les mots, en cherche d'autres, se perd dans des trous de mémoire. Jeanine Reiss, excédée, glisse au maestro : *« Je serais vous, j'irais à l'armagnac maintenant. Quant à moi, j'aimerais m'en aller. »* Le maestro redevient sérieux, rassure sa complice : *« Je ne me fais pas de souci pour la Comtesse, elle est très sensible, il faut lui faire confiance. »* Quelques jours plus tard, Jeanine Reiss emmène la jeune chanteuse – qui a retrouvé sa voix – chez elle, travaille avec elle au piano et conclut : *« C'est une belle artiste. »* A l'intérieur de l'orchestre, il y a deux équipes, *« les verts et les bleus »*. Les altos sont souvent, comme les Belges, les boucs émissaires des histoires drôles. On les appelle les violons Diesel. *« Le violon, en argot d'orchestre, c'est une raquette ; la contrebasse, une grand-mère ; le violoncelle, une commode, un buffet ou un menhir ; les flûtes n'ont pas de nom, on ne les fréquente pas »*, plaisante un violoniste. Discrètement, on s'est agité parmi les musiciens comme à chaque fois qu'Armin Jordan pose sa baguette à l'Opéra de Paris. *« On se débrouille pour jouer avec lui. C'est marrant, un maestro, dès la première minute, à sa manière d'être présent, on sent s'il est bon ou pas »*, explique un violonniste. *« Avec lui, on a les poils qui se dressent, je me souviens de* Parsifal, *quatre heures trente de musique, on sortait, on était frais, heureux. »*

> Autrefois, « des pythies grecques montaient par dizaines dans les ascenseurs, l'une d'elles avait une liaison avec un pompier, ils se roulaient des patins dans les cordages »
>
> **Un coiffeur de l'opéra**

Armin Jordan sait qu'il a en face de lui un des meilleurs orchestres lyriques du monde, il a la réputation de *« laisser jouer »*, et *« ça joue de mieux en mieux »*, se réjouit un deuxième violoniste. Le voici en répétition, réglant son mouvement d'horlogerie : les mesures 449 et 453 *fortissimo*, la 457 *pianissimo* pour les cordes. Les musiciens inscrivent au crayon sur la partition. Armin Jordan répète que *« chez Mozart, si un tempo n'est pas tout à fait juste, il est complètement faux »*. Mozart s'amuse ; si on ne sent pas qu'il s'amuse, *« c'est foutu »*.

Il tempère l'orchestre, *« ce passage doit être presque statique, il traduit l'étonnement, ce n'est qu'à la fin qu'il y a de petites étincelles »*. Avec trois chanteurs, il essaie un chœur : *« Aye Hooo »*, suivi d'un *« Aye Hooo »* en plus aigu, suivi d'un *« Aye Hooo »* encore plus aigu. *« Ça fait suisse, Jeanine ne dit rien, on va le garder »*, dit-il d'un air gourmand.

Au café, le maestro commande des « 102 » (double « 51»), crie : *« J'ai été décoré de la Légion d'horreur par M. Chirac »*, confie que, sur 135 disques qu'il a enregistrés, *« il y en a peut-être vingt de valables »*, s'enflamme pour Wagner, *« attiré par le Sud ; ce n'est pas Debussy qui a inventé l'impressionnisme, c'est Wagner ! »*

Les deuxièmes violons, chargés *« de la structure rythmique »* de la musique, sont fatigués. « Les Noces, *c'est une course de résistance. Il y a beaucoup de notes répétées, il faut de la précision, de l'attention. »* Un joueur de hautbois se régale : *« On a l'impression de faire de la musique de chambre avec Jordan. Il est à mi-chemin de la tradition et de l'apport des "baroqueux". Mozart demande une telle clarté, si on dépasse d'un quart de millimètre dans l'articulation, les dynamiques, les intonations, ça se voit comme un nez au milieu de la figure. »* Il reste fasciné par l'écriture de Mozart : *« Il n'y a pas d'inventions formelles, il se sert de ce qui existe déjà, et, tout d'un coup, ça devient génial. »*

Armin Jordan, lui, pense que les opéras de Mozart sont les seuls où l'on remarque qu'une voix vieillit : *« C'est terrible de dire à une grande artiste qu'elle le chantait merveilleusement mieux autrefois. »* Il se souvient un jour avoir fait un point d'orgue pour faire durer l'ascension d'un danseur. Demain, le maestro s'envole pour Berlin écouter son fils diriger un orchestre. Il crie dans le café : *« Mon fils me pique mon boulot ! »*

Dans son bureau de directeur de l'Opéra, Hugues Gall a accroché une immense affiche de Rudolf Noureev posant pour une publicité de vodka. A côté, sa nomination de « bourgeois d'honneur » de la République et du canton de Genève (il en a été le directeur du Grand Théâtre) et surtout, encadrée comme un titre de gloire, la photocopie d'un chèque de 5001 francs signé de la CGT, gagné lors d'un procès en diffamation. L'homme savoure ses victoires. Malmené par certains critiques, mais aussi par des membres du personnel qui lui reprochent une programmation à l'eau tiède sans créativité ni grands moments d'émotion, le directeur, à l'allure bonhomme, un peu provocateur, surfe sur le soutien de la télévision et ce qu'il appelle le réflexe louis-philippard. *« Si on est pharmacien à Bourg-la-Reine, il faut être allé à l'Opéra de Paris,* se moque-t-il. *L'opéra est redevenu ce qu'il était au XIXe siècle. De même, le fait que notre institution soit arc-boutée au mot "Bastille" est très porteur dans les pays anglo-saxons. »* La province et les touristes étrangers sont les nouveaux publics qu'il a su capter.

> « Les gens soumis sont méprisés, ceux qui résistent sont détestés. Nous ne sommes plus un théâtre mais une entreprise de spectacles qui fonctionne sans se soucier de l'adhésion des gens »
>
> **Un musicien**

Sur le plateau de Bastille, un technicien lit *Le Monde diplomatique* dans une semi-obscurité et dit : *« Comme dans le reste de la société, c'est l'apathie générale, en plus confiné. »* Un musicien n'hésite pas à qualifier le climat de dictatorial : *« Les gens soumis sont méprisés, ceux qui résistent sont détestés. Nous ne sommes plus un théâtre mais une entreprise de spectacles qui fonctionne sans se soucier de l'adhésion des gens. On nous utilise pour nos compétences comme des ouvriers spécialisés. Mais la musique, ça, on ne pourra jamais me l'enlever. »* La flexibilité, l'individualisation du travail, la monotonie des tâches ont accompagné le développement des nouvelles technologies. *« On veut effacer la mémoire »*, accuse la CGT. *« Ce qui importe, c'est la servilité plus que la qualité »*, ajoute un vieux militant.

Un machiniste caresse le décor des *Noces de Figaro*, une salle de bal impressionnante par sa profondeur et sa perspective : *« Châssis mi-bois, traverses à paume, c'est le dernier décor en construction traditionnelle, même de derrière il est beau. Il y a ma sueur là-dessus. »* D'autres techniciens sont fiers d'avoir appris le métier à Garnier et de faire tourner Bastille, *« on est dans l'avant-garde, dans notre époque »*. Au sixième étage, des perruquières brodent au crochet, cheveu après cheveu, et ne peuvent s'empêcher de se demander d'où ils viennent, tous ces cheveux. *« En ce moment, on les achète en Sicile, c'est la Mafia, certainement. On sait qu'en Inde, des femmes se rasent au cours de cérémonies religieuses. »* Deux étages plus bas, Yves Tanguy, ancien constructeur de bateaux de pêche, pense aux décors comme aux bateaux : *« L'appel de la scène compense l'appel du large, on a l'impression d'être dans un port ici »*.

PRÈS du périphérique, dans les ateliers Berthier, un peintre se concentre, un pistolet au bout d'une perche. La toile de *Guerre et Paix* mesure 21 mètres sur 15. Dans la « Sorbonne », la salle où l'on mélange les teintes, le baron de Bontemperrin, artiste aujourd'hui à la retraite, a laissé inscrit l'immense A d'anarchie au-dessus de l'évier.

Jeanine Reiss, elle, arrive avec le trac à la séance de répétition des récitatifs des *Noces de Figaro : « je suis contente, j'ai peur, c'est le signe que je suis vivante*, se dit-elle. *Il faut être une bourrique comme moi pour vouloir sans cesse tout remettre à plat. »* Et la voici devant des chanteurs aguerris. Elle tente de les convaincre. *« Berganza disait : "Plus je chante, plus je déforme." »* Malgré sa longue expérience, elle avoue n'avoir pas complètement exploré la partition. Les chanteurs s'exécutent, ajoutent de l'indignation dans un mot, du désespoir dans une imploration – *« dites-moi si ce que je ressens est de l'amour »* –, une légèreté de petite perruche dans la séduction, du dégoût, une détermination à se marier, un soupir, une révolte.

Le Comte (William Shimell), qui interprète pour la 150e fois le rôle, s'aperçoit qu'il chante, depuis quinze ans, un *sol* à la place d'un *la*, *« pardon, Wolfgang »*. Figaro (Gerald Finley) s'émerveille de l'assemblage « mozartien » : *« Quand on regarde de près, ce sont juste de petites choses, des détails simples, mais tous ensemble c'est incroyable, c'est populaire et sophistiqué. »* Patrick Foucher, ténor et membre des chœurs, ronge son frein. Il a été engagé comme soliste pour cinq représentations dans le rôle de Don Curzio. Il aime l'enseignement américain : *« Mon professeur cubain-américain est parti de ce que j'avais, m'a mis en confiance, et progressivement nous avons contourné les difficultés, alors qu'au Conservatoire de Paris, si tu ne sors pas le* si *bémol ou un contre*-ut *tout de suite, tu le fais bêtement cinquante, cent fois, jusqu'à ce que tu y arrives. »* Il connaît comme tous les chanteurs les clichés qui circulent dans les théâtres : *« Con comme un ténor, ivrogne comme une basse et baiseur comme un baryton. » « Pour les ténors, la recherche du contre*-ut *est tellement peu naturelle, mais un exploit technique, ça devient une obsession, c'est pour ça qu'on peut apparaître tout le temps préoccupé. »* Humbert Camerlo, l'ancien assistant de Georgio Strehler, lui, aime ses *Noces* pour les métamorphoses qui sont à l'œuvre, ce passage d'une époque à une autre, du classicisme au romantisme, de la recherche immédiate du plaisir au trouble amoureux qui se joue à travers Chérubin.

Plus loin, sous la coupole du Palais Garnier, Aurélie Dupont, danseuse étoile nouvellement nommée, répète *La Belle au bois dormant*. Elle règle la cadence de ses piqués, la vigueur des déboulés, les mouvements des bras, des doigts. *« Imagine que tu as une articulation entre le coude et la main »*, lui suggère Clotilde Vayer, sa répétitrice. *« Tu n'es pas morte, tu es une vision »*, lui dit-elle à un autre moment. Pour l'instant, Aurélie souffre *« atrocement »* dans ses nouveaux chaussons. Elle fait attention aux sauts de chat, à son *« talon de terre »*, cette jambe qui ne tourne pas rond ; l'arabesque *« loin et tirée, c'est très joli, bravo, Aurélie »*, encourage la répétitrice. Détacher le corps du bas, trouver ses équilibres sans se laisser embourber par les bras. Enchaîner, vite, très vite, presque mécanique. Aurélie s'écroule – *« j'ai trop mal »* – et se révolte sur le rythme des piqués qu'on veut lui imposer : *« Je trouve que ça fait trop coincé, j'ai passé l'âge d'être une danseuse coincée. »* Une étoile est née.

Dominique Le Guilledoux

LeMonde Job: WMQ0912--0016-0 WAS LMQ0912-16 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 09:09 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 15Fap:100 N°:0380 Lcp:700 CMYK

Europe : une large réforme avant d'élargir

par Karl Lamers et Wolfgang Schäuble

A la fin de cette semaine, à Helsinki, les chefs d'Etat et de gouvernement européens vont décider l'extension des négociations d'élargissement de l'Union à six nouveaux pays de l'Est et fixer le mandat de la Conférence intergouvernementale (CIG) chargée de la réforme institutionnelle. Deux décisions dont les gouvernements, y compris celui de l'Allemagne, n'ont apparemment pas mesuré la portée, contrairement à la Commission.

L'Union européenne, dans un avenir proche, aura plus de 25 membres. Les nouveaux apporteront des problèmes d'une nature différente et une autre compréhension de l'Union. Le modèle des *starting-blocks,* qui prévaut désormais, suppose que les candidats négocient leur adhésion à des vitesses différentes. Ainsi seront-ils incités à progresser plus vite et l'UE aura la possibilité de réagir au cas par cas en fonction des progrès et des reculs. De toute évidence, les difficultés dans le processus de réforme vont s'accroissant. Il faut donc fixer clairement les règles sur le moment de l'adhésion.

Deux préconditions sont nécessaires : la capacité des candidats à adhérer et celle de l'Union à les admettre. Chaque candidat décidera de sa date d'entrée lui-même par le sérieux de ses réformes. Mais l'UE doit elle aussi dire quand elle sera prête, c'est-à-dire quand elle aura conclu sa réforme institutionnelle. Si elle se donne comme date butoir le 1er janvier 2003, date évoquée pour les premières adhésions, cela veut dire qu'elle accepte d'ici là de mettre en jeu sa crédibilité. Or c'est un délai très ambitieux que de vouloir clore en trois ans la CIG et sa ratification si l'on veut une vraie réforme.

Le contenu et l'étendue du mandat de la CIG doivent correspondre à l'enjeu. Il n'est pas acceptable de se limiter à ce que l'on appelle le *« reliquat »,* aux questions qui n'avaient pas pu être résolues lors du traité d'Amsterdam : la pondération des voix au conseil, l'extension du vote à la majorité et la restructuration de la Commission. Cela ne suffirait même pas à répondre aux défis auxquels l'UE doit déjà faire face aujourd'hui.

L'importance et le caractère de l'élargissement n'ont apparemment pas encore été bien perçus. Sinon, la réaction aurait été différente aux propositions faites par la commission de trois « sages » (Luc Dehaene, Lord Simon et Richard von Weizsäcker) mise en place par Romano Prodi sur les conséquences institutionnelles de l'élargissement. Leurs propositions correspondent aux convictions de la CDU et de la CSU et recoupent celles que nous avions faites il y a cinq ans et reformulées il y a quelques mois.

Les problèmes économiques posés par l'élargissement sont énormes, mais il sera plus difficile encore d'intégrer des modes de pensée différents. Ce n'est pas seulement au cours des cinquante dernières années que la partie orientale du continent a connu une expérience historique, une évolution de civilisation, une imprégnation culturelle différente de celle de l'Ouest. Comment des peuples qui n'ont jamais pu disposer librement d'eux-mêmes, à part quelques courtes périodes, pourront-ils se satisfaire à l'idée de remettre en cause, dix, quinze ans après l'avoir recouvrée, une souveraineté dont ils disposent enfin ? Même s'il ne s'agit pas de la reperdre, ils devront néanmoins l'exercer de concert avec leurs partenaires européens, la partager !

Les populations découvrent ce genre d'interrogations, alors que les efforts douloureux qu'exigent les réformes leur sont justifiés au nom de l'Europe, qui leur apparaît beaucoup moins comme le paradis qu'elles attendaient, un lieu où couleraient le lait et le miel. On observe la montée d'un scepticisme croissant, l'apparition de phénomènes qu'il faut bien qualifier d'anti-européens et même de nationalistes.

Cette suspicion vise en même temps l'Allemagne, parce que l'on croit qu'elle veut établir sa domination sur le continent à travers l'Union européenne. Nous avions fait valoir le contraire il y a cinq ans, en soulignant que le spectre d'une hégémonie de l'Allemagne en Europe de l'Est ne pourra être estompé que par une intégration européenne approfondie. C'est dans l'intérêt primordial de l'Allemagne, dont l'objectif est de devenir le centre apaisé de l'Union, et non pas de se retrouver comme avant au carrefour des conflits potentiels en Europe. Mais c'est naturellement encore plus l'intérêt de ses voisins de l'Est et de l'Ouest, à commencer par la France et la Pologne.

Comment est-il possible que cette situation soit si peu comprise, pas plus par le gouvernement français que par le gouvernement allemand ? Si elle l'était, ils auraient fait leurs les propositions des trois « sages », qui ont exprimé de manière très convaincante les raisons pour lesquelles une réforme limitée au reliquat d'Amsterdam n'est pas possible en raison de son interdépendance avec d'autres questions institutionnelles ; pourquoi elle ne suffirait pas, pourquoi ce que nous avons appelé un noyau *« solide, magnétique »,* ce que Jacques Delors appelle une *« avant-garde ouverte »,* ce qu'ils appellent *« flexibilité »,* est indispensable, et dans l'intérêt des pays candidats.

> Comment est-il possible que la situation soit si peu comprise, pas plus par le gouvernement français que par le gouvernement allemand ?

Sans cette possibilité, le projet d'une Union politique ambitieuse, qui ne se limite pas à l'économie, sera gelé pour deux ou trois décennies par l'élargissement, peut-être enterré pour toujours. Sans elle, l'UE menace de dépérir. Pour l'éviter, nous jugeons qu'il faut suivre les propositions des « sages » en les complétant sur deux points. L'idée fait sens de séparer les dispositions des traités de caractère constitutionnel des autres, en réservant l'unanimité pour décider des premières et le vote à la majorité pour les secondes. Mais il faut aller plus loin.

Il est nécessaire, d'une part, comme l'ont proposé Edmund Stoiber et Michel Delebarre, de rendre possibles des modifications des traités européens à une majorité surqualifiée et, pour cela, de supprimer la clause générale de l'article 235 du traité Communauté européenne. D'autre part, de lui substituer une claire délimitation entre les niveaux de compétence européen, national et infranational, afin de concrétiser le principe de subsidiarité.

Il faut laisser autant de responsabilités que possible aux échelons inférieurs et vérifier sans *a priori* la possibilité de leur rendre des compétences. C'est le seul moyen de surmonter la méfiance des Etats face à la tendance à la concentration des pouvoirs vers le haut et, en même temps, de mettre un verrou à leur tentation paradoxale de renvoyer à Bruxelles tous les problèmes qu'ils ne sont pas capables de régler au plan national, même quand c'est là qu'ils seraient le plus faciles à résoudre.

Les pays candidats doivent être associés à la discussion, pour ne pas être placés devant le fait accompli. Que certains d'entre eux se soient prononcés contre une large réforme précédant l'élargissement exprime leur inquiétude qu'une telle réforme puisse retarder le moment de leur adhésion. C'est compréhensible, mais, à l'inverse, l'idée, y compris du gouvernement allemand, d'attendre 2004 pour s'occuper de cette grande réforme institutionnelle est illusoire.

La mobilisation de toutes les forces de l'Union sera alors nécessaire pour maîtriser la première phase de l'élargissement, ce qui rendra impossible un projet ambitieux. L'expérience veut que ce genre de réforme ne soit possible dans l'UE que s'il y a une forte pression, comme celle que fait peser la perspective de l'élargissement. Si cette réforme n'était pas faisable, cela prouverait que l'Union n'est pas capable, en réalité, d'intégrer de nouveaux membres.

C'est tout le projet de l'unité européenne qui est en jeu. La brièveté des délais confère à la situation un caractère dramatique. Les gouvernements en ont apparemment peu conscience ou ils l'occultent, ce qui serait encore plus grave. Il serait temps qu'un débat public vienne exercer la pression indispensable.

Karl Lamers *est responsable du groupe parlementaire CDU-CSU pour la politique étrangère.*
Wolfgang Schäuble *est président de la CDU.*

Traduit de l'allemand par Henri de Bresson.

L'urgence d'une politique commune de défense

par Jozias van Aartsen

D'APRÈS notre ministère de la défense nationale, les Pays-Bas ont été parmi les participants européens les plus importants dans la campagne aérienne au Kosovo. L'aviation néerlandaise a assuré 16 % des sorties des forces alliées européennes : certes, après les Français (28 %), mais au même rang que les Britanniques, devançant les Italiens (13 %) et les Allemands (8 %). Les Pays-Bas ont donc droit à la parole en ce qui concerne la gestion de crises en Europe.

Pour la première fois depuis de bien longues années, semble se dégager un véritable consensus entre les pays de l'Union européenne sur la nécessité de la doter d'une composante de sécurité et de défense. Ainsi serait enfin établi un équilibre entre sa puissance économique et son poids politique. L'Europe va-t-elle enfin tenir sa parole, comme elle s'y est engagée dans les traités de Maastricht et d'Amsterdam ? Il aura fallu un changement d'attitude de nos amis britanniques pour que s'engage un vrai débat politique à ce sujet. Les Pays-Bas devraient y contribuer pleinement.

Pourquoi une politique européenne de sécurité et de défense ? Il y a tout d'abord la prise de conscience de la dépendance de l'Europe face aux Américains dès qu'il est question de gestion de crises en Europe. Les Balkans sont à peine à trois heures de vol de Paris ou d'Amsterdam et il est inconcevable que la sécurité à nos portes soit dans une telle mesure tributaire de l'avis du Congrès américain. Le temps est révolu où l'Europe pouvait laisser aux Américains le soin d'assumer des responsabilités qui sont les siennes en matière de sécurité. Dans les cas où l'OTAN ne pourrait ou ne voudrait pas intervenir, l'UE devra avoir la volonté et les moyens de protéger ses intérêts.

Une vraie politique européenne de sécurité et de défense servira en même temps à renforcer l'Alliance atlantique, qui, pour nous, reste l'instrument privilégié de la gestion de crises en Europe. N'oublions pas que le sort des Européens et des Américains et Canadiens est étroitement lié. Cette logique a amené la France à intensifier sa coopération militaire avec l'OTAN, notamment en participant de plain-pied aux opérations de l'Alliance en Bosnie et au Kosovo.

Renforcer l'Alliance, c'est avant tout établir un plus grand équilibre entre les contributions européennes et celle des Etats-Unis. Les opérations militaires au Kosovo ont clairement démontré les carences des Européens. Voilà notre principal défi, tel qu'il a été évoqué à juste titre par le président français Jacques Chirac.

Quelles sont les conditions pour qu'une politique européenne de sécurité et de défense soit à la fois forte et crédible ? Pour jouer le rôle qui est le sien, l'Europe devra tout d'abord avoir une politique étrangère cohérente et efficace. Sa capacité d'agir manu militari dans la gestion de crises en Europe n'est en fin de compte que l'expression de notre volonté politique d'agir dans le domaine de la politique extérieure.

Or le résultat de nos efforts jusqu'à présent demande à être considérablement amélioré. Le Kosovo démontre que l'UE en tant que telle n'a pas pu s'imposer sur le plan politique et qu'elle a dû céder ce rôle à d'autres, tel le Groupe de contact. S'agit-il d'un manque de volonté collective ou de solidarité chez certains Etats membres ? Une politique étrangère crédible exige la solidarité sans faille entre tous les Quinze. Pour agir de concert, il faut une concertation commune, et non en petit comité.

Il n'est évidemment pas suffisant de mettre sur pied des mécanismes de décision et de planification au niveau européen. Nous avons surtout besoin de pallier les carences de nos capacités militaires. Nous risquons, sinon, de construire une façade faite de bureaucratie et de déclarations ambitieuses qui masquerait l'absence de capacité militaire et de volonté politique. Nos forces doivent être beaucoup plus rapidement opérationnelles, que ce soit sous l'égide de l'OTAN ou sous celle de l'UE. Notre objectif doit être de mettre en place un « réservoir » de capacités militaires nationales, afin de pouvoir constituer dans les plus brefs délais, à partir de tels modules, une force appropriée pour traiter une crise. Voilà l'ambition du gouvernement néerlandais, telle qu'exprimée clairement dans son Livre blanc, présenté tout récemment au Parlement.

Nos efforts financiers et institutionnels doivent être ciblés sur nos vrais besoins. Constituer une force européenne de gestion de crises qui serait entièrement autonome serait oublier que l'OTAN dispose déjà de moyens collectifs. Le principe de leur disponibilité a déjà été établi. Ce serait une anomalie d'engager des dépenses dans ce domaine, dans la mesure où ces moyens seraient mis à notre disposition. Les Pays-Bas ne le feront pas.

Il en serait de même si l'on recherchait une autonomie totale au niveau des procédures et structures : elles ne feraient que dupliquer celles de l'OTAN. Une telle duplication risquerait de nuire aux efforts qui devraient concerner les vraies lacunes européennes : en matière de transport stratégique, de communications, etc. Autrement dit, une politique européenne de sécurité et de défense crédible ne se fera qu'en parfaite coopération, consultation et transparence entre l'UE et l'OTAN. Pour des raisons qui sont à la fois de principe et pragmatiques. De principe : ces deux organisations sont fondées sur les mêmes valeurs et le sort de nos peuples est intimement lié. Pragmatiques : la priorité est d'éviter la duplication et de remédier aux carences.

Si l'UE veut vraiment avancer dans cette voie, ce que j'espère, elle devra se préparer à son nouveau rôle, tant sur le plan institutionnel qu'en ce qui concerne ses mécanismes décisionnels. Le système actuel du traité de l'Union ne s'y prête pas et doit donc être adapté. Il s'agit d'une décision de grande envergure. Cela ne peut se faire « par la petite porte ». L'Union ne peut s'engager dans une telle voie sans l'engagement de ses citoyens. Nous devons avoir le courage de nos convictions en défendant nos choix devant nos électeurs.

Edifions une Europe capable de protéger ses intérêts, mais faisons-le en étroite coopération avec nos alliés atlantiques et en parfaite solidarité entre les quinze pays de l'Europe. Evitons une politique déclaratoire et assurons-nous du soutien de nos concitoyens. Faute de cela, nous risquerions de créer un colosse aux pieds d'argile.

Jozias van Aartsen *est ministre des affaires étrangères des Pays-Bas.*

Jusqu'où ? : le débat interdit

par Alain Lamassoure

L'EUROPE, oui, mais jusqu'où ? Quelles sont les limites géographiques souhaitables de l'Union européenne ? La question n'a jamais été abordée au fond dans aucune des institutions européennes : c'est un sujet tabou.

Conçu entre six pays en pleine guerre froide, le traité de Rome était ouvert à *« tout Etat européen »* respectant les principes de la démocratie. Trente-cinq ans plus tard, la Communauté économique européenne est devenue une Union au caractère politique sans cesse renforcée ; elle rassemble la quasi-totalité de l'Europe occidentale, tandis que la quasi-totalité de l'Europe centrale et orientale aspire à y entrer. De temps en temps, des voix s'élèvent, en Ukraine, en Russie et même au Maroc, pour élargir encore le cercle, tandis que le président Clinton plaide pour une adhésion turque. En proposant, le mois dernier, de placer tous les candidats sur la même ligne de départ et de reconnaître à la Turquie le droit d'y figurer, Romano Prodi a eu le mérite de mettre les pieds dans le plat.

Il est temps d'arrêter cette fuite en avant et de le faire maintenant. En effet, le contenu du projet européen dépend fortement de sa portée géographique. En lançant la nouvelle révision des institutions, rendue nécessaire par l'augmentation des membres, le Conseil européen devrait préciser sa doctrine de l'élargissement et des frontières extérieures de l'Union. Cette déclaration pourrait comporter cinq points.

1) Un rappel solennel de la nature originale de la construction européenne, de manière que les pays candidats ne se méprennent pas sur nos objectifs.

2) Une déclaration de principe sur l'esprit de l'élargissement. L'élargissement est une offre, ce n'est pas un objectif de l'Union. Elle est ouverte à ses voisins européens, mais elle n'est pas expansionniste : notre « club » repose sur la libre adhésion. Il ne s'agit pas d'une simple nuance. Si un Etat tiers refuse d'être candidat (la Suisse, l'Islande) ou change d'avis (la Norvège, Malte), ce n'est pas un échec pour l'Union.

3) La définition de la portée géographique de l'Union. C'est le point le plus nouveau et le plus fondamental. Le choix d'un critère doit être cohérent avec le caractère « européen » de notre projet, et compréhensible par les tiers. Invoquer l'Histoire serait à double tranchant. La religion ? Nous sommes heureusement une union laïque. La culture ? Difficile de prétendre que l'Irlande et la Grèce appartiennent à un même ensemble, alors qu'un gouffre culturel existerait entre Sofia et Moscou. Un ennemi commun ? Dieu merci, plus personne ne nous menace, et notre projet n'est pas seulement pacifique : il se veut disséminateur de paix.

Décidément, le moins mauvais critère est la géographie. Le projet européen concerne toute l'Europe, et rien que l'Europe. Les Etats qui appartiennent pour leur plus grande partie à un autre continent n'ont pas vocation à y adhérer : Moscou est européenne, mais les trois quarts de la Russie sont à l'est de l'Oural. De même, malgré Istanbul, le cœur du pays d'Atatürk, l'Anatolie, est en Asie mineure.

Ces constatations objectives n'ont rien de désobligeant pour quiconque. Elles permettent en outre de prendre en compte des réalités « historico-culturelles » qui sont aussi importantes que difficiles à définir : le monde russe est un continent en soi, tandis que l'Asie turcophone est un espace qui, pour entrer à son tour dans la modernité démocratique, a sans doute besoin d'une Turquie devenue moderne mais restée proche d'elle.

J'insiste sur le caractère aussi « objectif » que possible du ou des critères à retenir, parce que nous sommes des démocraties, et donc nous traitons fondamentalement avec des peuples. On peut ruser entre gouvernants, on ne peut pas tromper un peuple. Dire qu'un pays pourrait devenir candidat, c'est promettre à son peuple qu'il sera bientôt admis. Et accepter un pays dont la géographie n'est que très partiellement européenne, c'est se condamner à admettre tous les autres : au nom de quoi refuserait-on Kiev ou Moscou si l'on admettait Ankara ?

4) L'entrée des pays candidats parmi les architectes de la nouvelle Union : les candidats reconnus comme tels doivent être associés à la conception de la nouvelle maison commune. Nous ne pouvons pas à la fois mettre en avant la nécessaire réforme institutionnelle comme un préalable à tout nouvel élargissement et préparer celle-ci uniquement entre les quinze membres actuels.

5) Une proposition de partenariat privilégié pour nos grands voisins : aux pays frontaliers, nous devons clairement proposer un mode de relations privilégié, tenant compte de l'histoire, comme des intérêts communs. Russie, Turquie, Moyen-Orient, Maghreb sont des partenaires-clefs, dont nous devons accompagner les progrès vers la démocratie, et que nous devons associer à tous les sujets d'intérêt commun. Notre espoir est que les pays concernés deviennent à leur tour des foyers de contagion de la paix et des droits de l'homme dans leur espace géographique et culturel, en respectant les identités nationales et (ou) ethniques.

> Au nom de quoi refuserait-on Kiev ou Moscou si l'on admettait Ankara ?

Pour certains, l'Europe est une organisation régionale de transition, destinée à promouvoir par l'exemple le libre-échange mondial.

Pour d'autres, plus nombreux sur le continent, l'UE est une merveilleuse machine à enraciner la paix, la démocratie, les droits de l'homme et la modernité économique dans des pays fragiles : ce qu'elle a réussi en Espagne et en Grèce, ce qu'elle offre à la Pologne, pourquoi en priverait-elle la Biélorussie ?

Or, pour nous, le cœur du projet européen, c'est l'Europe même. Le commerce et les échanges mondiaux peuvent prospérer, et d'ailleurs prospèrent par d'autres voies, y compris avec les mêmes acteurs : l'OMC en est désormais le cadre principal. Quant au respect des droits de l'homme, ce serait une vanité puérile – et même une forme subtile de néocolonialisme – de croire que des pays en transition ne peuvent y parvenir qu'en rejoignant notre propre Union !

En revanche, la construction européenne est irremplaçable dans sa capacité de rassembler d'anciens ennemis héréditaires par une formule inédite de fédération d'Etats souverains. Ce projet politique a joué un rôle déterminant dans la réconciliation de nos peuples et notre commune prospérité. De sa réussite ultime dépendra la survie de nos identités, de nos valeurs, et sans doute de nos indépendances dans le monde hyper-concurrentiel du siècle prochain. Ce qui a été réussi entre les Allemands et les Français est un message d'espoir extraordinaire pour le reste du monde : cela veut dire qu'entre Israéliens et Palestiniens, ou entre Indiens et Pakistanais, ou entre les peuples du Maghreb, d'autres réconciliations ne sont plus inimaginables.

Alain Lamassoure*, ancien ministre, est député européen (PPE-DE).*

LeMonde Job: WMQ0912--0017-0 WAS LMQ0912-17 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 10:20 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 15Fap:100 N°:0381 Lcp:700 CMYK

Malaisie : la fragile victoire du Dr Mahathir

LE DR MAHATHIR MOHAMAD a remporté plus des deux tiers des sièges au Parlement malaisien le 29 novembre (*Le Monde* des 30 novembre et 1er décembre). Dans d'autres contextes, une telle victoire serait jugée écrasante. Elle ne l'est pas dans celui de la fédération multiethnique de Malaisie, qui comprend, entre autres, une bonne moitié de Malais musulmans et un quart de Chinois. Elle est même juste et ce paradoxe n'est qu'apparent.

Le Front national (Barisan nasional, ou BN), au pouvoir depuis l'indépendance en 1957, a toujours bénéficié d'une majorité des deux tiers à la Chambre : le Tunku Abdul Rahman, « père de l'indépendance », avait été contraint de se retirer en 1969, année d'émeutes raciales, pour avoir seulement failli manquer franchir cette barre. Premier ministre depuis 1981, en quête d'un cinquième mandat alors que le traitement infligé à son ancien dauphin, Anwar Ibrahim, divise l'opinion, le Dr Mahathir savait qu'un score inférieur aux deux tiers des sièges aurait remis en cause son autorité et amorcé le début du changement.

L'opposition, regroupée pour une fois dans un Front alternatif (BA), réclame le démantèlement d'un système légal qui permet, notamment, de détenir n'importe qui sans jugement pendant deux ans. Elle demande aussi le rétablissement de la liberté des médias, auxquels elle n'a pratiquement plus accès. Elle conteste le système autoritaire mis en place par le Dr Mahathir, dénonçant, entre autres, les liens entre affaires et pouvoir, un découpage électoral inéquitable et le manque d'indépendance de la justice. Elle a également qualifié de *« plus sale de l'histoire »* une campagne électorale limitée à neuf jours, au cours de laquelle elle n'a pas eu les moyens de répondre aux flèches du pouvoir. Les rassemblements publics étaient interdits.

Tout en se félicitant d'avoir décroché 147 sièges sur les 193 de la Chambre, le BN est loin d'être satisfait. Le PAS, un parti islamiste, a réussi sa percée dans ce que l'on appelle la « ceinture malaise », le cœur du monde malais musulman. Il a conservé le contrôle du Kelantan, avalé le Terengganu, Etat riche en pétrole, et pris pied au Kedah, l'Etat du Dr Mahathir, et au Perlis. Le BN a récupéré des voix ailleurs, notamment dans le sud de la péninsule et, grâce aux voix chinoises, dans les Etats du Sarawak et du Sabah, sur l'île de Bornéo, lesquels occupent le quart des sièges du Parlement.

Dans un pays où la politique est considérée comme l'affaire des Malais, la légitimité de l'UMNO (Organisation nationale des Malais unis) du Dr Mahathir, parti dominant du FN, est menacée par l'émergence du PAS malais et islamiste. Les rôles sont désormais inversés : la formation au pouvoir (l'UMNO) occupe ce que l'on peut qualifier de périphérie malaise et, l'autre (le PAS), le centre. Entre les deux, il n'y a guère d'oxygène. Fait sans précédent dans la courte histoire de ce pays qui s'est rapidement modernisé et ambitionne de devenir un centre régional de haute technologie, la légitimité politique des Malais risque d'être partagée.

C'est le net glissement de voix chinoises qui a permis au BN de préserver sa majorité des deux tiers, nécessaire à tout amendement de la Constitution, en ne perdant que 19 sièges au Parlement (il en détenait 166 dans la Chambre précédente).

PEURS DU CHANGEMENT

« Les Chinois se sont ralliés et les Malais se sont éloignés », juge M.G.G. Pillai, un observateur politique respecté mais qui ne cache pas ses réserves à l'égard du pouvoir. Au sein du BN, l'équilibre entre l'UMNO et les deux formations chinoises en est modifié. En outre, les alliés chinois du pouvoir, qui ont voté pour le statu quo contre le changement, sont en position de réclamer un retour d'ascenseur, au même titre que les affairistes malais proches du pouvoir. L'argument n'est pas passé inaperçu dans les rangs du PAS, où l'on assimile déjà parfois l'UMNO au *« parti des copains et des Chinois »*.

Dans l'immédiat, même si quatre ministres et huit vice-ministres n'ont pas été élus, le Dr Mahathir, qui aura soixante-quatorze ans ce mois-ci, n'a rien à redouter de l'opposition. Certes, sa présidente, Wan Aziza, épouse d'Anwar Ibrahim, a été facilement élue, mais le Kaedilan, supposé être le fer de lance du Barisan alternatif, ne compte que cinq députés et se retrouve au bord de l'implosion. La composante chinoise du BA, le DAP (Democratic Action Party), fait du surplace (10 députés, soit 3 de plus). Seul le PAS peut se frotter les mains, même si beaucoup de Malais refusent de le rejoindre par crainte de son islamisme. Il serait d'ailleurs étonnant que le BN ne déclare pas la guerre à ce parti de mollahs.

Les peurs du changement expliquent le ralliement d'électeurs chinois au BN. En Malaisie, l'expérience prouve toutefois que, lorsque les Malais sont divisés, ce sont les Chinois qui en font les premiers les frais. Cette société, aux clivages ethniques prononcés sur le plan politique comme sur le plan social, ne parvient toujours pas à trouver une réelle harmonie. C'est en cela sans doute que la victoire aux forceps du Dr Mahathir est fragile, car elle s'impose à un pays qui n'est pas encore une nation.

Jean-Claude Pomonti

Objectif 2000 *par Jean-Paul Lubliner*

Mercredi 8 décembre, J – 25 : les ânes du Champ-de-Mars

L'OMC, otage des élections américaines

Suite de la première page

Agiter la menace de sanctions contre les violateurs des droits de l'homme, comme l'a fait Bill Clinton, ou traiter sans considération les délégués des pays pauvres après avoir proclamé haut et fort leur droit à la parole, comme l'a fait la négociatrice américaine Charlene Barshefsky, était courir à la catastrophe.

En promettant tout à tout le monde – les bienfaits d'une mondialisation accélérée à ses agriculteurs, industriels et prestataires de services, des garanties contre une concurrence sauvage à l'AFL-CIO et des mesures en faveur de l'environnement aux écologistes –, M. Clinton était bien dans son personnage de politicien populiste. Cette attitude, qui lui a souvent réussi, ou du moins lui a permis de survivre à des catastrophes comme le « Monicagate », paraît de moins en moins payante. Malgré ses efforts de dernière minute, il n'est pas parvenu à obtenir la présence d'autres chefs d'Etat à Seattle ; ses coups de téléphone désespérés au président de la Commission européenne et au premier ministre japonais ne les ont pas fait céder ; enfin, ses appels aux écologistes, aux syndicalistes et aux ONG ont échoué à les convaincre de ne pas bloquer la conférence avec leurs manifestations.

Mais l'expérience a appris à ne pas sous-estimer l'habileté manœuvrière de Bill Clinton. Comme l'explique Fred Greenstein, professeur à Princeton, il est trop malin, trop manipulateur, trop au fait de la complexité politique et trop sûr de son verbe pour ne pas avoir compris les risques qu'il courait. *« Il est comme une sorte d'ordinateur retraitant en permanence son contenu politique pour être en phase avec ses objectifs. »* Peut-être était-il donc conscient qu'en provoquant l'Inde ou l'Egypte sur les libertés syndicales il rassurait une AFL-CIO furieuse du récent accord avec Pékin et qui a promis de tout faire pour empêcher sa ratification. Etait-ce le prix à payer pour le soutien des syndicats à la candidature d'Al Gore à sa succession ? Ne disait-on pas dans les coulisses de Seattle que l'on ne devait pas parler du *« cycle du Millénaire »* mais du *« Gore Round »* ?

Partisan convaincu de la mondialisation, comme Bill Clinton, le vice-président a un besoin impératif de ce soutien face à son challenger démocrate Bill Bradley et avant d'affronter son rival républicain. Le président a au moins autant besoin d'un succès démocrate à la présidentielle, qui signifierait à la fois la justification de sa politique et sa pérennité. Cette partie de billard à bandes multiples se terminera-t-elle par un succès dans onze mois ? En tout cas, cela montre que la Maison Blanche a placé ses objectifs de politique intérieure avant ceux de l'OMC. Mais, en ouvrant aux forces de contestation de la mondialisation la scène de Seattle, Bill Clinton risque également de déclencher un mouvement incontrôlable. Il est parvenu à unir – temporairement peut-être – ces vieux adversaires que sont les écologistes et les étudiants, d'une part, et les syndicalistes, de l'autre, aux tendances protectionnistes.

CONTESTATION MONDIALISÉE

Une alliance à laquelle la contestation contre la guerre du Vietnam n'était pas parvenue. Plus qu'à cette période, c'est à celle des années 1890 et à la campagne contre les *« Robber Barons »*, ces capitaines d'industrie nommés DuPont, Carnegie ou Morgan, accusés à l'époque, comme les multinationales aujourd'hui, de sucer le sang des ouvriers, qu'il faut se référer.

Héros du mouvement contre la guerre du Vietnam, Tom Hayden, l'ancien mari de Jane Fonda, voit dans la bataille de Seattle un événement plus important que les manifestations de 1968. Sans doute, car son impact dépasse le cadre des Etats-Unis. On a en effet assisté la semaine dernière à l'émergence d'un nouveau type de mondialisation, celle de la contestation. Connectée à travers le monde par Internet, coordonnée par des militants très bien organisés à Washington et sur le terrain, la coalition anti-OMC a ratissé très large. Comme l'a écrit un éditorialiste du dimanche, l'OMC a agi comme une *« organisation Velcro »*, attirant tous les mécontentements. Les opposants sont venus de New York comme de l'Iowa, d'Afrique du Sud ou du Larzac, en phase les uns avec les autres, avec des objectifs communs. Et ils ont promis de ne pas s'arrêter là et de poursuivre leur chemin vers un objectif auquel Bill Clinton lui-même a donné un nom : *« la mondialisation à visage humain »* !

Patrice de Beer

RECTIFICATIFS

CANAL+

Le groupe Canal+ rassemble 13 millions d'abonnés et non pas 10 millions, comme nous l'avons indiqué dans l'article sur l'accord entre Murdoch et Kirch (*Le Monde* du 7 décembre).

GIACOMETTI

Contrairement à ce qui était indiqué dans l'article intitulé « La création de la Fondation Giacometti s'enlise dans des procédures judiciaires » (*Le Monde* du 3 décembre), la présidente de l'Association Alberto et Annette Giacometti est Sabine Weiss et non pas Mary Lisa Palmer, qui en est la directrice.

MERCURE

Une correction intempestive a modifié l'adresse Internet où se trouvent les films montrant le passage de Mercure devant le Soleil (*Le Monde* du 7 décembre). L'adresse correcte est http ://lambic.physics.montana.edu/%7Ehandy/trace/mercury/

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Internet : **http : //www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Islam à la française

LE dernier ramadan du siècle s'ouvre alors que l'islam fait face, dans le monde et en France, à une situation historique nouvelle. Dans le Maroc de Mohammed VI comme dans l'Algérie du président Bouteflika, dans l'Indonésie du « laïque » Abdurraman Wahid comme dans l'Iran de Mohamad Khatami, de nouvelles équipes au pouvoir tentent d'ouvrir des voies plus modernes et pragmatiques, qui font dire à des spécialistes comme Gilles Képel qu'on est entré dans une logique de « post-islamisme ». Dans les années 80, l'islamisme avait attiré et fédéré des classes moyennes pieuses, des masses urbaines déshéritées, des ingénieurs et des intellectuels barbus. Sous l'effet de sa propre violence, il a éclaté et a échoué.

Si post-islamisme il y a, une carte nouvelle doit être jouée par les musulmans de France – plus de quatre millions, soit la plus grosse communauté en Europe – pour acclimater l'islam à la démocratie et à la laïcité. A une gestion traditionnellement policière ou diplomatique de l'islam français, Jean-Pierre Chevènement tente aujourd'hui de substituer une autre méthode : la consultation (la *choura*), pour faire prévaloir des modes d'organisation et de représentation capables de mettre un terme à la situation anarchique dans laquelle se trouve la deuxième communauté religieuse du pays.

Ses principaux démons ne sont pas les infiltrations islamistes, comme on l'a souvent dit lors des vagues d'attentats terroristes en Algérie, exportées jusqu'à Paris et dans les banlieues françaises. La propagande du Front national et un excès de zèle répressif ont pu faire oublier, pendant des années, ce fait massif et incontesté : l'islam sunnite de France est très majoritairement modéré, loyal à l'égard de la République, mal à l'aise dans les arcanes de la laïcité à la française, mais désireux de jouer le jeu et, à terme, de s'intégrer.

Mais son péché originel demeure une complaisance excessive pour la division, pour les rivalités de personnes et de clans, attisées par les allégeances étrangères. Il n'est pas faux de dire que l'islam de France, par le canal des ambassades et des amicales étrangères, est encore la chasse gardée de l'Algérie, du Maroc, de l'Arabie saoudite, qui s'y disputent le contrôle des associations et des mosquées.

Cette situation ne peut plus durer. Sans doute rigoureuse, la laïcité à la française – qui interdit tout financement public d'une religion – est aujourd'hui le prétexte à la défense de féodalités. Alors que l'islam est en train de bouger dans le monde, les jeux de pouvoir au sein de la communauté musulmane sont devenus plus dérisoires et dangereux que jamais. La perche tendue par Jean-Pierre Chevènement, en vue d'ouvrir un dialogue sérieux, n'est pas vaine. Par son poids numérique, par la diversité de ses origines et de ses sensibilités, par son insertion dans une République laïque, l'islam de France pourrait être le premier à proposer un modèle de démocratie musulmane. Il a vocation à l'exemplarité en Europe et dans le monde. Encore faut-il qu'il se réforme et prenne les moyens de ne plus décevoir.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'Internationale des syndicats libres

LA CONFÉDÉRATION internationale des syndicats libres vient de voir le jour à Londres. Ainsi se trouve consacrée la division de la classe ouvrière au lieu même où, il y a moins de cinq ans, les fondateurs de la Fédération syndicale mondiale proclamaient que son unité, pour la première fois dans l'histoire, était réalisée dans une institution durable.

A la vérité, ce projet grandiose reposait sur l'entente qui liait encore les quatre Grands au lendemain des hostilités. Mais la collaboration des centrales ouvrières ne pouvait pas résister longtemps à la « guerre froide » qui a mis aux prises l'URSS et les Etats-Unis. C'est la politique américaine d'aide à l'Europe qui a été l'occasion de la rupture.

Dénoncée violemment par les syndicats soviétiques comme une machination du capitalisme impérialiste, elle était au contraire appuyée à fond par les syndicats occidentaux. Cet antagonisme, après avoir fait « éclater » la CGT unitaire en France et en Italie, devait entraîner inévitablement une scission à l'échelle mondiale.

L'opinion ouvrière se trouve dorénavant partagée entre deux rassemblements, deux pôles d'attraction et, si cette situation est décevante pour tous ceux qui gardent la nostalgie de l'unité, elle a du moins le mérite de la logique et de la clarté. Comment l'union et, à plus forte raison, l'action commune seraient-elles possibles entre les syndicats de pays totalitaires, simples rouages de l'Etat et instruments d'un parti politique, et les syndicats qui mènent leur action indépendante dans le cadre de la démocratie libérale ?

(9 décembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

LeMonde Job: WMQ0912--0018-0 WAS LMQ0912-18 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 10:53 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0382 Lcp:700 CMYK

INFORMATIQUE **Steve Ballmer, président de Microsoft, est prêt à négocier avec le département de la justice américain, qui l'accuse d'abus de position dominante, mais il refuse d'envisager l'éclatement de l'entreprise. ● LA PLAINTE déposée par le gouvernement contre le numéro un mondial du logiciel équivaut à lui dénier le droit de continuer à améliorer ses produits, estime son président. ● CHARGÉ par Bill Gates de *« réinventer »* l'entreprise, M. Ballmer estime que Microsoft ne devra plus se contenter de vendre des logiciels, mais qu'il devra offrir un service permanent aux utilisateurs via le réseau. ● REFUSANT le modèle de gratuité qui se développe sur Internet, Microsoft veut vendre, louer ou faire financer ses prestations par la publicité. ● LA DISPARITION de l'ordinateur personnel n'est pas pour demain, malgré la multiplication des appareils permettant d'accéder à Internet.**

La stratégie de Microsoft pour s'adapter à l'ère d'Internet

Dans un entretien au « Monde », Steve Ballmer, président de la firme, explique pourquoi il a demandé à ses employés de réinventer l'entreprise. Le numéro un mondial des logiciels, qui fait l'objet d'une plainte antitrust, s'estime vulnérable dans le nouveau monde de la communication

« Dans le procès que vous a intenté l'Etat américain, vous avez accepté récemment la désignation d'un médiateur. Etes-vous prêt à négocier avec le gouvernement, qui vous accuse d'avoir abusé de votre position dominante pour imposer votre logiciel de navigation sur Internet ?

– Nous aimerions beaucoup mettre un terme à la procédure judiciaire. Pour le moment, nous ne savons pas ce que le gouvernement réclame. La nomination du médiateur Richard Posner offre l'opportunité d'en discuter, mais il n'a pas le pouvoir de nous imposer un compromis. Nous avons un certain nombre de principes sur lesquels nous refusons de transiger, comme le droit d'améliorer la qualité des produits proposés aux consommateurs. Or c'est ce droit que le gouvernement semble nous dénier, puisqu'il nous a attaqués pour avoir incorporé un navigateur Internet dans Windows, notre système d'exploitation.

– Le juge Jackson estime que Microsoft a utilisé sa *« puissance de marché prodigieuse et ses profits immenses »* pour étouffer dans l'œuf certaines innovations de vos concurrents. Accepteriez-vous un compromis prévoyant l'éclatement de votre entreprise en plusieurs sociétés, comme cela s'est produit dans d'autres procès antitrusts ?

– Il n'y a aucune loi aux Etats-Unis qui impose une limite aux bénéfices, et le gouvernement n'a d'ailleurs pas demandé au juge de se prononcer sur nos profits. Grâce à ceux-ci, nous investissons chaque année 3,8 milliards de dollars de recherche et développement, dont 3 milliards dans les technologies Internet. Microsoft est le principal contributeur à la recherche technologique pour la nouvelle économie. Quant à l'hypothèse d'un éclatement de Microsoft, nous l'excluons complètement. C'est l'intérêt du consommateur d'avoir une parfaite compatibilité entre nos systèmes d'exploitation et nos logiciels.

STEVE BALLMER

– Vous êtes président de Microsoft depuis dix-huit mois, qu'avez-vous découvert ?

– Qu'il fallait réinventer l'entreprise pour que nous restions au premier rang mondial. C'est la raison pour laquelle Bill Gates et moi-même avons annoncé une vaste réorganisation en mars, et de nouveaux modèles de croissance. Au début des années 90, nous voulions contribuer à placer un ordinateur sur chaque bureau et dans chaque maison. La généralisation de Windows a contribué à la réalisation de ce rêve. Demain, nous voulons permettre à chacun d'accéder à ses applications et à ses informations n'importe où, n'importe quand et à partir de n'importe quel terminal.

» Cela signifie que nous devrons être capables d'offrir des services, et non plus seulement de vendre des logiciels. En utilisant les services de Microsoft, vous pourrez, par exemple, retrouver votre environnement de travail et vos logiciels bureautiques habituels, en vous connectant au réseau Internet. C'est une véritable révolution que je demande aux employés de Microsoft, de même ampleur que celle qui a vu l'émergence de Windows comme système d'exploitation universel.

– Vos concurrents Linux et Sun Microsystems ont inventé des nouveaux modèles économiques fondés sur la disponibilité des codes sources et la gratuité des logiciels. Microsoft fera-t-il de même ?

– Il n'y a rien de gratuit dans la vie des affaires. Ceux qui se sont lancés dans ce modèle investissent en fait dans l'acquisition d'une clientèle. Pour Microsoft, les solutions logicielles offertes sur nos portails Internet (MSM, WebTV) seront, selon les secteurs, soit facturées sous forme d'abonnement, soit financées indirectement par la publicité. Et nous continuerons aussi de vendre nos logiciels, selon le modèle traditionnel. Quant à la disponibilité des codes sources, Microsoft ne peut pas se le permettre.

– A l'avenir, nous n'aurons donc plus besoin d'ordinateurs personnels, mais de simples terminaux d'accès au réseau ?

– Non. Vous aurez toujours besoin d'un PC, avec ce que cela implique de mémoire, de système d'exploitation, de capacités de traitement de l'information. Les applications complexes, la gestion d'images, la nécessité de stocker l'information, nécessiteront l'utilisation d'un PC, qui d'ailleurs n'est pas beaucoup plus cher qu'un terminal. Le seul défaut des PC est encore leur complexité d'utilisation. La sortie de Windows 2000 en février, et de sa version grand public douze mois plus tard, devrait améliorer cet aspect.

– Les téléphones portables de troisième génération et les organisateurs de poche vont venir concurrencer les ordinateurs pour accéder à Internet. Ne craignez-vous pas que, pour l'utilisateur, le type de logiciels ou de machines aura moins d'importance que le service rendu ?

– Vous voulez dire que les utilisateurs pourraient se reposer entièrement sur les opérateurs de télécommunications, sans se préoccuper des logiciels utilisés ? C'est un important facteur de risque pour l'ensemble de l'industrie du logiciel. Mais nous pensons que c'est justement notre mission d'offrir des solutions logicielles suffisamment performantes pour qu'elles soient exigées par les utilisateurs ou par les opérateurs qui se livreront une concurrence sur la qualité du service offert.

– Pour le moment, la part de marché de Microsoft est assez faible dans le domaine des nouveaux outils de communication.

– Vous voyez que notre position n'est pas si dominante... Oui, c'est vrai, Windows CE, le petit frère de Windows, a des parts de marché modestes, aussi bien dans le domaine des agendas de poche que des téléphones portables. Nous travaillons à améliorer cela. Nous avons d'ailleurs l'habitude d'être numéro deux ou trois sur un marché et d'améliorer progressivement notre position.

– Quel sera l'impact à long terme d'Internet sur l'économie ?

Incroyablement positif. Mais je crois que nous assisterons à une série de vagues et de reflux. Il y aura des périodes de désillusion, puis de retour de flamme. Je reste persuadé que nous sommes dans une période d'investissement excessif et qu'il y aura des corrections, notamment aux Etats-Unis. L'aspect positif de cette situation, c'est qu'il n'y a aucune difficulté à trouver des capitaux pour investir et financer des start-up aux Etats-Unis. »

Propos recueillis par Christophe Jakubyszyn, Enguérand Renault et Anne-Marie Rocco

Hausse de 22,6 % des ventes de PC en 1999

Le nombre d'ordinateurs personnels vendus dans le monde va augmenter de 17 % au dernier trimestre, selon le cabinet d'études International Data Corporation. Cette progression est légèrement plus faible que prévu, en raison des risques liés à l'an 2000, mais aussi du tremblement de terre à Taïwan qui a réduit l'offre de microprocesseurs.

Sur l'ensemble de l'année 1999, la croissance du marché en volume devrait être la plus forte depuis l'introduction de Windows 95, en hausse de 22,6 % par rapport à 1998, notamment grâce au succès des ordinateurs à bas prix, et à la reprise en Asie (+ 30 % au Japon). En 2000, les ventes devraient augmenter de 18,3 %.

PROFIL

L'ALTER EGO DE BILL GATES

Un gaffeur. Au sein de Microsoft, dont il est le *president* (l'équivalent d'un directeur général français), cette réputation colle à la peau de Steve Ballmer. Sa dernière bourde a valu au Nasdaq, le marché des valeurs high-tech de New York, la chute la plus importante de son histoire, jeudi 23 septembre. *« Il y a une telle surévaluation des valeurs technologiques que c'en est absurde ! Et je mets le titre de notre compagnie dans cette catégorie »*, avait affirmé M. Ballmer, devant un parterre de journalistes économiques éberlués.

Le numéro deux de Microsoft a les défauts de ses qualités : cet extraverti qui parle fort et gratifie parfois ses interlocuteurs d'un rire tonitruant est l'antithèse du timide Bill Gates. C'est l'une des raisons pour lesquelles il est perçu, au sein de la société, comme son complément idéal. Question de compétences, aussi. Agé de quarante-trois ans, comme le fondateur de Microsoft qu'il a connu sur le campus de Harvard, ce diplômé en mathématiques passé par Stanford, est avant tout un gestionnaire et un homme de marketing. C'est chez Procter & Gamble, où il a fait ses premiers pas dans la vie professionnelle, que Bill Gates est venu le chercher.

C'était il y a près de vingt ans – Microsoft recrutait ses premiers salariés – et les deux hommes ne se sont plus quittés. Steve Ballmer est depuis 1980 le bras droit de Bill Gates. Un rôle qu'il a d'abord exercé dans l'ombre – il s'est beaucoup occupé des ventes et des ressources humaines – puis très officiellement, depuis août 1998. Au poste de *president*, qui n'existait pas auparavant, il dirige Microsoft au quotidien, laissant à Bill Gates le loisir de se consacrer au développement technologique, sa seule véritable passion.

Grand, massif, enthousiaste, M. Ballmer a pour mission de transformer Microsoft, dont la position dans les logiciels risque d'être remise en cause par le développement effréné d'Internet. Il a énergiquement réorganisé l'entreprise, au mois de mars, selon un schéma classique, celui de la division par type de clientèle visée (entreprises, particuliers...). Reste le plus difficile : trouver le slogan mobilisateur qui symbolisera la nouvelle vision de Microsoft. *« Un ordinateur sur chaque bureau »*, avait lancé Bill Gates au début de la décennie. Mais c'est maintenant chose faite.

A.-M. R.

La procédure antitrust contre le géant du logiciel

UN NOUVEAU PAS a été franchi, lundi 6 décembre, dans le procès contre Microsoft. Le département américain de la justice a retenu contre Microsoft quatre violations de la loi antitrust (Sherman act). Les deux principales charges concernent le maintien de son monopole sur les systèmes d'exploitation de manière illégale, et la tentative d'étendre sa position dominante sur les logiciels de navigation sur Internet.

Microsoft devra répondre, le 17 janvier 2000, à ces accusations. Elles se fondent sur les conclusions du juge Thomas Jackson, rendues le 5 novembre, au terme d'une procédure contradictoire visant à établir les faits reprochés à Microsoft. L'origine du procès est un différend opposant Netscape, fabricant de Navigator – un logiciel de navigation sur Internet –, et Microsoft. Netscape reproche à Microsoft d'utiliser sa position dominante dans les systèmes d'exploitation Windows pour promouvoir son propre logiciel Internet, Explorer.

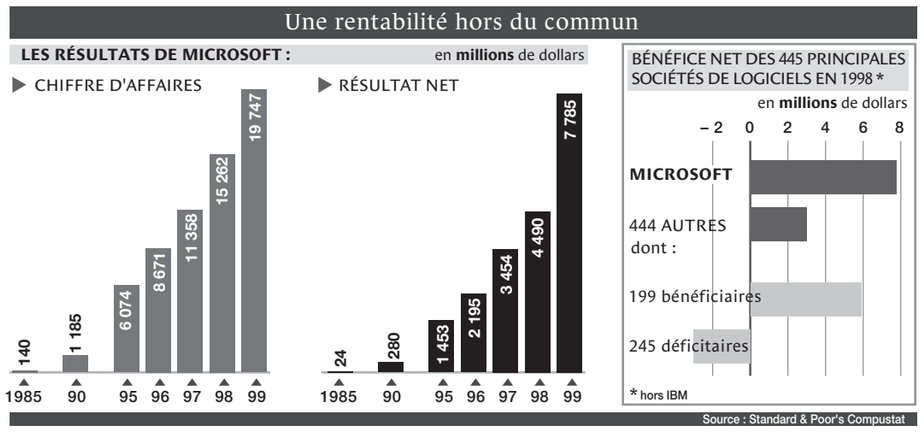

● **La plainte.** En septembre 1995, le département de la justice américain (DOJ) ouvre une enquête sur les méthodes employées par Microsoft en ce qui concerne l'octroi de la licence d'Internet Explorer, intégré dans le système d'exploitation Windows 95.

● **Le premier procès.** Le 20 octobre 1997, le DOJ dépose une requête devant un tribunal de district. Le litige porte sur la question de savoir si Internet Explorer est, ou non, un produit séparé de Windows 95. Le 10 novembre, Microsoft affirme que son navigateur fait partie intégrante de Windows 95.

– Le 11 décembre 1998, le juge Thomas Jackson émet une injonction préliminaire qui accepte la définition de « produits séparés » et nomme un expert spécial pour enquêter sur les faits.

– Le 22 janvier 1998, Microsoft parvient à un accord avec le DOJ. La firme de Bill Gates est d'accord pour offrir aux constructeurs informatiques une version de Windows 95 dans laquelle l'accès à Internet Explorer est caché.

– En mai 1998, Microsoft saisit la cour d'appel pour lui demander de suspendre la procédure en vue du lancement de Windows 98. La cour d'appel accepte.

● **Le deuxième procès :** le 19 octobre 1998, le procès débute par l'exposé des faits par l'avocat du département de la justice américaine.

– Octobre 1998-juin 1999 : auditions des témoins. Le département de la justice a appelé à témoigner des responsables de Netscape, Compaq, Intel, IBM, Sun Microsystems, des économistes et des universitaires. Le 2 novembre 1998, le tribunal visionne la déposition de Bill Gates, le fondateur de Microsoft, par vidéo.

– 5 novembre : le juge Thomas Jackson publie sa version des faits *(findings of fact)*. Dans ce texte, le juge énonce clairement que Microsoft détient une position de monopole dans les systèmes d'exploitation pour PC et qu'il utilise sa puissance de marché et ses immenses profits pour bloquer la concurrence.

– Le 23 novembre, le juge Richard Posner est nommé comme médiateur dans les discussions entre la justice américaine et Microsoft.

Un cadre juridique européen pour le commerce électronique

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

Pour faciliter le développement du commerce électronique, une directive réglementant cette activité à l'intérieur de l'Union européenne devrait bientôt voir le jour. Mardi 7 décembre, le Conseil des ministres des Quinze est parvenu à un accord politique sur ce projet. Pour entrer en vigueur, ce texte devra recevoir l'aval du Parlement européen, puis être transposé dans les différents droits nationaux, procédure qui, en France, pourrait s'achever courant 2001.

L'idée de la directive est d'appliquer aux services de la société de l'information les règles de base du marché intérieur, et d'abord celle de la reconnaissance mutuelle des législations. Dans les contrats conclus par internet, la réglementation applicable sera en principe celle du pays de l'entreprise prestataire de services. Intervenant quelques jours après l'adoption d'une directive reconnaissant la signature électronique, cette nouvelle avancée de la législation communautaire illustre la volonté des Quinze de sécuriser ces contrats.

L'accord, qui instaure la liberté de prestation de services et la liberté d'établissement, sera salué par les intéressés. Alors que le commerce électronique représente déjà, selon la Commission, une valeur totale de 17 milliards d'euros, il devrait bondir à 340 milliards d'euros en 2003. Les incertitudes sur le régime juridique applicable constituaient l'un des derniers freins à ce développement.

La directive couvrira les contrats entre entreprises comme ceux entre entreprises et particuliers. Une administration nationale pourra imposer des limitations à des services proposés par une entreprise d'un autre État membre, mais à condition qu'elles soient justifiées, par exemple par des raisons d'ordre public. Elles devront alors être communiquées à la Commission, ainsi qu'à l'État membre à partir duquel opère le service fournisseur.

Une dérogation de nature plus générale concerne les achats des particuliers : au nom de la défense des intérêts des consommateurs, les États membres peuvent décider que la réglementation s'appliquant aux contrats passés avec un fournisseur étranger soit celle de leur pays. Un ménage français s'adressant à un tour-opérateur britannique pourra s'appuyer, y compris devant la justice, sur les dispositions de la loi française s'appliquant à ce type de contrat. En contradiction avec les principes généraux de la directive, il est donc admis qu'un consommateur ne peut jamais être privé de la protection que lui offre sa loi nationale.

DEVOIR DE VIGILANCE

Le commerce sur Internet implique diverses formes d'intermédiaires : fournisseurs d'accès, transporteurs, « hébergeurs »... Un des problèmes posés, en cas de transactions illicites ou, plus simplement, de manquements dans le service fourni, est celui de leur responsabilité. Les intéressés prétendaient en être exemptés en faisant valoir que, simples opérateurs, ils ignoraient le « contenu » des prestations auxquelles ils prêtaient leur concours. Le projet de directive établit une gradation selon la nature des services fournis par ces intermédiaires imposant, notamment aux « hébergeurs », un devoir de vigilance. Il est prévu que la directive sera révisée dans les trois années après son entrée en vigueur.

Philippe Lemaître

ECOLES DE JOURNALISME
▶ Préparation à l'ESJ (Lille), CFJ, CELSA, IPJ, CUEJ.
1/2 journée au choix par semaine, de janvier à septembre 2000.
67% d'admissions en 1999
IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
PRÉPARATIONS
ENM
EFB/CRFPA
√ Cours par correspondance
√ Sessions semestrielles (sur place)
Tél. : 01 42 24 10 72

LeMonde Job: WMQ0912--0020-0 WAS LMQ0912-20 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 10:57 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0384 Lcp:700 CMYK

La disparition de La Lainière de Roubaix enfonce un peu plus le Nord dans la crise

Les 210 salariés restants auront du mal à retrouver un emploi

La liquidation judiciaire de l'ancien fleuron de l'empire Prouvost, aujourd'hui disparu, n'a surpris personne dans cette région où l'industrie textile a perdu 9 000 emplois depuis 1989. Elle n'en est pas moins symbolique d'un secteur, la laine, particulièrement touché par la crise textile. Ballottée de repreneur en repreneur depuis quinze ans, La Lainière de Roubaix avait perdu 90 % de ses effectifs.

LE TRIBUNAL de commerce de Roubaix a prononcé, mardi 7 décembre, la liquidation judiciaire des Nouvelles Filatures lainières de Roubaix. Cette entreprise, qui employait encore 210 salariés, cessera ses activités le 31 décembre. Symbole de l'industrie textile à Roubaix et Tourcoing, l'ancienne Lainière de Roubaix fut la clé de voûte de l'empire Prouvost, à la fin des années 60. Elle était alors l'un des modèles de la réussite industrielle française.

Elle a compté jusqu'à 7 000 salariés. La crise du textile et une vingtaine de plans sociaux, appliqués par les repreneurs successifs – Deverloy de 1987 à 1991, le groupe VEV jusqu'en 1993, puis le belge Verbeke jusqu'au premier dépôt de bilan en 1996 –, ont réduit l'entreprise comme peau de chagrin. Ses effectifs sont tombés à un peu plus de 3 000 salariés en 1987, à 2 200 en 1989 et à 570 en 1994. En septembre 1996, un ancien cadre de La Lainière, Jacques Chapurlat, avait proposé un ultime plan de relance, passant par la suppression supplémentaire de 330 emplois et l'apport de 22 millions de francs d'aides publiques.

Peine perdue. Après un exercice bénéficiaire en 1997, *« La Lainière »*, comme on dit à Roubaix, a replongé dans le rouge en 1998, enregistrant une forte chute de son chiffre d'affaires. Celui-ci sera passé de 150 millions de francs en 1997 à 90 millions en 1999. La crise asiatique avait amorcé une dégringolade des cours de la laine dès 1997, tandis que la diversification tentée dans les fils « fantaisie », comme le Lycra, se révélaient décevantes. En janvier 1999, M. Chapurlat se voyait contraint de proposer une nouvelle suppression de 54 postes et une réduction du temps de travail à 32 heures. Entretemps, la Commission européenne avait condamné La Lainière à rembourser une partie des aides touchées en 1996, jugées incompatibles avec les règles de la concurrence. Sans parler des aides touchées dans le cadre du plan Borotra pour le textile, également condamnées par Bruxelles. La Lainière devait en outre supporter, au bénéfice de VEV, resté propriétaire du foncier, un loyer de 2 millions de francs, qu'elle n'est jamais parvenue à renégocier. M. Chapurlat jetait finalement l'éponge le 5 novembre en demandant la mise en redressement judiciaire de l'entreprise.

Les mairies de Roubaix et de Wattrelos avaient proposé d'acheter le site, au tarif fixé par les domaines, et non au prix souhaité par le propriétaire. Une « déclaration d'utilité publique pour l'emploi » avait même été envisagée. Ces gestes politiques, qui relevaient plutôt de l'incantation, n'auront servi à rien. La décision du tribunal n'a surpris personne et les représentants du personnel semblent surtout attachés à la mise en place d'un bon plan de conversion. Il y a belle lurette que l'on sait à Roubaix, Tourcoing et dans le nord-est de l'agglomération lilloise que la page du textile est tournée. Cette industrie a perdu ici 9 000 salariés entre 1989 et 1996, soit plus des trois quarts des disparitions d'emplois du secteur industriel local.

SANS SURPRISE

« Le textile a peu de place aujourd'hui en France », constatait M. Chapurlat, désabusé, mardi, en incitant les 210 employés restants à honorer jusqu'au bout les dernières commandes pour obtenir le meilleur plan social possible. Avec une moyenne d'âge de 47 ans, les salariés de La Lainière, principalement des femmes qui ont effectué toute leur carrière à la filature, ont bien peu de chances de retrouver un emploi à court terme. Après trente ans passés à l'usine, les plus anciennes gagnent 5 400 francs net par mois. Elue de la région – vice-présidente de la communauté urbaine et première adjointe à la mairie de Lille –, la ministre de l'emploi, Martine Aubry, ne devrait pas manquer de s'intéresser personnellement à ce dossier.

La disparition de La Lainière de Roubaix, pour symbolique qu'elle soit, ne surprend personne. Elle n'est qu'une étape de plus dans la lente décomposition de l'industrie textile française. Ses anciens fleurons industriels sont en voie d'extinction ou de démantèlement. Ils cèdent la place, au mieux à quelques PME dynamiques, au pire à des entreprises-bureaux dont les activités industrielles sont entièrement externalisées, ou délocalisées dans des pays à faible taux de main-d'œuvre. Ainsi DMC, qui ne cesse de céder des pans entiers de son activité au profit de diversifications, plus ou moins réussies, dans la distribution et le loisir créatif. Lundi, les 250 salariés de la filature de Saint-Nabord, dans les Vosges, que DMC se propose de céder à l'industriel local Alain Thirion, se sont mis en grève pour protester contre le plan de 80 licenciements élaboré par le repreneur potentiel.

Dans la laine, secteur particulièrement sinistré, l'autre ex-grand du secteur français, le groupe Chargeurs, a commencé une refonte totale de son périmètre, se désengageant progressivement de ses activités de négoce et de production, pour se concentrer sur la création et les services, plus rentables car moins gourmands en capital et moins risqués.

Pierre Cherruau (à Lille) et Pascal Galinier

La laine dans la tourmente

L'enquête annuelle de la Banque de France de Roubaix sur la laine brosse un paysage sombre du secteur. Les entreprises de négoce, victimes de la chute des cours mondiaux, ont enregistré en 1998 une baisse de leur chiffre d'affaires de 12,9 % à 3,1 milliards de francs (470 millions d'euros). Côté industrie, les entreprises de peignage ont accusé une baisse de 13,4 % de leur activité. Quant aux tisseurs, grâce à une intelligente politique de valeur ajoutée, ils ont limité à 2 % la baisse de leur chiffre d'affaires, à moins de 2 milliards de francs, alors que leurs volumes ont chuté de 10 %, à 21,6 millions de tonnes.

La fin du plan Borotra d'aides au textile a entraîné une réduction de moitié de la marge brute d'exploitation des entreprises lainières, qui s'établit en moyenne à 3,1 % du chiffre d'affaires. La Banque de France souligne paradoxalement le relatif dynamisme du secteur, grâce à des tisseurs entreprenants, comme les groupes Carréman (Michel Thierry), à Castres, ou le Tricotage des Vosges, licencié de Dim, qui a lancé sa propre marque, Bleu Forêt.

Hasbro supprime près de 20 % de ses effectifs dans le monde

LE FABRICANT AMÉRICAIN de jouets Hasbro, deuxième mondial derrière Mattel, a annoncé mardi 7 décembre qu'il allait supprimer 2 200 emplois dans le monde, soit pratiquement un employé sur cinq, dans le cadre de la réorganisation de ses activités. Hasbro produit notamment les gammes Playskool, Tonka, Milton Bradley et Parker Brothers. Deux usines seront fermées, à Tijuana (Mexique) et Ashford (Grande-Bretagne). Leur production sera répartie sur d'autres usines, notamment en Asie.
« Alors que nous nous concentrons sur les activités à croissance plus forte, comme notamment les jeux interactifs, nous devons assurer une utilisation optimale de nos facilités pour produire à coûts bas », a indiqué Herbert Baum, directeur général de Hasbro.

Les salariés du GAN restent mobilisés

LA MOBILISATION des salariés du GAN a encore été forte, mardi 7 décembre. Une nouvelle grève, après celle du 25 novembre, a été observée, à l'appel des syndicats CFDT, CGT et CFTC, qui protestent contre les propositions de la direction dans le cadre des négociations sur la réduction du temps de travail. Plus de 70 % des salariés concernés ont cessé le travail, selon la CFDT. Une manifestation a rassemblé un millier de personnes devant le siège parisien du GAN, racheté il y a plus d'un an par Groupama. Les syndicats estiment *« inacceptables »* les propositions de la direction concernant le passage aux 35 heures des quelque 6 700 salariés de l'entreprise, même si *« certaines avancées ont été enregistrées lors de la séance de négociations du 25 novembre »*.
Au-delà, les salariés manifestent surtout des inquiétudes face à la fusion. Les objectifs de Groupama concernant les synergies *« suscitent de fortes interrogations, voire des inquiétudes, au regard de l'emploi des personnels »*, indique la CFDT.

Robert Rubin siégera au conseil de la banque japonaise LTCB

L'ANCIEN SECRÉTAIRE D'ETAT américain au Trésor Robert Rubin entrera prochainement au conseil d'administration de la banque japonaise LTCB (Long Term and Credit Bank). La nouvelle a été annoncée, mardi 7 décembre, à Tokyo, devant le Parlement japonais, par le président de la Commission de reconstruction financière (FRC), Michio Ochi. Créée en 1952 pour financer la reconstruction de l'industrie après la guerre, la LTCB avait été la première banque à se placer sous l'aile de l'Etat, incapable de faire face à des créances douteuses accumulées durant les années 80. Le fonds d'investissement américain Ripplewood a été choisi fin septembre par le gouvernement nippon pour racheter LTCB.
M. Rubin est depuis octobre président du comité exécutif de la banque américaine Citigroup et, depuis novembre, membre du conseil de direction de Ford Motor.

Les syndicats d'Elf saisissent Bruxelles sur la fusion avec Total

UNE PREMIÈRE dans les fusions-acquisitions. Les syndicats européens d'Elf ont écrit aux autorités de la concurrence de Bruxelles pour demander à être reçus dans le cadre du rachat de leur groupe par TotalFina. Des courriers en ce sens ont été envoyés mardi 7 décembre au commissaire européen Mario Monti et à Alexander Schaub, le responsable de la DG IV, la direction chargée du dossier. A l'origine de cette initiative : le comité d'entreprise européen d'Elf, une instance de représentation, créée en 1991, qui regroupe une soixantaine de membres, moitié français, moitié européens, issus de vingt organisations syndicales.

« Nous nous appuyons sur des textes permettant à des tiers, notamment des représentants du personnel, d'être entendus », explique Marc Blanc, secrétaire du comité d'entreprise européen. Pour cet élu CFDT, il est important d'avoir *« accès au dossier »* d'autant que l'intervention de la Commission européenne, *« sert de prétexte aux directions des deux groupes pour distiller des informations au compte-gouttes »*.

« RELIER L'ÉCONOMIQUE AU SOCIAL »

Sans remettre en question la création du quatrième pétrolier mondial, les syndicats veulent *« alerter les autorités de la concurrence sur les conséquences sociales qui résulteraient des décisions qu'elles comptent imposer pour autoriser le rapprochement des deux compagnies »*. Pour les représentants du personnel, la direction de la concurrence s'attache aux concentrations industrielles et aux recherches de positions dominantes, sans prendre en considération l'impact des cessions sur l'emploi. L'idée est *« de relier l'économique au social »*.

Les secteurs visés par les cessions concernent essentiellement la France : stations-service sur autoroute, dépôts pétroliers, réseau de pipeline et activités de gaz de pétrole liquéfié (GPL). *« Si la Commission décide d'imposer des désengagements importants, cela aura des répercussions en chaîne négatives sur d'autres activités du groupe »*, s'inquiète M. Blanc. Avec le risque de voir augmenter les réductions d'effectifs. Dans le cadre de la fusion des deux groupes, l'engagement a été pris de limiter le nombre de suppressions d'emplois à 4 000, répartis à égalité entre la France et l'international. Ces réductions, étalées sur trois ans, concerneront 3 % du personnel du futur ensemble, et se feront sans licenciements.

Les syndicats d'Elf avaient au départ envisagé d'associer à leur démarche leurs homologues du comité central d'entreprise de TotalFina. Mais le temps les a pris de court : les autorités de la concurrence auraient décidé de terminer les auditions *« des tiers concernés »* avant Noël. Les représentants de TotalFina seront néanmoins tenus au courant, tout au long de la procédure. De son côté, la Commission européenne a prévu de rendre son avis sur cette fusion au plus tard à la mi-février.

Dominique Gallois

Schneider Electric au centre d'un nouveau conflit à Grenoble

GRENOBLE
de notre correspondante

Six mois après leur filialisation, sous le nom de Schneider Electric High Voltage (SEHV), les activités haute tension du groupe sont à nouveau dans la tourmente. Direction et syndicats (réunis au sein d'une intersyndicale CFDT-CGT-UNSA-CGC) s'opposent sur le plan social, présenté le 26 novembre au comité d'entreprise (CE). Affecté par la baisse des commandes des grands opérateurs d'électricité, en particulier d'EDF, le groupe prévoit la suppression de 380 postes dans sa filiale SEHV, soit 10 % de ses effectifs.

Berceau historique de cette activité, Grenoble est le site le plus touché, avec 168 emplois menacés sur un total de 891. Après un premier débrayage jeudi 2 décembre, suivi par quelque 600 salariés, le mouvement s'est durci, mardi 7 décembre. Les discussions sur le volet réduction du temps de travail (RTT) ont été rompues, et l'équipe de négociation, emmenée par le directeur des ressources humaines, Philippe Cordier, retenue dans les locaux par le personnel. Les salariés, mercredi, ont décidé de bloquer l'accès au site.

RECOURS À LA FORCE

Ce recours inhabituel à la force traduit l'inquiétude du personnel, qui redoute, à terme, la disparition de l'activité fondatrice de Merlin Gerin. Un premier projet d'alliance avec Siemens avait échoué en 1997. Les syndicats redoutent que le projet ne revienne à l'ordre du jour. *« Le plan social n'a d'autre but que de rendre la mariée un peu plus belle »*, commente un représentant du CE. L'arrivée à la direction générale de SEHV de Gaël de la Rochère, déjà associé aux négociations avec Siemens, conforte les syndicats dans leur analyse selon laquelle des *« manœuvres »* seraient en cours.

La direction justifie son plan de restructuration par *« la nécessité de maintenir* [sa] *compétitivité dans un marché mondial des matériels de distribution électrique en décroissance depuis deux ans »*, avec une perte d'exploitation prévisible pour 1999 de 56 millions de francs. Le plan prévoit un redéploiement commercial et un programme de réduction des coûts de structure. A Grenoble, l'objectif est de parvenir en 2001 à un effectif de 767 salariés, par le biais d'une réduction du temps de travail de 10 %, financée par des gains de productivité et un blocage des augmentations de salaires.

Ces propositions ont été jugées *« inacceptables »* par l'intersyndicale, qui pose comme préalable la sauvegarde de 850 emplois à Grenoble. Les salariés parlent de *« provocation »* et se disent prêts à entrer dans un conflit dur. *« Avec une coupe de 20 % des effectifs, c'est l'avenir de l'activité qui est en jeu »*, affirment les délégués. La CGT rappelle que SEHV est une activité bénéficiaire qui devrait, selon elle, contrairement aux affirmations de la direction, dégager *« 35 millions de francs en 1999 »*. Dans un communiqué, la direction s'est déclarée *« prête à dialoguer quand les conditions seront redevenues normales »*.

Nicole Cabret

LeMonde Job: WMQ0912--0021-0 WAS LMQ0912-21 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 10:13 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0385 Lcp:700 CMYK

Malgré un succès mitigé, « France-Soir » poursuit sa transformation

La nouvelle formule du quotidien racheté par Georges Ghosn au groupe Hersant a partiellement enrayé la chute des ventes. Malgré l'augmentation de la publicité, le pari de résorber l'important déficit reste incertain

IL EST IMPOSSIBLE de crier victoire et trop tôt pour parler d'échec. Trois mois après son lancement en fanfare à la sortie des rotatives du siège d'Aubervilliers, le 9 septembre, la nouvelle formule de *France-Soir* n'a provoqué ni la « fuite » de ses lecteurs traditionnels ni l'enthousiasme d'un public nouveau. La diffusion, aux alentours de 150 000 à 160 000 exemplaires, poursuit sa lente et inexorable érosion (– 4 %), notamment à Paris. Mais, se consolent ses dirigeants, à un rythme moindre qu'auparavant dans un marché atone en baisse de 8 % à 9 %.

L'augmentation du prix, de 4 à 5 francs, a limité les effets financiers de cette diminution. Grâce à une relance commerciale plus dynamique, le nombre d'abonnés est passé de 3 000 à 5 000. Seule vraie satisfaction : le chiffre d'affaires de la publicité aurait doublé. Malgré des mesures d'économie internes, le résultat paraît limité au regard de l'ambition que s'était fixée Georges Ghosn, le repreneur du journal, de réduire de moitié, en dix-huit mois, un déficit annuel de 140 millions de francs.

« Vous remarquerez le changement », avait assuré le slogan de la nouvelle formule. Incontestablement, le quotidien a beaucoup changé depuis l'arrivée, à la tête de la rédaction, de Jean-Luc Mano, plus connu pour son passage à la télévision que pour son expérience dans la presse écrite. A la faveur de la clause de cession, il y a eu trente-cinq départs, sur un effectif de quatre-vingts, « compensés » par vingt-neuf embauches – des jeunes journalistes, pigistes ou en contrat à durée déterminée. Autant dire, une rédaction largement renouvelée.

NOTORIÉTÉ RETROUVÉE

« Le journal a retrouvé sa notoriété et la rédaction sa fierté. Il a aussi restauré la confiance auprès des annonceurs », assure le directeur de la rédaction. *France-Soir* retrouve sa place dans les revues de presse comme sur les bureaux des ministères. Les hommes politiques, de droite et de gauche, n'hésitent plus à s'exprimer dans ses colonnes. En redonnant une large place à la politique, à l'actualité internationale, à l'économie, voire à la culture, l'ancien journal de Pierre Lazareff a retrouvé une physionomie de quotidien généraliste, sans exclure cependant un ton plus incisif, plutôt impertinent et sans parti pris.

Malgré un évident manque de moyens, cette satisfaction entretient l'enthousiasme de l'équipe, même si les réflexes du début commencent à s'émousser. *« On a vécu un mois de bonheur professionnel au début. Mais le resserrage des boulons et l'attente fébrile des fins de mois commence à provoquer des réactions de désenchantement »*, estime une jeune journaliste qui, évoquant des *« péchés de jeunesse »*, s'interroge : *« Quelles bonnes raisons donne-t-on aux lecteurs d'acheter* France-Soir *et de le rendre indispensable ? »*

Selon les résultats d'une enquête de l'Institut Ipsos, les lecteurs auraient perçu – et, semble-t-il, apprécié – une évolution *« qui privilégie moins l'information spectacle et le scandale »*. Le choc a été plus brutal pour les passionnés de jeux et de courses hippiques, dont une part semble avoir abandonné le journal, et pour les amateurs de sports, *« moins assidus »*. Mais l'hémorragie, tant redoutée, ne s'est pas produite. *France-Soir* a-t-il pour autant réussi son pari initial, à savoir : réaliser un journal populaire qui s'adresse à un public d'inactifs et de retraités, aux classes moyennes mais aussi aux enseignants ? L'espace d'un week-end, les 4 et 5 décembre, au château de Besseuil, la propriété de M. Ghosn à Clessé (Saône-et-Loire), les chefs de service et des représentants « élus » de la rédaction ont esquissé des éléments de réponse.

« LES MOYENS D'ENQUÊTER »

Pour M. Mano, il manque encore un service d'investigation : *« Un journal qui ne se donne pas les moyens d'enquêter sur les affaires politico-financières ne remplit pas son rôle. »* Retour à la tradition, des récits d'écrivain devraient faire leur réapparition. Un supplément de fin de semaine a été mis à l'étude pour le printemps. Les responsables du quotidien en sont convaincus : entre le *Parisien* qui occupe le terrain de la proximité en région parisienne et *« les orphelins de* Libération », il resterait une place pour un journal plus attentif aux centres d'intérêt des jeunes et des femmes, des Parisiens plutôt que de la province.

Pour l'heure, M. Ghosn assure que les échéances budgétaires sont respectées dans la limite *« de pertes contrôlées »*. Jusqu'à quand ? La question a de nouveau été posée lors d'un récent comité d'entreprise. Malgré des demandes réitérées, le PDG n'a toujours pas fait connaître les soutiens dont il dispose. *« Il arrivera bien un moment où il faudra lever l'opacité »*, estime un représentant du syndicat du Livre, jusqu'à présent plutôt coopératif.

Dans quelques semaines, M. Ghosn va se trouver à nouveau lié au puissant groupe qui lui a cédé le titre pour un franc symbolique. Avec l'arrêt de l'impression décentralisée, les journaux seront expédiés du centre technique du *Figaro* à Roissy. Pour la rédaction, cela signifie un bouclage anticipé qui devrait priver les lecteurs des résultats sportifs de la soirée. Un nouvel exercice d'équilibrisme en perspective pour un journal qui doit se contenter d'ambitions limitées.

Michel Delberghe

France-Culture corrige sa grille

***« LES ZONES** de turbulence que nous avons traversées nous ont permis d'apprendre beaucoup »*, a expliqué Laure Adler, directrice de France-Culture, mardi 7 décembre, tirant ainsi le bilan d'un automne agité avant de présenter les modifications de la grille, à partir du mois de janvier. L'architecture reste la même : connaissance le matin, découverte et rencontre l'après-midi, création le soir. Mais les critiques à propos des formats courts, de l'excès de musique et de la suppression des émissions interdisciplinaires ont été prises en compte.

« Les chemins de la connaissance », émission emblématique de France-Culture, est rétablie de 8 h 30 à 9 heures ; le cadre musical est recentré autour de la musique contemporaine et des musiques du monde ; la fiction prend une part plus importante, aboutissant à sept heures etquarante minutes de *« production fraîche »* par semaine. Par ailleurs, pour conforter son rôle dans le débat culturel, France-Culture devrait organiser, fin janvier en province, des Assises de la culture.

Marianne, la République et l'image d'une banque

***« LA MARIANNE** de l'an 2000 a été choisie sur l'avancée du buste, Laetitia Casta a tout compris. »* Cette phrase du président de l'agence de communication Kendo, Lionel Brault, éclaire l'opération « Marianne 2000 » qu'il a organisée pour le Crédit local de France Dexia. Cet événement très médiatisé de la rentrée n'était pas le fruit d'une initiative démocratique et populaire, mais une opération commanditée et payée 2 millions de francs par la banque des collectivités locales.

L'idée de la Marianne de l'an 2000 comme événement de communication est née il y a huit mois. A l'époque, le Crédit local de France, qui vient de s'unir avec le Crédit communal de Belgique, veut faire connaître le nouveau nom du groupe bancaire Dexia aux 36 000 maires de France. *« Il nous faut avoir une communication un peu particulière auprès des trois cents d'entre eux qui contribuent aux trois quarts de notre chiffre d'affaires »*, explique son porte-parole, Bernard Deljarrie.

Convaincus que la représentation féminine de la République – la Marianne coiffée du bonnet phrygien hérité des sans-culottes – est au goût du jour, Kendo et son client veulent pouvoir légitimement communiquer sur ce thème. Ils démarchent l'Association des maires de France (AMF), qui ne dispose que d'un modeste budget pour sa communication. L'AMF se laisse facilement convaincre de mettre son nom à la disposition de la banque et promet de relayer l'opération auprès des maires. A Dexia d'organiser et de financer l'opération.

Le 7 septembre, la banque et son partenaire organisent une conférence de presse pour expliquer que *« cinq personnalités issues du monde du cinéma, de la mode, de la chanson, des médias et du sport, Laetitia Casta, Estelle Hallyday, Patricia Kaas, Daniela Lumbroso et Nathalie Simon »*, seront soumises au regard des élus locaux. A la suite d'une enquête téléphonique préalable censée mesurer leurs attentes en la matière, *« les critères plastiques et esthétiques ont été jugés essentiels »*, justifie l'agence.

Un courrier est envoyé aux élus, accompagné d'une brochure en couleurs qui contient, notamment, les photos des candidates fournies par leurs agents, ainsi qu'une lettre d'intention : *« Les femmes d'aujourd'hui sont dynamiques, volontaires, sans complexes* (...) », écrit la véliplanchiste Nathalie Simon ; Patricia Kaas parle de *« travail, courage, dévouement »* ; Estelle Hallyday mentionne son rôle d'ambassadrice *« pour de grandes marques à l'étranger »* et Daniela Lumbroso *« d'une nouvelle image de notre République* (...), *d'une décennie qui s'annonce différente de ce que nous avons connu »*. Laetitia Casta, elle, rappelle qu'elle a incarné la Gauloise dans le film *Astérix*. Sa photo est la seule à la montrer en plan large, généreusement décolletée et de profil.

« CONCOURS DE MISS ? »

Le 30 septembre, les 16 012 bulletins envoyés (43,5 % des maires ont voté) sont ouverts au siège social français de Dexia, en présence d'un huissier. Pas d'hésitation, les maires (92 % d'hommes) veulent le buste dénudé de Laetitia Casta dans leur mairie : *« Ils ont choisi une gamine, jolie, sympathique, plantureuse, qui incarne à la fois la femme, la mère »*, reconnaît le patron de Kendo. *« Sommes-nous invités à un concours de miss ? »*, critique Françoise Carton, la maire d'une petite commune de Gironde, estimant que *« choisir celle qui prête son visage au symbole de la République mérite plus de sérieux et de réflexion »* (*Le Monde* du 21 septembre).

Mais les élus semblent avoir apprécié le *« cadeau »* fait par leur banque. Même s'ils doivent débourser 4 000 francs sur le budget de leur commune pour acquérir la sculpture en bronze, réalisée par Marie-Paule Deville-Chabrolle, dont la commercialisation est contrôlée par Dexia.

Florence Amalou

DÉPÊCHES

■ **AGENCES : Eric Giuily, PDG de l'Agence France-Presse, a déclaré** que le budget qui sera présenté au conseil d'administration, lundi 20 décembre, *« comportera les créations d'emplois envisagées mais sera néanmoins en équilibre grâce aux moyens d'accompagnement de l'Etat »*. Dans un premier temps, le budget 2000 prévoyait une centaine d'emplois nouveaux et un déficit de 65 millions de francs.

■ **PUBLICITÉ : Havas Advertising prend une participation de 55 %** dans l'agence de communication financière W and Cie. La jeune agence – *« l'une des très rares réussites du secteur "corporate" »*, estime Jean-Michel Carlo, vice-président du groupe Havas Advertising – permet au groupe Havas de *« renforcer notablement l'offre sur le marché français »*. Créée en octobre 1997, W and Cie affiche, en 1999, une marge brute de 25 millions de francs.

LeMonde Job: WMQ0912--0022-0 WAS LMQ0912-22 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 10:53 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0386 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **BP AMOCO : la compagnie pétrolière britannique rachètera** pour 1,5 milliard d'euros la participation d'ExxonMobil, leur filiale commune de distribution et de raffinage, à la demande de la Commission européenne.

● **AVENTIS : la Federal Trade Commission (FTC) a donné, mardi 7 décembre, son feu vert à la fusion de Rhône-Poulenc et Hoechst dans Aventis,** sous réserve de la cession de leurs intérêts dans Rhodia et de leurs droits sur l'anticoagulant Revasc. Aventis avait reçu l'aval de la Commission européenne en août.

● **REEBOK INTERNATIONAL : le fabricant de chaussures et de vêtements de sports américain**, a annoncé, mercredi, la rupture de son contrat de parrainage avec le comité d'organisation des Jeux Olympiques de Sydney.

● **CARGILL : le négociant en grains, responsable d'un tiers des exportations américaines,** a annoncé aux exploitants qu'il accepterait les maïs et soja génétiquement modifiés au moins en l'an 2000, même si leurs ventes ne sont pas autorisées en Europe. Cargill demande aux agriculteurs de notifier à l'avance leurs surfaces de céréales OGM afin que *« des débouchés puissent être trouvés pour eux sur le marché américain »*.

● **CYBERFERME : la branche agriculture de Rhône-Poulenc, la société spatiale franco-britannique Matra Marconi Space, le Centre national d'études spatiales (Cnes) et l'Institut national de la recherche agronomique (Inra)** se sont engagés, mardi, dans un projet de cinq ans (1999-2004) en France et au Royaume-Uni, visant à étudier les applications de l'imagerie satellitaire sur une centaine de fermes en majorité céréalières, en vue de développer une « agriculture de précision » (*Le Monde* daté dimanche-lundi 22-23 août).

SERVICES

● **AIR CANADA : la compagnie canadienne qui cherche à contrôler tout le transport aérien au Canada,** a annoncé mardi qu'elle prolongeait jusqu'au 23 décembre son offre visant le rachat de sa concurrente Canadian Airlines (*Le Monde* du 19 novembre).

● **AIR FRANCE/DISNEYLAND PARIS : le transporteur aérien et le parc de loisirs** ont signé un contrat d'alliance commerciale pour une durée de quatre ans. Cette alliance prévoit la mise en place de forfaits incluant le transport et le séjour.

● **EMBRAER : le ministre brésilien de la défense a déclaré mardi qu'il était hostile à la vente d'une participation de 20 %** dans le constructeur aéronautique national au groupe réunissant Aerospatiale, Dassault Aviation, Thomson-CSF et la Snecma. Des militaires avaient déjà dénoncé cette opération (*Le Monde* du 23 novembre).

● **TRANSPORT AÉRIEN : les Etats-Unis et l'Italie ont signé un accord de type « ciel ouvert »** qui libéralise les transports aériens entre les deux pays. Les compagnies aériennes des deux pays pourront effectuer des vols entre l'Italie et les Etats-Unis sans limite de fréquence et de destination, à condition d'obtenir des créneaux dans les aéroports concernés.

FINANCE

● **LAZARD : la banque d'affaires française s'apprête à recruter Pehr Gyllenhammar,** actuel président de l'assureur britannique Commercial General Union (CGU) et ancien président de Volvo, selon le *Financial Times* du mercredi 8 décembre.

● **BNP : la banque française a indiqué mardi** que *« dans le cadre de la fusion avec Paribas, une réflexion stratégique est à l'étude »*. Selon le quotidien espagnol *Cinco Dias*, la BNP négocie la vente de son réseau de 70 succursales.

● **COFACE : le leader mondial de l'assurance-crédit export** lancera en février 2000, @rating, premier système mondial de notations de créances commerciales sur Internet, afin de favoriser l'essor du commerce en ligne entre les entreprises.

● **COMMERZBANK : la banque allemande** est entrée à hauteur de 3,9 % dans le capital de l'assureur italien INA à la date du 17 novembre, selon les données diffusées mardi 7 décembre par le marché italien Consob.

● **CRÉDIT MUTUEL : la banque a annoncé mardi qu'elle aura créé 1 800 emplois** d'ici à fin 2000 dans le cadre d'accords de réduction et d'aménagement du temps de travail.

EUROPE

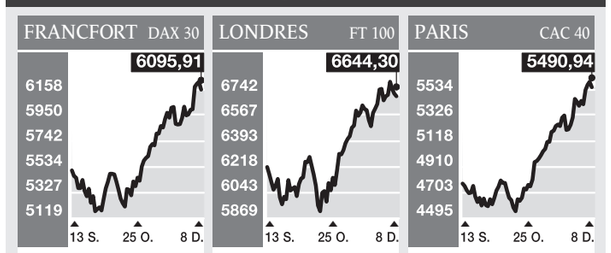

Europe 09 h 50	Indices sélection	cours 08/12	Var. % 07/12	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4476,01	– 0,74	33,92
EUROPE	STOXX 50	4414,67	– 0,86	32,96
EUROPE	EURO STOXX 324	376,72	– 0,52	26,26
EUROPE	STOXX 653	350,89	– 0,46	25,68
PARIS	CAC 40	5490,94	– 0,79	39,27
PARIS	MIDCAC	0,00	....	....
PARIS	SBF 120	3735,48	– 0,63	40,63
PARIS	SBF 250	0,00	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	....	....
AMSTERDAM	AEX	608,14	– 0,63	12,96
BRUXELLES	BEL 20	3189,64	– 0,56	– 9,24
FRANCFORT	DAX 30	6095,91	– 1,02	21,76
LONDRES	FTSE 100	6644,30	– 0,25	12,95
MADRID	STOCK EXCHANGE	11549,60	2,12	17,41
MILAN	MIBTEL 30	0,00	....	....
ZURICH	SPI	7374,70	– 0,42	2,99

AMÉRIQUES

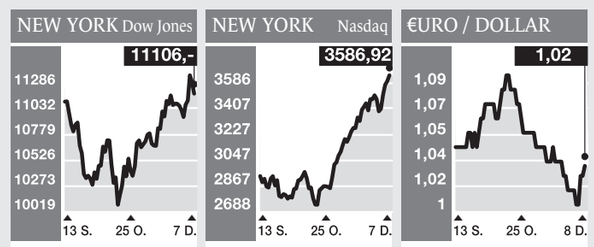

Amérique 09 h 50	Indices sélection	cours 07/12	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11106,65	– 1,05	20,97
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1433,07	0,68	16,58
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3586,92	1,15	63,59
TORONTO	TSE INDEX	7889,05	0,40	21,63
SAO PAULO	BOVESPA	14300,00	– 0,31	110,79
MEXICO	BOLSA	366,51	– 0,60	57,65
BUENOS AIRES	MERVAL	554,76	0,20	29
SANTIAGO	IPSA GENERAL	137,29	– 0,76	78,30
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5236,61	– 0,96	9,35

ASIE - PACIFIQUE

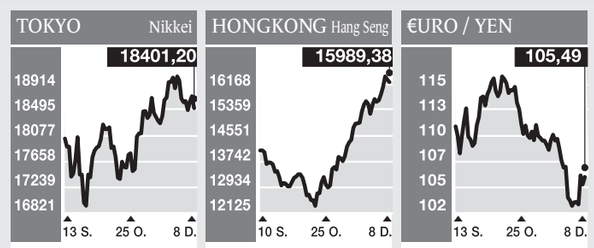

Zone Asie 09 h 50	Indices sélection	cours 08/12	Var. % 07/12	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	18401,20	– 1,04	32,94
HONGKONG	HANG SENG	15989,38	– 0,52	59,12
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	68,31
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	123,85	– 1,30	90,71
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3108,80	0,09	10,50
BANGKOK	SET	29,20	0,03	13,71
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4764,86	– 2,05	55,95
WELLINGTON	NZSE-40	2111,61	– 0,70	2,24

ÉCONOMIE

Le FMI diffère l'octroi de crédits à la Russie

MICHEL CAMDESSUS, directeur général du Fonds monétaire international (FMI), a estimé, mardi 7 décembre, que Moscou devait respecter et atteindre certains objectifs structurels avant le déblocage des fonds promis à la Russie. *« Un certain nombre d'objectifs macroéconomiques, fixés en septembre 1999, restent à atteindre »*, a déclaré Michel Camdessus dans un communiqué après avoir examiné l'état d'avancement du programme économique russe sans faire allusion à la campagne militaire en Tchétchénie.
Il avait précédemment estimé que cette intervention militaire pourrait être un handicap à la poursuite de l'aide du Fonds à Moscou.
Pour leur part, les Russes ont jugé mardi que ce délai supplémentaire dans le versement des fonds du FMI était *« une décision à l'évidence politique »*. *« Il est évident que ce sont les considérations politiques qui ont primé pour la prise de cette décision »*, a regretté le premier vice-premier ministre Viktor Khristenko.

■ **UNION EUROPÉENNE : les Européens sont majoritairement optimistes (59 %)** sur la situation économique de leurs pays, selon une enquête Sofinco-Ipsos réalisée dans huit pays de l'Union et publiée mardi. L'*« indice européen de la consommation »* se stabilise au niveau record (111). La Grande-Bretagne réalise le meilleur score (122), devant la France (111) et l'Allemagne (108).
■ **L'indicateur de confiance économique** a enregistré une hausse de 0,7 point dans la zone euro en novembre, à 105,0 contre 104,3 en octobre, et une hausse du même ordre pour l'ensemble UE-15, à 104,9 contre 104,2 en octobre, selon les premiers résultats de l'étude mensuelle de la Commission européenne, publiés mardi.
■ **La balance des opérations courantes de l'Union européenne** a enregistré un déficit de 1 milliard d'euros au troisième trimestre, contre un excédent de 10,3 milliards d'euros au deuxième trimestre, selon les chiffres provisoires, a annoncé mardi Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne.

■ **ITALIE : la dette accumulée par l'Etat italien** a atteint en septembre un nouveau plus haut historique, avec 1 285,7 milliards d'euros, en hausse de 3,6 % par rapport au 31 décembre 1998, selon des chiffres diffusés mardi par la Banque d'Italie.

■ **GRÈCE : les prix à la consommation en Grèce** ont augmenté de 0,3 % au mois de novembre, portant l'inflation en glissement annuel à 2,6 %, contre 2,2 % en octobre, a annoncé mardi le directeur du service national des statistiques (ESYE), Nikos Karavitis.

■ **ÉTATS-UNIS : la productivité industrielle aux Etats-Unis** au troisième trimestre s'est établie à + 4,9 %, a indiqué mardi le département du travail.
■ **Les crédits à la consommation aux Etats-Unis** ont augmenté de 4,2 milliards de dollars en octobre, à 1 371 milliards de dollars, contre une hausse de 3,5 milliards en septembre, a annoncé mardi la Réserve fédérale.
■ **Les annonces de suppressions d'emplois aux Etats-Unis** ont augmenté de 123 % en novembre par rapport au mois précédent, selon les chiffres compilés par le cabinet d'études sociales Challenger, Gray et Christmas, et publiés mardi.

■ **AMÉRIQUE DU SUD : les effets secondaires de la crise financière globale** du milieu des années 90 continuent de freiner le développement des pays d'Amérique du Sud, dont le rétablissement sera long et incertain, selon un rapport de la Banque Mondiale (BM) publié mardi. Le produit intérieur brut (PIB) global de la région Amérique du Sud devrait reculer de 0,6 % en 1999, mais la croissance devrait revenir graduellement pour atteindre + 2,7 % en 2000 et + 3,5 % en 2001.

■ **JAPON : les prix de gros intérieurs ont diminué de 0,6 %** en novembre par rapport au même mois de 1998, mais étaient inchangés par rapport à octobre, a annoncé la Banque du Japon mercredi à Tokyo. Il s'agit du vingt et unième mois consécutif de baisse en glissement annuel.

■ **MALAISIE : l'agence de notation financière Fitch IBCA** a relevé de BBB– à BBB la note à long terme sur la dette en devises étrangères de la Malaisie, a-t-elle annoncé mardi.

■ **HONGKONG : l'agence de notation financière Fitch IBCA** a relevé de *« négative »* à *« stable »* la perspective de la note à long terme (A) qu'elle attribue à la dette en devises étrangères de la Région administrative spéciale de Hongkong (HKSAR), a-t-elle annoncé mardi dans un communiqué.

VALEUR DU JOUR

Nokia, première capitalisation européenne

À L'ISSUE d'une nouvelle envolée de 17,9 % lors des deux dernières séances, l'action Nokia est devenue la plus importante valeur européenne et la onzième mondiale. Avec une capitalisation boursière de 203 milliards d'euros (1 331 milliards de francs), le groupe finlandais, premier fabricant de téléphones mobiles de la planète, a dépassé, mardi 7 décembre, le pétrolier BP Amoco, valorisé à 193 milliards d'euros. Dans son secteur, Nokia domine nettement le suédois Ericsson et l'américain Motorola, dont les capitalisations atteignent respectivement 115 et 78 milliards d'euros.
Le parcours boursier du groupe finlandais résume à lui seul l'engouement des investisseurs pour la haute technologie et les télécommunications. L'action Nokia a doublé lors des sept dernières semaines et a été multiplié par 400... depuis 1992. Mais à l'époque, le finlandais n'était qu'un papetier. A en croire les analystes, l'ascension de Nokia est loin d'être arrivée à son terme. Selon les prévisions de Salomon Smith Barney, le titre devrait encore gagner 27 % dans les six prochains mois. La Deutsche Bank est plus prudente et prévoit une progression de 24 % durant l'année 2000.
En tout cas, Nokia fait tout pour alimenter l'enthousiasme. Selon ses propres estimations, rendues publiques le 3 décembre, un milliard de personnes disposeront d'un téléphone mobile à la fin de l'année 2002 contre 450 millions aujourd'hui. Au début de l'année, le finlandais avait annoncé que le cap du milliard d'abonnés à un service de téléphonie mobile serait atteint en 2004. Mais la croissance du marché est aujourd'hui supérieure à des prévisions qui se voulaient pourtant très optimistes.
Devenu en 1998 le numéro un du téléphone mobile, devant Motorola, avec environ un quart du marché mondial, Nokia compte accroître *« sur le long terme »* ses ventes de 25 % à 35 % par an. En novembre, Nokia a annoncé que lors des neuf premiers mois de l'année ses profits avant impôts avaient augmenté de 59 %, à 2,8 milliards de dollars, et ses ventes s'étaient accrues de 66 % à 9,7 milliards de dollars.

E. L. (avec Bloomberg)

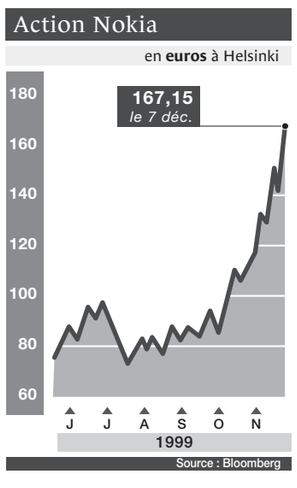

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 reculait de 0,98 %, à 5 480,45 points, en début de séance mercredi 8 décembre. La veille, la Bourse de Paris a établi un nouveau record de clôture, son trente-deuxième depuis le début de l'année. Après être monté jusqu'à 5 559,17 points en séance, le CAC 40 a fini à 5 534,51 points, en hausse de 0,45 %. Soutenu par les bonnes perspectives économiques en 2000, le marché bénéficie toujours d'un courant d'achats sur les valeurs technologiques et des télécommunications. Le volume, initialement modéré, s'est étoffé dans l'après-midi par l'arrivée des investisseurs américains. Il totalise en fin de journée 3,3 milliards d'euros, dont 2,7 milliards d'euros sur les seules valeurs du CAC 40.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX se repliait de 0,60 %, à 6 121,72 points, mercredi matin. La veille, il avait clôturé en hausse à 6 158,77 points, soit un gain de 0,27 %.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres perdait, mercredi matin, 0,16 %, à 6 650,50 points, après avoir terminé, mardi, en baisse de 0,49 %, à 6 660,9 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en baisse mercredi. L'indice Nikkei a perdu 192,76 points, soit une chute de 1,04 %, à 18 401,20 points.

NEW YORK

L'INDICE COMPOSITE de la Bourse électronique Nasdaq a battu un nouveau record, mardi 7 décembre, avec un gain de 1,15 %, à 3 586,92 points, alors que l'indice vedette Dow Jones a perdu 1,05 %, à 11 106,65 points. L'indice Standard and Poor's 500 a fini, pour sa part, en baisse de 1 %, à 1 409,17 points.

TAUX

LE RENDEMENT des obligations d'Etat en Europe se détendait légèrement en début de matinée, mercredi. Celui de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'inscrivait à 5,11 % et celui du bund allemand émis à même échéance à 5,01 %. Mardi, outre-Atlantique, le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans, qui évolue à l'inverse du prix, s'affichait en baisse à 6,203 %, contre 6,243 % lundi après la révision à la hausse du chiffre de la productivité au troisième trimestre.

CHANGES

L'EURO était ferme face au dollar, mercredi en début de matinée. La devise européenne cotait 1,0261 dollar, contre 1,0252 dollar mardi soir à New York. Le billet vert valait 102,75 yens, contre 102,25 yens mardi soir à New York. Il bénéficiait des déclarations du vice-ministre des finances japonais, chargé des affaires internationales, Haruhiko Kuroda, estimant que le yen était surévalué.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	07/12
COURONNE DANOISE	7,4385
COUR. NORVÉGIENNE	8,1135
COUR. SUÉDOISE	8,6175
COURONNE TCHÈQUE	36,170
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6077
DOLLAR CANADIEN	1,5087
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0152
DRACHME GRECQUE	328,45
FLORINT HONGROIS	254,90
ZLOTY POLONAIS	4,2867

Cours de change croisés

08/12 09 h 50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,97309	1,02700	0,15653	1,62755	0,64156
YEN	102,76500	....	105,49500	16,08500	167,24000	65,90500
€URO	0,97371	0,94791	....	0,15245	1,58570	0,62465
FRANC	6,38835	6,21765	6,55957	....	10,39835	4,09835
LIVRE	0,61442	0,59795	0,63060	0,09615	....	0,39400
FRANC SUISSE	1,55870	1,51755	1,60095	0,24395	2,53780	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 07/12	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,04	2,92	5,14	5,69
ALLEMAGNE	3,01	3,41	5,03	5,66
GDE-BRETAG.	5	5,53	5,25	4,40
ITALIE	3,01	3,35	5,23	5,83
JAPON	0,05	0,15	1,78	2,58
ÉTATS-UNIS	5,44	5,24	6,12	6,21
SUISSE	0,85	1,90	3,37	4,20
PAYS-BAS	2,96	3,35	5,16	5,75

Matières premières

En dollars	Cours 07/12	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1760	0,17
ALUMINIUM 3 MOIS	1570	0,13
PLOMB 3 MOIS	495,5	0,10
ETAIN 3 MOIS	5790	– 0,17
ZINC 3 MOIS	1192,5	0,04
NICKEL 3 MOIS	8015	0,31
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,17	0,78
PLATINE A TERME	100258,57	– 1,60
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	232,5	0,43
MAÏS (CHICAGO)	191	– 0,13
SOJA TOURTEAU (CHG.)	150,2	....
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	843	3,18
CAFÉ (LONDRES)	1538	1,18
SUCRE BLANC (PARIS)	....	....

Matif

Cours 09 h 50	Volume 08/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 99.	1634	88,02	87,95
Euribor 3 mois			
DÉCEMBRE 99.	....	....	....

Pétrole

En dollars	Cours 07/12	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	25,40	....
WTI (NEW YORK)	23,90	– 2,73
LIGHT SWEET CRUDE	26,36	– 0,58

Or

En €uros	Cours 07/12	Var % 06/12
OR FIN KILO BARRE	8650	– 0,57
OR FIN LINGOT	8800	– 0,56
ONCE D'OR (LO) $	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	49,60	....
PIÈCE SUISSE 20 F	49,60	....
PIÈCE UNION LAT. 20 F	49,60	....
PIÈCE 10 DOLLARS US	204	– 5,12
PIÈCE 20 DOLLARS US	381	....
PIÈCE 50 PESOS MEX	324,25	....

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Les valeurs pétrolières ont cédé du terrain, suivant le repli du brut, mardi 7 décembre. **BP Amoco**, qui a annoncé la dissolution de sa société commune en Europe avec ExxonMobil pour respecter des conditions posées par la Commission européenne, a perdu 10,5 pence, à 611,5 pence. **Shell** a reculé de 13 pence, à 457 pence.

●La holding **IFIL** qui, avec IFI, contrôle 30 % de Fiat, a vu son action grimper de 10,20 %, à 8,69 euros. La société présentera d'ici la fin de l'année une initiative dans le domaine d'Internet en partenariat avec **Fiat**, qui gagnait 0,35 %, à 29,08 euros.

● L'action **Mannesmann** a gagné 2,12 %, mardi. Le groupe devait donner une conférence de presse mercredi au sujet des réactions des investisseurs aux actions entreprises pour résister à l'OPA hostile du britannique **Vodafone AirTouch**. L'action de ce dernier a monté de 2,59 % à Londres.

● Le titre **Munich Re** a gagné 3,09 %, à 208,55 euros. Le réassureur, qui vient de convertir son bilan à une nouvelle méthode comptable, a bénéficié d'une bonne notation de la banque d'investissement Goldman Sachs.

● L'action **Telecom Italia** a grimpé, mardi, de 5,78 %, à 11,74 euros tandis que celle de sa filiale téléphonie mobile **TIM** a bondi de 9,43 %, à 9,2 euros. La banque d'affaires Merrill Lynch a estimé à 11 euros l'objectif de prix à douze mois pour l'action TIM.

08/12 10 h 00 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	28,31	− 2,01
BASF AG	BE ★	46	− 2,95
BMW	DE ★	27,8	− 0,71
CONTINENTAL AG	DE ★	19,6	− 3,92
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	67,05	+ 0,30
FIAT	IT ★	29,13	+ 0,80
FIAT PRIV.	IT ★	14,1	+ 2,25
MICHELIN /RM	FR ★	39,1	− 2,45
PEUGEOT	FR ★	195,7	+ 3,54
PIRELLI	IT ★	2,4	....
RENAULT	FR ★	45,78	− 2,14
VALEO /RM	FR ★	67,65	+ 1,12
VOLKSWAGEN	DE ★	49,6	+ 0,81
VOLVO -A-	SE	23,61	+ 0,49
VOLVO -B-	SE	23,90	− 0,24
▶ DJ E STOXX AUTO P		234,97	− 0,46

BANQUES

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	16,22	− 0,49
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	23,63	− 1,54
ALL & LEICS	GB	12,73	− 5,31
ALLIED IRISH BA	GB	20,07	....
ALPHA CREDIT BA	GR	74,59	− 1,57
ARGENTARIA R	ES ★	22,84	....
B PINTO MAYOR R	PT ★	21,15	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	54,93	....
BANK OF IRELAND	GB	12,93	....
BANK OF PIRAEUS	GR	21,95	− 7,27
BK OF SCOTLAND	GB	11,50	− 2,82
BANKINTER R	ES ★	38,65	....
BARCLAYS PLC	GB	27,01	− 4,22
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	62,2	− 2,66
COMIT	IT ★	5,17	− 0,58
BCA FIDEURAM	IT ★	7,62	+ 1,33
BCA INTESA	IT ★	4,07	− 2,16
MONTE PASCHI SI	IT ★	3,57	− 0,83
BCA ROMA	IT ★	1,3	− 0,76
BBV R	ES ★	14	....
ESPIRITO SANTO	PT ★	25,84	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	63,15	....
BCP R	PT ★	5,64	....
BIPOP CARIRE	IT ★	55,8	+ 4,99
BNL	IT ★	3,05	+ 0,99
BNP /RM	FR ★	91,65	+ 1,21
BSCH R	ES ★	10,95	....
CCF /RM	FR ★	119	− 2,06
CHRISTIANIA BK	NO	4,87	....
COMIT	IT ★	5,17	− 0,58
COMM.BANK OF GR	GR	68,81	− 1,57
COMMERZBANK	DE ★	33,15	− 1,19
CREDIT LYONNAIS	FR ★	32,86	− 1,02
DEN DANSKE BK	DK	112,93	− 1,29
DEN NORSKE BANK	NO	3,91	....
DEUTSCHE BANK N	DE ★	68,82	− 1,62
DEXIA	BE ★	157	− 7,05
DRESDNER BANK N	DE ★	47,9	− 2,44
EFG EUROBANK	GR	41,74	− 2,35
ERGO BANK	GR	85,55	− 4,55
ERSTE BANK	AT ★	45,3	....
FOERENINGSSB A	SE	15,84	....
HALIFAX GROUP	GB	10,89	− 0,44
HSBC HLDG	GB	12,93	− 3,55
IONIAN BK REG.S	GR	47,98	− 3,87
KBC BANCASSURAN	BE ★	49,2	− 1,01
LLOYDS TSB	GB	12,08	− 1,42
MERITA	FI ★	6,06	− 2,42
NAT BANK GREECE	GR	65,46	− 7,05
NATEXIS BQ POP.	FR ★	70,2	+ 0,29
NATL WESTM BK	GB	21,58	− 3,41
NORDBANKEN HOLD	SE	6,03	− 1,89
ROLO BANCA 1473	IT ★	18,92	− 0,21
ROYAL BK SCOTL	GB	18,15	− 3,62
SAN PAOLO IMI	IT ★	13,29	− 1,12
S-E-BANKEN -A-	SE	10,04	+ 2,37
STANDARD CHARTE	GB	13,73	− 2,92
STE GENERAL-A-/	FR ★	226,9	+ 3,37
SV HANDBK -A-	SE	13,81	....
UBS REG	CH	271,58	− 4,30
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,54	− 2,16
UNIDANMARK -A-	DK	71,39	− 4,32
XIOSBANK	GR	21,92	− 3,23
▶ DJ E STOXX BANK P		297,63	....

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACERINOX R	ES ★	34,96	....
ALUSUISSE LON G	CH	656,92	− 1,31
ALUMINIUM GREEC	GR	44,97	+ 6,95
ARJO WIGGINS AP	GB	3,22	− 3,79
ASSIDOMAEN AB	SE	16,48	+ 0,35
AVESTA	SE	4,93	− 3,41
BEKAERT	BE ★	54,5	+ 3,42
BILLITON	GB	5,38	+ 5,28
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	38,85	....
BUHRMANN NV	NL ★	14,95	− 2,16
BUNZL PLC	GB	5,16	....
CART.BURGO	IT ★	6,8	− 0,73
CORUS GROUP	GB	2,05	− 2,27
ELKEM ASA, OSLO	NO	18,67	....
ELVAL	GR	12,94	− 4,71
JOHNSON MATTHEY	GB	11,11	....
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	39,77	....
METSAE-SERLA -B	FI ★	10,4	− 3,17
MODO -B-	SE	31,45	− 2,34
NORSKE SKOGIND-	NO	43,75	....
OUTOKUMPU OY -A	FI ★	12	− 5,51
PECHINEY-A-	FR ★	62	− 2,36
PORTUCEL INDUST	PT ★	6,54	....
RAUTARUUKKI K	FI ★	6,3	− 2,48
RIO TINTO	GB	19,74	+ 1,30
SIDENOR	GR	19,46	− 4,91
SILVER & BARYTE	GR	42,02	− 2,20
SMURFIT JEFFERS	GB	2,75	− 39,30
SOPORCEL	PT ★	13,66	....
STORA ENSO -A-	FI ★	14,7	....
STORA ENSO -R-	FI ★	14,8	− 4,21
SVENSKA CELLULO	SE	27,04	− 2,10
THYSSEN KRUPP	DE ★	27,7	− 2,46
TRELLEBORG B	SE	8,24	+ 0,71
UNION MINIERE	BE ★	37,2	+ 0,95
UPM-KYMMENE COR	FI ★	33,7	− 3,44
USINOR	FR ★	16,38	− 3,65
VIOHALCO	GR	40,26	− 3,11
VOEST-ALPINE ST	AT ★	32,15	....
▶ DJ E STOXX BASI P		223,87	− 2,09

CHIMIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AIR LIQUIDE /RM	FR ★	142,9	− 0,76
AKZO NOBEL NV	NL ★	46,25	+ 0,50
BASF AG	DE ★	46	− 2,95
BAYER AG	DE ★	41,6	− 3,03
BOC GROUP PLC	GB	20,68	+ 0,08
CELANESE N	DE ★	16	+ 2,89
CIBA SPEC CHEM	CH	72,35	− 4,54
CLARIANT N	CH	435,65	− 2,24
DEGUSSA-HUELS	DE ★	33,4	− 0,89
DSM	NL ★	34,8	− 2,66
DYNO	NO	24,53	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4559,66	− 0,07
ICI	GB	8,98	− 5,03
KEMIRA	FI ★	5,82	− 2,51
LAPORTE	GB	8,92	− 3,60
LONZA GRP N	CH	583,16	+ 0,11
RHODIA	FR ★	19,8	− 3,41
SNIA	IT ★	1,02	....
SOLVAY	BE ★	77	− 1,28
TESSENDERLO CHE	BE ★	46,5	− 1
▶ DJ E STOXX CHEM P		358,42	− 0,55

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
CGIP /RM	FR ★	53,3	+ 6,81
CHRISTIAN DIOR	FR ★	190	+ 3,77
CIR	IT ★	2,71	− 1,45
D'IETEREN SA	BE ★	390,1	− 4,08
GAZ ET EAUX /RM	FR ★	49,11	+ 0,64
GBL	BE ★	174,3	− 2,13
GEVAERT	BE ★	45,71	− 2,66
HAGEMEYER NV	NL ★	22,14	− 0,94
INCHCAPE	GB	4,03	+ 0,40
INVESTOR -A-	SE	12,94	− 2,62
INVESTOR -B-	SE	13,11	− 2,16
KVAERNER -A-	NO	19,84	....
LVMH / RM	FR ★	344,2	+ 2,93
MARCONI	GB	15,87	− 1,77
MYTILINEOS HOLD	GR	17,17	− 3,34
NORSK HYDRO	NO	39,26	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	175,32	− 0,53
ORKLA -A-	NO	15,41	....
ORKLA -B-	NO	15,41	....
SONAE SGPS	PT ★	43,51	....
TOMKINS	GB	3,43	− 2,26
VEBA AG	DE ★	46,5	+ 0,19
▶ DJ E STOXX CONG P		285,09	+ 1,36

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
EIRCOM	IE	4	− 4,08
BRITISH TELECOM	GB	22,37	− 1,67
CABLE & WIRELES	GB	14,17	− 0,45
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	57,3	− 3,05
ENERGIS	GB	38,32	− 3,48
EQUANT NV	DE ★	95	....
EUROPOLITAN HLD	SE	15,61	....
FRANCE TELECOM	FR ★	119	+ 0,93
HELLENIC TELE (	GR	18,88	− 7,60
KONINKLIJKE KPN	NL ★	60,2	+ 0,42
NETCOM ASA	NO	41,54	....
PANAFON HELLENI	GR	11,08	− 3,96
PORTUGAL TELECO	PT ★	10,61	....
SONERA	FI ★	45,3	+ 3,90
SWISSCOM N	CH	366,27	+ 6,74
TELE DANMARK -B	DK	74,61	+ 14,67
TELECEL	PT ★	16,26	....
TELECOM ITALIA	IT ★	11,77	+ 4,72
TELECOM ITALIA	IT ★	5,38	− 0,37
TELEFONICA	ES ★	24,85	....
TIM	IT ★	9,16	+ 6,88
VODAFONE AIRTOU	GB	5,14	+ 3,51
▶ DJ E STOXX TCOM P		996,74	+ 0,74

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACCIONA	ES ★	52,7	....
AKTOR SA	GR	24,07	− 5,95
ASKO -A-	FI ★	17	....
AUMAR R	ES ★	17,41	....
ACESA R	ES ★	10,3	....
BLUE CIRCLE IND	GB	5,55	− 2,23
BOUYGUES /RM	FR ★	479,9	− 0,85
BPB	GB	5,16	....
BUZZI UNICEM	IT ★	11,12	− 1,42
CARADON	GB	2,67	....
CBR	BE ★	98,75	− 1,74
CIMPOR R	PT ★	15,6	....
COLAS /RM	FR ★	199,8	+ 4,17
CRH PLC	GB	29,72	....
GRUPO DRAGADOS	ES ★	9,1	....
FCC	ES ★	20,55	....
GROUPE GTM	FR ★	94,9	+ 1,28
HANSON PLC	GB	8,01	− 0,39
HEIDELBERGER ZE	DE ★	67,5	− 4,26
HELL.TECHNODO.R	GR	33,81	− 6,29
HERACLES GENL R	GR	30,64	− 4,01
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	35,5	− 8,27
HOLDERBANK FINA	CH	1255,08	− 0,84
IMERYS /RM	FR ★	137,9	− 1,43
ITALCEMENTI	IT ★	11,6	+ 0,43
LAFARGE /RM	FR ★	93,9	− 5,53
MICHANIKI REG.	GR	18,02	− 5,81
TARMAC	GB	8,66	+ 0,18
PILKINGTON PLC	GB	1,40	....
RMC GROUP PLC	GB	12,54	− 2,47
RUGBY GRP	GB	2,08	....
SAINT GOBAIN /R	FR ★	160,2	+ 0,12
SKANSKA -B-	SE	35,86	− 1,28
SUPERFOS	DK	21,51	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,22	....
TECHNIP /RM	FR ★	93,9	− 2,19
TITAN CEMENT RE	GR	112,65	− 0,86
WIENERB BAUSTOF	AT ★	19,8	....
WILLIAMS	GB	4,87	+ 0,66
▶ DJ E STOXX CNST P		217,89	− 0,51

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR ★	228	− 1,72
ADIDAS-SALOMON	DE ★	71,7	− 1,38
AIR FCE	FR ★	16,53	+ 0,18
AIRTOURS PLC	GB	6,19	− 3,94
ALITALIA	IT ★	2,32	− 1,28
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	18,8	....
BANG & OLUFSEN	DK	32,94	+ 0,82
BARRATT DEV PLC	GB	4,09	− 6,18
BEAZER GROUP	GB	2,28	....
BENETTON GROUP	IT ★	2,01	− 1,47
BERKELEY GROUP	GB	10,63	+ 1,21
BRITISH AIRWAYS	GB	5,97	− 2,84
CLUB MED. /RM	FR ★	101	− 3,35
COMPASS GRP	GB	11,81	− 0,40
DT.LUFTHANSA N	DE ★	22,15	− 5,30
ELECTROLUX -B-	SE	20,31	+ 4,17
EMI GROUP	GB	8,85	+ 1,82
EURO DISNEY /RM	FR ★	0,99	+ 6,45
G WIMPEY PLC	GB	1,86	....
GRANADA GROUP	GB	9,08	+ 2,51
HERMES INTL	FR ★	140,6	+ 0,43
HPI	IT ★	0,81	+ 3,85
HUNTER DOUGLAS	NL ★	23,95	+ 1,05
KLM	NL ★	24,85	− 1,93
HILTON GROUP	GB	3,17	− 1,96
MOULINEX /RM	FR ★	10,59	+ 1,83
NCL HLDG	NO	4,29	....
PERSIMMON PLC	GB	3,74	− 2,48
PREUSSAG AG	DE ★	48,45	− 3
RANK GROUP	GB	2,97	− 4,59
SAIRGROUP N	CH	198,45	− 3,35
SAS DANMARK A/S	DK	9,81	− 5,19
SEB /RM	FR ★	70,5	+ 4,75
SODEXHO ALLIANC	FR ★	181	+ 3,61
THE SWATCH GRP	CH	881,31	− 1,05
THE SWATCH GRP	CH	181,26	+ 1,05
WW/WW UK UNITS	IE	0,96	....
WILSON BOWDEN	GB	10,87	....
WOLFORD AG	AT ★	41,49	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		170,28	− 0,13

STOXX 653 sur un an — sur 5 jours

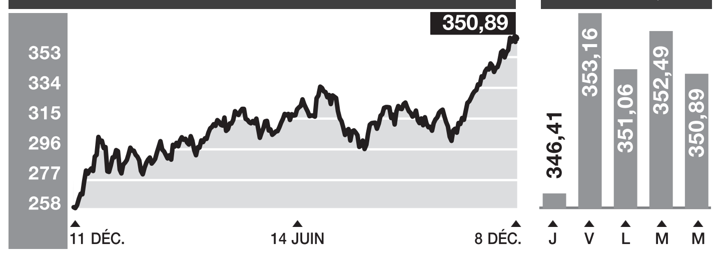

PHARMACIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ASTRAZENECA	GB	42,13	− 3,42
ELAN CORP	GB	25,39	− 8,57
GLAXO WELLCOME	GB	29,01	+ 0,55
HOECHST AG	DE ★	38,7	− 18,87
NOVARTIS N	CH	1498,84	− 5,14
NOVO NORDISK B	DK	133,09	+ 1,54
ORION B	FI ★	21	− 0,24
RHONE POUL./RM	FR ★	62,9	− 4,12
ROCHE HOLDING	CH	15944,75	− 5,76
ROCHE HOLDING G	CH	11791,36	− 2,25
SANOFI SYNTHELA	FR ★	41,06	− 3,39
SCHERING AG	DE ★	118	− 0,42
SMITHKLINE BEEC	GB	13,12	+ 0,12
UCB	BE ★	42,48	+ 2,24
▶ DJ E STOXX PHAR P		414,34	− 4,84

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	7,58	....
BG	GB	5,30	+ 1,52
BP AMOCO	GB	9,63	− 2,41
BURMAH CASTROL	GB	18,39	− 2,03
CEPSA	ES ★	9,96	....
DORDTSCHE PETRO	NL ★	48,15	....
ENI	IT ★	5,28	− 2,04
ENTERPRISE OIL	GB	6,51	+ 2,50
F.OLSEN ENERGY	NO	6,78	....
LASMO	GB	1,98	− 2,34
OMV AG	AT ★	87	....
PETROLEUM GEO-S	NO	15,84	....
REPSOL	ES ★	22,1	....
ROYAL DUTCH CO	NL ★	55,62	− 3,02
SAIPEM	IT ★	3,73	+ 0,54
SHELL TRANSP &	GB	7,17	− 3,62
SMEDVIG -A-	NO	11,59	....
TOTAL FINA /RM	FR ★	125,4	− 3,54
▶ DJ E STOXX ENGY P		294,59	− 2,49

(Publicité)

www.lemonde.fr
FOOT
EN DIRECT

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
3I	GB	16,80	− 1,94
ALMANIJ	BE ★	49,26	− 3,41
ALPHA FINANCE	GR	81,05	− 3,27
AMVESCAP	GB	10,49	+ 0,30
BENI STABILI	IT ★	0,33	− 2,94
BPI R	PT ★	4,16	....
BRITISH LAND CO	GB	6,82	....
CANARY WHARF GR	GB	5,60	− 0,56
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,06	....
COBEPA	BE ★	60,5	+ 0,92
CONSORS DISC-BR	DE ★	70,1	+ 4,24
CORP FIN ALBA	ES ★	31	....
CS GROUP N	CH	191,26	+ 0,49
EURAFRANCE /RM	FR ★	593	− 1,17
FORTIS (B)	BE ★	34,25	− 3,52
FORTIS (NL)	NL ★	34,25	− 1,30
GECINA /RM	FR ★	112,5	− 2,51
HAMMERSON	GB	6,98	....
ING GROEP	NL ★	56,85	+ 0,46
KAPITAL HOLDING	DK	45,98	− 2,29
LAND SECURITIES	GB	11,16	....
LIBERTY INTL	GB	7,25	....
MEDIOBANCA	IT ★	9,4	+ 0,32
MEPC PLC	GB	7,14	....
METROVACESA	ES ★	18,4	....
PROVIDENT FIN	GB	12,06	....
RODAMCO UK	NL ★	36,3	− 2,29
RODAMCO CONT. E	NL ★	36,2	− 0,69
RODAMCO NORTH A	NL ★	35,05	− 1,13
SCHRODERS PLC	GB	19,15	+ 1,86
SIMCO N /RM	FR ★	81,05	− 1,76
SLOUGH ESTATES	GB	5,47	− 0,86
UNIBAIL /RM	FR ★	128,2	− 0,62
UNIM	IT ★	0,48	....
VALLEHERMOSO	ES ★	7,5	....
WCM BETEILIGUNG	DE ★	39,9	− 1,12
WOOLWICH PLC	GB	5,49	− 2,54
▶ DJ E STOXX FINS P		255,64	− 0,44

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	5,05	− 2,45
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,57	− 1,13
BASS	GB	11,33	+ 3,63
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	40,8	....
BRAU-UNION	AT ★	43,09	....
CADBURY SCHWEPP	GB	6,19	....
CARLSBERG -B-	DK	38,31	− 3,39
CARLSBERG AS -A	DK	37,37	....
DANISCO	DK	39,35	− 1,44
DANONE /RM	FR ★	228,9	− 0,26
DELTA DAIRY	GR	39,40	− 8,52
DIAGEO	GB	8,60	− 2,34
ELAIS OLEAGINOU	GR	37,30	− 4,93
ERID.BEGH.SAY /	FR ★	113	− 0,88
GREENCORE GROUP	GB	2,73	....
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	32,4	− 3,28
HELLENIC BOTTLI	GR	22,83	− 2,66
HELLENIC SUGAR	GR	27,25	− 4,28
KERRY GRP-A-	GB	12	....
MONTEDISON	IT ★	1,55	− 0,64
NESTLE N	CH	1776,36	− 1,04
KONINKLIJKE NUM	NL ★	37,92	+ 4,75
PARMALAT	IT ★	1,22	+ 3,39
PERNOD RICARD /	FR ★	56,8	− 0,87
RAISIO GRP -V-	FI ★	4,25	+ 1,19
RIEBER & SON -B	NO	5,42	....
SCOTT & NEWCAST	GB	7,28	+ 1,77
SOUTH AFRICAN B	GB	10	+ 5,53
TATE & LYLE	GB	6,76	+ 0,71
UNIGATE PLC	GB	4,81	....
UNILEVER	NL ★	53,5	− 2,28
UNILEVER	GB	6,98	− 2,65
WHITBREAD	GB	9,43	− 0,83
▶ DJ E STOXX F & BV P		204,68	− 1,01

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ABB N	CH	103,76	+ 1,68
ADECCO N	CH	645,04	− 1,24
ALSTOM	FR ★	31,86	+ 0,66
ASSA ABLOY-B-	SE	11,60	+ 3,63
ASSOC BR PORTS	GB	4,57	....
ATLAS COPCO -A-	SE	27,39	+ 0,21
ATTICA ENTR SA	GR	16,59	− 5,38
BAA	GB	6,79	− 1,38
BBA GROUP PLC	GB	8,19	....
BERGESEN	NO	15,78	....
BONHEUR	NO	22,19	....
CMG	GB	62,44	+ 2,47
COOKSON GROUP P	GB	3,97	....
DAMPSKIBS -A-	DK	9959,80	....
DAMPSKIBS -B-	DK	11079,85	− 1,88
DAMSKIBS SVEND	DK	16132,28	− 0,83
DET SONDENFJ NO	NO	5,64	....
ELECTROCOMPONEN	GB	10,65	....
EUROTUNNEL /RM	FR ★	1,22	− 2,40
FINNLINES	FI ★	26,8	....
FKI	GB	2,94	− 4,64
FLS IND.B	DK	25,54	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	35,53	....
GKN	GB	14,46	− 2,15
GLYNWED INTL PL	GB	3,51	− 2,21
HALKOR	GR	20,55	− 2,10
HAYS	GB	14,96	− 5,89
HEIDELBERGER DR	DE ★	54,5	− 3,28
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	30	− 0,03
IFIL	IT ★	8,83	+ 5,75
IMI PLC	GB	4,08	− 2,65
ISS INTL SERV-B	DK	60,36	− 1,97
KOEBENHAVN LUFT	DK	80,66	....
KON.NEDLLOYD	NL ★	27,4	+ 1,11
KONE B	FI ★	43	....
LEGRAND /RM	FR ★	219,2	+ 0,55
LEIF HOEGH	NO	10,48	....
LINDE AG	DE ★	49,4	− 1,98
MAN AG	DE ★	31,6	− 1,56
MANNESMANN N	DE ★	237	+ 4,87
METALLGESELLSCH	DE ★	18,2	− 5,21
METRA A	FI ★	17,5	....
METSO	FI ★	11,65	+ 1,30
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,03	− 0,39
NFC	GB	3,57	+ 5,63
NKT HOLDING	DK	56,46	....
OCEAN GROUP	GB	19,23	....
PARTEK	FI ★	11	....
PENINS.ORIENT.S	GB	14,57	+ 2,46
PREMIER FARNELL	GB	7,09	+ 3,95
RAILTRACK	GB	12,88	− 3,68
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	45	− 6,44
RATIN -A-	DK	114,27	....
RATIN -B-	DK	114,67	− 1,39
RENTOKIL INITIA	GB	3,82	....
REXAM	GB	3,82	− 0,82
REXEL /RM	FR ★	77	+ 1,25
RHI AG	AT ★	26,54	....
RIETER HLDG N	CH	563,16	− 0,22
SANDVIK -A-	SE	29,71	+ 0,20
SANDVIK -B-	SE	29,88	+ 0,39
SAURER ARBON N	CH	451,28	− 3,73
SCHNEIDER ELECT	FR ★	68,2	− 2,71
SEAT-PAGINE GIA	IT ★	2,38	− 2,86
SECURICOR	GB	2,36	− 0,67
SECURITAS -B-	SE	18,45	+ 6
SHANKS GROUP	GB	4,08	....
SIDEL /RM	FR ★	101,7	+ 3,78
INVENSYS	GB	4,79	+ 3,78
SKF -A-	SE	21,35	+ 0,27
SKF -B-	SE	22,57	+ 1,30
SOPHUS BEREND -	DK	24,20	− 1,64
SULZER FRAT.SA1	CH	618,16	− 1,88
SVEDALA	SE	16,30	− 0,35
T.I.GROUP PLC	GB	7	+ 3,76
TOMRA SYSTEMS	NO	35,99	....
VA TECHNOLOGIE	AT ★	59	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		497,15	+ 0,38

ASSURANCES

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEGON NV	NL ★	91,9	+ 2,22
AGF /RM	FR ★	55,5	....
ALLEANZA ASS	IT ★	9,3	+ 0,43
ALLIANZ AG	DE ★	285,5	− 1,72
ALLIED ZURICH	GB	11,63	− 2,66
AXA /RM	FR ★	142,2	− 0,14
BALOISE HLDG N	CH	805,05	+ 0,86
CGU	GB	14,20	− 0,33
CNP ASSURANCES	FR ★	34,15	+ 2,71
CORP MAPFRE R	ES ★	16,92	....
ERGO VERSICHERU	DE ★	109,5	− 4,78
ETHNIKI GEN INS	GR	42,61	− 5,88
FORSIKRING CODA	DK	78,64	+ 0,86
FORTIS (B)	BE ★	34,25	− 3,52
GENERALI ASS	IT ★	28,8	− 0,96
GENERALI HLD VI	AT ★	153	....
INA	IT ★	2,77	− 0,36
INTERAM HELLEN	GR	30,45	− 7,41
IRISH LIFE & PE	GB	9,77	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,75	− 0,57
MEDIOLANUM	IT ★	9,29	− 1,28
MUENCH RUECKVER	DE ★	206,7	+ 0,10
NORWICH UNION	GB	7,06	− 0,67
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	60,05	+ 2,65
PRUDENTIAL	GB	17,25	+ 3,43
RAS	IT ★	8,63	− 1,03
ROYAL SUN ALLIA	GB	5,84	− 2,13
SAMPO -A-	FI ★	34,8	+ 2,35
SWISS RE N	CH	2027	− 1,73
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	52,4	....
SKANDIA INSURAN	SE	24,66	+ 2,66
STOREBRAND	NO	6,90	....
SUN LF & PROV H	GB	7,97	....
SWISS LIFE REG	CH	569,41	+ 0,44
TOPDANMARK	DK	22,85	....
ZURICH ALLIED N	CH	561,91	− 3,02
▶ DJ E STOXX INSU P		350,55	+ 0,41

EURO STOXX 50 sur un an — sur 5 jours

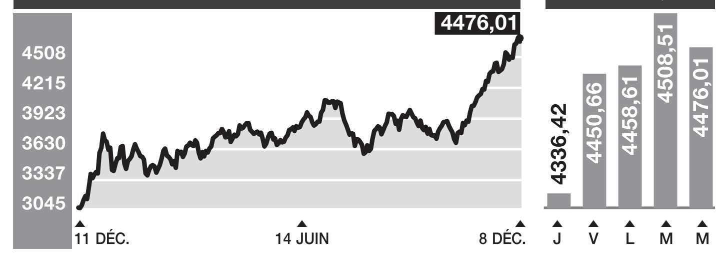

MEDIAS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	12,85	+ 2,40
CANAL PLUS /RM	FR ★	106,3	+ 15,42
CARLTON COMMUNI	GB	9,08	+ 1,06
ELSEVIER	NL ★	9,9	− 1,20
EM.TV & MERCHAN	DE ★	66,94	− 0,53
EMAP PLC	GB	19,57	+ 12,30
HAVAS ADVERTISI	FR ★	415	− 3,49
INDP NEWS AND M	IR ★	5,85	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	49,16	+ 2,42
MEDIASET	IT ★	13,13	− 5,88
PEARSON	GB	25,63	+ 6,95
REED INTERNATIO	GB	6,01	− 1,81
REUTERS GROUP	GB	12,30	+ 5,44
SCHIBSTED	NO	19,35	....
TELEWEST COMM.	GB	5,71	− 0,55
TF1	FR ★	430,1	+ 12,59
UNITED NEWS & M	GB	11,36	− 3,11
UNITED PAN-EURO	NL ★	94	+ 1,79
WOLTERS KLUWER	NL ★	31,2	− 1,27
WPP GROUP	GB	15,23	− 3,13
▶ DJ E STOXX MEDIA P		413,55	+ 2,09

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AHOLD	NL ★	28,75	− 8,06
ATHENS MEDICAL	GR	53,34	− 2,50
AUSTRIA TABAK A	AT ★	49,25	....
BEIERSDORF AG	DE ★	65,5	− 2,24
BIC /RM	FR ★	42	− 1,32
BRIT AMER TOBAC	GB	5,73	+ 1,40
CASINO GP /RM	FR ★	118,8	− 1
CFR UNITS -A-	CH	2350,15	− 0,40
DELHAIZE	BE ★	71,1	− 4,18
ESSILOR INTL /R	FR ★	288,2	+ 3,48
COLRUYT	BE ★	55,4	− 0,63
FRESENIUS MED C	DE ★	85,3	− 1,84
FYFFES	GB	1,63	....
GALLAHER GRP	GB	4,73	− 2,93
GIB	BE ★	42,05	+ 0,12
IMPERIAL TOBACC	GB	9,43	....
JERONIMO MARTIN	PT ★	23,94	....
KESKO -B-	FI ★	11	+ 1,38
L'OREAL /RM	FR ★	709	+ 7,42
MODELO CONTINEN	PT ★	18,6	....
MORRISON SUPERM	GB	1,90	− 6,98
HENKEL KGAA VZ	DE ★	59,2	− 3,11
RECKITT BENCKIS	GB	10,82	− 11,89
SAFEWAY	GB	2,98	− 1,57
SAINSBURY J. PL	GB	4,87	− 1,60
SEITA /RM	FR ★	51,5	− 0,96
SMITH & NEPHEW	GB	3,21	− 4,27
STAGECOACH HLDG	GB	2,65	+ 9,15
TABACALERA A	ES ★	16,4	....
TESCO PLC	GB	2,82	− 0,56
TNT POST GROEP	NL ★	28,46	+ 3,42
▶ DJ E STOXX N CY G P		531,72	+ 0,26

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
BOOTS CO PLC	GB	8,87	− 1,93
CARREFOUR /RM	FR ★	176	− 0,23
CASTO.DUBOIS /R	FR ★	295	+ 0,17
CENTROS COMER P	ES ★	16,92	....
CONTINENTE	ES ★	20,91	....
DIXONS GROUP PL	GB	23,55	− 5,84
GEHE AG	DE ★	35	− 7,16
GREAT UNIV STOR	GB	5,76	+ 0,55
GUCCI GROUP	NL ★	90,7	+ 1,06
GUILBERT /RM	FR ★	132	+ 3,13
HENNES & MAURIT	SE	31,56	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	35,3	− 4,34
KINGFISHER	GB	9,50	+ 7,16
MARKS & SPENCER	GB	4,01	+ 2,02
METRO	DE ★	52,3	− 1,32
NEXT PLC	GB	7,93	− 0,60
PINAULT PRINT./	FR ★	228,2	+ 7,14
RINASCENTE	IT ★	7,31	+ 9,60
VALORA HLDG N	CH	245,33	− 1,38
W.H SMITH GRP	GB	6,03	− 7,54
WOLSELEY PLC	GB	6,78	....
▶ DJ E STOXX RETL P		427,11	+ 0,07

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEROSPATIALE MA	FR ★	21,47	− 3,07
ALCATEL /RM	FR ★	212	− 0,93
ALTEC SA REG.	GR	23,93	− 2,60
ASM LITHOGRAPHY	NL ★	104,5	+ 7,40
BAAN COMPANY	NL ★	14,05	− 0,71
BARCO	BE ★	127	− 0,63
BRITISH AEROSPA	GB	6,52	+ 3,53
CAP GEMINI /RM	FR ★	196,9	+ 8,19
COLOPLAST B	DK	99,48	....
COLT TELECOM NE	GB	43,08	+ 9,26
DASSAULT SYST./	FR ★	54,3	+ 12,31
ERICSSON -B-	SE	56,63	− 1,71
FINMECCANICA	IT ★	1,13	....
GAMBRO -A-	SE	9,52	− 2,38
GETRONICS	NL ★	73,3	+ 2,02
GN GREAT NORDIC	DK	41,68	+ 9,15
INTRACOM R	GR	38,24	− 3,50
LOGICA	GB	23,41	+ 1,72
MERKANTILDATA	NO	11,03	....
MISYS	GB	12,95	− 0,37
NERA ASA	NO	3,40	....
NOKIA	FI ★	165,5	+ 7,47
NYCOMED AMERSHA	GB	6,03	− 1,30
OCE	NL ★	17,02	− 2,46
OLIVETTI	IT ★	2,19	+ 2,82
KON. PHILIPS	NL ★	126,5	+ 1,32
ROLLS ROYCE	GB	3,14	− 3,41
SAGE GRP	GB	83,31	− 1,50
SAGEM	FR ★	1140	....
SAP AG	DE ★	384	+ 6,37
SAP VZ	DE ★	485	+ 8,62
SEMA GROUP	GB	17,96	− 5,75
SIEMENS AG N	DE ★	114,6	+ 5,14
SMITHS IND PLC	GB	13,46	− 2,97
STMICROELEC SIC	FR ★	132,9	− 0,82
THOMSON CSF /RM	FR ★	31,21	+ 4,07
TIETOENATOR	FI ★	52,5	+ 9,38
WILLIAM DEMANT	DK	98,14	....
▶ DJ E STOXX TECH P		740,23	+ 3,65

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEM	IT ★	3,11	+ 9,12
ANGLIAN WATER	GB	9,14	− 4,16
BRITISH ENERGY	GB	5,84	+ 2,51
CENTRICA	GB	2,94	− 2,12
EDISON	IT ★	7,64	+ 2,83
ELECTRABEL	BE ★	317	− 0,94
ELECTRIC PORTUG	PT ★	15,74	....
ENDESA	ES ★	19,27	....
EVN	AT ★	145,99	....
FORTUM	FI ★	4,51	− 0,22
GAS NATURAL SDG	ES ★	25,05	....
IBERDROLA	ES ★	13,9	....
ITALGAS	IT ★	3,79	− 2,07
NATIONAL GRID G	GB	7,93	− 1,77
NATIONAL POWER	GB	6,14	+ 1,57
OESTERR ELEKTR	AT ★	138,6	....
POWERGEN	GB	7,76	− 0,81
SCOTTISH POWER	GB	8,05	− 8,48
SEVERN TRENT	GB	11,08	− 1,69
SUEZ LYON EAUX/	FR ★	150,3	+ 0,40
SYDKRAFT -A-	SE	22,74	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,52	....
THAMES WATER	GB	12,85	− 0,86
FENOSA	ES ★	16,8	....
UNITED UTILITIE	GB	8,79	+ 1,09
VIAG	DE ★	15,9	+ 0,95
VIVENDI/RM	FR ★	84,3	+ 3,06
▶ DJ E STOXX PO SUP P		305,58	+ 0,29

EURO NOUVEAU MARCHÉ

08/12 10 h 00 ▶

AMSTERDAM

	Cours en €uros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	19,1	+ 3,24
ANTONOV	0,92	+ 1,10
C/TAC	9,6	....
CARDIO CONTROL	5,4	+ 2,86
CSS	19,1	− 0,52
HITT NV	6,15	+ 0,82
INNOCONCEPTS NV	18,9	− 0,53
NEDGRAPHICS HOLD	20,5	+ 9,04
SOPHEON	6,2	+ 67,57
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	5,75	+ 0,88
RING ROSA WT	0,45	....
UCC HOLDING NV	19,9	+ 4,74

BRUXELLES

	Cours en €uros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	1,43	+ 0,70
FARDEM BELGIUM B	22,4	....
INTERNOC HLD	2,25	+ 2,27
INTL BRACHYTHER B	13,5	− 3,57
LINK SOFTWARE B	8,8	....
PAYTON PLANAR	1,26	....
ACCENTIS	7,6	....

FRANCFORT

	Cours en €uros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	111,5	+ 2,29
AIXTRON	146	+ 2,89
AUGUSTA TECHNOLOGI	57,9	+ 1,94
BB BIOTECH ZT-D	56	− 4,27
BB MEDTECH ZT-D	13,25	− 0,38
BERTRANDT AG	84,4	+ 2,55
BETA SYSTEMS SOFTW	10,2	− 5,56
CE COMPUTER EQUIPM	74,85	+ 0,60
CE CONSUMER ELECTR	108,98	+ 6,84
CENIT SYSTEMHAUS	32,65	− 11,76
DRILLISCH	7,45	− 1,97
EDEL MUSIC	35,75	− 6,17
ELSA	63,5	+ 9,48
EM.TV & MERCHANDI	66,5	− 1,19
EUROMICRON	19,7	+ 5,91
GRAPHISOFT NV	11,1	− 1,77
HOEFT & WESSEL	11,6	− 2,52
HUNZINGER INFORMAT	11,3	+ 1,80
INFOMATEC	35	+ 0,03
INTERSHOP COMMUNIC	196	− 0,62
KINOWELT MEDIEN	66	− 3,23
LHS GROUP	27,3	+ 2,25
LINTEC COMPUTER	86,61	− 3,98
LOESCH UMWELTSCHUT	6,6	....
MENSCH UND MASCHIN	25,3	+ 7,66
MOBILCOM	73,5	+ 5,77
MUEHL PRODUCT & SE	12,85	− 1,91
MUEHLBAUER HOLDING	71	+ 6,45
PFEIFFER VACU TECH	25,5	− 0,39
PLENUM	18,05	....
PSI	34,5	− 1,43
QIAGEN NV	78,7	+ 6,50
REFUGIUM HOLDING A	8,6	− 4,44
SACHSENRING AUTO	13	....
SALTUS TECHNOLOGY	12,4	+ 2,48
SCM MICROSYSTEMS	60	....
SER SYSTEME	35,35	− 2,88
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	58,51	− 0,83
SOFTM SOFTWARE BER	33,1	− 2,65
TDS	13,9	− 3,34
TECHNOTRANS	36	− 5,39
TELDAFAX	12,2	− 6,15
TELES AG	27,1	− 3,21
TIPTEL	5,7	+ 4,59
TRANSTEC	38	+ 5,56
W.E.T. AUTOMOTIVE	38	+ 5,56
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

LeMonde Job: WMQ0912--0024-0 WAS LMQ0912-24 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 10:31 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0388 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● L'action **Aerospatiale Matra** progressait de 0,75 %, à 21,59 euros, mercredi 8 décembre, lors des premiers échanges. Avec les autres actionnaires d'Airbus, le groupe devait annoncer dans la journée le lancement du nouvel avion A3XX.

● Le titre du **CCF** perdait mercredi matin 0,34 %, à 118,5 euros. Selon *Le Figaro,* l'Etat réclamerait le remboursement de 400 millions de francs d'aides versées à la banque dans le cadre du rachat de la Société marseillaise de crédit.

● L'action du **Comptoir des entrepreneurs (CDE)** cédait mercredi matin 0,97 %, à 2,05 euros. Crédit lyonnais Securities Europe (CLSE) a pourtant porté son objectif de cours à 2,44 euros. CLSE souligne que le CDE est le seul établissement coté à Paris spécialisé sur le financement du secteur immobilier, aujourd'hui en pleine reprise.

● Le titre **Seita** baissait de 0,96 %, à 51,5 euros, mercredi matin. La justice doit se prononcer dans l'affaire opposant la manufacture de tabac à la famille d'un fumeur décédé d'un cancer, qui juge que la Seita n'a pas suffisamment mis en garde contre les effets du tabac.

● Le titre **Vivendi** reculait de 0,53 %, à 85 euros, mercredi matin. Le groupe devait annoncer ce jour la prise de 49 % du capital d'Elektrim Telekom, actionnaire majoritaire du premier opérateur polonais de téléphonie mobile, PTC, indiquent *Les Echos* de mercredi.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 8 DÉCEMBRE **Cours relevés à 09 h 50**

Liquidation : 24 décembre

France ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
B.N.P. (T.P)	144,83	144,83	950,02	....	30/07
CR.LYONNAIS(TP)	141	138,30	907,19	− 1,91	22/10
RENAULT (T.P.)	338	341	2236,81	+ 0,89	24/10
SAINT GOBAIN(T.P	172	172,10	1128,90	+ 0,06	15/07
THOMSON S.A (T.P	148,10	....	....	....	02/08
ACCOR	229	228	1495,58	− 0,44	14/06
AEROSPATIALE MAT	21,43	21,42	140,51	− 0,05	....
AGF	56	55,50	364,06	− 0,89	08/06
AIR FRANCE GPE N	16,65	16,53	108,43	− 0,72	06/07
AIR LIQUIDE	143,10	142,90	937,36	− 0,14	19/05
ALCATEL	213	212	1390,63	− 0,47	30/06
ALSTOM	31,12	31,86	208,99	+ 2,38	01/10
ALTRAN TECHNO. #	482	481	3155,15	− 0,21	29/09
ATOS CA	145,90	146,70	962,29	+ 0,55	....
AXA	143	142,20	932,77	− 0,56	10/05
BAIL INVESTIS	129,60	129,60	850,12	....	15/07
BAZAR HOT. VILLE	124,60	123	806,83	− 1,28	31/05
BIC	42,30	42	275,50	− 0,71	07/07
BIS	88,05	....	....	....	01/07
B.N.P.	91,90	91,65	601,18	− 0,27	21/05
BOLLORE	192	188	1233,20	− 2,08	01/07
BONGRAIN	320	319,50	2095,78	− 0,16	11/05
BOUYGUES	481,90	479,90	3147,94	− 0,42	07/07
BOUYGUES OFFS	38,55	38,65	253,53	+ 0,26	23/06
BULL#	6,92	7,30	47,88	+ 5,49	....
BUSINESS OBJECTS	106	105,80	694	− 0,19	....
CANAL +	101	106,30	697,28	+ 5,25	01/07
CAP GEMINI	193,40	196,90	1291,58	+ 1,81	23/04
CARBONE LORRAINE	40,55	41,60	272,88	+ 2,59	22/06
CARREFOUR	176,50	176	1154,48	− 0,28	19/04
CASINO GUICHARD	118,80	118,80	779,28	....	10/06
CASINO GUICH.ADP	80,55	80,20	526,08	− 0,43	10/06
CASTORAMA DUB.(L	298	295	1935,07	− 1,01	17/05
C.C.F.	118,90	119	780,59	+ 0,08	28/04
CEGID (LY)	208,80	206,60	1355,21	− 1,05	02/06
CERUS	7,46	7,41	48,61	− 0,67	17/06
CGIP	52,60	53,30	349,63	+ 1,33	11/06
CHARGEURS	50,60	50,90	333,88	+ 0,59	15/07
CHRISTIAN DALLOZ	44,84	44,75	293,54	− 0,20	02/07
CHRISTIAN DIOR	191,60	190	1246,32	− 0,84	01/12
CIC -ACTIONS A.	91	90,90	596,26	− 0,11	....
CIMENTS FRANCAIS	63,10	63,75	418,17	+ 1,03	21/06
CLARINS	101,50	101	662,52	− 0,49	21/07
CLUB MEDITERRANE	101,50	101	662,52	− 0,49	24/06
CNP ASSURANCES	34,70	34,15	224,01	− 1,59	05/07
COFLEXIP	80,50	79,50	521,49	− 1,24	09/06
COLAS	199,40	199,80	1310,60	+ 0,20	29/06
COMPTOIR ENTREP.	2,07	2,04	13,38	− 1,45	15/07
CPR	41,20	40,85	267,96	− 0,85	01/06
CRED.FON.FRANCE	18,51	18,75	122,99	+ 1,30	24/08
CFF.(FERRAILLES)	31,09	31,39	205,90	+ 0,96	30/03
CREDIT LYONNAIS	32,81	32,86	215,55	+ 0,15	....
CS SIGNAUX(CSEE)	44	46,20	303,05	+ 5	01/07
DAMART	77,90	78	511,65	+ 0,13	18/12
DANONE	226,80	228,90	1501,49	+ 0,93	26/05
DASSAULT-AVIATIO	199,90	202,50	1328,31	+ 1,30	07/05
DASSAULT SYSTEME	53	53,50	350,94	+ 0,94	01/07
DE DIETRICH	56,50	55,65	365,04	− 1,50	21/04
DEVEAUX(LY)#	66,25	66,45	435,88	+ 0,30	01/07
DEV.R.N-P.CAL LI	14,68	14,10	92,49	− 3,95	18/06
DEXIA FRANCE	161,60	161	1056,09	− 0,37	20/09
DMC (DOLLFUS MI)	6,17	6,15	40,34	− 0,32	20/06
DYNACTION	26,80	26,80	175,80	....	12/07
EIFFAGE	68,45	68,40	448,67	− 0,07	30/06
ELF AQUITAINE	146,50	147,50	967,54	+ 0,68	18/06
ERAMET	56,40	56,05	367,66	− 0,62	07/06
ERIDANIA BEGHIN	112	113	741,23	+ 0,89	13/07
ESSILOR INTL	291	290	1902,28	− 0,34	01/06
ESSILOR INTL.ADP	328	328	2151,54	....	01/06
ESSO	75	75,50	495,25	+ 0,67	30/06
EURAFRANCE	594	593	3889,83	− 0,17	18/12
EURO DISNEY	0,97	0,98	6,43	+ 1,03	30/09
EUROTUNNEL	1,23	1,22	8	− 0,81	....
FACOM SA	65	65	426,37	....	08/07
FAURECIA	54,30	55	360,78	+ 1,29	06/05
FIMALAC SA	113	110	721,55	− 2,65	02/06
FIVES-LILLE	79,10	81,80	536,57	+ 3,41	15/06
FONC.LYON.#	131,40	128	839,62	− 2,59	01/07
FRANCE TELECOM	125	119	780,59	− 4,80	17/06
FROMAGERIES BEL	730	716,50	4699,93	− 1,85	21/07
GALERIES LAFAYET	159	159,30	1044,94	+ 0,19	10/06
GAUMONT #	55,50	56,20	368,65	+ 1,26	06/05
GAZ ET EAUX	49,50	49,11	322,14	− 0,79	01/07
GECINA	112,20	112,50	737,95	+ 0,27	02/07
GEOPHYSIQUE	49,90	50	327,98	+ 0,20	12/07
GFI INFORMATIQUE	104,90	105,10	689,41	+ 0,19	16/06
GRANDVISION	30,30	29,70	194,82	− 1,98	30/06
GROUPE ANDRE S.A	151,20	151	990,50	− 0,13	10/02
GASCOGNE	78,50	78	511,65	− 0,64	28/05
GR.ZANNIER (LY)	37,39	37,41	245,39	+ 0,05	01/07
GROUPE GTM	94,20	94,90	622,50	+ 0,74	30/06
GROUPE PARTOUCHE	68,90	68,75	450,97	− 0,22	13/04
GUILBERT	128,50	132	865,86	+ 2,72	02/07
GUYENNE GASCOGNE	462	460,10	3018,06	− 0,41	21/06
HACHETTE FILI.ME	54,50	54,40	356,84	− 0,18	15/06
HAVAS ADVERTISIN	401,20	415	2722,22	+ 3,44	16/07
IMERYS(EX.IMETAL	138	137,20	899,97	− 0,58	25/06
IMMEUBLES DE FCE	18,90	18,75	122,99	− 0,79	18/05
INFOGRAMES ENTER	130	129,50	849,46	− 0,38	....
INGENICO	26,20	26	170,55	− 0,76	03/08
INTERTECHNIQUE	420	420	2755,02	....	30/09
ISIS	59,25	58,60	384,39	− 1,10	30/06
KLEPIERRE COMP.F	96,50	96,60	633,65	+ 0,10	30/04
LABINAL	110,30	110	721,55	− 0,27	07/07
LAFARGE	93,75	93,90	615,94	+ 0,16	07/07
LAGARDERE	48,36	49,07	321,88	+ 1,47	01/06
LAPEYRE	59	58,80	385,70	− 0,34	27/05
LEBON (CIE)	50	....	....	....	09/06
LEGRAND	219,40	219,20	1437,86	− 0,09	14/06
LEGRAND ADP	130	129,50	849,46	− 0,38	14/06
LEGRIS INDUST.	36,80	36,80	241,39	....	09/07
LOCINDUS	111,50	113	741,23	+ 1,35	01/07
L'OREAL	703	709	4650,74	+ 0,85	15/06
LVMH MOET HEN.	342	344,20	2257,80	+ 0,64	01/12
MARINE WENDEL	170,10	170	1115,13	− 0,06	29/11
METALEUROP	8	8,05	52,80	+ 0,63	04/07
MICHELIN	39,29	39,10	256,48	− 0,48	15/06
MONTUPET SA	29,51	29,60	194,16	+ 0,30	29/06
MOULINEX	10,50	10,59	69,47	+ 0,86	14/09
NATEXIS BQ POP.	70	70,20	460,48	+ 0,29	22/06
NEOPOST	46,88	46,15	302,72	− 1,56	....
NORBERT DENTRES.	22	21,90	143,65	− 0,45	17/05
NORD-EST	25,95	25,92	170,02	− 0,12	25/06
NORDON (NY)	68,90	68	446,05	− 1,31	....
NRJ #	488,90	490,90	3220,09	+ 0,41	17/03
OLIPAR	8,79	8,54	56,02	− 2,84	....
PARIBAS	110,40	110,40	724,18	....	11/11
PECHINEY ACT ORD	62,10	61,50	403,41	− 0,97	30/06
PENAUILLE POLY.C	372,90	370	2427,04	− 0,78	23/06
PERNOD-RICARD	56	56,80	372,58	+ 1,43	11/05
PEUGEOT	196	195,70	1283,71	− 0,15	09/06
PINAULT-PRINT.RE	228	228,20	1496,89	+ 0,09	01/07
PLASTIC OMN.(LY)	114,10	115,70	758,94	+ 1,40	28/06
PROMODES	992,50	1005	6592,37	+ 1,26	10/06
PUBLICIS #	339,50	338	2217,13	− 0,44	07/07
REMY COINTREAU	22,98	22,46	147,33	− 2,26	15/09
RENAULT	45,30	45,78	300,30	+ 1,06	02/07
REXEL	77	77	505,09	....	01/07
RHODIA	19,80	19,80	129,88	....	30/06
RHONE POULENC A.	63,50	63	413,25	− 0,79	03/06
ROCHETTE (LA)	6,77	7,16	46,97	+ 5,76	25/06
ROYAL CANIN	69,20	68,15	447,03	− 1,52	10/05
RUE IMPERIALE (L	1870	1870,50	12269,68	+ 0,03	09/07
SADE (NY)	37,90	38,50	252,54	+ 1,58	22/06
SAGEM S.A.	456,20	504	3306,02	+ 10,48	....
SAINT-GOBAIN	162,80	160,20	1050,84	− 1,60	28/06
SALVEPAR (NY)	76	76	498,53	....	05/08
SANOFI SYNTHELAB	41,15	41,06	269,34	− 0,22	....
SAUPIQUET (NS)	75	....	....	....	21/04
SCHNEIDER ELECTR	67,60	68,20	447,36	+ 0,89	11/06
SCOR	45,50	45,49	298,39	− 0,02	02/06
S.E.B.	68,90	70,50	462,45	+ 2,32	11/06
SEITA	52	51,50	337,82	− 0,96	01/06
SELECTIBANQUE	13,86	13,75	90,19	− 0,79	12/07
SGE	46	45,54	298,72	− 1	14/06
SIDEL	101,60	101,70	667,11	+ 0,10	04/06
SILIC CA	156,20	160	1049,53	+ 2,43	01/07
SIMCO	81,45	81,05	531,65	− 0,49	29/06
SKIS ROSSIGNOL	16,30	16,40	107,58	+ 0,61	20/09
SOCIETE GENERALE	224	226,90	1488,37	+ 1,29	16/06
SODEXHO ALLIANCE	180,30	181	1187,28	+ 0,39	04/03
SOGEPARC (FIN)	81	81,90	537,23	+ 1,11	04/01
SOMMER-ALLIBERT	26,10	26,15	171,53	+ 0,19	18/06
SOPHIA EX.SFI	27,43	27,48	180,26	+ 0,18	30/06
SOPRA #	77,50	77,75	510,01	+ 0,32	23/04
SPIR COMMUNIC. #	69,40	69,10	453,27	− 0,43	31/05
SR TELEPERFORMAN	192,50	192,50	1262,72	....	19/07
SUEZ LYON.DES EA	149	150,30	985,90	+ 0,87	20/08
TF1	421	430,10	2821,27	+ 2,16	30/06
TECHNIP	93,10	93,90	615,94	+ 0,86	28/05
THOMSON-CSF	31	31,21	204,72	+ 0,68	09/07
THOMSON MULTIMED.	44,70	44,36	290,98	− 0,76	....
TOTAL FINA SA	126,90	125,40	822,57	− 1,18	19/07
TRANSICIEL #	111,90	112,80	739,92	+ 0,80	27/05
UNIBAIL	127,50	128,20	840,94	+ 0,55	10/06
UNILOG	82	81,20	532,64	− 0,98	29/06
UNION ASSUR.FDAL	116	115	754,35	− 0,86	15/06
USINOR	16,75	16,38	107,45	− 2,21	01/07
VALEO	67,90	67,65	443,75	− 0,37	12/07
VALLOUREC	40	40	262,38	....	07/07
VIA BANQUE	28,85	28,61	187,67	− 0,83	01/06
VIVENDI	85,45	84,35	553,30	− 1,29	12/05
WORMS (EX.SOMEAL	16,10	16,25	106,59	+ 0,93	07/05
ZODIAC	206,50	208,10	1365,05	+ 0,77	06/01

International ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	155,80	153,70	1008,21	− 1,35	10/11
A.T.T. #	56,80	56,50	370,62	− 0,53	01/11
BARRICK GOLD #	17,37	17,65	115,78	+ 1,61	15/06
CROWN CORK ORD.#	21,36	21,41	140,44	+ 0,23	20/11
DE BEERS #	26,90	27,05	177,44	+ 0,56	20/10
DU PONT NEMOURS	61,35	....	....	....	14/12
ERICSSON #	58,45	56,35	369,63	− 3,59	06/04
FORD MOTOR #	50,65	49,51	324,76	− 2,25	01/12
GENERAL ELECT. #	134	134,30	880,95	+ 0,22	25/10
GENERAL MOTORS #	73,50	71	465,73	− 3,40	10/12
HITACHI #	13,32	13,20	86,59	− 0,90	10/12
I.B.M #	115	113,50	744,51	− 1,30	10/12
ITO YOKADO #	106,10	104,10	682,85	− 1,89	13/11
MATSUSHITA #	25,50	25	163,99	− 1,96	31/12
MC DONALD'S #	45	43,39	284,62	− 3,58	15/12
MERCK AND CO #	73,85	71,70	470,32	− 2,91	03/01
MITSUBISHI CORP.	8,10	7,80	51,16	− 3,70	31/12
MORGAN J.P. #	131,50	128,30	841,59	− 2,43	15/10
NIPP. MEATPACKER	12,80	12,80	83,96	....	29/06
PHILIP MORRIS #	25,34	25,25	165,63	− 0,36	12/10
PROCTER GAMBLE	110	108,10	709,09	− 1,73	15/11
SEGA ENTERPRISES	29,21	28,30	185,64	− 3,12	31/12
SCHLUMBERGER #	57,80	55,75	365,70	− 3,55	08/10
SONY CORP. #	178,50	177,10	1161,70	− 0,78	31/12
SUMITOMO BANK #	14,78	14,10	92,49	− 4,60	10/12

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 7 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 17 h 35**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	12,10	79,37	+ 0,83
ACCESS COMME	83,20	545,76	− 6,83
ALGORIEL#	23,90	156,77	+ 8,64
ALPHAMEDIA	11,80	77,40	− 1,67
ALTAMIR & CI	137	898,66	− 0,51
ALTI #	66	432,93	+ 0,08
A NOVO	80,85	530,34	− 4,88
APPLIGENE ON	2,30	15,09	− 9,80
ATN ◆	5,50	36,08	....
AUTOMA TECH	20,99	137,69	− 0,05
AVENIR TELEC	144,80	949,83	+ 6,08
BIODOME #	15,50	101,67	− 1,27
BOURSE DIREC	27	177,11	− 5,26
BRIME TECHNO	39,50	259,10	+ 1,31
BVRP EX DT S	54,35	356,51	+ 0,09
CAST	24,20	158,74	− 3,20
CEREP	15,50	101,67	....
COHERIS ATIX	153	1003,61	+ 1,66
CMT MEDICAL	7,39	48,48	+ 5,57
COIL	43	282,06	− 2,27
CONSODATA #	40	262,38	+ 5,26
CROSS SYSTEM	215,10	1410,96	− 0,88
CRYO INTERAC	37,15	243,69	+ 2,37
CYBER PRES.P	25,50	167,27	− 4,85
DESK #	10,50	68,88	+ 2,94
DMS #	9,40	61,66	+ 7,43
DURAND ALLIZ	4,56	29,91	− 2,98
DURAN DUBOI	120	787,15	+ 18,81
EFFIK #	16	104,95	+ 0,19
EGIDE #	73	478,85	+ 4,43
ESKER	39	255,82	− 6,02
EUROFINS SCI	98,40	645,46	+ 0,41
EURO.CARGO S ◆	8,39	55,03	....
EUROPSTAT #	328	2151,54	+ 13,10
FABMASTER #	13,20	86,59	+ 0,76
FI SYSTEM #	278,80	1828,81	− 0,61
GENERIX #	71,20	467,04	+ 7,23
GENESYS #	30,50	200,07	+ 3,39
GENSET	36	236,14	+ 4,35
GL TRADE #	25,02	164,12	− 5,41
GROUPE D #	21,30	139,72	+ 4,67
GUILLEMOT #	84	551	− 0,59
HF COMPANY	87	570,68	− 1,69
HIGH CO.	42,60	279,44	− 5,33
HOLOGRAM IND	56,70	371,93	+ 3,09
IGE + XAO	14	91,83	+ 7,69
ILOG #	16,20	106,27	+ 1,89
IMECOM GROUP	5,65	37,06	− 8,87
INFOSOURCES	28,50	186,95	....
INFOTEL #	68,50	449,33	+ 0,74
INTEGRA NET	101	662,52	− 3,90
INTERCALL #	38	249,26	− 2,19
IPSOS #	66,95	439,16	+ 15,43
IT LINK	12,20	80,03	+ 5,17
KALISTO ENTE	49	321,42	....
LEXIBOOK #	17	111,51	− 0,58
JOLIEZ-REGOL	8,56	56,15	− 3,82
LACIE GROUP	7,13	46,77	+ 3,33
MEDIDEP #	25	163,99	....
METROLOGIC G	91	596,92	+ 1,79
NICOX	27,50	180,39	− 1,43
OLITEC	56,10	367,99	+ 0,18
PERFECT TECH	16,50	108,23	− 2,94
PHONE SYS.NE	6,98	45,79	− 7,55
PICOGIGA	32,90	215,81	+ 2,17
PROSODIE #	181,50	1190,56	+ 0,83
PROLOGUE SOF	70	459,17	− 2,78
R2I SANTE	43	282,06	....
RADOUX INTL	41,65	273,21	− 0,60
RECIF #	28	183,67	+ 3,70
REPONSE #	27	177,11	+ 8
RIGIFLEX INT	25,75	168,91	+ 3
SAVEURS DE F	19,50	127,91	+ 2,63
SILICOMP #	37,40	245,33	+ 20,26
SOI TEC SILI	84,30	552,97	− 4,20
STACI #	30,50	200,07	− 4,39
SYNELEC #	16	104,95	+ 0,31
SYSTAR NOM	53,55	351,26	+ 2
TEL.RES.SERV	25,20	165,30	....
THERMATECH I	31,10	204	+ 2,98
TITUS INTERA	42,80	280,75	+ 4,65
TRANSGENE #	28	183,67	− 1,75
VALTECH	91	596,92	+ 2,25
V CON TELEC	12,96	85,01	+ 17,60
VISIODENT #	31	203,35	+ 3,30
WESTERN TELE	10,80	70,84	− 0,83

(Publicité)

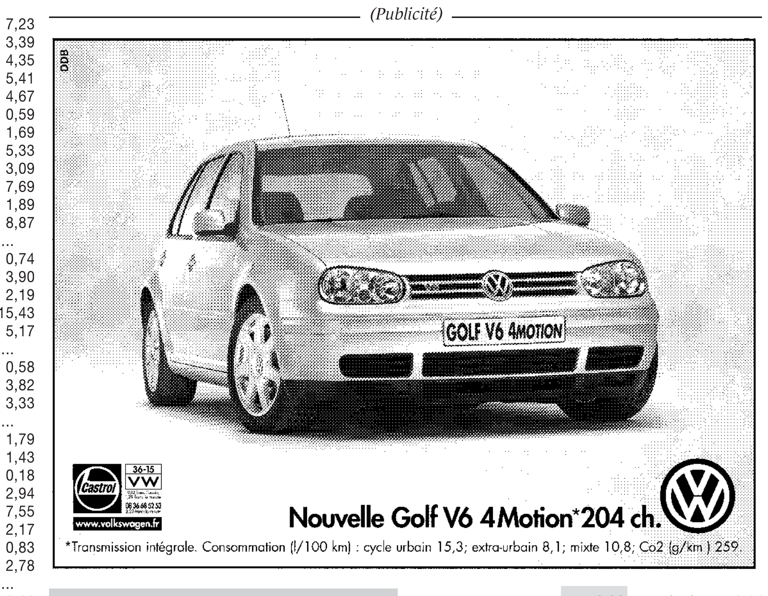

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 09 h 50**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	51,05	334,87	− 0,49
AIGLE #	89,95	590,03	....
ALGECO #	85	557,56	− 0,23
APRIL S.A.#(	122	800,27	+ 1,67
ARKOPHARMA #	70,90	465,07	− 0,14
ASSUR.BQ.POP	98,90	648,74	+ 2,06
ASSYSTEM #	47,47	311,38	− 1,08
BENETEAU CA#	270	1771,08	+ 1,01
BISC. GARDEI ◆	5,25	34,44	....
BOIRON (LY)#	62	406,69	− 1,59
BOISSET (LY) ◆	34,90	228,93	....
BOIZEL CHANO	91,60	600,86	− 1,08
BONDUELLE	16,95	111,18	....
BOURGEOIS (L ◆	6	39,36	....
BRICE	58,50	383,73	− 4,88
BRICORAMA #	67,50	442,77	− 3,43
BRIOCHE PASQ	94	616,60	+ 0,43
SOLERI	73,50	482,13	....
CDA-CIE DES	35,20	230,90	− 3,30
CEGEDIM # ◆	67	439,49	....
CERG-FINANCE	119,50	783,87	+ 3,91
CGBI	70	459,17	+ 1,16
CLAYEUX (LY) ◆	5,40	35,42	....
CNIM CA#	45,10	295,84	+ 2,36
COFITEM-COFI ◆	52	341,10	....
CIE FIN.ST-H ◆	75,10	492,62	....
C.A. PARIS I	151,80	995,74	+ 0,13
C.A.ILLE & V	49,70	326,01	+ 0,40
C.A.LOIRE AT ◆	54	354,22	....
C.A.MORBIHAN	48,80	320,11	− 1,81
C.A.DU NORD#	88	577,24	....
C.A. OISE CC ◆	67	439,49	....
C.A.PAS CAL	104,50	685,48	....
C.A.TOULOUSE ◆	78	511,65	....
CRCAM TOUR.P ◆	68,80	451,30	....
CROMETAL	49	321,42	....
DAPTA-MALLIN ◆	2,21	14,50	....
GROUPE J.C.D	61	400,13	− 8,68
DAUPHIN ◆	146,40	960,32	....
DECAN GROUPE ◆	40	262,38	....
DU PAREIL AU	65	426,37	+ 0,78
ENTRELEC CB	52,40	343,72	+ 2,14
ENTREPRISE I	106,20	696,63	+ 4,94
ETAM DEVELOP	27	177,11	+ 1,89
EUROPEENNE C ◆	115,10	755,01	....
EUROP.EXTINC	40,96	268,68	− 0,02
EXEL INDUSTR	55,95	367,01	− 0,09
EXPAND S.A	36,30	238,11	− 0,82
FACTOREM ◆	150	983,94	....
FAIVELEY #	12,50	81,99	+ 0,81
FINACOR	4,42	28,99	− 1,78
FINATIS(EX.L ◆	108	708,43	....
FININFO ◆	209	1370,95	....
FLO (GROUPE)	38	249,26	....
FOCAL (GROUP	77,50	508,37	− 0,64
FRAIKIN 2#	80,40	527,39	....
GAUTIER FRAN	51,05	334,87	+ 0,10
GEL 2000 ◆	1,25	8,20	....
GENERALE LOC ◆	50	327,98	....
GEODIS	62,50	409,97	− 0,08
G.E.P PASQUI ◆	0,45	2,95	....
GFI INDUSTRI	24,50	160,71	+ 0,49
GO SPORT ◆	68	446,05	....
GPRI FINANCI ◆	28,45	186,62	....
GRAND MARNIE ◆	5449,50	35746,38	....
GROUPE BOURB ◆	58,20	381,77	....
GUERBET S.A	21,01	137,82	− 4,06
GUY DEGRENNE	30,50	200,07	....
GUYOMARC H N	53,55	351,26	− 0,83
HERMES INTL	140,60	922,28	− 1,33
HYPARLO #(LY	125	819,95	+ 0,81
I.C.C.# ◆	34,50	226,31	....
IMMOB.BATIBA	52,80	346,35	− 0,28
IMS(INT.META	8,60	56,41	....
INFO REALITE	28,10	184,32	− 1,06
INT. COMPUTE ◆	2,96	19,42	....
JET MULTIMED	298,50	1958,03	− 0,17
LATECOERE #	104	682,20	+ 0,48
L.D.C.	84,90	556,91	+ 0,59
LECTRA SYST	6,20	40,67	− 1,59
LEON BRUXELL	27,44	179,99	− 0,11
LOUIS DREYFU	15,35	100,69	− 0,97
LVL MEDICAL	28,50	186,95	....
M6-METROPOLE	328,10	2152,19	+ 2,53
MEDASYS DIGI	2,15	14,10	....
MANITOU #	49,70	326,01	− 0,20
MANUTAN INTE	62	406,69	+ 0,65
MARC ORIAN ◆	87	570,68	....
MARIONNAUD P	72,70	476,88	+ 1,39
MECATHERM # ◆	34	223,03	....
MGI COUTIER	33	216,47	+ 1,23
MICHEL THIER	136	892,10	+ 2,03
NAF-NAF #	14,50	95,11	+ 3,20
ALES GPE EX	21,83	143,20	+ 1,02
POCHET ◆	70,50	462,45	....
RADIALL #	91,90	602,82	+ 2,11
RALLYE(CATHI	69,20	453,92	+ 0,29
REYNOLDS ◆	53,35	349,95	....
RUBIS #	22,49	147,52	+ 0,81
SABATE SA #	124	813,39	− 0,80
SEGUIN MOREA	83	544,44	+ 1,22
SIDERGIE	150	983,94	....
SIPAREX (LY)	30,13	197,64	− 1,21
SOCAMEL-RESC ◆	31,13	204,20	....
SPORT ELEC S ◆	5,71	37,46	....
STALLERGENES	14,70	96,43	− 0,20
STEF-TFE #	46,85	307,32	− 0,11
SUPERVOX (B) ◆	1,20	7,87	....
SYLEA	49	321,42	....
TOUPARGEL (L ◆	17,01	111,58	....
TRIGANO	74	485,41	− 0,54
UBI SOFT ENT	175,20	1149,24	− 2,67
VIEL ET CIE	35	229,58	+ 14,75
VILMOR.CLAUS	81	531,33	+ 0,12
VIRBAC ◆	60	393,57	....
WALTER #	91,10	597,58	− 0,22
AFIBEL ◆	42	275,50	....
ALAIN MANOUK	42,90	281,41	− 0,26
BQUE TARNEAU ◆	83	544,44	....
C.A.GIRONDE ◆	98,05	643,17	....
C.A.LOIRE/H ◆	47	308,30	....
C.A. MIDI CC ◆	60	393,57	....

SICAV FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 7 décembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ €uros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	27,57	180,85	07/12
AGIPI ACTIONS (AXA)	30,10	197,44	07/12
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	139,63	915,91	07/12
BNP ACTIONS FRANCE	182,59	1197,71	07/12
BNP ACT. MIDCAP EURO	138,29	907,12	07/12
BNP ACT. MIDCAP FR.	48,63	318,99	07/12
BNP ACTIONS MONDE	208,38	1366,88	07/12
BNP ACTIONS PEA EURO	227,16	1490,07	07/12
BNP ÉP. PATRIMOINE	32,61	213,91	07/12
BNP ÉPARGNE RETRAITE	36,28	237,98	07/12
BNP MONÉ COURT TERME	2314,68	15183,31	07/12
BNP MONÉTAIRE C	875,97	5745,99	07/12
BNP MONÉTAIRE D	794,45	5211,25	07/12
BNP MONÉ PLACEMENT C	12755,25	83668,96	07/12
BNP MONÉ PLACEMENT D	11659,02	76478,16	07/12
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1755,77	11517,10	07/12
BNP MONÉ TRÉSORIE	144432,97	947418,18	07/12
BNP OBLIG. CT	166,62	1092,96	07/12
BNP OBLIG. LT	34,50	226,31	07/12
BNP OBLIG. MONDE	181,77	1192,33	07/12
BNP OBLIG. MT C	141,83	930,34	07/12
BNP OBLIG. MT D	135,03	885,74	07/12
BNP OBLIG. REVENUS	163,14	1070,13	07/12
BNP OBLIG. SPREADS	169,39	1111,13	07/12
BNP OBLIG. TRÉSOR	1827,26	11986,04	07/12
BNP SECT. IMMOBILIER	140,39	920,90	07/12
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	216,04	1417,13	06/12
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	449,12	2946,03	06/12
NORD SUD DÉVELOP. D	382,13	2506,61	06/12
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	78,27	513,42	07/12
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	19,95	130,86	06/12
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,64	266,58	06/12
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	52,79	346,28	06/12
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	49,46	324,44	06/12
ÉCUR. EXPANSION C	13645,80	89510,58	07/12
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,20	257,14	06/12
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	60,68	398,03	07/12
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	209,82	1376,33	07/12
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	184,49	1210,18	07/12
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C	162,20	1063,96	06/12
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	275,21	1805,26	07/12
ÉPARCOURT-SICAV D	28,37	186,10	06/12
GÉOPTIM C	2102,59	13792,09	06/12
HORIZON C	563,67	3697,43	07/12
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	15,13	99,25	06/12
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	37,33	244,87	07/12
ÉCUR. PRUDENCE C	32,56	213,58	07/12
ÉCUR. VITALITÉ C	45,07	295,64	06/12
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	49,98	327,85	07/12
ATOUT ASIE	27,64	181,31	07/12
ATOUT CROISSANCE	433,51	2843,64	07/12
ATOUT FONCIER	318,78	2091,06	07/12
ATOUT FRANCE EUROPE	229,11	1502,86	07/12
ATOUT FRANCE MONDE	54,62	358,28	07/12
ATOUT FUTUR C	232,92	1527,86	07/12
ATOUT FUTUR D	216	1416,87	07/12
ATOUT SÉLECTION	116,35	763,21	07/12
COEXIS	318,46	2088,96	07/12
DIÈZE	472,14	3097,04	07/12
EURODYN	636,90	4177,79	07/12
INDICIA EUROLAND	136,51	895,45	06/12
INDICIA FRANCE	484,09	3175,42	06/12
INDOCAM CONVERT. C	266,68	1749,31	07/12
INDOCAM CONVERT. D	235,75	1546,42	07/12
INDOCAM EUR. NOUV.	2064,78	13544,07	06/12
INDOCAM HOR. EUR. C	188,94	1239,37	07/12
INDOCAM HOR. EUR. D	166,76	1093,87	07/12
INDOCAM MULTI OBLIG	152,28	998,89	07/12
INDOCAM ORIENT C	43,95	288,29	06/12
INDOCAM ORIENT D	39,20	257,14	06/12
INDOCAM UNIJAPON	230,63	1512,83	07/12
INDOCAM STR. 5-7 C	316,84	2078,33	07/12
INDOCAM STR. 5-7 D	216,87	1422,57	07/12
MONÉDYN	1579,38	10360,05	06/12
MONÉ.J C	1924,14	12621,53	07/12
MONÉ.J D	1780,90	11681,94	07/12
OBLIFUTUR C	91,89	602,76	07/12
OBLIFUTUR D	81,73	536,11	07/12
ORACTION	210,53	1380,99	07/12
REVENU-VERT	172,81	1133,56	07/12
SÉVÉA	18,97	124,44	06/12
SYNTHÉSIS	3117,82	20451,56	07/12
UNIVERS ACTIONS	67,70	444,08	07/12
MONÉ ASSOCIATIONS	185,26	1215,23	07/12
UNIVAR C	200,24	1313,49	07/12
UNIVAR D	183,30	1202,37	07/12
UNIVERS-OBLIGATIONS	37,99	249,20	07/12
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	332,37	2180,20	02/12
MASTER ACTIONS	51,63	338,67	03/12
MASTER OBLIGATIONS	28,51	187,01	03/12
OPTALIS DYNAMIQ. C	21,98	144,18	06/12
OPTALIS DYNAMIQ. D	21,41	140,44	06/12
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,05	131,52	06/12
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,12	125,42	06/12
OPTALIS EXPANSION C	20,08	131,72	06/12
OPTALIS EXPANSION D	19,99	131,13	06/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,50	114,79	06/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,35	107,25	06/12
PACTE SOL. LOGEM.	74,71	490,07	07/12
PACTE VERT T. MONDE	79,40	520,83	07/12
CIC BANQUES			
FRANCIC	38,95	255,50	03/12
FRANCIC PIERRE	31,79	208,53	07/12
EUROPE RÉGIONS	60,25	395,21	07/12
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,33	1104,17	06/12
AURECIC	87,98	577,11	03/12
CAPITAL AVENIR	321,25	2107,26	03/12
CICAMONDE	36,04	236,41	06/12
CONVERTICIC	82,80	543,13	06/12
EPARCIC	797,95	5234,21	06/12
EUROCIC LEADERS	478,39	3138,03	03/12
MENSUELCIC	1445,70	9483,17	06/12
OBLICIC MONDIAL	671	4401,47	03/12
OBLICIC RéGIONS	177,03	1161,24	07/12
RENTACIC	24,10	158,09	03/12
SECURICIC	366,46	2403,82	06/12
SECURICIC D	331,18	2172,40	06/12
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	219,53	1440,02	07/12
LION 20000 C/3 11/06/99	920,20	6036,12	07/12
LION 20000 D/3 11/06/99	821	5385,41	07/12
SICAV 5000	196,34	1287,91	07/12
SLIVAFRANCE	338,45	2220,09	07/12
SLIVARENTE	39,53	259,30	07/12
SLIVINTER	196,89	1291,51	07/12
TRILION	753,11	4940,08	07/12
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	218,13	1430,84	07/12
ACTILION DYNAMIQUE D *.	214,66	1408,08	07/12
ACTILION ÉQUILIBRE C *	193,42	1268,75	07/12
ACTILION ÉQUILIBRE D *	189,70	1244,35	07/12
ACTILION PEA ÉQUILIBRE *.	187,92	1232,67	07/12
ACTILION PRUDENCE C *	173,07	1135,26	07/12
ACTILION PRUDENCE D *	169,66	1112,90	07/12
INTERLION	211,52	1387,48	07/12
LION ACTION EURO	108,10	709,09	07/12
LION PEA EURO	109,33	717,16	07/12
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	25,40	166,61	06/12
CM FRANCE ACTIONS	41,31	270,98	06/12
CM MID. ACT. FRANCE	32,12	210,69	06/12
CM MONDE ACTIONS	400,05	2624,16	06/12
CM OBLIG. LONG TERME	103,03	675,83	06/12
CM OPTION DYNAM.	33,81	221,78	06/12
CM OPTION ÉQUIL.	52,19	342,34	06/12
CM OBLIG. COURT TERME	151,26	992,20	06/12
CM OBLIG. MOYEN TERME	308,18	2021,53	06/12
CM OBLIG. QUATRE	162,52	1066,06	06/12
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,13	118,93	06/12
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	104,27	683,97	07/12
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3287,69	21565,83	06/12
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	79,18	519,39	07/12
ST-HONORÉ PACIFIQUE	149,39	979,93	07/12
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	328,78	2156,66	07/12
Legal & General — LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	294,88	1934,29	07/12
STRATÉGIE IND. EUROPE	242,24	1588,99	06/12
STRATÉGIE RENDEMENT	328,27	2153,31	06/12
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	28,42	186,42	07/12
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	28,17	184,78	07/12
AMPLITUDE EUROPE C	41,69	273,47	06/12
AMPLITUDE EUROPE D	40,72	267,11	06/12
AMPLITUDE MONDE C	290,80	1907,52	06/12
AMPLITUDE MONDE D	266,37	1747,27	06/12
AMPLITUDE PACIFIQUE C	26,95	176,78	06/12
AMPLITUDE PACIFIQUE D	26,56	174,22	06/12
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	52,14	342,02	06/12
ÉLANCIEL EURO D PEA	128,32	841,72	06/12
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	38,68	253,72	06/12
GÉOBILYS C	106,95	701,55	06/12
GÉOBILYS D	99,49	652,61	06/12
INTENSYS C	19,20	125,94	06/12
INTENSYS D	17,12	112,30	06/12
KALEïS DYNAMISME C	246,77	1618,71	06/12
KALEIS DYNAMISME D	243,31	1596,01	06/12
KALEïS ÉQUILIBRE C	204,61	1342,15	06/12
KALEIS ÉQUILIBRE D	201,43	1321,29	06/12
KALEïS SÉRÉNITÉ C	185,44	1216,41	06/12
KALEIS SÉRÉNITÉ D	181,90	1193,19	06/12
LATITUDE C	24	157,43	07/12
LATITUDE D	20,90	137,10	07/12
OBLITYS D	102,69	673,60	06/12
PLÉNITUDE D PEA	48,77	319,91	07/12
POSTE GESTION C	2425,84	15912,47	07/12
POSTE GESTION D	2268,80	14882,35	07/12
POSTE PREMIÈRE SI	6607,80	43344,33	07/12
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39077,69	256332,84	06/12
POSTE PREMIÈRE 2-3	8309,78	54508,58	06/12
REVENUS TRIMESTR. D	777,88	5102,56	06/12
THÉSORA C	168,62	1106,07	06/12
THÉSORA D	145,31	953,17	06/12
TRÉSORYS C	43776,98	287158,16	06/12
SOLSTICE D	358,83	2353,77	06/12
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	83,34	546,67	07/12
POSTE EUROPE D	80,66	529,09	07/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	177,77	1166,09	06/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	166,68	1093,35	06/12
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	157,90	1035,76	07/12
CADENCE 2 D	156,29	1025,20	07/12
CADENCE 3 D	156,20	1024,60	07/12
INTEROBLIG C	52,13	341,95	07/12
INTERSÉLECTION FR. D	86,67	568,52	07/12
SÉLECT DÉFENSIF C	187,20	1227,95	07/12
SÉLECT DYNAMIQUE C	266,27	1746,62	07/12
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	175,68	1152,39	07/12
SÉLECT PEA 3	175,48	1151,07	07/12
SG FRANCE OPPORT. C	489,12	3208,42	07/12
SG FRANCE OPPORT. D	459,82	3016,22	07/12
SOGENFRANCE C	546,32	3583,62	07/12
SOGENFRANCE D	493,97	3240,23	07/12
SOGEOBLIG C	102,93	675,18	07/12
SOGÉPARGNE D	44,57	292,36	07/12
SOGEPEA EUROPE	269,24	1766,10	07/12
SOGINTER C	87,57	574,42	07/12
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	19,19	125,88	06/12
DÉCLIC ACTIONS FRANC	56,87	373,04	06/12
DÉCLIC ACTIONS INTER.	50,03	328,18	06/12
DÉCLIC BOURSE PEA	58,05	380,78	06/12
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	17,45	114,46	06/12
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,50	114,79	06/12
DÉCLIC PEA EUROPE	21,72	142,47	06/12
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	71,57	469,47	06/12

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ0912--0025-0 WAS LMQ0912-25 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 10:31 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0389 Lcp:700 CMYK

SPORTS **Chelsea, où évoluent les champions du monde français Franck Lebœuf, Marcel Desailly et Didier Deschamps, a obtenu un match nul (0-0) sur le terrain de la Lazio Rome, mardi 7 décembre. Les deux clubs se partagent la première place de leur groupe de qualification dans la Ligue des champions. ● L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE a compromis ses chances d'accéder aux quarts de finale de cette même compétition européenne, en s'inclinant (3-0) face au Feyenoord Rotterdam, mardi. Avec deux défaites, l'OM occupe le dernier rang de son groupe. ● EN COUPE DE L'UEFA, Lyon n'a pas franchi le cap des seizièmes de finale. Largement vainqueur au match aller (3-0), l'OL a été laminé par le club allemand Werder Brême (4-0). ● LE TIRAGE AU SORT des phases éliminatoires du Mondial 2002 a été réalisé, mardi 7 décembre, à Tokyo, le Japon devant accueillir, avec la Corée du Sud, cette compétition.**

La Ligue des champions de football sourit à quelques joueurs français

Pendant que les clubs de l'Hexagone rencontrent de plus en plus de difficultés dans les compétitions européennes, trois champions du monde, Franck Lebœuf, Marcel Desailly et Didier Deschamps, accompagnent l'ascension du club londonien de Chelsea

ROME (Italie),
de notre envoyé spécial

Il est faux de dire que la Ligue des champions ne réussit pas au football français. Mardi 7 décembre, si Marseille a réalisé un match catastrophique à Feyenoord, trois champions du monde se sont malgré tout distingués. En obtenant le nul au Stade olympique de Rome face à la Lazio (0-0), le Chelsea de Franck Lebœuf, Didier Deschamps et Marcel Desailly a conforté sa place de leader du groupe D. Dans ce match-choc, entre deux clubs parmi les plus riches du continent, même si les défenses sont restées inviolées, les amateurs de football ont eu leur dose de jolis gestes et d'actions rondement menées.

S'il fallait retenir un seul moment, le plus significatif serait cet amorti de la tête effectué, sur un centre adverse, par Franck Lebœuf en direction de son gardien. De ce ballon, qui aurait pu s'avérer dangereux, le libero au crâne rasé fit une merveille de chose insignifiante. Désarmant de décontraction, l'ancien défenseur du RC Strasbourg s'est montré intraitable tout au long de la rencontre. *« Je sais quand je fais un mauvais match. Je sais quand j'en fais un bon. Ce soir, c'était un bon »*, commentait-il après le coup de sifflet final.

« FRANCK WHO ? »

Accueilli par des *« Franck who ? »* à son arrivée en Angleterre, en juin 1996, le Français jouit aujourd'hui d'une popularité inégalée outre-Manche. Styliste dans l'âme, Franck Lebœuf a poussé l'exercice de charme jusqu'à écrire une chronique dans *The Times* et à discourir devant des étudiants à Oxford. Avec Gianluca Vialli, l'entraîneur italien de Chelsea, il est celui qui incarne le mieux l'avènement de l'équipe londonienne, depuis trois saisons.

Dans ce club, qui compte onze nationalités différentes dans son effectif, Franck Lebœuf dit se sentir bien. *« Jouer avec un Nigerian à côté de soi, un Espagnol de l'autre côté, un Uruguayen, un Roumain et deux Français pas loin, ainsi qu'un Norvégien et un Italien en pointe, constitue une expérience forcément enrichissante. Je crois qu'en rapprochant de la sorte autant de cultures différentes on ne peut qu'être meilleurs »*, soutient l'international français âgé de trente et un ans. Sans son rôle de pionnier, Marcel Desailly et Didier Deschamps n'auraient peut-être jamais rejoint Chelsea – le premier en 1998, le second cette année.

Le match contre la Lazio aura rassuré le sélectionneur de l'équipe de France, Roger Lemerre. Face à une escouade d'attaquants et de milieux de terrain, parmi les meilleurs du monde à leur poste, Didier Deschamps et Marcel Desailly ont montré qu'ils n'étaient pas finis. Quant à Franck Lebœuf, la nouvelle dimension qu'il semble prendre grâce à la Ligue des champions va forcément soulever la question de sa titularisation au sein des Bleus pour l'Euro 2000, alors que son « adversaire » direct au poste de libero, Laurent Blanc (Inter Milan), ne participe à aucune coupe d'Europe.

S'il aborde la dernière ligne droite de sa carrière, Franck Lebœuf peut se targuer d'avoir tout connu dans le football de cette fin de siècle. Joueur amateur à la fin des années 80 à Hyères et à Meaux, titulaire, dix ans plus tard, en finale de la Coupe du monde avec l'équipe de France (à la faveur de la suspension de Laurent Blanc), le voilà aujourd'hui au cœur de ce foot-business inflationniste qui n'hésite pas à payer ses stars 1,2 million de francs par mois (son salaire).

AU GRÉ DES RÉSULTATS

Chelsea et la Lazio illustrent ces nouvelles orientations. Les deux clubs ont fait de l'arrêt Bosman leur religion et leurs politiques confirment que le football est passé du rang de jeu à celui d'entreprise. Propriété d'un géant de l'agroalimentaire, Sergio Cragnotti, la Lazio est le premier (et toujours le seul) club italien à avoir été introduit en Bourse. Depuis la vente de 45 % de son capital, le 6 mai 1998, ses actions ont plus que doublé.

Chelsea a diversifié son activité en donnant naissance à « Chelsea Village », un complexe hôtelier et de conférences à proximité de son stade et en créant une agence de voyages. Son président, l'homme d'affaires Ken Bates, avait annoncé, il y a dix ans, que Chelsea serait l'un des clubs les plus riches du monde à l'aube du nouveau millénaire. Sa prédiction est en passe de se réaliser.

Les édifices n'en demeurent pas moins fragiles. L'action de la Lazio et la bonne marche de « Chelsea Village » fluctuent au gré des résultats. Il suffit parfois d'un rien pour faire s'envoler plusieurs millions de francs. Un tir sur le poteau. Un tir au but raté. Voire un amorti de la tête qui n'aurait pas été correctement effectué.

Frédéric Potet

A Rotterdam, l'Olympique de Marseille a fait étalage de ses insuffisances

QUE RESTE-T-IL des ambitions européennes de l'Olympique de Marseille ? Un mince espoir, purement arithmétique, auquel il serait présomptueux de s'accrocher après la piteuse production de l'OM à Rotterdam, mardi 7 décembre. Dernier du groupe D, avec zéro point en deux rencontres, Marseille a dévoilé la quintessence de ses faiblesses face à une équipe sans prétention, qui n'avait jusqu'alors jamais marqué plus d'un but à domicile cette saison en Ligue des champions.

Dominés techniquement par la Lazio Rome (0-2) au Stade-Vélodrome, le 24 novembre, avant d'être surclassés physiquement, au stade Kuip, par Feyenoord (3-0), les Marseillais assisteront probablement aux quarts de finale de la plus clinquante des coupes d'Europe devant leurs téléviseurs. Dans les conditions actuelles, il est heureux que la prochaine rencontre, face aux Londoniens de Chelsea, n'ait lieu que le 29 février 2000.

L'exclusion du défenseur central néerlandais Keers Van Wonderen, dès la 6e minute, a pourtant placé les Marseillais dans une situation idéale. *« Nous n'avons pas su profiter de notre supériorité numérique*, a déploré le nouvel entraîneur, Bernard Casoni. *Il aurait fallu presser nos adversaires et écarter le jeu. Or nous avons fait exactement le contraire. »*

Seules deux frappes de Peter Luccin (24e, 48e) ont fait illusion. A aucun moment Feyenoord n'a semblé souffrir de son handicap. Et quand l'arbitre portugais a brandi un nouveau carton rouge, à l'encontre du Marseillais Yannick Fischer (62e), il n'a fallu que dix minutes pour assister à l'ouverture du score par les Néerlandais, via leur attaquant Julio Ricardo Cruz. La suite ne fut qu'une succession de mésaventures : expulsion de Sébastien Perez (79e) et deux nouveaux buts signés Paul Bosvelt (83e) et Cruz (90e). Un final pathétique pour une équipe sans âme qui n'est pas à l'abri d'une saison sans titre.

Si la démission de Rolland Courbis, au lendemain de la défaite face à la Lazio, a consacré la mainmise du président Yves Marchand, « l'exécuteur », comme l'ont surnommé ses anciens collaborateurs d'Adidas France, devra s'atteler au court terme avant d'impulser la révolution culturelle du club (*Le Monde* du 7 décembre). Le départ de l'attaquant Fabrizio Ravanelli pour la Lazio Rome annonce un mini-bouleversement de l'effectif durant le marché hivernal des transferts.

A en juger au comportement fantasque du secteur défensif, à Rotterdam, il ne serait pas superflu d'engager un défenseur central expérimenté. *« Nous avons beaucoup de lacunes et pas seulement au niveau de nos lignes arrière »*, a constaté Bernard Casoni avant de déplorer *« les déficiences mentales »* de sa formation. Malheureusement pour l'OM, sa situation financière le contraint d'abord à vendre avant de se renforcer.

Robert Louis-Dreyfus, l'actionnaire principal, qui a déjà investi 550 millions de francs dans l'Olympique de Marseille, acceptera-t-il un effort supplémentaire au moment où il songe surtout à reprendre un club parisien pour occuper le Stade de France ? La réponse n'est pas forcément négative. Pour céder ses parts à bon prix, « RLD » a tout intérêt à cultiver la compétitivité de l'OM et balayer au plus vite l'image d'une équipe en perdition.

Elie Barth

Lyon coulé par Brême en Coupe de l'UEFA

L'Olympique lyonnais (OL) est brutalement sorti du circuit européen mardi 7 décembre à Brême (Allemagne). Pourtant largement vainqueurs lors du match aller de ces seizièmes de finale de la Coupe de l'UEFA (3-0), les « gones » n'ont pas su préserver leur avance : le Werder Brême leur a infligé une cuisante défaite (4-0). Ce revers, synonyme d'élimination, s'ajoute à une liste déjà lourde de contre-performances : éliminé au tour préliminaire de la Ligue des champions (par Maribor), l'OL reste sur deux défaites en championnat. *« Nous sommes dans une spirale négative. Notre problème est d'ordre mental »*, a assuré Jean-Michel Aulas, le président de l'OL.

Le choc Allemagne-Angleterre domine les éliminatoires du Mondial 2002

LES CINQ MILLE invités qui remplissaient la salle du Forum international de Tokyo (Japon), mardi 7 décembre, ont soudain frémi. L'ultime boule rouge a livré le choc le plus spectaculaire des éliminatoires de la Coupe du monde de football 2002 (du 1er au 30 juin). L'Allemagne, si souvent gâtée par les tirages au sort dans le passé, est promise à une lutte incertaine avec l'Angleterre dans un groupe 9, où figurent aussi la Grèce et la Finlande. Clin d'œil de l'histoire, ces deux pays sont également en compétition pour l'organisation de la Coupe du monde 2006, qui devrait finalement revenir à l'Afrique du Sud. *« C'est un groupe fantastique »*, a commenté le sélectionneur britannique, Kevin Keegan. Comme pour les éliminatoires de l'Euro 2000, seul le vainqueur de chaque poule sera qualifié directement, le deuxième participant à une séance de barrages à hauts risques.

Mauvaise fortune également pour l'Italie, qui va se heurter à la Roumanie pour la suprématie du groupe 7, avec la Hongrie comme arbitre. Les Pays-Bas risquent également de souffrir avec un rival aussi compétitif que le Portugal (groupe 2). En revanche, l'Espagne (groupe 7), qui retrouve l'Autriche et Israël, deux de ses adversaires des éliminatoires de l'Euro 2000, n'a pas trop de soucis à se faire. Le tirage au sort des autres continents n'a pas donné lieu à des rencontres marquantes. Il faudra attendre la fin des tours préliminaires, notamment en Afrique, pour assister à des parties de haut niveau.

La France, championne du monde en titre et qualifiée d'office, disputera le match d'ouverture le 1er juin 2002 à Séoul. Elle disputera ses trois premiers matches en Corée du Sud. La compétition aura lieu pour la première fois dans deux pays et vingt stades équitablement répartis entre le Japon et la Corée du Sud. Les travaux sont achevés pour près de 40 % au Japon, de 25 % en Corée du Sud. Le stade de Yokohama (70 366 places) est déjà disponible pour un coût total de 3 milliards de francs, trois fois plus que le Stade de France.

E. B.

Cent quatre-vingt-dix-huit engagés pour trente-deux places

La France, championne du monde en titre, la Corée du Sud et le Japon, co-organisateurs de l'épreuve, sont qualifiés d'office pour le Mondial 2002. Il reste donc 195 équipes en lice pour vingt-neuf places. Voici l'intégralité du tirage au sort des éliminatoires effectué, mardi 7 décembre, à Tokyo.

● **Zone Europe (51 engagés, 13 ou 14 qualifiés en plus de la France).** Les vainqueurs des neuf groupes seront qualifiés. Les neuf deuxièmes disputeront des barrages en compagnie du troisième de la zone Asie pour déterminer les cinq autres qualifiés.
Groupe 1 : Yougoslavie, Russie, Suisse, Slovénie, Luxembourg, îles Féroé.
Groupe 2 : Pays-Bas, Portugal, Eire, Chypre, Andorre, Estonie.
Groupe 3 : République tchèque, Danemark, Bulgarie, Islande, Irlande du Nord, Malte.
Groupe 4 : Suède, Turquie, Slovaquie, Macédoine, Azerbaïdjan, Moldavie.
Groupe 5 : Norvège, Ukraine, Pologne, pays de Galles, Arménie, Biélorussie.
Groupe 6 : Belgique, Ecosse, Croatie, Lettonie, Saint-Marin.
Groupe 7 : Espagne, Autriche, Israël, Bosnie-Herzégovine, Liechtenstein.
Groupe 8 : Roumanie, Italie, Lituanie, Hongrie, Géorgie.
Groupe 9 : Allemagne, Angleterre, Grèce, Finlande, Albanie.

● **Zone Amérique du Sud (10 engagés, 4 ou 5 qualifiés).** Les dix pays en lice se rencontreront par matches aller-retour selon la formule d'un championnat. Les quatre premiers seront qualifiés. Le cinquième disputera un barrage face au vainqueur de la zone Océanie. Les sélections engagées sont l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Equateur, le Paraguay, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela.

● **Zone Afrique (50 engagés, 5 qualifiés).** Vingt-cinq rencontres opposeront les pays en lice avec élimination directe à l'issue de matches aller-retour. Ensuite, constitution de cinq groupes de cinq équipes. Les premiers de ces cinq groupes seront qualifiés. Les vingt-cinq matches du tour préliminaire sont les suivants :
Cap-Vert - Algérie ;
Mauritanie-Tunisie ; Bénin-Sénégal ;
Guinée Bissau-Togo ;
Gambie-Maroc ; Lesotho-Afrique du Sud ; Swaziland- Angola ;
Botswana-Zambie ;
Madagascar-Gabon ;
Soudan-Mozambique ; Guinée équatoriale-Congo ; Libye-Mali ;
Rwanda - Côte-d'Ivoire ; Sao Tomé-Sierra Leone ;
Centrafrique-Zimbabwe ;
Seychelles-Namibie ;
Djibouti-République démocratique du Congo ; Somalie-Cameroun ; île Maurice-Egypte ; Erythrée-Nigeria ;
Tchad-Liberia ; Ouganda- Guinée ;
Ethiopie-Burkina Faso ;
Malawi-Kenya ; Tanzanie-Ghana.

● **Zone Asie (42 engagés, 2 ou 3 qualifiés plus la Corée du Sud et le Japon).** Dix groupes de quatre équipes ont été constitués pour le premier tour. Les dix vainqueurs seront répartis en deux groupes de cinq équipes. Les vainqueurs de ces deux groupes seront qualifiés. Le vainqueur d'un barrage opposant les deux deuxièmes s'ajoutera à la liste des qualifiés. Le perdant de ce barrage disputera un nouveau barrage avec les neuf deuxièmes de la zone Europe. Les dix groupes du premier tour sont les suivants :
Groupe 1 : Oman, Syrie, Laos, Philippines.
Groupe 2 : Iran, Tadjikistan, Myanmar, Guam.
Groupe 3 : Qatar, Malaisie, Hongkong, Palestine.
Groupe 4 : Koweït, Singapour, Bahreïn, Kirghizistan.
Groupe 5 : Thaïlande, Liban, Sri Lanka, Pakistan.
Groupe 6 : Irak, Kazakhstan, Népal, Macao.
Groupe 7 : Ouzbékistan, Jordanie, Turkménistan, Taïwan.
Groupe 8 : Emirats arabes unis, Inde, Yémen, Brunei.
Groupe 9 : Chine, Indonésie, Maldives, Cambodge.
Groupe 10 : Arabie saoudite, Vietnam, Bangladesh, Mongolie.

● **Zone Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes (35 engagés, 3 qualifiés).** Une phase préliminaire dégagera deux équipes de la zone Amérique centrale et six équipes de la zone Caraïbes. Ces huit pays participeront aux « demi-finales » en compagnie du Costa Rica, des Etats-Unis, de la Jamaïque et du Mexique. Trois groupes de quatre équipes seront alors formés. Les deux premiers participeront à une « finale » qui réunira six équipes. Ces dernières se rencontreront par matches aller-retour selon la formule d'un championnat. Les trois premiers seront qualifiés. Les groupes de la phase préliminaire sont les suivants :
Zone Amérique centrale, groupe 1 : Salvador, Belize, Guatemala.
Zone Amérique centrale, groupe 2 : Honduras, Nicaragua, Panama.
Zone Caraïbes, groupe 1 (élimination directe) : Cuba-îles Caïmans ; Sainte-Lucie - Surinam ; Aruba-Porto Rico, Barbade-Grenade.
Zone Caraïbes, groupe 2 : Saint-Vincent-îles Vierges américaines ;
Saint-Kitts-et-Nevis - Turks et Caicos ; Guyane-Antigua ; îles Vierges britanniques-Bermudes.
Zone Caraïbes, groupe 3 : Trinité-et-Tobago - Antilles néerlandaises ; République dominicaine-Montserrat ;
Dominique-Haïti ;
Anguilla-Bahamas.

● **Zone Océanie (10 engagés, 0 ou 1 qualifié).** Deux groupes de cinq ont été constitués. Les vainqueurs s'affronteront par matches aller-retour. Le lauréat disputera ensuite un barrage face au cinquième de la zone Amérique du Sud. Les deux groupes sont les suivants :
Groupe 1 : Australie, Tonga, Fidji, Samoa américaines, Samoa.
Groupe 2 : Nouvelle-Zélande, Tahiti, îles Salomon, Vanuatu, îles Cook.

LES RÉSULTATS

● **Groupe C**
Bayern Munich (All.) - Dynamo Kiev (Ukr.) : 2-1.
Real Madrid (Esp.) - Rosenborg Trondheim (Nor.) : 3-1.
Classement : 1. Real Madrid, 6 points (5-2) ; 2. Bayern Munich, 4 pts (3-2) ; 3. Rosenborg Trondheim, 1 pt (2-4) ; 4. Dynamo Kiev, 0 pt (2-4).

● **Groupe D**
Feyenoord Rotterdam (PB) - Marseille : 3-0.
Lazio Rome (It.) - Chelsea (Ang.) : 0-0.
Classement : 1. Chelsea, 4 pts (3-1) ; 2. Lazio Rome, 4 pts (2-0) ; 3. Feyenoord Rotterdam, 3 pts (4-3) ; 4. Marseille, 0 pt (0-5).

Les JO de Sydney dans la ligne de mire de l'équipe de France féminine de handball

HISTORIQUE ! Pour la première fois, jeudi 9 décembre, l'équipe de France féminine de handball disputera les quarts de finale d'un championnat du monde. Mardi 7 décembre, les Bleues se sont qualifiées en battant la Pologne, 28 à 21, à Bergen (Norvège). Une victoire aux airs de revanche pour la formation tricolore, puisqu'elle avait été éliminée par les polonaises au même stade de la compétition lors du précédent Mondial, en 1997, avec un résultat sans appel (20-30).

Ce match à enjeu, face à leur « bête noire », explique la nervosité affichée en début de match par les joueuses d'Olivier Krumbholz. Celles-ci ne se libéreront que vers la 10e minute : derrière une excellente Chantal Maio et grâce aux tirs lointains de Nodjialem Myaro et Leïla Duchemann, la France a infligé un sec 6-0 à son adversaire pour mener 10-5 à la 16e minute. Ecart que la formation française conservera jusqu'au repos (14-9).

La seconde mi-temps sera entamée avec hargne et ténacité. Alors que les Françaises ont encore à craindre les puissants tirs polonais, Chantal Maio et Véronique Pecqueux (5 buts chacune dans le match) tirent profit d'un collectif bien huilé. Et la gardienne Valérie Nicolas réalise une partie époustouflante : 22 ballons détournés.

La place en quarts de finale acquise, la performance française pourrait malgré tout laisser un goût d'inachevé si les Bleues manquaient ce qui est maintenant devenu leur objectif principal : finir dans les cinq premières du championnat pour se qualifier pour les JO de Sydney. Il leur faudrait pour cela s'imposer jeudi 9 décembre contre le Danemark, champion du monde et olympique en titre. En cas de défaite, la France pourra toujours disputer la cinquième et dernière place qualificative en battant, samedi 11 décembre, le perdant de Roumanie-Macédoine et en s'imposant ensuite face au vainqueur du match des perdants des deux autres quarts.

David Marcelis (avec AFP)

LeMonde Job: WMQ0912--0026-0 WAS LMQ0912-26 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 09:09 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0390 Lcp:700 CMYK

GIAN PAOLO BARBIERI/STM CONCEPT

Le « fiu » de Bora

La « perle du Pacifique » a peur de perdre son identité dans le tourisme

PAPEETE
de notre envoyé spécial

Il pleut sur Bora Bora. Et Ato est heureux, ça faisait trop longtemps que son île s'asséchait. En ces jours d'octobre, ces gouttes fines et denses lui redonnent de la lumière dans les yeux, qu'il a clairs et verts. Il les tient d'un arrière-grand-père allemand, comme ses cheveux blancs. Mais polynésien Ato est, polynésien il veut rester.

Il y a huit ans, il a quitté la banque où il travaillait pour *« retrouver la nature »*, ne pas perdre les gestes que son père, un pasteur, lui avait montrés : fendre la noix brune d'un coup sec de machette, retirer la bourre pour en faire de la corde, ouvrir le noyau pour en boire l'eau, râper le coco puis le presser dans un linge afin que coule le précieux lait.

Ato sait aussi tendre des pièges dans la forêt, arracher l'écorce d'un pandanus et en tisser des lanières, ramasser ses feuilles tombées, les tremper huit jours dans la mer et les disposer sur le toit du faré, la frêle maison traditionnelle. Il sait encore préparer la braise de l'umu ti et trouver les mots pour encourager les jeunes à marcher sur le feu et devenir des hommes. Ato a cinquante ans, dix garçons et dix filles. Chrystelle, sa dernière épouse, une jeune Lyonnaise, dit qu'il est *« si beau »*.

Autour d'un uru – le fruit de l'arbre à pain cuit dans un feu de carcasse de coco –, Ato raconte Bora Bora, la base américaine, les GI's et les canons abandonnés sur la montagne, le motu (îlot) de l'explorateur Paul-Emile Victor, dont il fut proche, les manifestations contre le prix exorbitant de l'eau, les fleurs de son jardin, les fruits pour se soigner ou se nourrir. Puis il dit simplement : *« J'aime mon île, c'est pour ça qu'elle est belle. Ce n'est pas parce qu'on dit qu'elle est belle qu'on l'aime. »*

Bora Bora, barrière de corail et collier d'hôtels de luxe. Cela fait quarante ans que l'île est *« perle du Pacifique »* et destination touristique. Une dizaine d'enseignes internationales ont contruit des bungalows sur pilotis, les pieds dans les incroyables bleus de la mer. Pour rappeler les farés, on les a coiffés d'un toit de chaume. Ils se ressemblent tous, comme les Courte-Paille des autoroutes.

« Lagon ! Lagon ! Lagon ! Ils n'ont que ce mot à la bouche, ils ne voient donc pas que l'île est fragile ». Parfois Ato a le fiu, une sorte de vague à l'âme, de mélancolie, de lassitude.

Bora Bora, cinq mille habitants, trente-huit kilomètres carrés, un aéroport, trente-deux kilomètres de route côtière, des plages de cet éternel sable blanc, le plus souvent privées, et un soleil réglé comme une horloge, levé vite et couché tôt, souffre d'être un parc d'attraction, une image en quadrichromie glacée sur les couvertures des magazines de voyages. L'île où rien ne se perdait ne parvient pas à digérer cette civilisation venue d'ailleurs où tout se jette : des décharges sauvages fument sur les flancs abrupts des montagnes qui plongent dans le lagon, l'eau sacrée. Quand les Polynésiens nagent, ils disent qu'ils *« baignent la mer »*.

Ato ne refuse pas le tourisme. Lui-même tient une petite pension à des tarifs certes moins extraordinaires que ceux des hôtels étoilés. Il sait que c'est la première ressource de la Polynésie française, devant la perle noire aux mille reflets. Mais il partage la colère de son ami Jacky Briant, un des responsables du parti Heiura-Les Verts : *« Ici, on va d'abord au plus rentable, grâce à la défiscalisation des investissements permise par la loi Pons et la loi Flosse. Ce dont on aurait besoin, c'est d'un tourisme durable, qui respecte l'environnement et la culture polynésienne. »*

Inévitablement, le soir dans les hôtels, des vahinés dansent au son aigrelet des ukulélés, et des hommes, torse nu, jonglent avec le feu ou frappent des rythmes guerriers, spectacles de pacotille. La journée, les mêmes portent les valises ou rangent les chambres.

Ceux qui n'ont pas trouvé d'emploi, et ils sont nombreux parmi les jeunes, traînent leur ennui en s'enivrant de vitesse. Pour tenter de réduire le nombre d'accidents – la Polynésie en détient le record français au nombre d'habitants –, la protection routière organise des journées de sensibilisation, *« sans alcool ni paka »* disent les affiches. L'alcool, c'est la bière Hanino. Le paka, c'est le chanvre local qui pousse si bien sous ces tropiques. Le fiu de ces jeunes, parfois, c'est comme de la haine.

Quand elle est trop forte, ils quittent Bora pour rejoindre Tahiti, l'île-capitale, avec ses usines, ses bidonvilles, ses embouteillages. Mama Fauura les connaît bien, ces garçons désœuvrés. Elle tient une boutique d'artisanat au second étage du marché Mapuru à Pareita de Papeete. Elle crée des bijoux délicats et a même travaillé pour le couturier Jean-Paul Gaultier. Elle n'en tire pas orgueil. Elle est fière de ne vendre que des produits d'ici, elle est encore plus fière quand c'est un jeune qui a fabriqué le bracelet de ses mains, ou

Dans la verdeur des îles

A Tahiti, il faut prendre le temps de pousser des reconnaissances à l'intérieur des terres, remonter les vallées où vivaient les premiers Polynésiens avant de s'installer sur les rivages. En 4 × 4, tant les chemins sont impraticables, à pied ou à VTT, la randonnée permet de découvrir un paysage presque intact surgi du fin fond des volcans, d'innombrables gorges et cirques, des lacs, de splendides cascades, et l'eau douce des torrents. Sur cette île, le plus haut sommet s'élève à 2 241 mètres. La plupart des espèces animales ou végétales ont été introduites par l'homme, avec parfois des conséquences dramatiques : ainsi le myconia, amené par un botaniste américain en 1937, s'est tant développé qu'il menace aujourd'hui l'équilibre général.

EVASION
Publicités

La bosse du voyage...
Des dunes de l'Erg Ouarane en Mauritanie aux tassilis de l'Akakous lybien, des oasis des déserts égyptiens aux falaises du pays dogon, cet hiver, prenez un peu d'été en marche... ZIG ZAGUEZ.
☎ 01.42.85.13.93
Minitel : 3615 ZIG ZAG VOYAGES.
http://www.zig-zag.tm.fr
A.T. : 759 609 18

REVOLUTIONNAIRE !
WEEK END PEKIN
5 jours/3 nuits
2 980 F
8 jours/6 nuits 3 265 F
(nuits supplémentaires possibles).
VOL REGULIER A/R + TRANSFERTS + HOTEL BEIJING INTERNATIONAL 4* plein centre ville, séjour en chambre double.
Départs de Paris et des grandes villes de province du 15 Janvier au 20 Mars (dernier retour).
Taxes d'aéroport : à ce jour + 130 F. + frais de visas : nous consulter.
www.directours.fr
Minitel 3615 Directours 2,23 F/mn
et 01.45.62.62.62
Province 08.01.63.75.43
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av. des Champs-Elysées Paris 8e.
Lic. 078960001 - Sous réserve de disponibilités.
DirecTours.
Membre SNAV - Garantie APS

Pour ceux qui parcourent le monde
LES VOYAGES SINDBAD
Oman
Yémen
Syrie
Jordanie
Iran
Ethiopie
Ouzbékistan
Les Voyages Sindbad
50 rue de Servan 75011 Paris
tél 01 43 38 19 94 / fax 01 43 38 93 56
e-mail : infos@sindbad-voyages.com

HAUTE SAVOIE
SOMMAND PRAZ-DE-LYS
1 500 M. Pied des Pistes - Fond, Alpin
HOTEL DU LAC 2*
Piscine, Sauna, SPA - Pens. comp. 245 F à 390 F
PROMO 5 jours minimum tout comp.
BASSE SAISON de 2 000 F à 2 200 F
(Matériel + Forfait ski + Pension)
NOËL PROMO 7 jours
Semaine et Week-End groupe
☎ 04.50.34.20.88

3617 VAC 2000
LE SOLEIL EN DEGRIFFE
3000 vols, séjours & week-ends
LE SKI A PRIX CANON
2000 séjours dans 50 stations
JUSQU'A 40% DE REDUCTION !
3615/ANY

SKI DE FOND & RAQUETTES
Haut-Jura, 3 h Paris TGV
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme Comtoise du XVIIe. Grand confort, ambiance conviviale. Table d'hôte, produits maison et régionaux, chambre avec salle de bains + wc. Tarifs selon période : semaine/pers. 2 850 F à 3 500 F tout compris (pension complète + vin au repas, moniteur et matériel de ski...)
☎ 03.81.38.12.51 - LE CRÊT L'AGNEAU - 25650 LA LONGEVILLE

PARTEZ VERS L'AN 2000 A DES PRIX DINGUES...
DJERBA 8 JOURS Vol A/R + hôtel 2* 1/2 pension 1 490 F
KENYA 10 JOURS Vol A/R + hôtel 3* 1/2 pension 3 390 F
CUBA 9 JOURS Vol A/R + hôtel petit-déjeuner 3 790 F
ET 1000 AUTRES VOYAGES DÉGRIFFÉS
PROMOTIONS HEBDOMADAIRES PERMANENTES
3617 HORIZON
5,57 F TTC la minute - RCS 414948703 - Lic. 075970052

ANY WAY
Mettez les voiles !
Vols Aller Retour*
(taxes aéroport comprises)

NEW YORK	1790F	HONG KONG	3005F
MONTREAL	1780F	SINGAPOUR	3610F
LOS ANGELES	2485F	TOKYO	3650F
S.FRANCISCO	2570F	MEXICO	3175F
ORLANDO	2485F	PTE A PITRE	2190F
NEW ORLEANS	2800F	MAURICE	4805F
LAS VEGAS	2680F	MARRAKECH	1090F

Et aussi nos hôtels, locations de voiture, séjours...
0 803 008 008**
Réservation en ligne sur
www.anyway.fr ANY WAY
* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter ** 0,99F /min
CASSAN

Le samedi, dans le supplément "LE MONDE TÉLÉVISION", retrouvez d'autres offres de voyages.

LeMonde Job: WMQ0912--0027-0 WAS LMQ0912-27 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 09:17 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0391 Lcp:700 CMYK

GIAN PAOLO BARBIERI/STM CONCEPT

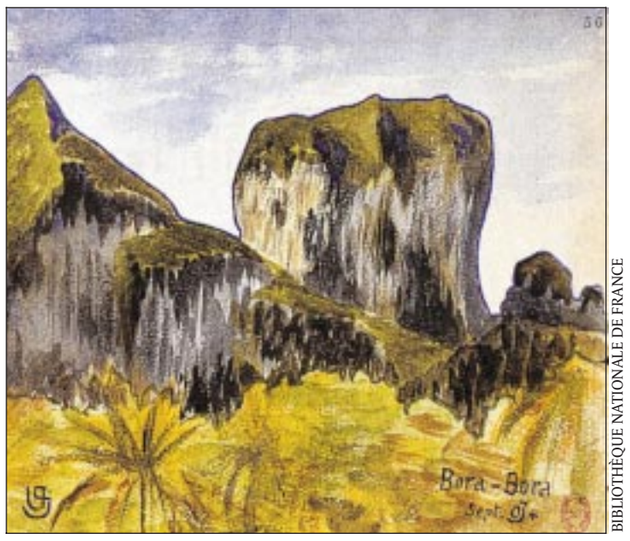

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

Photographies de Gian Paolo Barbieri, extraites de l'ouvrage « Tahiti tattoos », introduction de Michel Tournier ; histoire du tatouage polynésien de Raymond Graffe ; et extrait de « Noa-Noa », de Paul Gauguin. Editions Taschen. Aquarelle extraite de l'exposition « Voyageur et visionnaire », où sont rassemblés les carnets de croquis et les manuscrits de Victor Segalen. Bibliothèque nationale de France, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris, métro Bourse. Tél : 01-47-03-81-26. Jusqu'au 31 décembre.

sculpté un tiki, le génie des îles Marquises.

Cette grande-mère généreuse est aussi assistante sociale. A celui qui veut, elle prête maillet et ciseau. A lui de trouver la bonne pierre de cette roche volcanique grise et dure, et de la dégrossir. Pour les aider à s'insérer, elle propose à ces apprentis de remonter le temps, de retrouver les figures vénérées d'antan, d'avant le débarquement des navigateurs, James Cook ou Louis-Antoine de Bougainville, d'avant les missionnaires protestants qui ont imposé leur religion, leur morale.

C'était dans les années 1760-1770. Un peu plus de deux cents ans, une paille dans la longue histoire des peuples tahitiens. En deux siècles et quelque, il leur a fallu changer de normes, de repères, passer d'une culture orale à une culture écrite, de l'âge de pierre à celui de l'électricité et des essais nucléaires. Le choc a été rude, il a laissé des traces.

En Polynésie, la mémoire est à fleur de peau : Ta, tao, tel était le bruit du petit marteau en forme de pagaie quand il frappait doucement sur la dent de requin, est devenu tatou, mot polynésien qui a donné tatouage. La pratique fut interdite au début du XIXe siècle par les missionnaires. Pour eux, c'était un rite païen, alors que cet art a été transmis par les dieux polynésiens : la nuit originelle, Mata Mata Arahu et Tura'i Po se couvrirent le corps de dessins bleutés pour séduire la belle Hina, qui ne sut résister.

Fin avril 2000, se tiendra sur l'île de Raiatea le premier Festival international de tatouage. Toutes les grandes signatures viendront du monde entier pour saluer l'origine de leur art. Juste retour des choses : Raiatea, ciel qui s'étend, s'appelait avant Havai'i, le berceau des terres.

Il y a des temps si lointains, des hommes et des femmes de ces îles s'embarquèrent, volontaires ou forcés, sur de longues pirogues à voile pour d'improbables destinations. C'est ainsi qu'ils dessinèrent sur l'immensité des mers le triangle polynésien : Hawaï, la Nouvelle-Zélande, l'île de Pâques. Parfois huit mille kilomètres sans toucher terre, avec comme seul guide les étoiles qui là-bas éclairent le ciel jusqu'à l'horizon.

Bruno Caussé

Carnet de route

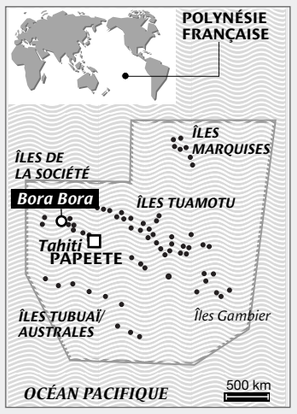

● **Repères**. La Polynésie française vit sous un climat tropical océanique chaud et humide avec une température presque constante, entre 24 et 27 degrés. Pour s'informer, Tahiti Tourisme, 28, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris (tél. : 01-46-34-50-59).

● **Avion.** Il faut compter vingt à vingt-deux heures de vol avec une escale technique à Los Angeles. AOM propose trois vols hebdomadaires au départ de Paris (Orly). Les prix varient selon les saisons (de 6 500 F à 9 600 F (990 à 1 463 euros, tél. : 01-49-79-10-00.) Air France assure aussi trois vols hebdomadaires (tél. : 01-44-08-24-24). Et Corsair, un vol charter chaque week-end. Déplacements entre les îles en avion (Air Tahiti, tél. : 689-86-40-00) ou en bateau.

● **Hébergement.** Les îles sont très bien équipées en hôtels de standing. Ainsi le groupe Accor vient d'ouvrir son cinquième polynésien à Bora Bora : Le Motu. Construit sur un petit îlot dans le lagon, il propose trente bungalows de luxe à 4 000 F, 609 euros, la nuit (tél. : 689-605-666). Quelques pensions tenues par des habitants proposent des hébergements à des prix abordables (renseignements, GIE Tahiti tourisme, tél. : 689-50-57-00).

● **Loisirs.** Outre les plaisirs de la mer (plongée, navigation, ski nautique et sable blanc), des guides proposent désormais des randonnées en 4 x 4, en VTT ou à pied. Par exemple, à Tahiti, Patrick Adventure (tél. : 689-79-08-09).

● **Lectures.** *A Tahiti et en Polynésie* (Guides Visa) ; *Tahiti et la Polynésie française* (Guides Arthaud) ; *Îles de la Société et Tahiti* (Guides Gallimard) ; *Guide de Tahiti et des îles de la Société* (Editions A. Barthélémy, éditions Le Motu). Paul Gauguin montre dans *Noa-Noa* (Gallimard) qu'il savait aussi manier la plume. A lire aussi, deux recueils de nouvelles d'Alex W. du Prel, *Le Bleu qui fait mal aux yeux*, *Paradis en folie* (Editions de Tahiti) : ce journaliste d'origine américaine a su comprendre et montrer les profondes fractures culturelles entre Européens et Polynésiens.

Week-end « Rembrandt-Van Gogh » aux Pays-Bas

Rembrandt à La Haye, Van Gogh à Amsterdam. Plusieurs expositions offrent un prétexte à une escapade culturelle. A La Haye, le Mauritshuis présente, jusqu'au 9 janvier 2000, un « Rembrandt par lui-même » composé, exclusivement, d'autoportraits (28 tableaux, 31 eaux-fortes, 7 dessins) déjà exposés à la National Gallery de Londres. Dans un palais datant de son époque, Rembrandt (1606-1669) se livre, de poses en métamorphoses, à un étonnant dialogue avec lui-même : quarante ans d'introspection ! La sixième salle, sorte d'antichambre de la mort, est particulièrement émouvante avec trois autoportraits peints par le vieux maître l'année même de sa mort. On profitera de la visite pour parcourir l'ensemble architectural (XVIIe) où le Mauritshuis voisine avec le Binhenhof, l'ancien palais des Stathouders, aujourd'hui siège du Parlement, le Ridderzaal, un monument aux allures de chapelle gothique et le Hofvijver (« l'étang de la cour ») qui, l'hiver, se transforme en patinoire.

A Amsterdam, on visitera la demeure du maître flamand, la Het Rembrandthuis, restaurée dans son état d'origine, eaux-fortes et gravures étant désormais exposées dans un bâtiment adjacent. Jusqu'au 9 janvier 2000, « Les trésors de Rembrandt » présente les collections du peintre, grand amateur de tableaux, de gravures et d'objets exotiques. Quant au Musée Van Gogh, sa nouvelle aile accueille des expositions temporaires : dessins de Jean-François Millet (jusqu'au 9 janvier) et « Prague 1900, poésie et extase » qui, du 17 décembre au 26 mars, déploie peintures, dessins, sculptures et objets d'art décoratif illustrant l'art praguois au tournant du siècle.

La « Venise du Nord » se découvre bien sûr sur l'eau, au fil des principaux canaux bordés de maisons anciennes, mais également à pied, dans les rues qui convergent vers la célèbre place du Dam et à travers les quartiers de l'Oude Kerk et de Leidseplein où se côtoient cafés, bistros et musées. Quant à la célèbre maison d'Anne Frank, elle a fait l'objet d'un réaménagement scrupuleux. A noter qu'en 2000, le Rijksmuseum fêtera son bicentenaire avec, du 15 avril au 17 septembre, une exposition baptisée « La Gloire du siècle d'or ». La réservation, obligatoire, est d'ores et déjà ouverte dans les Fnac.

de notre envoyé spécial Roland-Pierre Paringaux

★ En train à grande vitesse Thalys, Amsterdam est à 4 heures de Paris : à partir de 458 F (69 €) A/R. Le Mauritshuis est ouvert tous les jours de 9 heures à 18 heures (billets à la Fnac, tél. : 0803-020-040), la Maison de Rembrandt, de 10 heures à 17 heures, le Van Gogh Museum, de 10 heures à 18 heures. Deux hôtels de charme : Le Seven One Seven (tél. : 00-31-20-42-70-717), une maison d'hôtes (8 chambres à partir de 1 300 F, 198 €) et le Blakes (tél. : 00-31-20-530-20-10), une « boutique hôtel » de 26 chambres (à partir de 1 640 F, 250 €). Renseignements au 00-800-525-48-000. Guides Arthaud, Autrement, Gallimard, La Renaissance du livre et Hachette. Office néerlandais du tourisme. 9, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 01-43-12-34-20, lequel informe sur les forfaits hôteliers affichés en basse saison jusqu'à la fin mars (sauf durant les fêtes). Plusieurs formules signées Création tourisme (tél. : 03-85-38-30-10), de Paris et de province. Egalement Frantour, train ou avion et hôtel réservés.

Who's taking care of you?
Sheraton
HOTELS & RESORTS

Mon papa m'a dit que vous offriez une nuit gratuite. Ça veut dire que maman et moi pouvons venir aussi. J'ai vraiment hâte d'essayer le room service.*

Sheraton propose aux Titulaires le Carte American Express une affaire en or. Séjournez lors d'un déplacement professionnel dans nos hôtels (Jeudi et Vendredi) et la nuit du Samedi vous sera offerte. De plus chez Sheraton, les enfants de moins de 17 ans qui partagent la chambre de leurs parents sont logés gratuitement. Vous et votre famille pourrez ainsi profiter pleinement d'un week-end chez nous. Pout toute réservation, veuillez contacter votre agence de Voyages American Express habituelle ou appelez gratuitement au 00800 325 353535 et demandez "Amexsher", ou encore consultez notre site www.sheraton.com

AMERICAN EXPRESS Cards

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS SELON DISPONIBILITÉS. CETTE OFFRE EST VALABLE DU 26 NOVEMBRE AU 29 FÉVRIER 2000. ET RÉSERVÉE UNIQUEMENT AUX CLIENTS RÉGLANT LE TARIF AFFAIRE CORRESPONDANT AVEC LA CARTE AMERICAN EXPRESS. OFFRE VALABLE À LONDRES, LONDRES-HEATHROW, EDIMBOURGH, SALZBOURG, BRUXELLES, ZAGREB, PARIS, TBILISI, DÜSSEDORF, ESSEN, FRANCFORT, HANNOVRE, MUNICH, ATHENES, MILAN, PADOUE, ROME, EN SARDAIGNE, A BARI, TEL AVIV, AU LUXEMBOURG, A AMSTERDAM, VARSOVIE, LISBONNE, MOSCOU, SAINT PETERSBOURG, STOCKHOLM, ET ANTALYA. OFFRE NON VALABLE POUR LES GROUPES DE PLUS DE 10 CHAMBRES ET NON CUMULABLES AVEC D'AUTRES OFFRES. *SERVICE EN CHAMBRE.

LeMonde Job: WMQ0912--0028-0 WAS LMQ0912-28 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 09:09 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0392 Lcp:700 CMYK

Le développement anarchique du tourisme mondial inquiète les experts

Réunis à Chamonix, ministres et spécialistes ont cherché des solutions pour limiter les dégâts sur l'environnement et forger les conditions d'un « tourisme durable »

CHAMONIX
de notre envoyée spéciale

Les premiers Sommets du tourisme mondial ont attiré à Chamonix, les 1er , 2 et 3 décembre, quelque 250 participants et une cinquantaine d'intervenants, ministres du tourisme et experts. Le thème de ces rencontres, le « tourisme durable », n'aurait pas été renié par les manifestants qui fustigèrent la conférence de Seattle puisque le respect de l'environnement fut au cœur des débats.

Le tourisme, première industrie mondiale, source d'emplois, de dépaysement et de plaisir, n'est pas une activité anodine. Identifier les problèmes liés à la fréquentation massive des sites et envisager les remèdes furent les deux axes majeurs de ces journées voulues par Michel Charlet, maire de Chamonix, et inaugurées par Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme.

En ouverture, Francesco Frangialli, secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), brossa un tableau inquiétant de l'évolution en cours. Le tourisme mondial connaît une croissance fulgurante. En 1995, il y avait 565 millions d'arrivées de touristes. En 2020, on en prévoit un milliard et demi (1,561), soit un triplement du nombre de voyageurs, ce qui ne représentera, en 2020 toujours, que 7 % de la population mondiale. Et la Chine devrait alors devancer la France comme première destination touristique mondiale. Déjà, on note une augmentation des voyages longue distance, l'émergence de pays neufs, un raccourcissement de la durée des séjours (on part 3 fois aujourd'hui, on partira 4 fois en 2020) et une diversification des clientèles. *« L'an dernier, sur les pistes, on entendait parler le russe et l'arabe. Dans quelques années, nous entendrons parler le chinois comme on entend déjà le japonais. »* Et pourtant, s'agissant des vacances d'hiver des Européens, la montagne, avec 17 % des séjours, vient après les destinations de plage et celles du tourisme urbain.

Malgré ou en raison même de ces pronostics, le diagnostic est sombre. Richard Tapper, conseiller du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP), a présenté les conclusions de GEO 2000, rapport sur le nouveau millénaire réalisé par les agences de l'ONU, 850 personnalités, 30 instituts spécialisés et publié en septembre dernier. Les progrès en matière d'environnement sont dépassés par l'accroissement de la population et de sa consommation : l'utilisation des ressources n'est plus supportable, les capacités du sol sont menacées, la dégradation de l'environnement se poursuit et le fossé de la pauvreté s'élargit.

Cette dégradation a des répercussions directes sur l'industrie touristique : le réchauffement de la Terre et l'élévation du niveau de la mer menacent aussi bien les petites îles que certaines stations de sports d'hiver et il faudra sans doute bientôt aller chercher la neige 300 mètres plus haut. Les changements climatiques entraînent des catastrophes, la diversité biologique est affectée (500 espèces sont en voie de disparition en Méditerranée) et le tourisme décline dans les zones trop construites au point que Majorque a démoli 14 hôtels sur sa côte proche de Calvia. Sans parler de la pollution de l'air, de l'eau et de la diminution des ressources en eau potable.

Au regard de ces maux, profonds et difficiles à enrayer faute de consensus international, les bienfaits du tourisme paraissent minces. Certes, il contribue au développement socio-économique, à la préservation du patrimoine et à la protection de l'environnement. Mais à quoi cela servira-t-il si les ressources essentielles manquent pour subvenir aux besoins de tous ? Il est donc urgent d'anticiper et d'agir pendant qu'il en est encore temps.

DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Les remèdes peuvent être ramenés à quatre : adoption de stratégies nationales en concertation avec les différents acteurs économiques ; plan d'occupation des sols et évaluation de leur impact sur l'environnement ; économies d'énergie et recyclage ; enfin et surtout, contrôle des progrès réalisés. Le tourisme, pour être durable, demande encore que l'on se donne des objectifs ambitieux, sur le long terme, que l'on encourage les initiatives et que rien ne soit décidé qui ne tienne compte des aspirations sociales et de l'environnement. A ce programme, Luigi Gaido, professeur à l'Institut de géographie alpine, à Grenoble, apporte une précision : c'est au niveau local, dit-il, que reviennent la responsabilité des choix et la maîtrise du développement.

Richard Tapper annonce l'initiative d'un certain nombre de tours-opérateurs européens en faveur d'un développement durable du tourisme. Elle sera officiellement présentée à l'Internationale Tourismus Böerse (ITB), à Berlin, le 12 mars 2000. Les voyagistes signataires s'engagent à intégrer les considérations environnementales, sociales et culturelles dans leurs activités, à adopter les pratiques de management jugées les meilleures pour l'avenir du tourisme et à faire prendre conscience à leurs partenaires et clients qu'eux aussi ont quelque chose à faire.

Peter Keller, directeur du tourisme de Suisse et président de la Commission de l'OMT pour l'Europe, qui a préparé ces premiers sommets mondiaux, en tira les conclusions. D'abord, il est urgent d'agir, en raison du caractère irréversible des atteintes à l'environnement : « On ne refait pas un arbre à partir d'un meuble », dit-il. Et la planète n'est pas une salle de musée dont on règle la température pour protéger au mieux les toiles. *« Le tourisme,* plaide-t-il, *doit prendre en compte les dimensions du développement durable : l'environnement, les enjeux écologiques, la cohésion sociale, l'authenticité culturelle. Il ne peut plus être géré avec pour seule préoccupation la rentabilité économique. »* Les prochaines rencontres, les 4, 5 et 6 décembre 2000, auxquelles seront conviés les tours- opérateurs, n'ont pas choisi la facilité puisque leur thème sera, précisément, « Tourisme et croissance économique ».

D. T.

★ Un site Internet (www.sommets-tourisme.org), « forum de discussion à l'échelle mondiale », prolonge l'action des sommets mondiaux du tourisme.
★ Renseignements sur les publications du Programme des Nations unies pour l'environnement au 01-44-37-14-50 et sur Internet (www.uneptie.org/tourism/).

Tourisme mondial : une croissance fulgurante

LES PREMIÈRES DESTINATIONS MONDIALES EN 2020

Rang 1998	Rang 2020		Arrivées de touristes (en **millions**)	Parts de marché	% d'évol. annuel 1995/2020
6	1	CHINE	130	8,3 %	7,8 %
1	2	FRANCE	106,1	6,8 %	2,3 %
3	3	ÉTATS-UNIS	102,4	6,6 %	3,5 %
2	4	ESPAGNE	73,9	4,7 %	2,6 %
18	5	CHINE/H.-K.	56,6	3,6 %	7,1 %
5	6	ROYAUME-UNI	53,8	3,4 %	3,4 %
4	7	ITALIE	52,5	3,4%	2,1%
7	8	MEXIQUE	48,9	3,1 %	3,6 %
13	9	RUSSIE	48	3,1 %	8,5 %
12	10	RÉP. TCHÈQUE	44	2,7 %	4,0 %

Source : OMT

Principaux pays émetteurs

TOTAL DES ARRIVÉES DANS LE MONDE

Rang 1997	Rang 2020		en **millions**	Parts de marché
1	1	ALLEMAGNE	152,9	9,8 %
8	2	JAPON	141,5	9,1 %
2	3	ÉTATS-UNIS	123,3	7,9 %
22	4	CHINE	100	6,4 %
4	5	ROYAUME-UNI	94,5	6,1 %
7	6	FRANCE	54,6	3,5 %
11	7	PAYS-BAS	45,6	2,9 %
14	8	ITALIE	35,2	2,3 %
6	9	CANADA	31,3	2,0 %
15	10	RUSSIE	30,5	2,0%

Source : OMT

A tous prix

■ **139 F (21 €) : un guide pour « Partir à deux ».** Une France des villages explorée, par Cendrine Dominguez et Tim Newman, le long de routes ponctuées d'hôtels de charme et d'auberges pittoresques, de tables savoureuses et de rencontres avec les gens du cru. Du Morbihan au Pays basque en passant par l'Ile-de-France, la Normandie, l'Alsace, le Beaujolais, les Alpes, l'Aveyron, le Lot et le Midi. Des textes illustrés d'aquarelles et agrémentés de citations littéraires avec, pour chacune des douze étapes proposées, un répertoire régional détaillé. *Partir à deux, Carnet de week-ends romantiques* (Hachette).

■ **656 F (100 dollars ou euros) : nuit étoilée à Bangkok.** Pour célébrer son ouverture, The Peninsula, dernier-né des fleurons de l'hôtellerie thaïlandaise, affiche, jusqu'au 26 décembre, et du 4 janvier au 31 mars 2000, des tarifs incitatifs (prix d'une chambre double, avec petits déjeuners américains et transfert depuis l'aéroport). Sur la berge de la Chaophraya, cette nouvelle tour abrite 370 chambres et suites qui toutes regardent le fleuve. Spacieuses (46 m², en moyenne) et raffinées, elles disposent d'équipements de pointe : fax, deux télévisions (dont une face à la baignoire), chaîne HI-FI, etc. Réservation au 00-662-861-2888 (ou www. peninsula.com). Du 4 au 16 janvier, un forfait signé Asia (5 800 F, 884 euros, dans les agences) associe le vol sans escale Paris-Bangkok sur la Thaï et deux nuits au Peninsula.

■ **4 000 F (609 €) : pour entrer en douceur dans le millénaire.** A l'écart des grandes pompes de l'an 2000, quelque 300 Relais du Silence (hôtels 2 à 4 étoiles en France) proposent des soirées confortables et discrètes, à des prix sans enflure excessive. Le forfait indiqué ici comprend 4 nuits en chambre double avec petits déjeuners et dîner du 31 décembre, au Domaine du Verbois, un 3 étoiles situé à Neauphle-le-Château, dans les Yvelines. Citons encore La Caillère, un 2 étoiles proche de Blois : dîner de réveillon, 780 F (118 €), chambre à partir de 360 F (54 €). Réservations au 01-44-49-90-00 et site Internet (www.relais-du-silence.com).

Les défis du transport aérien

Le transport aérien connaît, lui aussi, des défis qu'analyse Stephen Wheatcroft, directeur d'Aviation and Tourism International. Le transport aérien, précise-t-il, émet 1 % seulement de la pollution atmosphérique totale. Moins que la voiture. S'agissant du fuel, il en consomme quelque 3 %, soit une dépense de fuel par km/passager réduite de 25 % de 1989 à 1999 et qui devrait encore diminuer de 40 % d'ici à 2009. Quant au gaspillage, l'orateur cite Lufthansa, qui publie un bilan annuel des économies réalisées en matière de gaz, d'électricité, d'eau, mais aussi de papier, de bois, de plastique et d'aluminium. ***« Je n'ai pas cherché à minimiser les problèmes*****, dit-il.** ***J'ai, en revanche, montré que des progrès énormes ont été réalisés dans chacun de ces domaines et que des améliorations sensibles sont prévisibles. »***

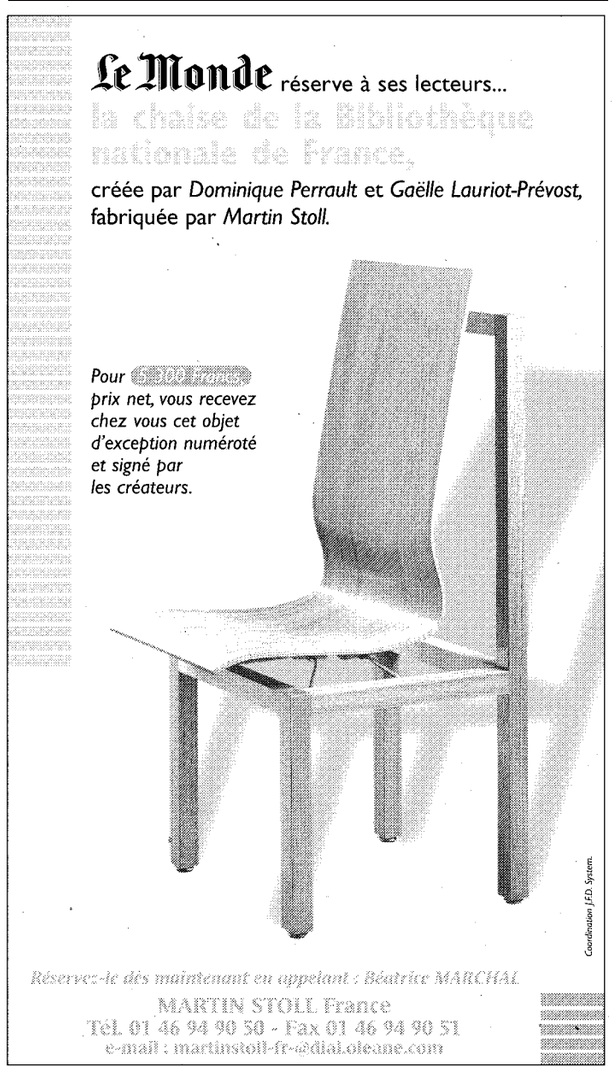

TROIS QUESTIONS À...

PETER KELLER

1 Ne craignez-vous pas que, comme ce fut le cas après le Sommet de la Terre à Rio, en 1992, nombre de recommandations des Sommets du tourisme demeurent lettre morte ? Qu'en pense le directeur du tourisme de Suisse et président de la Commission de l'OMT pour l'Europe ?

Ces sommets n'ont pas fait de recommandation. Ils devaient avant tout réfléchir sur la notion politique de développement durable, en repérer les lacunes et les erreurs. Nous avons émis un constat, mis le doigt sur la plaie. Il est évident qu'il faut agir, mais nous n'avons pas défini de grandes lignes car nous ne sommes pas un organisme international. Nous avons mis en exergue les limites de ce concept : la croissance quantitative n'est pas éternelle, elle connaît des limites physiques. Le tourisme étant une activité très populaire, il faut réfléchir sur le long terme.

2 Pour être vraiment efficace, ne faudrait-il pas instaurer un pouvoir contraignant et des sanctions ?

C'est évident si l'on veut avancer et trouver des solutions à l'amiable. Sans restrictions, on n'avance pas : pensez aux pots catalytiques pour les voitures et aux filtres antipollution. L'Etat peut ou doit intervenir là où ça vaut la peine, mais les acteurs touristiques ont également leur rôle à jouer, tout en laissant une marge d'action aux gens de bonne volonté.

3 Les Etats-Unis, qui sont l'un des principaux pays développés consommateurs d'énergie, n'étaient pas représentés à ces sommets. Pourquoi ?

Nous avions prévu plusieurs orateurs américains et australiens, ces derniers devant présenter notamment les prochains Jeux olympiques de Sydney. Ils n'ont pu venir. Ces défections de dernière minute nous ont contrariés, mais il était trop tard pour les remplacer. En revanche, des représentants des pays du Sud (Afrique, Asie) étaient présents, ce à quoi nous tenions beaucoup.

Propos recueillis par Danielle Tramard

LeMonde Job: WMQ0912--0029-0 WAS LMQ0912-29 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 10:21 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0393 Lcp:700 CMYK

Pluie ou averses

MERCREDI. Une dépression est située en mer du Nord et dirige sur la France un flux rapide perturbé de sud-ouest. Une perturbation axée du sud-ouest au nord-est à la mi-journée se décale vers l'est, avec de la pluie assez soutenue par moments. Un ciel de traîne actif s'établit sur le Nord-Ouest, avec de fréquentes averses.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages resteront nombreux, avec de fréquentes averses, parfois orageuses et accompagnées de grêle. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 90 km/h en rafales près des côtes. Il fera au mieux de 10 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Après les pluies de la nuit, le ciel restera très nuageux, et des averses localement orageuses se produiront l'après-midi. Il fera de 9 à 11 degrés au maximum.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps restera couvert et pluvieux une bonne partie de la journée. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 80 km/h en rafales. Il fera de 9 à 11 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes et le nord Aquitaine, les pluies du début de matinée laisseront place à un ciel très nuageux, avec des averses. Il neigera sur les Pyrénées au-dessus de 1 200 mètres. Ailleurs, le temps restera pluvieux, surtout l'après-midi. Il fera de 9 à 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin, les pluies du matin laisseront place à des averses l'après-midi. Ailleurs, la pluie gagnera par l'ouest en fin de matinée, puis l'ensemble des régions l'après-midi. Il neigera au-dessus de 1 100 mètres sur les Alpes l'après-midi. Il fera de 6 à 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le ciel sera très nuageux dès le matin, puis quelques ondées se produiront l'après-midi. Il fera de 12 à 15 degrés au mieux.

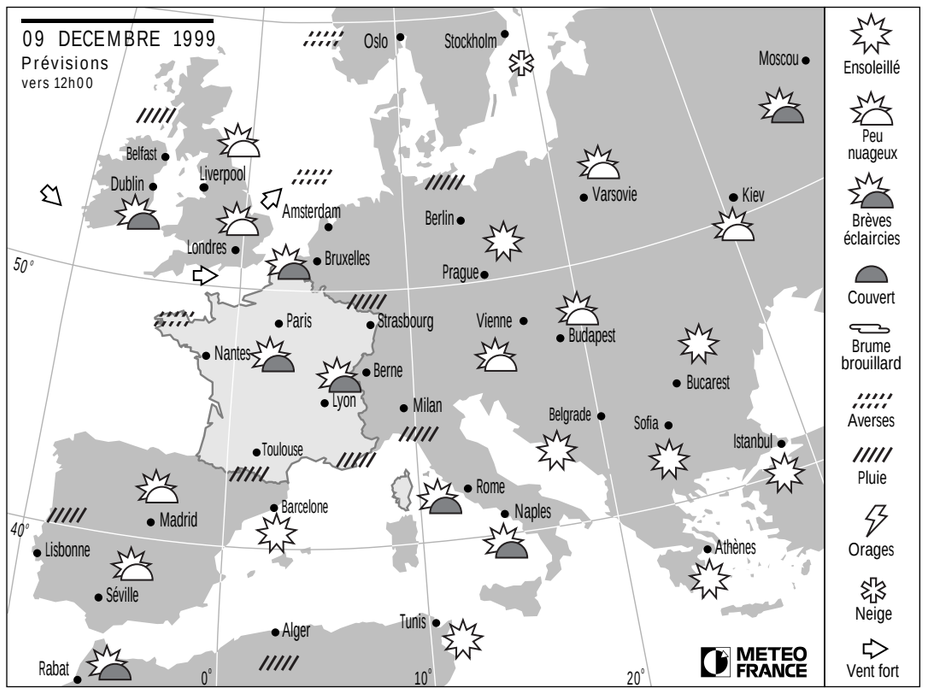

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CROISIÈRES.** Grâce à « Cruise Match 2 000 », un logiciel mis au point par Royal Caribbean Cruises Line, les agences de voyages pourront donner instantanément l'état des disponibilités sur les bateaux de cette compagnie et effectuer la réservation de la cabine retenue à un prix ferme et définitif. On pourra aussi réserver simultanément transport aérien, transferts et nuits d'hôtel. Autres avantages : un délai d'annulation sans frais de 3 jours à 2 mois (selon la date de départ) et la possibilité d'effectuer des changements (dates, croisière) jusqu'à 30 jours avant le départ. Renseignements au 0800-20-40-60.

■ **ROISSY.** A l'instar des compagnies United et Lufthansa, British Midland dispose désormais de son salon privatif Diamond EuroClass au terminal 1 (sous le satellite n° 3) de Roissy-Charles-de-Gaulle. Il est réservé aux passagers de la classe affaires et aux détenteurs des cartes Argent ou Or Diamond Club.

PRÉVISIONS POUR LE 09 DECEMBRE 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole				PAPEETE	24/31	P	KIEV	1/2	S	VENISE	4/8	N	LE CAIRE	12/22	S
AJACCIO	3/14	N	NANCY	5/7	P	POINTE-A-PIT.	23/30	S	LISBONNE	9/13	P	VIENNE	2/5	C	NAIROBI	15/27	S
BIARRITZ	5/11	P	NANTES	7/10	P	ST-DENIS-RÉ.	22/27	P	LIVERPOOL	5/8	S	AMÉRIQUES			PRETORIA	17/28	S
BORDEAUX	8/11	N	NICE	4/13	P	EUROPE			LONDRES	6/8	S	BRASILIA	19/29	S	RABAT	10/17	N
BOURGES	6/9	P	PARIS	6/9	N	AMSTERDAM	6/9	P	LUXEMBOURG	2/6	P	BUENOS AIR.	16/28	S	TUNIS	8/17	S
BREST	7/9	P	PAU	0/10	P	ATHENES	12/17	S	MADRID	0/8	S	CARACAS	24/27	S	ASIE-OCÉANIE		
CAEN	7/9	P	PERPIGNAN	1/12	N	BARCELONE	6/12	S	MILAN	1/7	P	CHICAGO	4/7	P	BANGKOK	21/28	S
CHERBOURG	6/9	P	RENNES	6/10	P	BELFAST	5/7	P	MOSCOU	-2/1	N	LIMA	18/22	S	BEYROUTH	14/19	S
CLERMONT-F.	2/9	P	ST-ETIENNE	2/9	P	BELGRADE	0/5	S	MUNICH	-3/6	N	LOS ANGELES	9/15	C	BOMBAY	20/30	S
DIJON	2/7	N	STRASBOURG	5/9	P	BERLIN	5/8	P	NAPLES	7/15	N	MEXICO	2/21	S	DJAKARTA	25/29	P
GRENOBLE	1/9	P	TOULOUSE	0/8	P	BERNE	1/5	S	OSLO	-2/3	P	MONTREAL	-2/5	S	DUBAI	19/28	S
LILLE	6/8	P	TOURS	5/8	P	BRUXELLES	4/10	N	PALMA DE M.	6/15	S	NEW YORK	3/11	S	HANOI	14/21	S
LIMOGES	3/6	N	FRANCE outre-mer			BUCAREST	-6/5	S	PRAGUE	3/7	S	SAN FRANCIS.	8/11	P	HONGKONG	14/21	S
LYON	4/10	P	CAYENNE	22/30	P	BUDAPEST	-2/5	S	ROME	8/14	N	SANTIAGO/CHI	9/27	S	JERUSALEM	11/22	S
MARSEILLE	4/12	P	FORT-DE-FR.	24/29	S	COPENHAGUE	5/8	N	SEVILLE	6/15	S	TORONTO	1/7	C	NEW DEHLI	8/22	S
			NOUMEA	21/24	S	DUBLIN	4/8	N	SOFIA	-3/7	S	WASHINGTON	-2/13	C	PEKIN	-4/8	S
						FRANCFORT	5/8	P	ST-PETERSB.	-3/4	*	AFRIQUE			SEOUL	2/7	S
						GENEVE	0/5	N	STOCKHOLM	3/5	*	ALGER	7/18	P	SINGAPOUR	24/29	P
						HELSINKI	-7/4	*	TENERIFE	13/16	S	DAKAR	23/28	S	SYDNEY	23/29	S
						ISTANBUL	8/13	S	VARSOVIE	0/7	S	KINSHASA	22/30	S	TOKYO	7/16	S

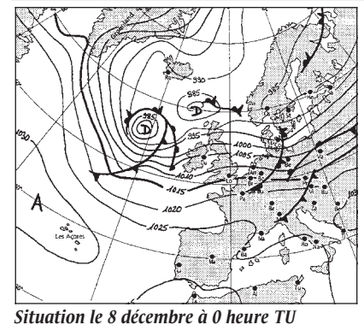

Situation le 8 décembre à 0 heure TU

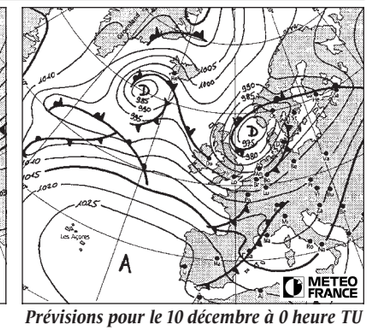

Prévisions pour le 10 décembre à 0 heure TU

JARDINAGE

Il est grand temps de planter les couleurs du printemps

QUAND on pense au printemps, on voit de grandes étendues de tulipes jaunes, rouges, orange, de jacinthes bleues, blanches, rouges, de perce-neige blancs, d'iris de Hollande et d'Alger bleus, de jonquilles jaunes, de narcisses jaunes, blancs, de muscaris bleus, de crocus multicolores. Pour les contempler au jardin, il est encore temps de les y planter en compagnie de pensées, de myosotis bleus ou roses, de pâquerettes, de giroflées, dans des endroits qui leur seront consacrés ou disséminés dans les plates-bandes de vivaces, sous les arbustes, les arbres.

Les jacinthes, si parfumées, si chères aussi, seront de préférence installées dans des grands pots regroupés près de l'entrée de la maison, des jardinières posées sur les appuis des fenêtres ou sur les balcons, afin de pouvoir profiter de leur parfum lourd et d'avoir leurs grandes grappes à hauteur des yeux. Les planter n'est pas un exercice si simple. Les racines émergent en cercle à la base de cet oignon, si serrées, si puissantes qu'elles ont tendance à le faire sortir de la terre, ce qui n'est évidemment pas le but recherché ! La terre des pots et des jardinières étant souvent meuble, il faudra installer les jacinthes sous deux fois leur hauteur de substrat, que l'on tassera bien ensuite.

Pour masquer la surface du sol, on pourra planter quelques pieds de myosotis, dont les inflorescences gracieuses se marient fort bien aux lourdes grappes des jacinthes. Prendre garde à ne pas installer ces pots et jardinières là où les fleurs recevront trop la pluie et, surtout, à installer un drainage efficace. Ces oignons résistent, certes, au gel, mais les effets conjugués de l'humidité excessive et du froid peuvent les faire pourrir, voire geler si un froid réellement vif survient – ses effets sont d'ailleurs aggravés par la plantation hors-sol.

Quand les fleurs auront fané, la tige les portant sera coupée à la base. Quand les myosotis les accompagnant auront, à leur tour, jeté leurs derniers feux, les jacinthes pourront rejoindre le jardin. Elles y refleuriront pendant quelques années avant de disparaître. Mais leurs inflorescences deviendront moins opulentes, les fleurs s'espaceront le long d'une tige devenue gracile et cette sélection horticole poussée aux engrais redeviendra la sauvageonne qu'elle était aux origines.

Les tulipes peuvent aussi gagner pots et jardinières, mais il faut alors se limiter aux variétés naines et choisir, pour la durée plus longue de leur floraison, celles aux fleurs doubles, dites à fleur de pivoine. Mais les tulipes sont plus à leur aise dans le jardin, plantées par tâches de couleurs – éviter de les acheter en mélange, car, en fait de mélange, il y a parfois une trop grande majorité de fleurs rouges ou jaunes –, ici et là, dans le jardin, parmi les vivaces qui attendent les premiers beaux jours pour repartir en végétation et dont le feuillage aura tôt fait de cacher celui des tulipes qu'on laissera faner sur place sans le couper.

En choisissant bien ses variétés de tulipes, il sera possible d'avoir des fleurs pendant un peu plus de deux mois – les premières à s'épanouir le font dès mars, les dernières sont encore en fleur en mai. Mais les plus solides, celles qui se naturalisent le plus facilement dans les sols les plus divers, sont les fameuses tulipes Darwin à floraison tardive. Elles sont réellement increvables et résistent même aux sols détrempés l'hiver. Si solides que les seuls soins qu'elles réclament sont de réenterrer leurs bulbes qui ont tendance à remonter à la surface du sol au bout de quelques années... quand les mulots ne les grignotent pas avant.

> En choisissant bien ses variétés de tulipes, il sera possible d'avoir des fleurs pendant un peu plus de deux mois

Moins solides, mais somptueux et peu chers, les iris de Hollande – qui sont d'origine espagnole ! – doivent être plantés serrés : une centaine au mètre carré. Ils grimpent haut, tiennent bien droit sur leur tige. Ils sont résistants, mais « ne reviennent pas » les années suivantes, comme disent les vieux jardiniers. Sauf dans les sols totalement secs l'été, ils disparaissent souvent la deuxième année et ne refleurissent généralement pas. Mais au prix auquel ils sont vendus, ce n'est pas trop grave.

Ceux qui ont des sols humides, argileux, pourront tenter le camassia – de l'indien *quamash* –, une bulbeuse dont les Indiens d'Amérique du Nord se régalaient autrefois et qui est devenue facile à trouver. Des oignons de cette plante de la famille des liliacées émergent des hampes florales élégantes portées par des tiges solides – dans leur habitat naturel, ils colonisent les prairies ventées. Le camassia est bleu, mais certains clones plus rares sont jaunes. D'un bleu céleste, frais et pour tout dire somptueux. Certains camassias ont de très gros oignons, d'autres de plus petits. Assez chère, cette plante est très solide. L'acheter est investir pour de longues années. Les touffes se développent et prennent de l'ampleur, à telle enseigne qu'après trois ou quatre années de sculpture, elles pourront être dédoublées. La seule exigence du camassia est d'être bien nourri d'un engrais complet.

Alain Lompech

Ne pas prêter son concours au pillage de la nature

Longtemps, nombre de bulbeuses vendues par les maisons spécialisées ont été prélevées dans la nature pour être simplement triées et mises en sachet. Ce pillage continuerait encore, malgré la convention de Washington, signée le 3 mars 1973 et reconnue par cent trente-quatre pays, qui a listé les plantes sauvages interdites d'arrachage, de transport ou de commercialisation. Pour certaines plantes, il était temps. Notamment pour les tulipes botaniques.

Les maisons sérieuses garantissent que les bulbes et oignons qu'elles commercialisent sont issus de l'agriculture. En l'absence de cette mention sur le paquet, mieux vaut s'abstenir d'acheter les plantes. Sauf, évidemment, s'il s'agit de variétés horticoles connues de longue date, celles-ci ayant quasiment toujours un nom propre accolé à celui de l'espèce.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99291

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

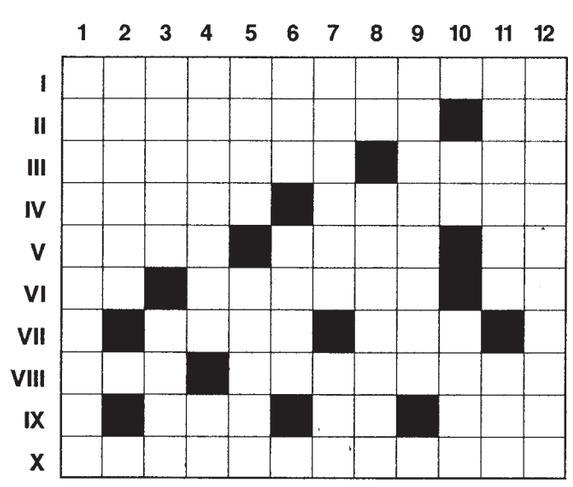

HORIZONTALEMENT

I. Un obstacle pour les générations futures. – II. Porte ouverte à bien des perversions. Négation. – III. Se montrer digne. Affaiblir. – IV. Donne de belles couleurs. La mise pour entrer dans l'affaire. – V. Mis en dehors du reste. Qui est toujours le même. Sur une portée. – VI. Réponse puérile. Celui d'en face. Elevé à un bout. – VII. Tout droit sorti de l'imagination. On aimerait qu'il reste discret. – VIII. Marque une hésitation. Produites. – IX. Souverain renversé. Stocké par le rat. Prise en connaissance. – X. Que l'on a fini par rapprocher.

VERTICALEMENT

1. De moins en moins supporté par les Chamoniards. – 2. Impose le silence. – 3. Travaille à la chaîne. Procure une certaine élégance. – 4. Faire répéter ou se prendre pour une hirondelle. Parlé dans le Sud. – 5. Sensible au rire. Grossit l'Amazone. – 6. Anglaise assez légère. Un héros pour Virgile. – 7. Plus épais que le brouillard quand rien ne va. Propre pour chacun. – 8. Conjonction. Souffle sur les grands espaces argentins. – 9. Elancé et tendre. – 10. Deux points. Difficile de se libérer de ses chaînes. – 11. Sans défense en pleine nature. Bien attrapée. – 12. Préparés pour un meilleur rendement.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99290

HORIZONTALEMENT

I. Enchevêtrure. – II. Narine. Haret. – III. Guipe. Dot. Ah. – IV. At. Prairie. – V. Gigogne. Ouzo. – VI. El (le). Dindon. – VII. Métreurs. Tao. – VIII. Esbo. Leasing. – IX. Mie. Toi. – X. Térébenthine.

VERTICALEMENT

1. Engagement. – 2. Nautiles. – 3. Cri. TB. – 4. Hippodrome. – 5. Energie. Ib. – 6. Vé. Annulée. – 7. Dièdre. – 8. Thor. Osait. – 9. Ration. – 10. Ur. Eu. Titi. – 11. Réa. Anon. – 12. Ethnologie.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1870

DEUX CONTRATS DIFFÉRENTS

Il y a deux ans, ce contrat de 3 SA joué en finale nationale mixte par équipes fut réussi par Jeanneteau. Mais, dans l'autre salle, ses coéquipiers, en Est-Ouest, ont joué 3 Carreaux contrés et ont chuté.

	♠ A D V 8 7 4 ♡ V 8 7 3 ◇ 8 ♣ R D	
♠ R 6 ♡ A R D 4 ◇ 10 ♣ V 10 8 7 3 2	N O E S	♠ 10 5 ♡ 6 5 ◇ A D V 6 5 4 3 ♣ 9 4
	♠ 9 3 2 ♡ 10 9 2 ◇ R 9 7 2 ♣ A 6 5	

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 ♠	3 ◇	passe
passe	contre	passe	3 SA...

Ouest a entamé la Dame de Cœur (Est a mis le 6, un refus), puis il a continué avec le Valet de Trèfle. *Comment Sud dut-il jouer pour gagner le contrat de TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?*

Réponse

Sud a pris le retour à Trèfle avec la Dame du mort, puis il joua Carreau vers le Roi. Est plongea de l'As et rejoua Trèfle. Le déclarant, au pied du mur, *dut prendre de l'As* (malheureusement, le Roi du mort s'écrasa). Ensuite, Sud encaissa le Roi de Carreau et rejoua Pique en faisant l'impasse au Roi (le mort mit le Valet). Alors, il tira l'As de Pique, et le Roi apparut : les neuf levées étaient réalisées.

Dans l'autre salle, Sud avait laissé le contre de réveil sur 3 Carreaux, et la défense avait fait chuter le contrat d'une seule levée ; mais elle aurait pu le faire chuter de deux après l'*entame de Sud à Pique* pour la Dame, suivie de l'As de Pique, puis du Roi et de la Dame de Trèfle. Sud mit l'As et *rejoua Trèfle,* qui donna le coup de grâce à Est car Nord coupa avec le 8 de Carreau, provoquant un uppercut qui fournit encore deux atouts en flanc (en Nord-Sud).

LE COUP DE MATHIAS

En 1994, quatre jeunes Français ont remporté le championnat d'Europe des moins de vingt ans. Mais, dans cette épreuve, le plus beau coup du tournoi a été réussi par l'Allemand Mathias Hostadt. Au début, cachez les mains d'Est-Ouest.

	♠ A ♡ A V 5 3 2 ◇ 7 ♣ A R V 6 5 4	
♠ D V 5 ♡ D 7 6 ◇ V 10 9 8 6 ♣ 3 2	N O E S	♠ 9 8 4 2 ♡ R 9 8 ◇ R D 4 ♣ D 10 9
	♠ R 10 7 6 3 ♡ 10 4 ◇ A 5 3 2 ♣ 8 7	

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
passe	passe	1 ♣	passe
1 ♠	passe	2 ♡	passe
2 ♠	passe	3 ♡	passe
3 SA	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le Valet de Carreau, *comment Mathias Hostadt a-t-il joué* pour gagner TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères

Ces enchères sont correctes, en commençant par celles de Nord qui a indiqué avec précision six Trèfles et cinq Cœurs, tandis que Sud n'a pas eu d'autre ressource que d'essayer « 3 SA ».

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LeMonde Job: WMQ0912--0030-0 WAS LMQ0912-30 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 09:59 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0394 Lcp:700 CMYK

HISTOIRE Depuis 1990, date d'ouverture à Moscou des archives de l'ex-Internationale communiste, plusieurs projets d'achat ambitieux de copies de ces documents ont vu le jour, mais seul celui du Conseil de l'Europe a abouti, en 1996, à un accord avec les Russes. ● IL DEVRAIT donner lieu en 2002 à la numérisation et à l'indexation d'un million de documents, permettant la constitution d'une base de données accessible dans plusieurs centres de recherche d'Europe. ● PLUSIEURS FONDS d'archives ont cependant été exclus par les Russes de cet accord, notamment ceux des principaux dirigeants de l'IC, Dimitrov et Manouilski, et les télégrammes. ● POUR L'HISTORIEN Antonio Elorza, qui représente l'Espagne dans ce projet, cette rétention correspond à la volonté politique d'éviter que *« l'image négative de l'Union soviétique puisse rejaillir sur l'Etat russe ».*

Le Conseil de l'Europe achète une copie des archives du Komintern

Les fonds d'archives de l'ex-Internationale communiste sont ouverts depuis 1990, excitant la convoitise des historiens. Le Conseil de l'Europe a signé avec les Russes un accord pour l'indexation et la numérisation de ces documents essentiels à la compréhension du XXe siècle

DEPUIS la disparition de l'Union soviétique, les archives de Moscou alimentent autant les fantasmes que les travaux des historiens. Les archivistes russes conservent difficilement ces fonds d'une immense richesse. Ils sont écartelés entre un gouvernement qui ne dédaigne pas d'offrir des documents comme monnaie d'échange diplomatique, tout en maintenant un voile opaque sur certains secrets de la période stalinienne, et des historiens avides de découvertes.

Le terme générique *« archives de Moscou »* recouvre de très nombreux fonds constitués au cours des soixante-dix ans d'existence de cette « civilisation du rapport » qu'a été l'Union soviétique. Certains n'ont jamais été ouverts aux historiens, comme les archives du président, celles du NKVD et de son successeur, le KGB, à part pour des opérations ponctuelles. D'autres, comme celui du GRU (service de renseignement de l'armée rouge) ou du MID (ministère des affaires étrangères), ont fait l'objet d'ouvertures partielles avant de se refermer.

A. MORKOVKINE/WOSTOK PRESS

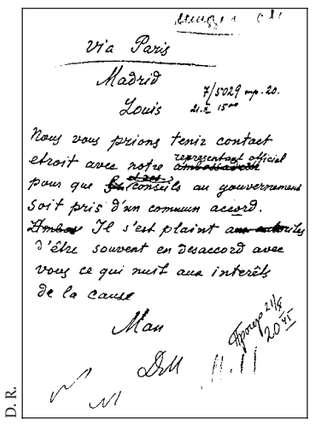

Via Paris
Madrid
Louis
7/5029 rep. 20.
Dic. 15
Nous vous prions tenir contact
étroit avec notre ~~ambassade~~ représentant officiel
pour que ~~les~~ conseils au gouvernement
soit pris d'un commun accord.
~~Lombar~~ Il s'est plaint ~~au~~ ~~autorité~~
d'être souvent en désaccord avec
vous ce qui nuit aux intérêts
de la cause
Man
Europe 2/8
20 XI
11.11

D. R.

Le bâtiment des archives du Komintern à Moscou. A droite : télégramme de « Man » (Manouilski) à « Louis » (Victorio Codovilla), représentant du Komintern en Espagne en 1936. Ce type de documents existe dans plusieurs collections privées en Europe, et en particulier en Catalogne. Ce sont des fonds qui se sont constitués, pour certains, en marge des circuits officiels.

COURSE AUX DOCUMENTS

Les archives du Komintern, c'est-à-dire de l'Internationale communiste de 1919 à 1943, contiennent des documents concernant les relations de l'appareil central à Moscou avec la cinquantaine de partis communistes qui le composent. Cet ensemble, un outil unique pour comprendre l'histoire du siècle, est conservé à Moscou aux Archives d'Etat russe pour l'histoire sociale et politique (RGASPI), situées dans l'ancienne rue Pouchkine. Pour imaginer l'ampleur de ces archives, il faut savoir qu'elles contiennent 61 fonds représentant 12 millions de pages, 15 kilomètres linéaires de dossiers, 91 251 dossiers personnels. Pour corser la difficulté, ces documents sont écrits surtout en allemand et en russe, mais aussi dans une cinquantaine d'autres langues. Comme l'ensemble des archives de Moscou, la conservation de celles du Komintern témoigne de la très grande tradition archivistique russe, qui survit dans des conditions matérielles précaires.

Le projet Archives du Komintern date de 1992. L'initiative vient d'historiens allemands, qui saisissent cette année-là le Conseil de l'Europe du problème du maintien de ces archives, menacées par le manque d'argent. A l'époque – ces fonds sont ouverts depuis 1990 –, beaucoup de chercheurs spécialistes de l'histoire du communisme travaillent à Moscou, et c'est une course contre la montre pour exploiter cette manne. Plusieurs équipes proposent alors aux Russes d'acheter de grandes quantités de copies microfilmées des documents ; c'est le cas de la fondation américaine Hoover. Ce projet, qui impliquait un transfert des copies en Californie, perçu par les Russes comme un bradage de leur patrimoine, n'aboutira pas.

Celui du Conseil de l'Europe, associé au Conseil international des archives, obéit à une logique différente. Il ne s'agit pas uniquement de copier des documents, mais de doter les archives de Moscou d'un outil informatique moderne sur le modèle des Archives générales des Indes de Séville, de créer un inventaire informatique des fonds (22 000 pages) et de numériser la partie la plus consultée (1 million de documents). Et, surtout, ce projet n'a pas de but commercial, contrairement à celui de la Fondation Hoover, qui prévoyait de rembourser la mise initiale en faisant payer les copies aux chercheurs.

CERTAINS FONDS EXCLUS

La proposition est faite aux Russes en 1993 ; trois ans plus tard, l'accord est signé entre les Archives d'Etat de Russie et l'International Committee for the Computerization of the Komintern Archives (Incomka). Le comité international comprend la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, auxquels se sont joints la Fondation Soros et la Bibliothèque du Congrès de Washington. La contribution financière pour les documents et les inventaires s'élève à 1 million de francs par participant.

La phase préparatoire dure encore deux ans et, en 1998, sept points de saisie et deux postes de numérisation sont installés à Moscou, une vingtaine de techniciens et d'historiens s'installent sur place pour une durée de trois ans. Ce travail devrait aboutir en 2002 et permettre la consultation dans des centres de recherche historique dans les pays d'Europe participant au projet : pour la France, à Paris ou à Roubaix. Les historiens n'auront plus à faire le voyage au cœur de la bureaucratie archivistique russe. *« Le plus important dans ce projet,* explique Charles Kekskemeti, à l'époque secrétaire général du Conseil international des archives et secrétaire général de l'Incomka, *c'est l'inventaire, c'est-à-dire la saisie informatique des pages dactylographiées qui décrivent les documents des fonds. Il permettra la création d'une base de données à entrées multiples qui servira à tous, même aux Russes. »*

Lors de la quatrième réunion de l'Incomka, les 15 et 16 mars, les Russes ont communiqué la première liste des fonds et des documents autorisés à la numérisation (750 000 sur le million prévu). Ce choix correspond à la fois aux demandes de chaque pays et à ce que les Russes veulent bien déclassifier. Dans cette liste ne figurent pas les fonds Dimitrov ou Manouilski, les deux principaux dirigeants du Komintern ; elle exclut le fonds des télégrammes, fermé depuis 1994 ; de plus, la cotation de plusieurs fonds va être modifiée, ce qui fait craindre la disparition de documents. Cette situation, que certains qualifient de *« reglaciation »*, si elle ne remet pas en question l'intérêt du projet Archives du Komintern, démontre que l'attitude des Russes a évolué sur l'utilisation de leur richesse archivistique. *« D'abord,* estime Charles Kekskemeti, *il faut savoir que dans le microcosme archéo-communiste de Moscou le projet est considéré comme une trahison de la patrie. Ensuite, que l'Académie des sciences et le service fédéral des archives sont favorables aux déclassifications, mais que la décision se prend à un niveau politique. Cela n'empêche pas que l'on peut travailler sur le fonctionnement du Komintern sans entraves. »*

« JEU D'INFLUENCES »

Le représentant espagnol à l'Incomka, Antonio Elorza, a manifesté lors de cette réunion son étonnement, regrettant que le projet ne tienne pas ses promesses. Il avance l'idée que les autorités russes ont mis en place une politique délibérée de censure de certains fonds pour masquer le rôle écrasant de l'URSS dans la conduite des affaires du Komintern. Serge Wolikow, historien français qui participe également au projet, est lui aussi déçu, mais moins pessimiste : *« Le projet a le mérite d'être scientifique, européen et non gouvernemental. Avec ce jeu d'archives, on pourra faire des analyses, comprendre certaines décisions, voir comment ça fonctionne, mais on n'aura pas de vision globale. C'est une démarche de sauvegarde car il y a un problème de dissimulation, en particulier sur certains aspects erratiques de la diplomatie soviétique. Ce qui est dommage, c'est que l'archive serve de ressource dans le jeu d'influences politiques de la Russie post-communiste au lieu d'être constitutif de la Russie contemporaine. »*

L'attitude des Russes, qui invoquent la loi sur le secret d'Etat, est d'autant plus bizarre que de nombreux documents aujourd'hui fermés à la consultation sont connus ou déjà publiés. Ainsi, une partie du fonds Dimitrov, les carnets, a été publiée en bulgare par son petit-fils à Sofia. Une édition du fonds des télégrammes est en préparation en Suisse. Tous les historiens qui fréquentent Moscou ont des documents. Des centres historiques commercialisent des copies. Alors, pourquoi interdire la consultation de ces fonds ? Au risque de jeter le trouble sur un projet exemplaire de coopération archivistique internationale.

M. Le.

Technologie espagnole

Le projet Archives du Komintern utilise une technologie informatique espagnole qui a été développée pour les Archives des Indes de Séville. Ce fonds consacré à l'histoire de la découverte de l'Amérique a été créé en 1785 par le roi Charles III d'Espagne. Il compte 86 millions de pages et 10 kilomètres de rayonnages. Le système conçu par la Fondation Ramon Aceres et IBM Espagne pour les 500 ans de la découverte de l'Amérique permet de croiser des inventaires informatiques et des documents informatisés (9 millions de pages).

Ce choix technique permet d'offrir à tous les participants une base de données tout en offrant aux Russes une technologie qui leur permettra d'informatiser d'autres fonds. Reste une question en suspens : va-t-on s'orienter vers une technologie fermée avec des CD-ROM consultables dans des institutions ou vers une diffusion plus large sur Internet ?

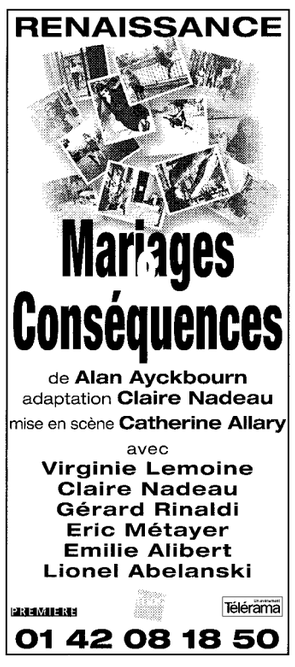

Antonio Elorza, historien

« Le mur du secret est-il tombé ? »

ANTONIO ELORZA, historien, représente l'Espagne au sein du projet Archives du Komintern. Vétéran des voyages à Moscou – une quinzaine de fois depuis 1992 –, accumulant une documentation unique sur les militants du Parti communiste espagnol et sur le rôle du Komintern pendant la guerre d'Espagne, il a publié au printemps à Madrid avec Marta Bizcarrondo, *Queridos camaradas, la International communista y Espana 1919-1939* (éd. Planeta).

« Vous êtes le conseiller du gouvernement espagnol sur le projet européen de numérisation des archives du Komintern. Quelle est votre opinion sur ce projet ?

– A la dernière réunion de pilotage du projet, à Moscou, en mars, les Russes ont donné la liste des fonds concernés par la numérisation. L'Espagne a été la seule voix discordante. Quand j'ai expliqué que cela n'avait pas de sens d'interdire la consultation des carnets de Dimitrov déjà édités, les Russes m'ont répondu que le fait qu'un document soit publié n'enlève pas son caractère secret... Depuis 1994, ils ont fermé tous les fonds qui donnent des clés sur les processus de décision au sein du Komintern. Ce circuit commence avec les informations que le parti adresse par l'intermédiaire des radiotélégraphistes à la "maison", c'est-à-dire à Moscou. Les commissions, par exemple le secrétariat "romain" pour les pays latins, étudient les problèmes politiques, font des rapports en suivant les instructions du secrétariat politique ou de la commission politique. Quelquefois on prend l'avis du présidium, l'organe suprême. A chaque stade correspond un fonds d'archives.

» Mais ce sont les télégrammes qui permettent de suivre la politique d'un parti au quotidien. Par exemple, dans ce fonds que j'ai pu consulter avant sa fermeture en 1995, on pouvait voir comment les ordres parvenaient dans les années 30, une ou plusieurs fois par jour, au PC français. Les instructions étaient très précises, du type "*L'Humanité* doit faire des articles sur tel sujet ou arrêter d'aborder tel autre". Ou bien "Maurice Thorez, dans son discours à Villeurbanne, a évoqué le thème de la patrie, je vous rappelle qu'il ne faut pas utiliser ce terme", etc., tout un système de contrôle précis. Ces télégrammes sont adressés par Dimitrov (alias Diamant, Dieu ou Gladstone) ou Manouilski (Man) au représentant de l'Internationale qui dirige la section nationale : Eugen Fried (Clément) pour la France ou Victorio Codovilla (Louis ou Médina) pour l'Espagne. C'est avec ce matériel qu'on peut voir le système très sophistiqué de commandement du PCUS sur les partis étrangers. Si on ne peut consulter ces fonds ni ceux des secrétariats de Dimitrov et Manouilski, on a l'impression que le Komintern est une société d'études sociopolitiques.

– Quand la décision de reclassifier une partie des archives a-t-elle été prise ?

– Mon hypothèse est que c'est en octobre 1994, après une conférence qui réunissait des historiens russes, les représentants de la fondation Feltrinelli et du Centre d'histoire sociale d'Amsterdam. Ce jour-là, les Russes ont constaté que les travaux des historiens pointaient tous le poids écrasant de l'Union soviétique dans le Komintern et le système de contrôle implacable sur les partis communistes. L'image classique de l'internationalisme en souffrait. Selon moi, les Russes ne veulent pas accepter que l'image négative de l'Union soviétique puisse rejaillir sur l'Etat russe. A partir de là, Moscou va fermer un certain nombre de fonds qui donnent les clés du fonctionnement du Komintern. On pensait que ces fonds seraient juste "épurés", ils ont été déclarés secrets tout court.

– Quelle est la situation aujourd'hui pour les historiens ?

– Evidemment, il reste des documents intéressants dans ceux qui vont être numérisés mais, en particulier pour l'Espagne et la France, les documents qui sont tombés dans l'enfer sont les plus importants. C'est une petite catastrophe : on ne peut pas dire que les archives du Komintern seront à la disposition des chercheurs. Le mur du secret est-il tombé ? Une chose en tout cas est certaine, c'est que les historiens de l'avenir n'auront pas accès aux documents qu'Annie Kriegel, Stéphane Courtois ou moi-même avons pu consulter pendant la période bénie de 1992-1994 pour reconstituer l'histoire des partis communistes français et espagnol.

» Ce qui est paradoxal dans l'attitudes des Russes, c'est que le Komintern n'offre pas de documents sur la destruction des partis communistes par Staline – ils se trouvent dans le fonds "présidentiel" ou dans celui du KGB. En plus, ces archives avaient déjà été fortement épurées avant la chute de Gorbatchev. Pour ce qui concerne l'Espagne, il faut savoir que, dans les années 60, travaillait à la section espagnole un certain Ramon Lopez, *alias* Ramon Mercader, l'assassin de Trotski. On comprend mieux pourquoi on ne trouve pas dans ces fonds beaucoup de documents sur la chasse aux trotskistes.

» Les archivistes russes n'y sont pour rien, ils obéissent à des décisions politiques et le Conseil de l'Europe n'a exercé aucune pression pour inverser la situation. En n'ouvrant leurs fonds que partiellement, les autorités russes ratent une opération de prestige. »

Propos recueillis par Michel Lefebvre

LeMonde Job: WMQ0912--0031-0 WAS LMQ0912-31 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 09:09 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0395 Lcp:700 CMYK

Un photographe parmi les anges

Paolo Roversi, Italien de Paris, grande figure de la mode, publie un livre de nus aux antipodes du réalisme quotidien en vogue

IL EST un des grands photographes de mode, un de ceux qui ont révolutionné la couleur et l'approche du modèle dans les années 80. Mais Paolo Roversi n'est pas que cela. On en a la preuve dans le livre minimal, élégant, taiseux, sobrement intitulé *Nudi*, qu'il vient de publier. Aucune photo en couverture. Pas de textes. Quarante-six Polaroid de femmes nues et laiteuses, en pied, sans légende. Un coffret pour protéger ces visages fragiles et un signet pour en retenir un. *« Un objet frugal »*, commente-t-il.

Un livre qui ressemble à son auteur. La voix cassée, le regard bleu, un visage qui évoque David Niven, Paolo Roversi est un Italien de Paris qui, sans rien renier de sa culture, aurait ajouté un nuage *british*, et pas seulement parce qu'il a habité un temps à Londres, pour donner une définition de l'élégance et développer une œuvre consacrée à la beauté, aux antipodes d'un réalisme cru qui a gagné la photographie actuelle.

Il est né en 1947 au bord de la mer, à Ravenne (Emilie-Romagne), et a grandi à côté des plus belles mosaïques d'Europe. Elles l'ont marqué à jamais, comme toute l'iconographie de son enfance, notamment les images de missel qu'on commente au catéchisme. Son style vient de là : une figure centrale sur un fond neutre, souvent un blanc crémeux, un rapport direct au sujet, au corps, aux formes, aux couleurs. *« La nostalgie de l'enfance est le premier moteur de mon travail. »*

Le second ? *« L'inconnu. »* Il parle de photographie aussi bien que de football : toujours de biais, plus proche des sentiments que des faits. *« Ne pas comprendre me permet de rester spontané. Chaque fois que je raisonne, j'ai du mal à faire des images personnelles. »*

> « Tous les petits "clichés", les sourires, les petits gestes, les poses, les mains, tout ça disparaît »

Ainsi, les modèles de Paolo Roversi, invités à poser devant sa chambre Polaroid, dans son atelier parisien, sont transformés en anges, apparitions fantomatiques, flottant dans un univers intemporel et hypnotique, rehaussés de coloris fuyants. Un monde qu'il recompose dans son studio, auquel il consacrera son prochain livre – *« Studio, c'est un beau titre, non ? »*

Jamais Paolo Roversi ne sera tapageur. Au point de se demander comment il a trouvé sa place dans une photo de mode souvent bruyante et pressée. Il a enrichi un style très reconnaissable – et copié – par des expériences qui le font avancer : une influence de la contre-culture des années 60 – la *beat generation*, Kerouac, Ginsberg, le Living Theatre ; un goût pour les voyages dont il rapporte des images – le Yémen par exemple ; une connaissance rare de l'histoire de la photo et une belle collection personnelle ; une solide bibliothèque spécialisée ; un art contemporain qui le passionne – l'art minimaliste, Spalletti dont les couleurs de terre se retrouvent dans ses images tout comme les tons indéfinis de l'*Arte povera* ; un goût récent pour l'enseignement qu'il va délivrer, à partir de 2000 à l'ESAG, une école d'arts graphiques parisienne.

Et puis il y a les rencontres. C'est ainsi qu'ayant eu vent d'un stage que Robert Frank dirigeait dans le sud de la France, et alors qu'il était déjà un monstre sacré de la photo de mode, il s'est inscrit parmi des jeunes, non pas pour suivre l'enseignement du grand Américain mais pour partager une expérience, devenue amitié.

De tout cela est né *Nudi*, son premier livre. L'objet est d'une qualité rare. La couverture est en lin. La maison d'édition, Stromboli, a pour directrice sa femme, Laetitia Firmin-Didot. Roversi a surveillé l'impression, jour et nuit, chez l'imprimeur Steidl, en Allemagne. *« Les magazines mal imprimés, j'ai l'habitude. Mais un livre reste. Je voudrais qu'on le regarde lentement. »* Pourtant, l'impression ne le satisfait qu'à moitié. Comment imprimer ses images blanches où émergent le beige clair, le noir épais, les yeux, les cheveux, les poils pubiens ? *« J'ai failli abandonner et puis, après avoir jeté à la poubelle les essais de la nuit, j'ai décidé que je ne quitterai pas l'imprimerie sans le livre. »*

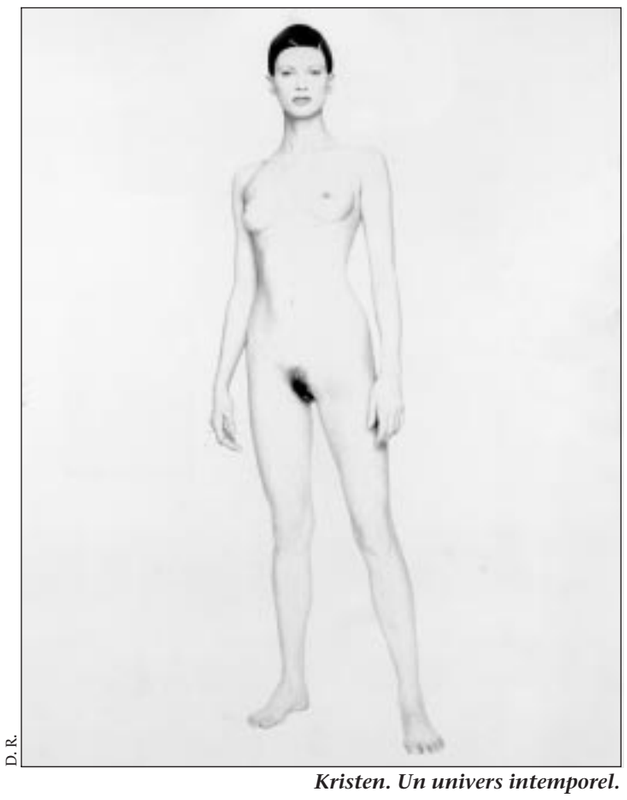

D. R.

Kristen. Un univers intemporel.

Roversi a mis à nu des mannequins entre deux prises de mode pour le *Vogue* italien, *Harper's Bazaar* ou *W Magazine*. Refusant *« tout compromis commercial »*, il a écarté les actrices ou top models médiatiques – Laetitia Casta, Naomi Campbell, Isabella Rossellini – pour ne pas attirer *« un certain public »*. Il a conservé quelques mannequins et anciens mannequins connus, comme Kate Moss ou Inès de la Fressange, mais qui sont peu identifiables, certains étant photographiés il y a près de vingt ans. Peu importe, tant l'identification n'est en rien le moteur de la série. Toutes ces femmes étaient des professionnelles au moment de la prise de vue et pourtant elles semblent débuter. Roversi explique : *« Ces nus, c'est mon histoire que je raconte. Ce sont des portraits de rencontres. Nues, les masques tombent. Elles ne peuvent plus jouer un rôle. Il n'y a plus de défense, il n'y a plus le rapport photographe de mode-mannequin. Elles n'ont plus de statut. Tous les petits "clichés", les sourires, les petits gestes, les poses, les mains, tout ça disparaît. Il reste leur regard, leur corps, leur sexe. Elles sont empruntées et un peu garçonnes. Il reste un moment de vide. Et pour moi, ce vide devient un moment plein. On ne sait plus si elles sont belles, donc elles sont plus désirables que tous ces "nus érotiques" que l'on voit partout. »*

Michel Guerrin

★ « Nudi », de Paolo Roversi. éd. Stromboli at Steidl, 128 p., 300 F.

A Nice, un festival de théâtre des Balkans

NICE
de notre envoyée spéciale

Où en est le théâtre dans les Balkans ? Les occasions de le savoir sont rares. Le cinquième Festival de la convention théâtrale européenne, organisé par le Théâtre de Nice, en a donné une, en réunissant des troupes venues de Croatie et de Yougoslavie, du 3 au 5 décembre. La Hongrie était aussi au programme de ce Week-end balkanique, bien qu'elle n'appartienne pas à la région. La confrontation entre les invités n'a pas eu lieu uniquement sur scène ; elle s'est jouée aussi au bar du théâtre, où tout le monde se croise le temps du festival, et où les nuits durent longtemps.

REPORTAGE

La confrontation des anciens Yougoslaves a eu lieu sur scène, mais aussi au bar du théâtre

Des Serbes et des Croates étaient ainsi voisins de table, samedi 4. Les uns et les autres avaient présenté des pièces qui parlaient de la guerre, ou plutôt de leur guerre à chacun. Beaucoup se connaissaient d'avant 1991, quand ils passaient d'un théâtre à l'autre. Ennemis de l'Histoire, ils finirent la nuit à vider les mêmes bouteilles et chanter fort, épaules enlacées : des comédiens à qui le festival de Nice avait donné l'occasion de se retrouver.

Difficile, dans ce contexte, de ne pas faire le rapprochement avec la phrase qu'on venait d'entendre dans *Cigla*, la pièce (croate) qui s'est imposée comme la meilleure du programme : *« Les Croates tueront les Serbes, ou l'inverse. Et le pire, ce sera l'armistice qu'on signera un jour, sans savoir pourquoi. »* *Cigla* a été écrite par un auteur de trente-deux ans, Filip Sovagovic. Il est venu à Nice, il raconte : *« Je suis né en Yougoslavie, à Zagreb, et maintenant j'habite en Croatie, à Zagreb. J'ai été soldat pendant la guerre, dans l'armée croate. Comme tous les garçons de mon âge, j'avais fait mon service militaire au temps de la Yougoslavie. On connaissait tous les défauts de l'armée qui nous combattait. Maintenant, j'ai peur d'être appelé au service pour la troisième fois, et de faire encore la guerre... J'ai un contrat avec un théâtre de Zagreb, qui vient d'être restauré avec pas mal de marbre et de verre. La situation n'est pas facile. Les gens ont envie d'évasion, ils courent après le temps et l'argent. Une place de théâtre coûte l'équivalent de quatre ou cinq paquets de cigarettes. »*

Cigla est la deuxième pièce de Filip Sovagovic. Depuis sa création, en novembre 1998, elle a été jouée quarante-deux fois. Un succès d'autant plus intéressant que la guerre n'a pas suscité une avalanche de pièces, au contraire. *Cigla*, ce sont quatre frères, de vingt-cinq à quarante ans, à Zagreb en 1991. Un seul travaille. Les autres passent leur temps dans la pièce commune meublée de quatre lits. L'aîné a une photo de Beria et il aime Leonard Cohen ; ses frères le moquent : *« Il est russophile, communiste, utopiste et il comprend les Serbes »*, dit l'un, presque avec une pointe d'envie. Parce qu'eux n'ont rien, sinon la tête prise par le vide qui les entoure. *« Le pays est dans le coma. Si les femmes étaient au pouvoir, il n'y aurait pas la guerre »*, dit l'une des deux jeunes femmes qui se partagent Cigla – surnom du plus jeune, le seul qui sera enrôlé. Trois ans plus tard, à son retour : *« Tu es revenu. Tu es vivant »* ; *« Je ne sais pas. J'ai envie de dormir. »*

Le pire, dans *Cigla*, c'est la forme que prend la violence : elle est normale, domestique, presque douce. Loin du règlement de comptes, proche de la guerre. De toutes les guerres. Autre autopsie de la violence, *Baril de poudre*, du Macédonien Dejan Dukovski (trente ans), a été joué dans une quarantaine de théâtres d'Europe (dont seize en Allemagne) depuis sa création en 1995, à Belgrade, où elle est devenue une pièce culte, qui n'a pas quitté l'affiche. L'auteur n'était pas présent à Nice, où est venu le metteur en scène, Slobodan Unkovski : « Baril de poudre *a été invité à la Biennale de Bonn, en 1996. Mais la situation en Yougoslavie a un peu perturbé le succès de la pièce, nous sommes moins invités*. Baril de poudre *est la métaphore des Balkans. Le spectacle met en scène les causes de la violence qui ont mené à la désintégration de la Yougoslavie, et de la guerre en Bosnie. »*

Problème : les spectateurs ne sauront pas vraiment quelles sont les causes évoquées par Slobodan Unkovski. De l'aveu même du metteur en scène, le texte français, présenté en surtitrage, a été expurgé des nombreuses *« brutalités de langage »* contenues dans la pièce. Pourquoi ? *« Nous avions peur que les Français soient fatigués des Balkans, tout comme les Balkans sont fatigués de l'Europe, qui est intervenue dans les Balkans sans tenir compte des situations locales. Au lieu de mettre de l'ordre, elle a introduit le chaos. »* Reste *Baril de poudre*, une réécriture de *La Ronde*, de Schnitzler, dans le Belgrade d'aujourd'hui. Un spectacle facilement exportable. Facilement oubliable.

Brigitte Salino

★ Le Festival de la convention européenne du théâtre se poursuit jusqu'au 12 décembre, au Théâtre de Nice, esplanade des Arts. Tél. : 04-93-13-90-90.

Les prix d'automne de la Société des gens de lettres

LES PRIX d'automne de la Société des gens de lettres ont été attribués : le grand prix littéraire Poncetton à Jacques Lacarrière pour l'ensemble de son œuvre ; le grand prix littéraire Thyde-Monnier à Anne-Marie Garat pour *Istvan arrive par le train du soir* (Seuil) ; le prix de poésie Louis-Montalte à Marie-Claire Bancquart pour l'ensemble de son œuvre. Les bourses Poncetton ont été attribuées à Anna Gavalda pour *Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part* (Le Dilettante) et Philippe Vilain pour *La Dernière Année* (Gallimard) ; les bourses Thyde-Monnier à Xavier Bazot pour *Stabat Mater* (Le Serpent à plumes), Joël Egloff pour *Edmond Ganglion et fils* (Le Rocher), Chrystel Egal pour *Kovalam Beach* (Actes Sud), Louis Valentin pour *Adam et Eve, journal intime* (Plon), Boualem Sansal pour *Le Serment des barbares* (Gallimard), Leïla Sebbar pour *Soldats* (Seuil), Johan-Frédérik Guedj pour *Le Traitement des cendres* (Calmann-Lévy) et Claude Romano pour *Lumière* (éd. des Syrtes).

Drouot Formation
les clefs du marché de l'art

Initiez vous à l'expertise des œuvres d'art avec les commissaires-priseurs et experts de Drouot : 50 cycles de cours pour adultes en mobilier, objets d'art, céramique, joaillerie, extrême-orient, tapis, bibliophilie, peinture, techniques du marché de l'art...

Programme sur simple demande au
13, rue de la Grange-Batelière - 75009 Paris - Tél. 01 48 00 20 52.

DÉPÊCHES

■ **PATRIMOINE : le conseil général de l'Ardèche organise un concours d'idées pour aménager un substitut à la grotte Chauvet,** grotte ornée la plus ancienne d'Europe à ce jour, et qui ne pourra pas être ouverte au public. Aussi un espace de restitution et d'interprétation doit-il être créé à Vallon-Pont-d'Arc. Autour d'images de certaines parties de la grotte, plusieurs thèmes devraient être abordés, liés aux origines de l'homme, à la connaissance et à la découverte du site. Renseignements par demande écrite au conseil général de l'Ardèche, Projet d'espace de restitution de la grotte Chauvet, BP 737, 07007 Privas Cedex 07.

■ **LECTURE : un forum de discussion sur l'avenir du livre numérique a été mis en ligne** par le ministère de la culture et de la communication à la suite du rapport rédigé par la commission Cordier. Il restera ouvert jusqu'au 31 janvier 2000. Parmi les sujets à débattre sur ce forum : portée culturelle de l'hypertexte, rôle des éditeurs, économie des contenus numériques, commerce électronique et prix unique du livre, évolution des bibliothèques. (www.culture.gouv.fr)

■ **PRIX : le 52e palmarès de l'Académie Charles-Cros** a été proclamé mardi 7 décembre. Un grand prix a été décerné à une production multimédia : *La Passion selon saint Matthieu*, de Bach, dirigé par le chef belge Philippe Herreweghe. Le prix du président de la République va au compositeur François Bayle pour l'ensemble de son œuvre. Deux prix *in honorem* sont décernés au chef allemand Gunther Wand pour sa *9e Symphonie* de Bruckner à la tête de la Philharmonie de Berlin et au fantaisiste français Romain Bouteille pour l'album *Joyeux anniversaire*. Douze grands prix du disque ont récompensé sept enregistrements de musique classique et cinq de jazz ou variétés. Parmi eux : l'intégrale de l'œuvre d'orgue de Bach par Oliver Vernet ; le pianiste Jean-Claude Pennetier pour son album Schubert ; les deux CD Roussel par l'Orchestre d'Ile-de-France, dirigé par Jacques Mercier ; l'Ensemble Doulce mémoire pour son album Eustache du Caurroy et aux *Espaces acoustiques*, de Gérard Grisey ; en jazz *Hum*, de Daniel Humair, René Urtreger et Pierre Michelot.

SPEDIDAM
les droits de l'interprète

COLLOQUE SUR LES DROITS DES ARTISTES INTERPRETES

La SPEDIDAM (Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes-Interprètes de la Musique et de la Danse) organise le 13 décembre 1999 un colloque sur les droits de propriété intellectuelle des artistes interprètes de la musique et de la danse ouvert à ses adhérents et à différents organismes professionnels.

Ce colloque aura pour thème :

- droits de la propriété intellectuelle (licence légale - droit exclusif), le contenu des programmes doit-il être contrôlé par les ayants droit ?

- musique et Internet : quelles utilisations ? quels droits ?

Il sera présidé par Monsieur **Patrick BLOCHE**, Député de Paris, co-président du groupe d'études de l'Assemblée Nationale sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Après une présentation de la situation des droits des artistes-interprètes en France par Monsieur **Antony MARSCHUTZ**, Président de la SPEDIDAM, les intervenants pressentis sont les suivants :

- Monsieur Philippe BELINGARD (France 2).
- Monsieur Frédéric SCANVIC (Ministère de la Culture et de la Communication).
- Monsieur Jacques RALITE (Sénateur - Maire d'Aubervilliers - Etats Généraux de la Culture).
- Monsieur Raimo VIKSTRÖM (Fédération Internationale des Musiciens).
- Monsieur Hervé RONY (SNEP).
- Un représentant de la SACEM.
- Monsieur Benoît WIDEMANN (Diffuseur sur Internet).
- Monsieur Hubert TILLIET (Directeur Juridique de l'ADAMI).
- Monsieur Xavier BLANC (SPEDIDAM).

Ce colloque se tiendra le **13 décembre 1999** de 14h à 19h au Théâtre Saint-Georges, 51, rue Saint-Georges, 75009 Paris.
(M° St Georges)

POUR TOUTE INFORMATION, TÉLÉPHONER À LA SPEDIDAM AU 01 44 18 58 88

LeMonde Job: WMQ0912--0032-0 WAS LMQ0912-32 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 09:49 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0396 Lcp:700 CMYK

Alfredo Arias épingle sur scène la méchanceté douce et la bêtise feutrée des animaux de salon

Une adaptation des « Peines de cœur d'une chatte française », de P.-J. Stahl, à Bobigny

Marilu Marini, Alfredo Arias et René de Ceccatty ont adapté pour la scène *Peines de cœur d'une chatte française,* une nouvelle que P.-J. Stahl écrivit au siècle dernier, après les *Peines de cœur d'une chatte anglaise*, de Balzac. C'est un mélodrame, égratignant quelques travers humains sous les masques (particulièrement réussis) de chats ou de corneilles lancés sur une scène où rien d'irréparable ne peut arriver.

FESTIVAL D'AUTOMNE À PARIS : PEINES DE CŒUR D'UNE CHATTE FRANÇAISE, d'Alfredo Arias et René de Ceccatty, d'après P.-J. Stahl. Version romancée, illustrée par Ruben Alterio, Seuil, 160 p., 98 F (15 €). Mise en scène : Alfredo Arias et Marilu Marini. Avec Gaïa Aprea, Laurent Ban, Gabriella Bonavera...
MC93 BOBIGNY, 1, boulevard Lénine. Tél. : 01-41-60-72-72. M° Bobigny-Pablo-Picasso. 60 F à 140 F (9,14 à 21,34 €). Durée : 2 h 15. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 h 30 (relâche les 12, 14, 24, 31 décembre ; et 4, 16, 18 janvier). Jusqu'au 29 janvier 2000. Puis à Gênes, Turin, Dijon, Nice, Le Havre, Chalon-sur-Saône, Brest, Sartrouville, Marseille.

« Quoique les mélodrames surexcitent les sentiments, ils passent à Paris pour être à la portée de l'enfance, et sans danger, parce que l'innocence y triomphe toujours. » La phrase est de l'auteur des *Peines de cœur d'une chatte anglaise,* Balzac. Il y a vingt-deux ans, le groupe TSE adaptait cette nouvelle au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. Au centre d'un bestiaire coloré, amoureusement dressé à l'intention des amours contrariées par le metteur en scène Alfredo Arias – également présent sous forme d'une corneille –, languissait une minette appelée Beauty, qui allait faire son chemin sous le nom de Marilu Marini.

Aujourd'hui associées à la mise en scène, la corneille et la chatte anglaise ont adapté avec le romancier René de Ceccatty *Peines de cœur d'une chatte française*, une nouvelle de P.-J. Stahl – plus connu sous son nom d'éditeur : Hetzel. Les auteurs ont lâché sur scène une nouvelle génération d'animaux de leur invention, touchés par l'ange ambigu du mélodrame, chez qui le crime est puni du bout des doigts et la vertu se racornit dans le mariage bourgeois. L'arbitrage est assuré par une ombre géante empruntée à Rodin, venue reconnaître les arrière-petits-neveux par alliance de sa *Comédie humaine.*

Ici, la méchanceté peut être douce, la bêtise feutrée, l'outrance harmonieuse, pourvu qu'elles soient mélodieuses. Dans la famille chat, s'est glissée une voix traîtresse : celle de Brisquet, poète de cour. Sa victime, Minette, ni coquette ni cocotte, sera mascotte du Tout-Paris, le temps de lui abandonner son innocence. L'art des salons et des « mots » lui passera par-dessus la tête, pour tomber sur les spectateurs : *« Les diplomates. Qui c'est, ça ? Des gens qui transforment les tragédies en opérettes. »* Chaque vocalise est un autre éloge de *« ce bien délicieux »*, la légèreté. Profession de foi d'autant plus sensible qu'elle est entonnée par Baby-Diamond, une chienne rodée aux surexcitations sentimentales et autres, fofolle ambassadrice et drôlissime lady (Ariane Pirie).

L'enjouement écrase les bonheurs de convention. Les pleurs, eux, sèchent vite sous les masques (nouvelle réussite d'Ehrard Stiefel). Toutefois, les masques révèlent les hommes plus qu'ils ne les dissimulent. Tout en les protégeant de la pire des tentations humaines – passer dans le réel, glisser du mélodrame au drame. Mais rien d'irréparable ne peut arriver. Les animaux ont les ailes trop courtes pour s'envoler. Ils sont trop conscients de leurs insuffisances à caqueter, grogner ou barrir pour ne pas laisser sa place au chant. Cela les laisse à portée de l'enfance. Les gouttières où les chattes font leurs armes communiquent avec les contes de fées. Sur le sel de larmes évaporées, les auteurs ont écrit au sucre glacé quelque chose qui ressemble à « Joyeux Noël et bonne année ».

Jean-Louis Perrier

★ Signalons *Portrait*, un beau livre sur le décorateur Roberto Plate, fidèle d'Arias depuis 1969. Outre ses principaux décors de théâtre et d'opéra, l'ouvrage reproduit son œuvre picturale, avec une préface de Marguerite Duras (éd. Plume, 176 p., 285 F [43,45 €]).

PROFIL

GAIA APREA, MINETTE ROMAINE

Vingt-sept ans d'ardeur féline. Une élégance bouclée dans le poing qu'elle serre théâtralement, paume en haut, pour marquer ses résolutions. Un français volontaire dont les italianismes rehaussent la fraîcheur. Gaia Aprea (Minette) est Romaine de Rome, quoique d'une ascendance où se mêlent Vienne (Autriche) et Naples. De quoi former une solide tribu de musiciens, avec laquelle elle ne craint pas d'affronter *Le Pierrot lunaire*. Cet « *entre-deux* » du théâtre la tente, plus que l'art lyrique. Elle a pourtant pratiqué Offenbach et Lehar, non sans avoir été Antigone (*Œdipe à Colone*), Miranda (*La Tempête*) ou Dorina (*Ce soir on improvise*) dans la mise en scène de Luca Ronconi, dont elle fut l'élève à l'Ecole nationale d'art dramatique.

Là, durant un stage de perfectionnement, elle rencontre Alfredo Arias, venu donner des cours. Au dernier jour, il y aura cette fête où, après l'avoir entendue chanter, il lui présente Minette, ses peines de cœur et son masque. Une chance, ce masque : *« Avec lui, on ne peut pas jouer beaucoup de choses en même temps. Il faut choisir une ligne et s'y tenir. Bien sûr, on ferme des portes, mais on en ouvre d'autres. On approche la poésie de nos rêves d'enfants. A condition de chercher une vérité qui n'est ni celle de Tchekhov ni celle de Stanislavski, mais celle de sentiments très simples. Sinon, rien ne marche. Pour dire le bonheur, il faut être heureux vraiment ; pour dire le malheur, pleurer vraiment. Le public se laisse alors guider. Devant un comédien masqué, il n'a pas peur. Il y a intimité avec lui, fusion. »*

Gaia Aprea aime à raconter Alfredo Arias, son art de faire semblant de ne pas diriger et de conduire chacun à ce qu'il veut, sans jamais imposer. *« Il ne parle presque pas, mais regarde. Il m'a appris à faire sortir l'animal de moi. Et Marilu Marini m'a apporté son expérience d'actrice, son amour et sa technique. Et c'est ainsi que je me suis retrouvée Minette, sans avoir à y penser plus que cela. »*

J.-L. P.

Stomp n'en finit pas d'étonner à la Cigale

STOMP, la Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. M° Pigalle. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; samedi à 17 heures, dimanche à 16 heures. Placement libre, ouverture une heure avant. Jusqu'au 30 janvier 2000. Tél. : 0803-815-803 et 01-49-25-89-99. De 139 F à 215 F (21,19 à 32,78 €).

Stomp signifie taper du pied, danser. Chez les musiciens de jazz, le terme désigne aussi un morceau au tempo rapide. Des pieds qui tapent et des tempos rapides, il y en a dans le spectacle de la troupe de Stomp, qui a pris depuis mi-septembre ses quartiers à la Cigale, à Paris, et qui joue les prolongations de semaine en semaine. Il y a aussi : des mains tapées l'une contre l'autre, ou sur d'autres parties du corps pour produire des sons ; des objets ordinaires qui deviennent des instruments de musique ; des formes minimales ou des déchaînements de tonnerre ; des bruits, des mélodies, du rire, le tout presque sans un mot, uniquement avec des percussions. On est ébahi la plupart du temps devant la performance, voire l'exploit, mais d'abord pour une formidable plongée dans la musique.

Sur la scène de la Cigale, l'une des troupes de Stomp (il y en a deux aux Etats-Unis, une en Grande-Bretagne, une itinérante) a amené son décor de chantier en tôles ondulées avec un échafaudage sur lequel grimperont à un moment nos gaillards, des panneaux de signalisation. Un homme balaie le sol. Petit à petit on distingue un rythme, une mélodie. Un autre arrive. Question, réponse, échange, toujours par le frottement des crins sur le sol. Bientôt ils sont au complet, deux filles et six garçons, avec des balais. Le bois de la brosse ou du manche est frappé sur le sol. Sans s'en apercevoir, on est entré dans un morceau de musique construit, presque un « chant ».

TOUS LES BRUITS DU MONDE

Ce qui vaut pour les balais vaut aussi pour des tubes flexibles, des éviers en inox portés comme des caisses de tambour-major, des seaux, les mains qui frottent du sable au sol, des briquets allumés et éteints, des couvercles de poubelle... On pourrait se lasser de voir ces jeunes gens manier tout cet appareillage. Ce serait oublier l'immense richesse des rythmes du monde, dont la troupe ne vient nous transmettre qu'une infime partie. Stomp a écouté ces musiques que le voyageur a entendues dans les rues des grandes cités du Brésil ou d'Afrique, où le moindre gamin fait d'une bouteille en verre ou d'un bout de ferraille un instrument. Les danses sont proches des mouvements chorégraphiés des arts martiaux, rappellent parfois les gestes fluides de Gene Kelly ou Fred Astaire, qui eux aussi savaient faire de ce qui les entourait un objet d'enchantement.

Il y a dans Stomp un aspect mondialiste qui pourrait être le seul message du spectacle. Toutes les ethnies y ont leur place ; les vêtements sont ceux, un peu lâches et fripés, des gamins d'aujourd'hui qui puisent dans le détournement des vêtements de travail les signes de reconnaissance de leurs tribus respectives. Au-delà, Stomp dit l'idée d'un monde sans générations, où la musique rapproche les continents. Il y a des idées plus néfastes. Née en Grande-Bretagne, Stomp est issue de la rencontre entre Luke Cresswell (percussionniste et batteur autodidacte) et Steve McNicholas (acteur et musicien de théâtre) au début des années 80. La première représentation remonte à 1991, au Festival d'Edimbourg. Depuis, le spectacle tourne en permanence dans les grandes capitales. A Paris, la plupart des membres sont américains. Si Stomp se veut sans vedettes, il faut quand même souligner la présence de Cameron Newlin, grand blond barbu à la carrure athlétique. Comme un modèle déposé de tout artiste de Stomp, il a en lui le comédien, le danseur et le musicien.

Sylvain Siclier

Les noces réussies de Cesaria Evora avec Cuba

OLYMPIA, 28 bd des Capucines, Paris 9e. M° Madeleine. Jusqu'au 10 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 160 F à 220 F – 24,4 € à 33,5 € – (complet).

Une Cubaine, Leyanis Lopez, vingt-sept ans, née à Guantanamo, et une Cap-Verdienne, Cesaria Evora, le double en âge, se retrouvent sur la scène de l'Olympia unies par la même envie de défendre l'émotion et le sentiment créoles. L'instigateur de ce rapprochement s'appelle José Da Silva, un ex-employé de la SNCF devenu producteur discographique, qui fut à l'origine, il y a dix ans, de la (re) découverte de Cesaria Evora, chanteuse pauvre et chargée d'âme.

Musicien amateur, ce Cap-Verdien élevé à Dakar puis en banlieue parisienne a créé le label de disques Lusafrica et amené Cesaria Evora vers l'émigration cap-verdienne aux Etats-Unis. Ce fut *Sôdade*, une chanson composée là-bas qui évoque la déportation des populations noires du Cap-Vert vers les plantations de cacao de Sao Tomé et Principe. *Sôdade* est aujourd'hui un manifeste « césarien », et c'est tout naturellement par ce tube que la chanteuse commence son concert.

Les musiciens qui ont joué avec Cesaria Evora ont été triés sur le volet : le pianiste Paulino Vieira, arrangeur de l'album *Miss Perfumado* ; Bau, joueur de *cavaquinho,* de guitares et de violon et responsable de l'unité musicale de *Café Atlantico*, dernier album en date (Lusafrica/BMG), dont Cesaria Evora reprend en scène les titres les plus festifs (*Carnaval de Sao Vicente*, une marche carnavalesque ; *Terezinha*, un air populaire portugais ; *Nho antone escaderode*), mais aussi une langoureuse version de *Maria Elena*, en espagnol. Par ailleurs, on n'espérera pas entendre Cesaria Evora parler autre chose que le créole cap-verdien pour présenter ses musiciens, un nouveau groupe à la rythmique travaillée, servie par l'excellence mélodique du saxophoniste Totinho. La *morna* étant ce qu'elle est, sans ces as de la fusion créole et sans la traditionnelle pause cigarette de la dame de Mindelo, tout cela paraîtrait long, presque redondant.

DIALOGUE AVEC UN VIOLONCELLE

Chanteuse ondulante, Leyanis Lopez Luque n'est pas là par hasard. Elle aime le bolero, la valse, les *guarijas*, chante comme on chante dans les bars. Même « race » que Cesaria Evora ? Non, les siens ont un piano accordé, ceux du port de Mindelo sont pourris. Leyanis Lopez vient d'un Cuba un peu plus friand de tourisme et de devises. Mais il convenait d'explorer la jeune génération de la *trova.* Pensant la suite de la carrière de sa vedette, José Da Silva était revenu aux premières amours du peuple dansant du Cap-Vert et du Sénégal métis : Cuba, *cha cha cha*, *son*, véhiculé dans l'archipel par les marins y faisant escale. Lusafrica édita de beaux disques de vétérans (Orquesta Aragon, Septeto Habanero) et découvrit Leyanis Lopez, interprète de la gamme des *crooners* attachés aux parfums du gardénia et au chavirement de hanche en douceur – ici, point de salsa, mais quelques zestes de tango.

A l'Olympia, Leyanis Lopez a sans doute le trac, et l'ambiance en devient agréablement lisse. Cesaria Evora, c'est la culture du risque, de l'accident. Tout peut basculer, foirer, se casser : c'est le privilège des stars. Sur scène, les Cubains sont bien présents, mais pas là où on les attend : ils tiennent les deux violons et le violoncelle. Le Brésilien Jaques (*sic*) Morelenbaum, arrangeur de Caetano Veloso, ayant mis son grain de sel dans ce bouquet de réminiscences des temps passés (valses, mazurkas, etc.), le violoncelle s'octroie quelques minutes de dialogue avec la voix de Cesaria Evora, dont la main bat la mesure dans un geste imperceptible.

Véronique Mortaigne

SORTIR

PARIS

House/Lights
Les spectacles du Wooster Group s'échafaudent en combinant, assemblant, juxtaposant des textes classiques revisités de manière radicale, des matériaux bruts, films et vidéos, danse et mouvement, traitement sonore polyphonique et scénographie architecturale. *House/Lights*, mise en scène par Elizabeth LeCompte, s'attaque de manière très personnelle aux thèmes de l'identité, des lumières et de l'illusion. Le texte de base est un livret d'opéra de Gertrude Stein, *Dr Faustus Lights the Lights*, croisé avec *Olga's House of Shame*, un film de série B des années 60 réalisé par Joseph Mawra (sur la domination féminine, la soumission et la séduction porno soft). Trisha Brown, John Lurie et Hans Peter Kuhn ont contribué à cette création présentée en langue anglaise dans le cadre du Festival d'automne.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. M° Bastille. Du 8 au 18 décembre, 21 heures ; le 12, 17 heures. Relâche lundi. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.

Hadouk Trio
Un éloquent dépaysement, une certaine idée du swing, nomade, espiègle et joyeux, déclinée par trois lascars d'humeur légère et voyageuse, dans le récent album, *Shamanimal* (Mélodie) est une délicate friandise pour les oreilles : Didier Malherbe (sax soprano, flûte, clarinette...), Loy Ehrlich (hajouj, kora, claviers...) et Steve Shehan (djembé, congas, sanza...).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. M° Château-d'Eau. Le 9, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Patrice Caratini Jazz Ensemble
Fondé en 1997 pour *« inventer quelque chose de nouveau qui rassemble toutes* [mes] *expériences »* – comme le présente le contrebassiste et compositeur Patrice Caratini –, le Jazz Ensemble propose un nouveau répertoire de son programme « Echoes of France » consacré à la diversité des approches et des histoires des musiciens français. Ce sont donc Django Reinhardt (un arrangement de *Nuages*), Michel Petrucciani (*Petite Louise*), André Hodeir (*Epilogue,* un thème rare), Christian Chevallier (arrangeur du *Toulouse,* de Claude Nougaro, il a écrit pour le Jazz Ensemble, *Cara mia*), Manuel Rocheman, Sylvain Beuf, Sylvain Luc... qui seront joués par un orchestre qui rassemble générations et styles.
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20e. M° Gambetta. Les 8, 9 et 10, 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. De 70 F à 100 F.

LE HAVRE

Emmanuelle Vo-Dinh
Ex-interprète de François Raffinot, Emmanuelle Vo-Dinh a entamé une recherche chorégraphique personnelle en 1996. *Texture-composite,* sa cinquième pièce, s'enracine dans un livre *L'Erreur de Descartes – La Raison des émotions* du neurologue américain Antonio R. Damasio, de l'hôpital universitaire d'Iowa City – où la chorégraphe a séjourné pendant deux mois. Partant de l'observation que le déficit émotionnel engendre une absence de raisonnements, Emmanuelle Vo-Dinh a fouillé les notions d'attraction, de dégoût, d'évitement, d'approche. *Texture-composite* met en scène quatre danseurs sur une partition originale de la compositrice new-yorkaise Zeena Parkins.
Le Volcan, place Niemeyer, 76 Le Havre. 20 h 30, du 9 au 11. Tél. : 02-35-19-10-10. 100 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

La Porte de l'enfer
de Teinosuke Kinugasa. Japonais, 1953 (1 h 30).
VO : Action Ecoles, Paris-5e (01-43-29-79-89).

To Be or Not To Be
de Ernst Lubitsch. Américain, 1942, noir et blanc (1 h 40).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, Paris-5e (01-43-54-51-60).

Le Voyage au centre de la Terre
de Henry Levin. Américain, 1959 (2 h 15).
VO : Action Ecoles, Paris-5e (01-43-29-79-89). VF : Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01) ; Les Cinq Caumartin, 9e (01-53-32-85-20).

SÉANCES SPÉCIALES

Ceci n'est pas une semaine du cinéma belge !
Parallèlement à la projection de douze films belges – dont dix inédits – (du 8 au 14 décembre), une table ronde sera organisée le 11 décembre à 17 h 30, sur le thème « Le documentaire est-il soluble dans la fiction (et vice versa) ? », en présence des réalisateurs belges Luc et Jean-Pierre Dardenne, Anne Levy-Morelle, Benoît Peeters, Dominique Loreau, Marian Handwerker, Luc Jabon, et des réalisateurs français Solveig Anspach, Jean-Michel Carré, Denis Gheerbrant, Simonne Vannier.
Cinéma des Cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris-17e. M° Place-de-Clichy. Tél. : 01-53-42-40-20.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 36-15 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Boris Charmatz
Con forts fleuve (chorégraphie).
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. M° Cité-Universitaire. Les 9, 10, 11, 13, 14, 16 et 17, 20 h 30 ; le 12, 17 h 30. Tél. : 01-43-13-50-50. De 80 F à 110 F.

Aldo Ciccolini (piano)
Œuvres de Scarlatti, Schubert, Scriabine et Liszt.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. M° Alma-Marceau. Le 9, 20 h 30. De 50 F à 330 F.

Thugs, Seven Hate
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. M° Anvers. Le 9, 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 99 F.

The Cranberries
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-9e. M° Porte-de-Bercy. Le 9, 20 heures. Tél. : 01-44-68-44-68. 221 F.

Fred Poulet, Rodolphe Brurger
Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-La-Villette, Paris-19e. M° Porte-de-La-Villette. Le 9, 20 h 30. Tél. : 01-40-36-55-65. De 40 F à 50 F.

Miguel Poveda (flamenco)
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e. M° Notre-Dame-des-Champs. Les 9, 10 et 11 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-45-44-41-42. 100 F et 140 F.

DERNIERS JOURS

9 décembre :
Marina Abramovic
Galerie Cent8, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Tél. : 01-42-74-53-57. Entrée libre.

10 décembre :
Roméo et Juliette
de William Shakespeare, mise en scène de Stuart Seide.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F à 140 F.

11 décembre :
Cage Circus
d'après John Cage, mise en scène de Benoît Bradel.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F à 110 F.

L'Idiot, dernière nuit
de Zéno Bianu, d'après Fedor Dostoïevski, mise en scène de Balazs Gera.
La Cabane de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, 36-38, quai de la Loire, Paris-19e. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 120 F.

12 décembre :
Thyeste
de Sénèque, mise en scène de Sylvain Maurice.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Tél. : 01-41-32-26-26. 80 F et 140 F.

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

LeMonde Job: WMQ0912--0033-0 WAS LMQ0912-33 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 09:49 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0397 Lcp:700 CMYK

DISPARITIONS

Gérard Legrand

Un proche collaborateur d'André Breton

AVEC Gérard Legrand, emporté le 3 décembre par un cancer généralisé, c'est un des représentants les plus marquants du surréalisme des années 50 à nos jours qui disparaît. Né en 1927 à Paris, Legrand avait pris contact avec André Breton et le groupe surréaliste dès 1948. Pendant plus de quinze ans, il a été l'un des plus proches collaborateurs de Breton dans tous les domaines de l'activité collective, au point d'être choisi par l'auteur de *L'Amour fou* pour réaliser avec lui *L'Art magique* (1957).

Au-delà des liens purement militants, il existait entre Breton et Legrand une sorte de connivence, qui justifie amplement le fait qu'après avoir présenté avec éclat un choix de textes essentiels de Breton (*Poésie et autres*, 1960), il consacrera au fondateur du surréalisme deux ouvrages biographiques (dont *André Breton en son temps*, 1976) qui continuent à faire autorité aujourd'hui. Au-delà de cet attachement personnel, sa participation à toutes les entreprises du groupe de 1949 à 1969 (il dirigera entre autres le bulletin *Bief* en 1958) le situe parmi ceux qui ont le mieux contribué à étendre l'audience du surréalisme, et dont l'apport démontre que ce mouvement ne saurait trouver meilleur « dépassement » qu'en ses propres œuvres vives.

Chez Legrand, cet apport s'illustre sur plusieurs plans, de la poésie au cinéma, à l'activité plastique et à la politique. Au plan théorique, les études « classiques » très poussées qu'il fit, loin de le desservir, l'ont aidé à définir en toute pertinence certaines perspectives philosophiques ambitieuses (*Préface au système de l'éternité*, 1971 ; *De l'éternité : un florilège*, 1999), quitte à aborder ici ce concept par le biais de citations poétiques courant sur vingt siècles. Cette curiosité « universelle » fait retrouver amplifié et magnifié chez le grand poète, depuis *Des pierres de mouvance* (1953) et *Marche du lierre* (1969) jusqu'à *La Redoute aux oiseaux* (1977) ou *L'Age de Varech* (1993), tout recueil où l'écriture automatique filtre et réfracte un discours avec lequel le mot « création » prend son véritable sens, de par l'éventail d'images qu'il déploie aux yeux du lecteur.

Cette panoramique atteint sa plus grande amplitude avec *Le retour du printemps* (1974), véritable continent poétique sans équivalent dans cette période. Dans ce chant dont l'humour ne répugne pas à une certaine emphase, toutes les tonalités du discours poétique sont sollicitées, et l'on devine en profil perdu aux côtés du poète « moderne » l'aède ou le rhapsode commentant avec lui les épisodes d'un monde en mutation. Après la dissolution de l'instance surréaliste parisienne, Legrand sera un des directeurs de la revue *Coupure* (1969-1972), puis participera à l'activité du collectif Maintenant, et ensuite à celle de l'association Actual et du mouvement Phases.

D'autre part, cinéphile fervent depuis la revue *L'Age du cinéma* (1951-1952), il sera un des critiques cinématographiques influent des cahiers *Positif* (à partir de 1963). En tant que collagiste, il prendra part aux diverses expositions organisées par José Pierre ou moi-même. Il avait également consacré quelques textes à la peinture (*Giorgio De Chirico*, 1976 ; *Toyen*, 1976, et d'autres artistes surréalistes). Enfin, et ceci doit être rappelé, Legrand a aussi été un militant : signataire de divers tracts surréalistes à contenu politique, il fut pendant plusieurs années secrétaire de l'Union des écrivains socialistes, et sa signature est apparue à diverses reprises dans *Le Monde*. Un de ses poèmes des années 90, significativement intitulé *La Lutte finale*, se termine par ces vers : *« On m'aura tant fatigué avec la différence/que je pose la mienne/j'ai toujours à faire tout avant de mourir. »*

Edouard Jaguer

■ **ANDRÉ HAMBOURG,** peintre, lithographe et graveur, est mort samedi 4 décembre à son domicile parisien. Né à Paris le 5 mai 1909, il était âgé de quatre-vingt-dix ans. Peintre officiel de la marine depuis 1952, il était l'auteur de grandes décorations, notamment pour la Cour de justice des communautés européennes, à Luxembourg, et dans plusieurs lycées et collèges. Correspondant de guerre de 1943 à 1945, il avait ensuite parcouru les océans à bord de plusieurs bâtiments de la marine nationale (le *Colbert*, le *Bourdais* et la *Jeanne-d'Arc*), peignant les paysages découverts pendant ses voyages, de Venise à la Côte-d'Ivoire, d'Israël au Japon. Le président François Mitterrand avait offert une de ses œuvres, *Independance Day*, réalisée le 4 juillet 1943, à son homologue américain Ronald Reagan. Elle figure désormais dans les collections de la Maison Blanche. Le Musée Eugène-Boudin, à Honfleur, expose en permanence un choix de ses œuvres (donation Hambourg-Rachet). Les galeries parisiennes F. Barbier (peintures) et Visconti (dessins) exposent également, jusqu'à la mi-janvier, des œuvres du peintre. André Hambourg était commandeur de la Légion d'honneur et grand officier de l'ordre national du Mérite.

■ **RAYMOND HANIN,** ancien député de la Haute-Marne, est mort vendredi 3 décembre. Né le 8 février 1911 à Joinville (Haute-Marne), ce fils d'une vieille famille de négociants en vêtements brigue son premier mandat électoral à la fin de la deuxième guerre mondiale. Alors membre du comité local de Libération, il devient conseiller municipal de Joinville en 1944, il en sera le maire de 1959 à 1971. Raymond Hanin est élu député de la deuxième circonscription de la Haute-Marne en 1958 sous la bannière du Centre national des indépendants. Il siégera au Palais-Bourbon jusqu'en 1962. Mais c'est au sein du conseil général de la Haute-Marne que cet homme discret, doué d'une grande force de travail, accomplira l'essentiel de sa carrière politique. Elu conseiller général de Joinville pour la première fois en 1951, il accède trois ans plus tard à la vice-présidence du conseil général. Il en sera le président de 1973 à 1982. Rallié à Valéry Giscard d'Estaing, il retrouve, cette année-là, son fauteuil de conseiller général. Il accomplit son dernier mandat sous l'étiquette UDF avant de se retirer de la vie politique en 1988. Son épouse, qui lui a succédé comme conseiller général du canton de Joinville, est aujourd'hui vice-présidente de l'assemblée départementale.

■ **MADELINE KAHN**, l'actrice qui apparut notamment dans plusieurs films de Mel Brooks, est morte vendredi 4 décembre à New York, à l'âge de cinquante-sept ans, des suites d'un cancer des ovaires dont elle avait elle-même révélé l'existence le 4 novembre. Née à Boston le 29 septembre 1942, elle avait suivi une formation de cantatrice classique mais s'était tournée vers la comédie musicale et le cabaret. Elle a fait ses débuts sur le grand écran en 1968 dans un court métrage, *Dove*, mais c'est Peter Bogdanovich qui la fit réellement découvrir en 1972, en lui confiant le rôle de la fiancée de Ryan O'Neal dans *On s'fait la valise, Docteur ?* Elle fut ensuite sélectionnée deux années de suite pour un Oscar du meilleur second rôle, d'abord dans *La Barbe à papa*, de Peter Bogdanovich, en 1973, puis dans *Le shérif est en prison*, de Mel Brooks, en 1974. Madeline Kahn tourna deux autres films sous la direction de Mel Brooks, *Frankenstein Junior* et *Le Grand Frisson*. Elle joua aussi dans *Nixon*, d'Oliver Stone, en 1995, et prêta sa voix à une des créatures de *Mille et une pattes*, en 1998.

■ **ENRIQUE CADICAMO,** compositeur argentin de tango, est mort vendredi 3 décembre à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans. Né le 15 juillet 1900 dans les faubourgs de Buenos Aires, Enrique Cadicamo a composé des centaines de mélodies, dont certaines furent immortalisées par Carlos Gardel, star du tango des années 20 et 30.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 1er décembre sont publiés :

● **An 2000 :** deux décrets relatifs aux dépassements des contingents d'heures supplémentaires et aux dérogations aux durées maximales hebdomadaires ou quotidiennes et au repos hebdomadaire ou quotidien concernant le passage à l'an 2000.

Au *Journal officiel* du jeudi 2 décembre sont publiés :

● **Accords internationaux** : trois lois autorisant l'approbation des conventions d'entraide judiciaire en matière civile, en matière pénale et d'extradition, entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérative du Brésil ;

huit lois autorisant l'approbation d'accords sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, entre le gouvernement de la République française d'une part, et les gouvernements de Géorgie, du Qatar, du Nicaragua, de la Macédoine, du Guatemala, de la Namibie, du Honduras et de l'Azerbaïdjan d'autre part ;

une loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse relatif à la réadmission des personnes en situation irrégulière ;

une loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française, le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relative aux personnels scientifiques de l'institut Max-von-Laue-Paul-Langevin ;

une loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse en vue de compléter la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale du 20 avril 1959 ;

une loi autorisant la ratification de la convention entre les Etats parties au traité de l'Atlantique nord et les autres Etats participant au partenariat pour la paix sur le statut de leurs forces ;

deux lois autorisant l'approbation d'accords sous forme d'échange de lettres, portant aménagements du titre Ier et relatif à l'application de l'article 7 modifié de la convention de voisinage entre la France et la principauté de Monaco du 18 mai 1963 ;

une loi autorisant la ratification des amendements à la convention portant création de l'Organisation internationale de télécommunications maritimes par satellites (Inmarsat) relatifs à la création de l'Organisation internationale de télécommunications mobiles par satellites ;

deux lois autorisant la ratification de conventions entre la République française et la Confédération suisse portant rectification de la frontière franco-suisse, entre le département du Doubs et le canton de Vaud et suite au raccordement des autoroutes entre Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie) et Bardonnex (canton de Genève) ;

deux lois autorisant l'approbation d'accords entre le gouvernement de la République française d'une part, les gouvernements de la République fédérale d'Allemagne et de la République italienne d'autre part, relatifs à la coopération transfrontalière en matière policière et douanière ;

une loi autorisant l'approbation de l'avenant n° 5 à la convention du 28 février 1952 entre la France et la principauté de Monaco sur la Sécurité sociale ;

une loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Colombie.

● **Sécurité sociale :** un décret relatif à la protection complémentaire en matière de santé ;

un décret relatif à la condition de résidence applicable à la couverture maladie universelle ;

un décret relatif à la détermination du plafond des ressources prises en compte pour l'attribution de la protection complémentaire en matière de santé.

● **Gouvernement :** trois décrets relatifs aux attributions déléguées au secrétaire d'Etat à l'industrie, à la secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat et au secrétaire d'Etat au commerce extérieur.

Au *Journal officiel* du samedi 4 décembre sont publiés :

● **Catastrophe naturelle :** des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. Denis HUISMAN,
commandeur de la Légion d'honneur,
et **Mme Denis HUISMAN,**
M. et **Mme Alain BALMAYER**
Mme Michel de KONING
Olivier et **Sophie,**
Caroline de KONING,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille et fille

Margaux,

à New York, le 1er décembre 1999.

61-63, rue Pierre-Charron,
Paris-8e.

Agnès et **Arnaud ROUSSILLE**
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Bathilde,

le 21 novembre 1999, à Paris.

54, rue du Général-Delestraint,
75016 Paris.

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire,

Blandine.

Avec toute notre affection :
Rirette, Vincent, Gégé, Matthieu, Anne, Ben, Kinou, Guillaume, Achraf, Charly, Hélène, Alex, J.R.

Spécial
AN 2000
Fêtez le nouveau Millénaire dans le carnet
tarif: 83 F TTC la ligne
01.42.17.39.80

– La Wantzenau.

Trente « années-lumière » brilleront pour toi cette nuit.

Joyeux anniversaire,

Paul-Antoine.

Maman.

Décès

– Catherine Bacqué,
Marie-Frédérique Bacqué-Guillou
et Philippe Guillou,
Alexandre et Nicolas,
Anne-Christine Bacqué,
Raphaëlle Bacqué-Saverot
et Denis Saverot,
Paul et Rebecca,
Sa famille, ses amis,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

Jacques BACQUÉ,

le dimanche 5 décembre 1999, à l'âge de soixante-douze ans.

Une messe sera célébrée le vendredi 10 décembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, 38, rue de Cronstadt, à Paris-15e, suivie de l'inhumation, à 11 h 45, au cimetière du Montparnasse.

62, rue Brancion,
75015 Paris.

– Françoise et René Perez
sa fille et son gendre,
ont la tristesse de faire part du décès de

Roger BERKOVITZ,

survenu le 24 novembre 1999, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, à leur domicile.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, au cimetière parisien de Pantin.

48, rue du Rond-Point,
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

– Le président de l'université Paris-IV-Sorbonne, le directeur de l'UFR d'études germaniques et l'ensemble de la communauté universitaire,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude DAVID,
professeur émérite
de littérature allemande,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
membre de l'Académie
allemande de littérature,
membre de l'Académie
autrichienne des sciences,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre allemand
du Mérite (Bundesverdienstkreuz)

– Le directeur, les enseignants, le personnel administratif, les étudiants de la faculté d'études germaniques de Paris-Sorbonne (Paris-IV)
ont le regret de faire part du décès de

Claude DAVID,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur émerite
de littérature allemande,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre allemand
du Mérite,
membre de l'académie
allemande de littérature,
directeur honoraire de leur faculté
(1967-1981).

(*Le Monde* du 7 décembre.)

– Mme El Gharbaoui Danielle,
Et ses fils Karim et Naïm,
ont la douleur de faire part de la mort du

professeur
Ahmed EL GHARBAOUI.

– M. Philippe Faustin

a la douleur de faire part du décès de son père,

M. Jean FAUSTIN,

survenu le 6 décembre 1999, en son domicile à Paris-15e.

Vive la vie,
Vive l'intelligence,
No pasaran.

Le Milliardaire

John apportait un plateau
Sur lequel était un bateau
Monsieur assis sur son lit
Passa son habit et dit :
« Pose ça là, quelque part,
Je termine mon cigare. »
Une heure après John revint
La fenêtre était ouverte
Sur le lit, il n'y avait rien
Rien non plus sous la plante verte
Et rien du tout sur le plateau.
Monsieur est parti en bateau.

François HULOT,
instituteur,

nous a quittés à Paris, dans la nuit du 4 au 5 décembre.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36

– Bernard et Chantal Lorimy,
Gérard Lorimy,
ses enfants,
Pierre et Christine Lorimy,
Benoît Lorimy et Florence,
Thomas Lorimy et Monia,
en union avec Marc Lorimy (†),
ses petits-enfants,
Wallis Lorimy,
son arrière-petit-fils,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès, survenu le 5 décembre 1999, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans de

Hélène LORIMY,
née **REY**

La messe d'enterrement sera célébrée en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, 1, rue Gerbert, Paris-15e, le vendredi 10 décembre à 9 heures.

La cérémonie sera suivie de l'inhumation au cimetière Montparnasse.

– Mme Fernande Perilhou,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Les familles, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Guy PERILHOU,
avocat
médaille de la Résistance,

survenu à Paris, le mardi 7 décembre 1999, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

L'inhumation aura lieu le samedi 11 décembre à 10 heures, au cimetière de Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Monique Labarraque,
ses enfants et petits-enfants,
Solange et Claude Goguel,
leurs enfants et leur petite-fille,
Gérard et Pierrette Prim
et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Labarraque,
Mme Philippe Aubert De La Rüe,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Henri PRIM,
née **Hélène AUBERT**
DE LA RÜE,

le 5 décembre 1999, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Le service religieux aura lieu le vendredi 10 décembre à 15 heures, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

« Le soir venu, Jésus leur dit :
Passons sur l'autre rive. »
Marc IV, verset 35.

– Louis et Marcelle Le Pellec,
Jacqueline et Maël Le Pellec,
Dominique Chassaing,
Anne Frager,
ont la douleur de faire part du décès de

Yves LE PELLEC,
maître de conférences
à l'université de Toulouse-le Mirail,

le 2 décembre 1999.

Ligna,
31810 Venerque.

– Dominique et Myra Steinkrietzer,
son fils et sa belle-fille,
Nicos Steinkrietzer,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Marcel STEINKRIETZER,

survenu le 3 décembre 1999, dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'inhumation aura lieu le 10 décembre, à 14 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Remerciements

– A l'occasion du décès de

Henri GALIANA,

survenu le 30 novembre 1999,

Corinne, Jean-Michel, Marie-Hélène et Olivier,
ses enfants et leurs conjoints,
Ses quatre petits-enfants,
Parents et amis,

remercient de tout cœur toutes les personnes qui leur ont adressé des messages d'amitié et de sympathie.

1, rue Yves-Du-Manoir,
95150 Taverny.

Anniversaires de décès

– Il y a trente ans mouraient à Nouméa,

Pierre et **Renée**
LENQUETTE.

Une pensée est demandée pour eux.

Leurs sœurs, à Nice et à Draguignan.

– Un an déjà...
Geneviève Paultre,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
remercient tous ceux qui, de loin ou de près, les ont aidés à supporter le deuil de

Roger.

Avis de messe

Le Père Pierre COSTABEL,
prêtre de l'Oratoire
est décédé il y a dix ans.

Ses amis feront mémoire de lui au cours de la messe qui sera célébrée le lundi 13 décembre, à 18 h 10, en l'église Saint-Joseph des Carmes, 70, rue de Vaugirard, Paris-6e.

Cours

COURS D'ARABE
Tous niveaux.
Jour, soir et samedi.

INSC-AFAC : 01-42-72-20-88.

Cours particuliers
d'informatique à domicile
(Internet, bureautique, multimédia).
Tous niveaux. 300 formateurs en IDF.

ALDISA. Tél. : 01-46-10-50-32.

Soutenances de thèse

– Le 1er décembre 1999, **Olivier Fouché** a soutenu publiquement sa thèse de doctorat de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, intitulée : **« Caractérisation géologique et géométrique, et modélisation 3D, des réseaux de discontinuités d'un massif granitique reconnu par forages carottés – massif de Charroux-Civray (Vienne, France) ».**

Le jury, composé des professeurs M. Arnould (président du jury, Mines de Paris) ; R. Cojean (directeur de thèse, Ponts et Chaussées) ; A. Monjoie (rapporteur, université de Liège) et P. Ramirez Oyanguren (rapporteur, Mines de Madrid) ; ainsi que de MM. B. Mouroux et D. Virlojeux (examinateurs, Andra), lui a décerné la mention Très Honorable avec ses félicitations.

– **Georges-André Silber** soutiendra sa thèse : **« Parallélisation automatique par insertion de directives »,** le mercredi 15 décembre 1999, à 10 heures, en l'Ecole normale supérieure de Lyon, pour obtenir le titre de docteur de l'Ecole normale supérieure de Lyon, spécialité informatique.

– Le 6 décembre 1999, **Tewfik Benazzouz** a soutenu sa thèse de doctorat en physique, intitulée **« Modélisation numérique de plasmas en écoulements turbulents, application au cas de l'argon »,** à l'université de Rouen.

Le jury, composé notamment de son président, O. Simonin, professeur à l'IMFT-Toulouse, et de ses deux rapporteurs, K. Bray, professeur à l'université de Cambridge (UK), et A. Cleizes, directeur de recherche au CNRS, CPAT-Toulouse, lui a décerné le titre de docteur de l'université de Rouen, avec la mention Très Honorable.

LeMonde Job: WMQ0912--0034-0 WAS LMQ0912-34 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 10:26 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0398 Lcp:700 CMYK

EN VUE

■ Déjouant les rumeurs d'un séjour en Pologne, le pays de sa belle-mère, **Philippe** de Belgique, marié récemment à Bruxelles, passera sa lune de miel en Egypte.

■ Un prêtre belge poursuivi pour pédophilie dirigeait, lors du mariage princier dans la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule de Bruxelles, les chants que reprenaient en chœur les têtes couronnées.

■ La famille d'un père de huit enfants incarcéré à Paris pour attouchements sexuels sur trois de ses quatre filles adoptives réclame sa libération, avec le soutien de l'association SOS Papa.

■ Lundi 6 décembre, à l'hôpital d'Angra do Heroismo aux Açores, des jumeaux venant de lui naître, un maçon, déjà père de cinq enfants, découragé par tant de bouches à nourrir, se trompe de couveuse et tue un nouveau-né qui n'était pas le sien.

■ Le meunier **Abamecha Abageda** condamné à mort, lundi 6 décembre, par la Cour suprême des peuples du sud de l'Ethiopie, avait égorgé une fillette sur les conseils d'un sorcier local pour dégripper avec son sang les rouages d'un moulin à grain.

■ Mardi 7 décembre, un tribunal de Liverpool condamne à deux ans et demi de prison pour tentative de vol à la tire un garçon de onze ans, récidiviste, débile léger, abandonné par ses parents toxicomanes, fils d'une prostituée, *« programmé pour le crime »*, selon le juge **Denis Clark**.

■ *« Tant que je serai en vie, je les défierai afin de cultiver leur goût pour la lecture »*, a déclaré, jeudi 2 décembre, au bas de l'échelle, **Elcenora Martinez,** institutrice du Honduras, qui avait parié, si chacun de ses élèves lisait neuf livres en un mois, de monter sur le toit de son école avec son matériel et son bureau.

■ Lors d'un transfert, jeudi 2 décembre à Patras, **Théodore Valianatos,** roi de l'évasion, évadé sept fois, sept fois repris, a faussé compagnie à ses gardiens.

■ *« Il doit s'agir de l'une de ces attaques de commissariat assez courantes à cette époque de l'année et qui sont destinées à permettre aux détenus de passer les fêtes en famille »*, suppose le porte-parole du secrétariat à la sécurité publique, après la libération par des bandits armés de 157 prisonniers, en une semaine, à Sao Paulo.

■ **Stanislav Neroubachenko,** général russe à la retraite, ancien haut responsable de la défense antiaérienne, a été condamné à cinq ans de prison pour le vol d'un moteur d'avion.

Christian Colombani

La fin du sixième « cycle de vie » du souverain thaïlandais

La presse du royaume célèbre le roi Bhumibol, symbole de l'unité nationale, à la fois demi-dieu et figure paternelle, qui a atteint soixante-douze ans, soit six fois douze ans

***« ALORS** qu'il célèbre aujourd'hui son sixième cycle de vie et s'approche de sa cinquante-cinquième année de règne, le roi Bhumibol Adulyadej est le monarque le plus populaire et le plus révéré de la planète. En plus d'un demi-siècle, il est devenu le symbole vivant de l'unité et de la stabilité, guidant la Thaïlande à travers des périodes riches en événements, de la guerre froide à celle du Vietnam en passant par des soulèvements militaires et politiques, de la lutte pour la démocratie à la crise économique de la fin des années 90 »*, résume, le 5 décembre, le *Sunday Nation*. On imagine mal, à l'étranger, l'adulation qui entoure Rama IX, neuvième monarque de la dynastie du même nom, qui règne depuis 1946. Ce personnage, dont l'aura tient à la fois de la morale et de la religion, auquel le protocole impose quelques distances à l'égard de ses sujets, est l'exemple toujours cité, qu'il s'agisse du développement rural, de la gestion de l'eau, de la probité, du respect de la religion. La fin de son sixième cycle de vie – un cycle dure douze années – est donc l'objet de toutes les attentions. Pendant des mois, la cour et l'administration ont préparé des célébrations qui s'étalent sur des semaines.

Dans la presse nationale, les placards et les suppléments rendant hommage au monarque et lui souhaitant longue vie abondent. Un ré-

cit rédigé par le roi en 1988 a été réédité avec les illustrations des meilleurs auteurs thaïlandais de bandes dessinées. Le mois dernier, dans une fastueuse procession présidée par Bhumibol lui-même, les trois douzaines de barges royales ont descendu le Chao Phya, la « rivière des rois ». Plus récemment, 572 parachutistes ont participé à un saut collectif sur un parc situé à proximité du Palais royal. Le premier métro aérien de Bangkok, ville pauvre en transports en commun, a été inauguré à l'occasion de l'anniversaire royal.

« Au fil des années, Sa Majesté le roi a fait état de ses opinions sur différents sujets devant des assemblées diverses. Ces paroles royales de sagesse reflètent toutes sa grande sensibilité à l'égard des besoins de son peuple et de ses problèmes ainsi qu'une approche réaliste des solutions à porter à ces questions. Simplicité, bon sens et solide moralité sont les mots-clés », écrit de son côté, dimanche, le *Bangkok Post*. L'édition dominicale du *Nation* rappelle, pour sa part, que, *« sous son règne de monarque constitutionnel, la Thaïlande a été le plus souvent sous des régimes militaires. Il y a eu dix-sept coups d'Etat, dont sept ont réussi. Le dernier d'entre eux a été fomenté en février 1991. Et un total de vingt-trois premiers ministres ont prêté serment devant lui. »*

Bhumibol Adulyadej intervient rarement publiquement. Mais, quand il le fait, tout le monde s'incline. Son prestige a atteint son zénith depuis mai 1992, lorsqu'il a mis fin à une épreuve de force sanglante à Bangkok entre militaires et manifestants. Peu avant minuit, sur le petit écran, on a alors vu les deux protagonistes de la crise, les généraux Suchinda et Chamlong, à genoux devant le monarque, se faire sermonner pendant vingt bonnes minutes avant d'être contraints à présenter leurs excuses à la nation. Dans l'heure qui a suivi, tout est rentré dans l'ordre.

Etroitement associée à la religion – le bouddhisme du Petit Véhicule –, la monarchie thaïlandaise est considérée comme le ciment d'une nation. Ce monarque à la santé délicate et qui ne voyage plus à l'étranger depuis des décennies est, aux yeux des Thaïlandais, à la fois une figure paternelle et un demi-dieu. L'hebdomadaire régional *Asiaweek* et le magazine américain *Time* ont également consacré leur « une » à son soixante-douzième anniversaire.

Jean-Claude Pomonti

DANS LA PRESSE

RFI
Jacques Rozenblum

■ Bill Clinton a déclaré que la Russie *« paiera cher »* pour ses actions en Tchétchénie. Mais « cher », c'est combien au juste ? A en juger par les déclarations du nouveau patron de l'OTAN, Moscou a encore largement les moyens de payer le prix d'une réprobation qui reste extrêmement abordable. L'aide du FMI à la Russie a été suspendue et les Européens évoquent maintenant de possibles sanctions. Mais cela ne veut pas dire que les Occidentaux aient fondamentalement renoncé à leur diplomatie funambuliste en équilibre entre droit d'ingérence et realpolitik. Il y a six mois, au lendemain de la guerre au Kosovo, Bill Clinton assurait les peuples de la terre que s'ils étaient menacés d'extermination, ils seraient secourus. Mais la Tchétchénie n'est pas le Kosovo, pour deux raisons : parce que la Russie est un trop gros morceau. Et surtout parce que les Occidentaux, qui ont soutenu pendant des années ceux qui sont en train de mener une politique génocidaire seraient obligés de reconnaître qu'ils ont eu tout faux.

LE CANARD ENCHAÎNÉ
Erik Emptaz

■ On pourrait s'interroger sur les raisons qui ont conduit les peu féministes compagnons du parti chiraquien à élire une candidate plutôt qu'un candidat (...). Que les costards croisés bleu marine laissent la place aux tailleurs Chanel roses et que les godillots vieille manière soient remplacés par une paire d'escarpins réputés plus avenants ne change pas grand-chose au problème. C'est-à-dire aux nécessités d'un parti aux ordres de celui qui l'a créé (...). Il ne faut pas confondre élection à la présidence du RPR et élection du président de la République. Or le candidat, c'est Chirac, pas Alliot-Marie. Et même si la victoire de cette dernière face à Delevoye est un camouflet supplémentaire pour Chirac, il reste par la force des choses le patron du parti.

LE FIGARO
Ivan Rioufol

■ En douce : c'est ainsi que Ségolène Royal, ministre délégué à l'enseignement scolaire, a posé et réglé, seule, le difficile débat sur la sexualité des mineures. En permettant aux infirmières de délivrer à des élèves la « pilule du lendemain », elle a considéré comme allant de soi le fait que l'école publique apparaisse comme l'unique responsable d'un comportement privé. Rien de moins évident, pourtant. Distribuer la pilule du lendemain à l'école, pourquoi pas ? Mais cette pratique n'a pas à s'imposer à l'insu des parents ou de leurs représentants dans les milieux scolaires. Ségolène Royal a expliqué, hier, que sa décision était motivée par u*ne « morale universelle »* qui excuserait, apparemment, toutes les ingérences. Ce faisant, Mme Royal parle comme les humanitaires guerroyant contre le tyran serbe Slobodan Milosevic. La famille serait-elle, aussi, une dictature ?

www.birzeit.edu/links/

L'université de Bir Zeit offre la meilleure porte d'entrée vers l'ensemble des sites Web palestiniens

LE CONFLIT israélo-palestinien a toujours suscité une littérature abondante et un énorme intérêt dans le monde entier. Aujourd'hui, passions et informations se retrouvent naturellement sur Internet. Alors que les négociations sur le statut final des territoires palestiniens débutent dans les difficultés, on lira avec profit l'article de Jean-François Legrain, « Le guide de Palestine sur le Web », paru dans le numéro 165 de la revue *Maghreb-Machrek*, publiée par La Documentation française : *« Les moteurs de recherche et les index généraux déroutent souvent l'internaute non averti »*, constate le politologue français, spécialiste réputé et critique du processus de paix israélo-palestinien, qui propose au public *« intéressé par les enjeux liés à la Palestine d'aujourd'hui »* le recueil de ses sites Web favoris. Il ne vise pas l'exhaustivité, car la croissance est exponentielle : 220 sites répertoriés par l'université palestinienne de Bir Zeit à la mi-1999. C'est d'ailleurs le site de cette université qui

constitue, selon M. Legrain, *« la meilleure porte d'entrée »* vers l'ensemble des sites Web palestiniens, grâce à son répertoire en quatorze catégories et à une multitude d'adresses permettant de trouver, par exemple, les principales organisations non gouvernementales (www.baraka.org), ou les fournisseurs d'accès Internet palestiniens.

M. Legrain a également compilé une masse imposante d'annuaires, de bibiographies, de cartes géographiques, de médias et de centres de recherches, et propose une présentation succincte de plusieurs dizaines de sites qu'il juge fiables et dignes d'intérêt. Il propose aussi au lecteur soucieux de compléter ou de préciser ses connaissances les clés des principaux dossiers des discussions à venir : les colonies juives, les réfugiés, le statut de Jérusalem, l'eau et la sécurité... Les passionnés ne sont pas oubliés, puisqu'une sélection de sites d'organisations non gouvernementales et de défense des droits de l'homme, ainsi que ceux des principaux groupes de pression – toutes convictions confondues – est également disponible. Il fournit enfin des pistes pour retrouver les forums de discussion spécialisés (www.arabia.com). Un seul regret : le guide de M. Legrain n'est encore disponible que sur papier... La Documentation française, qui édite *Maghreb-Machrek*, serait bien inspirée d'utiliser Internet pour proposer un accès direct à cette collecte à la fois précieuse et périssable.

Gilles Paris

SUR LA TOILE

FRANCE-INDE

■ Dans le cadre du Salon France India 2000, qui se tient à New Dehli jusqu'au 10 décembre, le conseil régional d'Ile-de-France va diffuser en direct sur son site Web des interviews de responsables économiques indiens. – *(AFP)*
www. cr-ile-de-france.fr

RECRUTEMENT

■ Mondial Assistance France a décidé d'utiliser Internet pour recruter cinquante *« assisteurs »*, pour la période du 1er février au 15 mars 2000. Les candidats trouveront sur le site une description détaillée des postes à pourvoir et pourront poser leur candidature en ligne.
www. mondial-assistance.fr

CASINOS

■ La société britannique de jeux et de paris Stanley Leisure prépare le lancement d'un casino virtuel sur Internet. Le site sera lancé sous la marque Crockford, du nom de la salle de jeu la plus célèbre de Londres, récemment achetée par Stanley Leisure. Le serveur devra problablement être installé à l'étranger, car les casinos en ligne ne sont pas autorisés au Royaume-Uni.

Abonnez-vous au Monde pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€)par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom.....
Prénom .....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER ; Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Les nouveaux faits-diversiers *par Alain Rollat*

LA RUBRIQUE des chiens écrasés ne date pas d'hier. La Rome antique disposait de son « Journal de la ville », les *Acta diurna*. On pouvait y prendre connaissance, par voie d'affichage, du résumé des « faits du jour », de tous ces menus faits sans importance qui étaient déjà très divers. Les faire-part de mariage et de décès voisinaient avec les annonces de cérémonies publiques ou privées. Le récit des prodiges guerriers ou célestes côtoyait le compte rendu des procès ou des accidents de char. La place impartie aux exploits sportifs était importante, mais celle des rumeurs n'était pas négligeable. Les secrétaires des puissants ou des riches rapportaient assidûment à leurs maîtres cette chronique de la vie quotidienne. Les propriétaires des *librarii* en prenaient note pour leurs clients. Dans ses *Satires*, Juvénal critique une femme qui passait sa matinée à lire et relire cette gazette murale.

Qui, aujourd'hui, collecte les faits-divers ? Qui dresse l'inventaire des *Acta diurna* et *nocturna* de nos cités ? Qui tient le registre des menus événements de notre vie de tous les jours ? Les rubricards des Urgences hospitalières ! Ils sont les faits-diversiers des temps modernes. Ils sont les tabellions consciencieux de ces menus incidents variés qui ne font jamais la « une » de la presse écrite, encore moins celle de la télévision, alors qu'ils sont le tout-venant de la vie. Si ces sans-grade de la chronique sociale fréquentent moins le carnet rose que le carnet gris des nouvelles insignifiantes, leurs talents n'en sont pas moins hors du commun. Ils consolent, protègent, rassurent, assistent, secourent, soignent, sauvent. Ils sont les petites mains, anonymes, expertes, qui rapetassent, nuit et jour, les tissus mités de la société.

Le relevé quotidien de leurs interventions en dit plus long, sur notre état de santé, que n'importe quel journal imprimé ou télévisé. Une infirmière entrevue sur France 2 – peut-être une lointaine parente de la femme dont parle Juvénal – notait ainsi, l'autre jour, dans son registre des détresses : *« La solitude, pour certains, c'est la mort... »* C'est cela la grosse différence avec les faits-divers d'antan : les chiens n'y sont plus les seuls écrasés. *O tempora, o mores !*... Et c'est à Lutèce que le comble est atteint : les hôpitaux sont devenus si inhospitaliers que les malades y sont traités comme des chiens. Les rubricards locaux se sont même mis en grève pour protester contre l'incurie de leur administration. On sait maintenant pourquoi Plaute a écrit : *Lupus est homo homini*, l'homme est un loup pour l'homme. Il sortait des Urgences parisiennes...

LeMonde Job: WMQ0912--0035-0 WAS LMQ0912-35 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 08:02 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0399 Lcp:700 CMYK

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Régions sinistrées, quelles reconversions ? **Forum Planète**
22.00 Prix Nobel de littérature, politiquement incorrects ? **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Zebda ; Idir ; Zazie ; Jean-Marie Périer. **Canal +**
20.55 Des racines et des ailes. Les amish. Des mères contre les armes. Minuit pile. **France 3**
21.00 Semaine British. Paris modes. **Paris Première**
21.05 Au nom de la loi. Le grand Bajart. Mafia albanaise. **TV 5**
22.35 Ça se discute. Mariage, remariage : faut-il s'engager pour durer ? **France 2**
22.45 La Route. Cécile Simeone et Frédéric Beigbeder. **Canal Jimmy**
23.50 Pourquoi ça marche ? Comment changer d'air ? **M 6**
0.30 Le Club. Invité : Alain Chabat. **TMC**

DOCUMENTAIRES

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. **Arte**
20.45 Histoires secrètes de la Deuxième Guerre mondiale. [6/26]. **Histoire**
22.20 Musica. Nikolaus Harnoncourt. **Arte**
22.50 Série noire au Crédit Lyonnais. [2/6]. **Histoire**
23.10 Mémoire vivante. **TSR**
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. La vie comme un roman [5/6]. **France 3**
23.35 La Forêt du Grand Nord. [1/2]. **Planète**
23.35 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. [6/6]. **Odyssée**
23.50 Profil. Balzac. **Arte**
0.20 L'Actors Studio. Julia Roberts. **Ciné Cinémas**
0.25 La Case de l'oncle Doc. Notre histoire. [2/3]. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. (1re phase, 4e journée retour). Groupe D : Pau-Orthez - Efes Pilsen Istanbul . **Eurosport**
20.30 Basket-ball. (1re phase, 4e journée retour). Groupe A : Cholet-CSKA Moscou. **Pathé Sport**
20.35 Football. Ligue des champions (2e phase, 2e journée). Groupe B : Bordeaux (Fr.) - Fiorentina (It.). **TF 1**
2.05 Basket NBA. Sacramento Kings - Los Angeles Lakers. **Canal +**

DANSE

20.59 Soirée danse en Afrique du Sud. **Muzzik**
22.45 Beach Birds for Camera. Ballet. Chorégraphie de Merce Cunningham. Musique de Cage. Par la Merce Cunningham Dance Company. **Mezzo**

MUSIQUE

20.50 Duke Ellington en trio. **Mezzo**
21.55 Les Spice Girls. **Paris Première**
23.15 Musica. Nikolaus Harnoncourt dirige Strauss. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne. **Arte**
23.50 Le Sacre du printemps. Musique de Stravinsky. Par l'Orchestre symphonique du Bayerischer Rundfunk, dir. Seiji Ozawa. **Mezzo**

THÉÂTRE

23.00 Le Père Noël est une ordure. Pièce de la troupe du Splendid. Mise en scène. Philippe Galland. **TMC**

TÉLÉFILMS

20.55 American Sixties. Mark Piznarski [1 et 2/2]. **M 6**
22.15 Le Dernier Fils. Etienne Périer. **TV 5**

COURTS MÉTRAGES

1.00 La Lucarne. Court toujours. *L'Inconnu.* I. Ferroukhi. *Joséphine et les gitans.* V. Ravalec. *Le Dernier Chaperon rouge.* J. Kounen. **Arte**

SÉRIES

20.45 New York District. Aria. L'asile. **13ème RUE**
20.55 L'Instit. L'Une ou l'Autre. **France 2**
21.05 Star Trek, Voyager. Visages. **Canal Jimmy**
21.55 Star Trek, Deep Space Nine. Cœur de pierre. **Canal Jimmy**
22.20 Les Sopranos. Pris à la gorge. **TSR**
22.30 Oz. L'indice (v.o.). **Série Club**
23.45 The PJ's, les Stubbs. Journal Fever (v.o.). **Série Club**

FILMS

17.20 Pendez-moi haut et court ! ■ ■
Jacques Tourneur (EU, 1947, N., v.o., 95 min). **Ciné Classics**

CINÉ CLASSIC

20.30 Les Fantastiques années vingt ■ ■
Raoul Walsh. Avec James Cagney, Priscilla Lane (EU, N., v.o, 1939, 106 min). **Ciné Classics**
18.55 La Lectrice ■ ■
Michel Deville (France, 1988, 95 min) O. **Cinéstar 1**
20.30 Tout le monde dit I love You ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1996, 100 min) O. **Ciné Cinémas 1**
20.30 Section spéciale ■ ■
Costa-Gavras (France, 1975, 110 min) O. **Canal + Vert**
21.25 L'Eté meurtrier ■ ■
Jean Becker (France, 1983, 135 min) O. **RTBF 1**
22.10 Michael Collins ■ ■
Neil Jordan (Etats-Unis, 1996, 130 min) O. **Ciné Cinémas 1**
22.30 La Comtesse aux pieds nus ■ ■ ■
Joseph L. Mankiewicz (EU, 1954, v.o., 130 min). **Cinétoile**
22.30 On ne vit que deux fois ■ ■
Lewis Gilbert (Grande-Bretagne, 1966, 115 min). **Cinéfaz**
22.50 Voyage au bout de l'enfer ■ ■ ■
Michael Cimino (EU, 1978, 175 min). **Ciné Cinémas 2**
0.10 Sous le soleil de Satan ■ ■ ■
Maurice Pialat (France, 1987, 95 min). **Cinéstar 2**
0.40 Raccrochez, c'est une erreur ■ ■
Anatole Litvak (EU, 1948, N., v.o., 90 min). **Cinétoile**
1.30 Prince Valiant ■ ■
Anthony Hickox (All. - GB, 1997, v.o., 90 min) O. **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
20.00 Journal, Du côté de chez vous.
20.22 Coupe de l'America.
20.25 Le Résultat des courses.
20.28 Boom, Météo.
20.35 Football. Ligue des champions : Bordeaux-Fiorentina.
22.40 Football. Résumés.
0.15 Minuit sport.

FRANCE 2

17.45 Rince ta baignoire. Humanitaire : par intérêt ou par vocation ?
18.20 Hartley, cœurs à vif.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui ?
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal, Météo.
20.55 L'Instit. L'Une ou l'Autre.
22.35 Ça se discute. Mariage, remariage : faut-il s'engager pour durer ?
0.40 Journal, Météo.
1.05 Des mots de minuit.

FRANCE 3

16.00 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Les aéroports [2/2].
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.55 Des racines et des ailes.
22.55 Météo, Soir 3.
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. La vie comme un roman [5/6].
0.25 La Case de l'oncle Doc. [2/3] Le drame des socialistes.

CANAL +

15.55 Total Recall 2070.
16.40 Menace sur Berlin. Téléfilm. Joe Coppoletta. O.
▶ **En clair jusqu'à 21.00**
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Lolita. Film. Adrian Lyne ✪.
23.10 Wishmaster. Film. R. Kurtzman ✪.
0.40 Bowie, live à NPA.

ARTE

19.00 Si les bêtes pouvaient parler. [3/4] Cultures d'un autre type.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. Amour, amours [3/4].
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La pitié dangereuse.
22.10 Les Cent Photos du siècle.
22.20 Musica. **22.20** Nikolaus Harnoncourt. **23.15** Harnoncourt dirige Strauss.
23.50 Profil. Balzac.
1.00 La Lucarne. Court toujours.

M 6

17.55 Moesha.
18.25 Stargate SG-1.
19.15 Unisexe.
19.50 La sécurité sort...
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 Zone non-fumeuse.
20.40 Six minutes sur le siècle, Avant 1er. A Forges-les-Eaux.
20.55 American Sixties. Téléfilm. Mark Piznarski [1 et 2/2].
23.50 Pourquoi ça marche ?

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait. Emission spéciale dessins animés.
20.30 Prima le musica.
21.20 Expresso, Poésie sur parole.
21.30 A voix nue.
22.10 Carnet de notes. Le son synthétique au cinéma d'animation.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 A pleines voix. Stephan Mac Leod, baryton-basse, Jos Van Immerseel, piano : Œuvres de Fauré, Duparc, Chausson, Debussy.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire. Invité : Alfredo Arias.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Le Paradis et la Peri. Oratorio de Schumann. Interprété par The Monteverdi Choir et l'Orchestre révolutionnaire et romantique, dir. John Eliot Gardiner.
22.15 Les Soirées (suite). Hommage à Barbara Bonney, soprano.

Le Monde TÉLÉVISION

MUZZIK

17.00 Cent ans de mémoire du jazz
A partir de documents qu'on a déjà vus dans d'autres émissions (Paul Robeson, Leadbelly, Bessie Smith…) et de témoignages, Claude Fléouter et Lucien Malson, auteurs de cette série, disent les croisements qui ont permis au jazz d'être la musique du siècle et pointent l'universalité de son héros fondateur, Louis Armstrong.

M 6

20.55 American Sixties
Un téléfilm en deux parties qui mêle adroitement fiction et réalité pour raconter les années 60 aux jeunes d'aujourd'hui, en suivant les aventures de deux familles américaines (imaginaires), l'une blanche, l'autre noire. Les années Kennedy, Martin Luther King, le premier pas sur la Lune, Woodstock, les années pilule et LSD, etc. Les héros vivent tant bien que mal ces bouleversements. Une réussite.

ARTE

23.50 Profil : Balzac
Pierre Dumayet au texte et Robert Bober à l'image : une promenade amicale et curieuse dans la vie de l'écrivain. Complicité du texte et de la caméra, de la voix et des images. Travelling arrière, travelling avant, au fur et à mesure que l'on se promène, en désordre apparent, dans la vie de Balzac, à partir de 1832, parce que, cette année-là, *« tout le monde de Balzac est dans l'œuf »*.

JEUDI 9 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 MSF et les « French Doctors ». **Forum Planète**
21.40 et 23.10 Tel maître, tel chien. **Arte**
22.00 Demain, la ville sans voiture ? **Forum Planète**
23.00 Troglodytes aujourd'hui, les nouveaux hommes des cavernes. **Forum Planète**

MAGAZINES

13.05 Au nom de la loi. Le grand Bajart. Mafia albanaise. **TV 5**
14.35 La Cinquième rencontre... Santé, sciences : L'espace et la Lune. **La Cinquième**
14.58 Questions au gouvernement. A l'Assemblé nationale. **France 3**
15.05 Ushuaïa nature. Les glaces racontent le Groenland. **Odyssée**
17.00 Les Lumières du music-hall. Philippe Clay. Mort Shuman. **Paris Première**
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Herb Ritts ; Alek Wek ; Feeder ; Jean-Michel Jarre ; Jean-Pierre Dionnet ; Bruce Willis. **Canal +**
20.55 Envoyé spécial. Les milliards disparus du comte de Paris ; L'argent du foot ; Soldes d'une dictature ; Huit questions sur le siècle. **France 2**
22.20 Boléro. Invitée : Geneviève de Fontenay. **TMC**
22.45 Faxculture. Visions du rêve. **TSR**
23.10 Comme au cinéma. **France 2**
23.25 Prise directe. En direct de Saint-Brieuc. **France 3**
0.05 Le Club. Alain Chabat. **Ciné Classics**
0.35 Vol de nuit. La religion. Invités : Didier Decoin ; Jacques Duquesne ; Emile Shoufani ; Michel Serres. **TF 1**
0.35 Saga-Cités. Gitans en Europe. **France 3**

DOCUMENTAIRES

17.05 High School. **Planète**
17.15 Le Socialisme ou la mort. **Histoire**
18.00 L'Actors Studio. Peter Falk. **Paris Première**
18.10 Série noire au Crédit Lyonnais. [2/6]. Des trous dans le béton. **Histoire**
18.25 Valentina, témoin d'un génocide. **Planète**
18.30 Le Monde des animaux. La Mare aux araignées. **La Cinquième**
18.30 Histoires de la mer. [1/13]. Une histoire de la plongée. **TMC**
19.00 Voyages, voyages. Dakar. **Arte**
19.05 Le Peuple des cavernes. **Planète**
19.05 Hutans, le monde caché. [1/6]. **Odyssée**
19.35 Le Sauvetage du Sphinx. **Odyssée**
19.45 Les Meilleurs Moments des JO. [9/10]. Les surprises des JO. **Histoire**
20.00 Collection royale. [1/6]. Les collectionneurs. **Planète**
20.30 Etat des lieux. Le Yémen. **Odyssée**
20.35 Thema. Tel maître, tel chien ! **Arte**
21.05 Notre siècle. [8/9]. 1968-1980 : Peace and Love. **TV 5**
21.15 Sita et son fils. Les tigres du Bandhavgarh. **Odyssée**
21.30 Mario Luraschi. Mes chevaux magiques. **Planète**
22.10 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. [6/6]. Le Sud-Ouest : les Indiens du désert. **Odyssée**
22.25 Amalia Rodrigues, un soleil dans la nuit du siècle. **Planète**
22.45 Télé notre histoire. Michel Oudin. **Histoire**
23.25 La Terre promise. [2/5]. Chicago, cité de l'espoir. **Planète**
23.30 Chroniques du Danube. [1/3]. Le voyageur du Danube. **Odyssée**
23.45 Cent ans de football. [1/3]. Coup d'envoi. **Histoire**
0.15 Le Charbon de la colère. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

13.30 Biathlon. Coupe du monde : sprint dames (7,5 km). **Eurosport**
15.30 et 18.00 Handball. Championnat du monde féminin : quarts de finale. **Pathé Sport**
16.30 Natation. Championnats d'Europe en petit bassin. **Eurosport**
18.00 Football. Coupe de l'UEFA (16e de finale, retour) : Kaiserslautern-Lens. **19.30** Monaco-AEK Athènes. **20.00** : Nantes-Arsenal. **Eurosport**
20.45 Basket-ball. Eurolique masculine : Varèse-Asvel. **Pathé Sport**

MUSIQUE

19.10 Rachmaninov. Enregistré en 1985. Avec Vladimir Ashkénazy, piano. **Mezzo**
20.00 Fedosseiev dirige « Roméo et Juliette », de Tchaïkovski. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou, dir. Vladimir Fedosseiev. **Mezzo**
21.00 Youri Bashmet et Mikhaïl Muntian. **Muzzik**
22.15 « Divertimento pour orchestre », de Bernstein. Vienne 1985. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein. **Mezzo**
22.45 « Liverpool Oratorio » de Paul McCartney. Enregistré en 1991. Avec Kiri Te Kanawa, soprano ; Sally Burgess, mezzo-soprano ; Willard White ; Jerry Hadley. Par l'Orchestre philharmonique de Liverpool et les Chœurs de la cathédrale de Liverpool, dir. Carl Davis. **Paris Première**
23.00 Jazz Open 1997. BB King. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

17.45 La Bastide blanche. Miguel Courtois [2/2]. **Festival**
18.15 Le Dernier Fils. Etienne Périer. **TV 5**
19.50 Le Prince et le Souffre-douleur. Syd MacCartney. **Disney Channel**
20.30 Vengeances. Miguel Courtois. **Festival**
20.55 Menace extrême. Alan Metzger. O. **M 6**
20.55 Un tramway nommé Désir. Glenn Jordan [1/2]. **TMC**
22.10 Cité des Alouettes. Luc Béraud. **Festival**
22.15 Les Démoniaques. Pierre Koralnik. **TV 5**
22.55 De parfaits petits anges. Timothy Bond. O. **TF 1**
23.50 Les hommes et les femmes sont faits pour vivre heureux... mais pas ensemble. Philippe de Broca. **Festival**

SÉRIES

17.15 Thierry la Fronde. Le trésor des Templiers. **Série Club**
17.40 Roseanne. Une pilule difficile à avaler. **RTL 9**
18.25 Stargate SG-1. La colère des dieux. **M 6**
18.35 Hawaï police d'Etat. Fausse manœuvre. **Série Club**
19.10 Les Anges du bonheur. L'héritage. **Téva**
19.30 Clair de lune. L'annonce faite à Maddie. **Série Club**
20.20 Happy Days. Le concert. **Série Club**
20.40 Julie Lescaut. Piège pour un flic. **RTBF 1**
20.45 Les Taupes. Le Réveil. L'étau se resserre. **Histoire**
20.50 Commissaire Moulin. Serial Killer ✪. **TF 1**
22.30 Le Caméléon. Chute libre (v.o.). Question de courage (v.o.). **Série Club**
0.40 Serpico. Révolte. **13ème RUE**

FILMS

14.15 Nocturne indien ■ ■ ■
Alain Corneau (France, 1989, 105 min). **Ciné Cinémas 2**
17.05 Le Rebelle ■ ■ ■
King Vidor (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 110 min). **Ciné Classics**
17.30 Voyage au bout de l'enfer ■ ■ ■
Michael Cimino (Etats-Unis, 1978, 180 min). **Ciné Cinémas 1**
18.20 Raccrochez, c'est une erreur ■ ■
Anatole Litvak (Etats-Unis, 1948, N., 90 min). **Cinétoile**
18.40 Tandem ■ ■
Patrice Leconte (France, 1986, 90 min). **Ciné Cinémas 3**
18.55 Le train sifflera trois fois ■ ■
Fred Zinnemann (Etats-Unis, 1952, N., 85 min). **Ciné Classics**
20.30 Nous les femmes ■ ■
Alfredo Guarini, Roberto Rossellini, Luigi Zampa, Luchino Visconti et Gianni Franciolini (Italie, 1953, N., v.o., 110 min). **Ciné Classics**
20.50 Misery ■ ■
Rob Reiner (Etats-Unis, 1990, 105 min). **Téva**
21.00 Le Voyeur ■ ■
Michael Powell (Grande-Bretagne, 1960, v.o., 105 min) O. **Paris Première**

ÉRIC HAUTMANN (MAGNUM P)

21.15 Les Désaxés ■ ■
John Huston. Avec Marylin Monroe, Clark Gable (Etats-Unis, 1961, N., v.o., 125 min). **Cinétoile**
22.15 Tout le monde dit I love You ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1996, 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
22.20 Le Président ■ ■
Henri Verneuil (France, 1961, N., 105 min). **Ciné Classics**
22.35 Les Nerfs à vif ■ ■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1991, v.o., 125 min). **13ème Rue**
22.45 West Side Story ■ ■
Robert Wise et Jerome Robbins (Etats-Unis, 1960, 155 min). **Mezzo**

23.50 Ben Hur ■ ■
Fred Niblo. Avec Francis X. Bushman, Ramon Novarro (Etats-Unis, 1925, N., muet, 145 min). **Arte**
1.00 Violette et François ■ ■
Jacques Rouffio (France, 1977, 100 min). **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.40 Sunset Beach.
17.30 Melrose Place.
18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Commissaire Moulin, police judiciaire. Serial Killer. ✪.
22.55 Made in America. De parfaits petits anges. Téléfilm. Timothy Bond. O.
0.35 Vol de nuit. La religion.

FRANCE 2

14.55 Le Renard.
16.00 Tiercé.
16.15 La Chance aux chansons.
17.05 Bogue ou pas bogue ?
17.10 Des chiffres et des lettres.
17.40 Un livre, des livres.
17.45 Cap des Pins.
18.20 Hartley, cœurs à vif.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Les milliards disparus du comte de Paris. L'argent du foot. Soldes d'une dictature. Huit questions sur le siècle.
23.00 Expression directe. PS.
23.10 Comme au cinéma.
0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

14.58 Questions au gouvernement.
16.00 Côté jardins.
16.35 Les Minikeums.
17.40 Le Kadox.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.55 La Neige et le Feu. Film. Claude Pinoteau.
22.55 Météo, Bogue ou pas bogue ?, Soir 3.
23.25 Prise directe. En direct de Nîmes.
0.35 Saga-Cités. Gitans en Europe.

CANAL +

14.05 Lolita. Film. Adrian Lyne. ✪.
16.20 et 20.30 **Le Journal du cinéma.**
16.25 De grandes espérances Film. Alfonso Cuaron. ✪.
▶ **En clair jusqu'à 20.40**
18.20 Nulle part ailleurs.
20.40 A la place du cœur Film. Robert Guédiguian. ✪.
22.30 Le Témoin du mal Film. Gregory Hoblit (v.o.). O.
0.30 Soir d'Europe.
0.55 Hockey sur glace.
2.55 Boogie Nights ■ ■ Film. Paul Thomas Anderson. ✪.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.00 Terres de fêtes. [7/7].
14.35 La Cinquième rencontre... Santé, sciences : L'espace et la Lune.
16.00 Et l'homme créa le Mont-Blanc.
16.35 Alf.
17.00 Cinq sur cinq.
17.10 Galilée : D'images et de sons.
17.30 100 % question.
17.55 Côté Cinquième.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Voyages, voyages. Dakar.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. [4/4].
20.35 Thema. Tel maître, tel chien ! **20.40** Une vie de chien. **21.40** et 23.10 Débat. **22.20** Planète pitbull.
23.50 Ben Hur ■ ■ Film muet. Fred Niblo.

M 6

15.15 University Hospital.
16.15 et 1.10 **M comme musique.**
17.35 Les Bédés de M 6 Kid.
18.25 Stargate SG-1. La colère des dieux.
19.15 Unisexe.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 Zone non-fumeuse.
20.40 Décrochages info, Le Six Minutes sur le siècle, Passé simple.
20.55 Menace extrême. Téléfilm. Alan Metzger. O.
22.40 Amityville 3 Film. Richard Fleischer. ✪.
0.20 Highlander. Etat de siège.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 En vivant, en écrivant.
20.30 Décibels. Les musiques du Moyen Age.
21.20 Expresso - Poésie sur parole.
21.30 A voix nue. (rediff.). [4/5].
22.10 Carnet de notes. Méli-mélodies.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le jazz est un roman.
19.07 A côté de la plaque.
20.00 Carte blanche à l'Orchestre de Birmingham. Œuvres de Fauré, Debussy, Stravinsky.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Le Magazine.
20.15 Les Soirées. *Quatuor* op. 74 n° 3, de Haydn, par le Quatuor Hagen. **20.40** Matisse et la musique. Œuvres de Stravinsky, Poulenc, Roussel, Mozart, Prokofiev, Ravel.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Bach, Chopin, Satie, Gershwin.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
O Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
✪ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde TÉLÉVISION

ARTE

20.35 Tel maître, tel chien
En ouverture de cette « Thema », *Une vie de chien,* d'Alain Chaufour et Julien Arrufat, s'intéresse à la relation homme-animal, avec de savoureux portraits de « couples » : Jean-Luc et Beau, son lévrier afghan, Odile et Oslo, son yorkshire... Un film qui en dit long sur nos sociétés urbaines et la détresse sociale et familiale. A 22.20 *La Planète pittbull*, enquête fouillée sur cet animal dangereux.

TF 1

20.50 Commissaire Moulin : Serial Killer
Badia (Jean-Marie Juan), palefrenier, occupe ses loisirs à filmer, à leur insu, des jeunes femmes qu'il suit dans les rues du 19e arrondissement de Paris. C'est un psychopathe qui choisit ses proies. Moulin (Yves Rénier) fait appel à une criminologue pour arrêter ce tueur en série. Un téléfilm prenant, sur une histoire crédible inspirée d'une affaire récente.

ARTE

23.50 Ben-Hur ■ ■
On peut enfin redécouvrir le film de Fred Niblo (réalisé en 1925), grâce à la version restaurée et sonorisée en 1988 par David Gill et Kevin Brownlow. Les scènes teintées (selon les habitudes de l'époque) y ont été réincorporées, ainsi que des séquences tournées selon le procédé Technicolor bichrome. Une superproduction de la MGM, moins connue que la version de 1959 de William Wyler.

LeMonde Job: WMQ0912--0036-0 WAS LMQ0912-36 Op.: XX Rev.: 08-12-99 T.: 11:09 S.: 111,06-Cmp.:08,11, Base : LMQPAG 16Fap:100 N°:0400 Lcp:700 CMYK

Le Monde

JEUDI 9 DÉCEMBRE 1999

Deux de couple

par Pierre Georges

C'EST L'INED qui le dit : il pourrait y avoir une forte demande sur le PACS ! Bonjour, Mme la greffière, ce serait pour mettre nos noms au bas d'un parchemin. On est du genre nouveau couple français : l'amour à 100 %, le mariage à 50 %, passion définitive et bail précaire.

Ah ! Ils ont bonne mine, tous ceux qui prédisaient, avec des trémolos outragés et des qualificatifs apocalyptiques, la fin de la famille française, de la morale, du monde, toutes choses et valeurs torpillées par l'abominable PACS ! Les chercheurs de l'INED, intrépides explorateurs des mœurs, avancent un chiffre stupéfiant : au rythme où se forment les couples de concubins – l'atroce et antique terme –, 450 000 l'an en France, les projections les plus sérieuses permettent d'envisager une montée en flèche du nombre des pacsés, autre terme romantique.

Ainsi, selon les données corrigées des variations amoureuses, 150 000 à 200 000 couples hétérosexuels pourraient-ils, chaque année, passer pacte civil de solidarité, définition fort administrative d'une union librement et gaiement consentie ! Formidable évolution, tout de même, et qui devraient amener l'ensemble des journaux français à ouvrir à la rubrique Carnet une prometteuse sous-rubrique PACS sous le titre : *« Deux Oui pour deux noms. Mlle Julie Labroche et M. Isidore Tartemolle ont la joie de vous faire savoir qu'ils se sont pacsés, samedi, au tribunal de Trifouillis-les-Deux-Greffes, en présence de leurs trois enfants merveilleusement naturels et naturellement émerveillés, Jules, Jim et la petite Céleste. »*

On en sourit comme cela. Avec une grande tendresse pour cette génération qui vit massivement comme elle le veut et comme elle le sent, hors les clous du conventionnel, hors la norme normée, hors les références traditionnelles. Les jeunes couples ne sont plus ce qu'ils étaient, les temps non plus d'ailleurs. Tant mieux. Ni emploi, ni mariage à vie, les deux phénomènes font peut-être la paire. Précarité subie dans un cas, réfléchie dans l'autre.

Le mariage était et reste une valeur établie. Le PACS pourrait en devenir une autre, bien loin des médiocres avantages administratifs et calculs fiscaux que ses contempteurs lui prêtent. Qui croirait que les jeunes couples du temps s'aiment assez pour se pacser et insuffisamment pour se marier ? Qui imaginerait, un instant, que s'ils sont unis et officialisent cette union, s'ils font ensemble des enfants, sans s'obliger à passer devant M. le maire, c'est pour échapper au percepteur ou préparer, à 25 ans, leur succession ?

Ils vivent leur vie. Tout simplement. La preuve, cet autre chiffre de l'INED, pas une projection celui-ci, mais un fait : 40 % des naissances se produisent hors mariage actuellement. Plus de la moitié des femmes (53 %) mettant au monde leur premier enfant ne sont pas mariées. Autrement dit, chaque année, ce sont 300 000 enfants *« naturels »* qui naissent en France. C'est dire si l'appellation *« naturel »* a du plomb dans l'aile, qui comporte, en elle-même, une espèce de jugement moral et administratif fort désuet. Comme roman d'un autre siècle, le nôtre hier, sur le sort funestement bourgeois des malheureux enfants de l'amour !

L'Union cycliste internationale se dit prête à intensifier sa lutte contre le dopage

Le contenu des analyses biologiques des coureurs sera étoffé sur le modèle suivi par la Fédération française

FINIES les querelles en matière de suivi médical des cyclistes professionnels ? Oubliés ces regards en chiens de faïence entre les coureurs évoluant en France et ceux licenciés dans les pays appliquant les règles de l'Union cycliste internationale (UCI), dites moins contraignantes que celles de la Fédération française de cyclisme (FFC) ? Peut-être. Car la fin de l'année devrait marquer un rapprochement dans les démarches préventives des dérives du dopage.

Vendredi 3 décembre, à Paris, une réunion de travail a mobilisé, entre autres participants, Armand Mégret, responsable de la commission médicale de la FFC, Gérard Dine, directeur de l'Institut de biologie de Troyes (il centralise les analyses du suivi médical en France), Léon Schattenberg, responsable de la commission antidopage de l'UCI, et Patrice Mangin, de l'Institut universitaire de médecine légale de Lausanne (Suisse).

Cette réunion a, au dire d'Armand Mégret, conduit à de *« grandes avancées »* sur l'élaboration d'*« un tronc commun »* : unification des paramètres à prendre en compte dans les analyses de sang pratiquées lors des quatre bilans médicaux obligatoires pour les coureurs depuis début 1999 et harmonisation des décisions en cas de constats d'anomalies.

UN CRIBLE PLUS PUISSANT

Ce volet médical sera finalisé dans les jours qui viennent. L'aval « politique » sera donné dans la foulée. *« Le comité directeur de l'UCI statuera fin décembre et nous publierons le 10 janvier la liste des paramètres qui seront pris en compte dans le suivi médical pour la saison 2000 »*, indique Hein Verbruggen, le président de l'UCI.

Le consensus trouvé ne devrait pas se traduire par une harmonisation *a minima*. Même si, pour le moment, personne ne veut dévoiler le détail des futures analyses, certains propos ne peuvent tromper : on se dirige vers un alignement sur les pratiques françaises, avec un renforcement du contenu des bilans biologiques, c'est-à-dire un crible plus puissant de détection d'éventuelles manipulations du sang avec des produits comme l'érythropoïétine (EPO), ou l'hémoglobine réticulée.

« Nous sommes en train de faire un pas important », déclare Daniel Baal, le président de la FFC, qui ajoute qu'en ce qui concerne les paramètres biologiques pris en compte, *« on aura des choses très proches, voire identiques »* à ce que pratique la FFC. *« Nous allons élargir les paramètres »*, concède Hein Verbruggen, qui, tout en soulignant que, *« chaque année, nous ferons évoluer les paramètres retenus »*, indique que *« certains pourront aussi être abandonnés »*.

INSTANCE INDÉPENDANTE

Les positions semblent également s'être rapprochées sur la manière dont doit être conduite l'exploitation des résultats des analyses : en 1999, en France, les bilans sont remontés systématiquement vers une instance indépendante, ce qui n'a pas toujours été le cas ailleurs. *« Là, il faudra peut-être un peu de temps, mais l'UCI va renforcer le rôle du médecin contrôleur »*, commente Daniel Baal.

Cette évolution des positions de l'UCI va intervenir alors qu'un autre pays s'apprêtait, quoi qu'il arrive, à emboîter le pas de la France : l'Italie. Le conseil national du Comité olympique italien (CONI) a adopté, le 1er décembre, un programme visant à mettre en œuvre un suivi biologique obligatoire, calqué sur l'approche française.

La conduite de ce programme, qui démarrera en janvier et ne visera pas seulement le cyclisme, mais aussi le football, le rugby, le ski, le marathon, etc., sera assurée par une autorité indépendante : la commission scientifique du CONI. Cette dernière a déclaré vouloir, par ce biais, *« détecter les signes d'absorption d'EPO, d'hémoglobine réticulée, ou de perfluorocarbone »* dans les sports où existe la tentation de modifier le métabolisme aérobique.

Philippe Le Cœur

Boeing d'EgyptAir : la thèse d'un acte criminel se confirme

LA TRANSCRIPTION COMPLÈTE des conversations recueillies par l'enregistreur du cockpit (*cockpit voice recorder*, CVR) du Boeing d'EgyptAir confirmerait la thèse d'un acte criminel, a annoncé mardi 7 décembre la chaîne de télévision CNN, qui cite des *« sources proches de l'enquête »*. Selon CNN, les enquêteurs américains et égyptiens ont terminé la transcription en arabe et la traduction en anglais des propos échangés dans le cockpit de l'appareil qui s'est écrasé au large des côtes américaines le 31 octobre, tuant les 217 personnes qui se trouvaient à bord.

Cette transcription confirmerait que le copilote de réserve Gamil El Batoutti se serait imposé aux commandes après le décollage de New York et qu'on l'entend répéter *« de multiples fois »* la phrase *« je m'en remets à Dieu »*. Le Bureau national de la sécurité des transports (NTSB) américain a dores et déjà annoncé qu'il ne rendrait probablement pas publique l'intégralité de la transcription.

Claude Miller démissionne de la présidence de l'ARP

PRÉSIDENT DE L'ARP (Société civile Auteurs-réalisateurs-producteurs) au sein de laquelle s'est développée la polémique contre les critiques, Claude Miller a adressé le 7 décembre une lettre intitulée *A tous les membres de l'ARP*, où il indique notamment :

« Parce que je refuse d'être entraîné plus longtemps dans un combat douteux. Parce que je ne supporte pas d'y avoir laissé entraîner l'ARP. Parce que je me sens incompétent sur le terrain de la mauvaise foi qui à mon sens caractérise le pseudo-débat de ces dernières semaines (mauvaise foi que j'observe dans les deux camps, faut-il le préciser ?). (...) *Parce que je suis écœuré de voir le débat sur la critique remplir nos locaux de gens qu'on ne voit jamais, alors que le débat sur l'OMC réunit moins de dix personnes. Parce que nous n'avons jamais su communiquer avec le jeune cinéma, les courts-métragistes, les étudiants des écoles de cinéma, pour lesquels l'ARP porte trop souvent l'étiquette d'une association de nantis, voire de réactionnaires.* (...) *Parce que, n'ayant jamais voulu être ni soldat ni officier, j'abandonne par principe le champ de bataille aux régleurs de comptes, aux haineux, aux coupe-jarrets et aux gens de guerre.* (...) *Je donne par la présente ma démission de la présidence de l'ARP. »*

DÉPÊCHES

■ **MUNICIPALES : Catherine Trautmann, ancien maire de Strasbourg,** ministre de la culture, et Roland Ries (PS), l'actuel maire, ont trouvé un compromis en vue des élections municipales de 2001, au terme duquel, en cas de victoire de la liste socialiste, M. Ries « prendrait » la mairie et Mme Trautmann la communauté urbaine de Strasbourg (CUS). La ministre se présentera à la présidence de la CUS en janvier, puis conduira la liste socialiste pour les municipales *« avec Roland Ries à ses côtés »*.

■ **ESPACE : le projet européen de navigation par satellite Galileo, destiné à concurrencer le GPS américain, prends corps.** L'Agence spatiale européenne a lancé, mardi 7 décembre, la phase d'étude de ce programme, tandis que la Commission européenne a donné son accord à la signature de quatre contrats industriels. Ce projet de 2,7 milliards d'euros (17,7 milliards de francs) se compose de 21 satellites. Il sera mis en service à partir de 2005.

Tirage du *Monde* daté mercredi 8 décembre 1999 : 489 333 exemplaires. 1 – 3